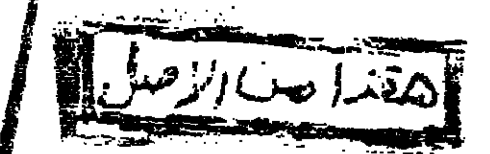




DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12572 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MARDI 2 JUILLET 1985

LA LIBÉRATION DES OTAGES DE BEYROUTH

L'Amérique applaudit le succès de M. Reagan mais s'interroge sur le prix payé

Au terme d'une détention de seize jours, les trente-neuf otages américains de Beyrouth sont arrivés ce lundi matin 1er juillet à la base militaire américaine de Francfort, où ils ont été accueillis par le vice-président George Bush.

Ils devraient en principe regagner les Etats-Unis mercredi.

Le dénouement du détournement constitue pour M. Reagan un succès terni par l'accusation d'avoir composé avec le terrorisme.

Washington. – Le « moment de joie » évoqué par M. Reagan dans son allocution radio-télévisée à la nation risque d'être passager. En effet, malgré sa conclusion heureuse après vingt-quatre heures de suspense, la crise des otages provoque des remous dans l'opinion, et plus encore dans la classe politique.

Dans l'immédiat, le sentiment d'euphorie l'emporte dans l'opinion, enclinne à appouver M. Reagan pour son attitude prudente et modérée. Dans les milieux proches de la Maison Blanche, on souligne que la

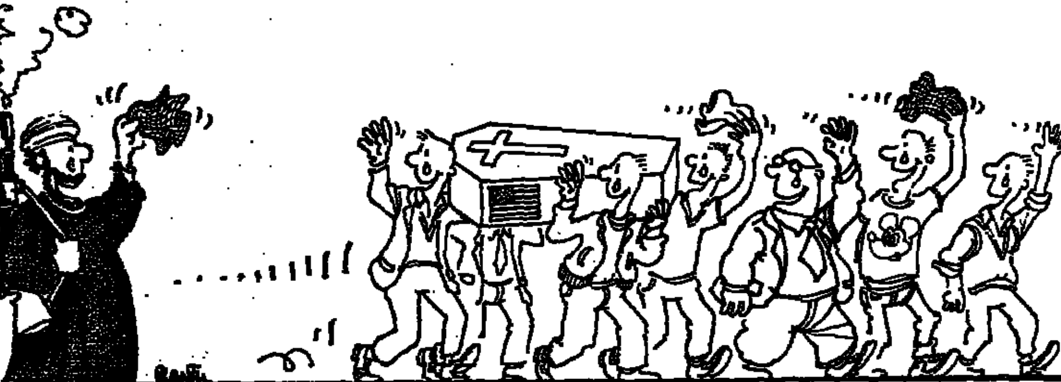
Correspondance

politique du président a donné des résultats et on répète que les Etats-Unis n'ont pris aucun engagement, n'ont fait aucune promesse aux terroristes ni incité aucun autre pays à faire des concessions. Aucun lien n'existe entre la remise en liberté des otages et celle, prochaine, des prisonniers chiites en Israël : telle est la litanie des milieux officiels, qui finissent par s'en convaincre eux-mêmes.

En fait, la négociation n'a jamais cessé, allant même jusqu'à la dernière minute, avec la publication, samedi, de la courte déclaration du département d'Etat, réaffirmant « *le soutien que les Etats-Unis apportent depuis longtemps à la préservation du Liban, de son gouvernement, à sa stabilité et sa sécurité, et à l'allégement des souffrances de son peuple* ».

HENRI PIERRE.

(*Lire la suite page 3.*)



La femme de César

« A-t-il de la chance ? », demandait Mazarin dès qu'on avançait le nom d'un candidat à une mission délicate. La compétence ne venait qu'en second lieu. Le chanceux président Reagan ne s'est pas montré plus brillant ou plus habile que son prédécesseur Jimmy Carter, aux prises avec l'interminable affaire des otages de Téhéran. Le voici pourtant tiré d'affaire, et, *pour* comble de bonne fortune, ses trente-neuf compatriotes détournés il y a dix-sept jours *seront* chez eux pour les *flonflons* patriotiques de l'Independence Day.

Etrange détournement en forme *de partie de quatre coins !* M. Nabih Berri, chef des chiites libanais, a d'abord pris la place des *preneurs d'otages en se disant tout* à la fois « médiateur » et – étrange position pour un ministre *de la justice* – « partie prenante ». Puis la Syrie s'est substituée à lui, après une vaine tentative pour *impliquer* la France ou la Suisse dans le déroulement d'une opération dont elles ne seraient pas sorties les mains très nettes. *Le* président Assad, qui a les moyens de se faire écouter, a obtenu tambour battant ce qui eût été refusé à *tout* autre.

Qui a gagné dans cette affaire ? M. Nabih Berri a prouvé qu'il *pouvait amener à ses vues* « réalistes » quelques excités « partisans de Dieu » proches de son mouvement. *Il s'est montré au passage une* « bête de télévision » douée pour la menace courtoise et le chantage *désolé. Mais si Damas* a poussé les feux de façon décisive, c'est parce que la Syrie avait beaucoup à *attendre d'un dénouement* heureux de l'affaire.

Outre le souci de faire oublier ses mécomptes avec ses alliés palestiniens qui avaient eu le mauvais goût de faire front commun avec les « arafatistes » exécrés dans la « guerre des camps » et de bloquer l'assaut de ses amis d'Amal, l'habile homme de Damas avait l'occasion de sortir de sa solitude au Proche-Orient. Au moment où les Etats-Unis tentent, grâce au *duo* un peu dissonant de la Jordanie et de l'OLP – de franchir une étape vers un règlement négocié, *on* ne pouvait plus utilement se rappeler à leur bon souvenir. Au Liban même, c'est d'Israël *que dépend le sort* final de Jezzine, où se sont réfugiés des milliers de réfugiés chrétiens. Les Américains *pourraient pousser leurs* amis à retirer, pour complaire aux Syriens, l'Armée du Liban Sud du *général* Lahad.

M. Roland Dumas, que l'on espère trop subtil pour asséner des vérités à contretemps, appelle à « tenir compte à l'avenir du rôle de Damas », qui « prend de plus en plus d'importance ». Aurait-il des assurances lui permettant d'oublier un instant que la Syrie n'a pas reculé pour acquérir cette stature devant l'assassinat, il n'y a pas si longtemps, d'un ambassadeur de France ? Et que deux Français, MM. Kauffmann et Seurat, viennent de prendre, dans un tour de passe-passe mitonné à Damas, la place des Américains pour attendre la libération des prisonniers chiites en Israël ?

Comme le rappelle *justement* le *ministre* des relations extérieures, « ceux qui se sont emparés de l'avion et ceux qui ont pris le relais ont eu *partiellement* satisfaction ». C'est la très amère conclusion de cette course d'obstacles dans *laquelle* « réalistes » et « fanatiques » se sont adroitement passé le témoin. Des Etats *ont* bel et bien négocié avec le terrorisme, discrè*tement* et en sauvant les apparences. « Elégants mensonges », commente le « New York Times ». *La vertu de la femme de César, qui ne devrait pas être soupçonnée*, a succombé quelque part entre Washington, Paris, Jérusalem et Damas.

L'Europe sans la foi

Le sommet européen de Milan s'est achevé samedi soir 29 juin par un constat de désaccord entre les Dix. Seuls sept d'entre eux ont approuvé la convocation d'une conférence inter-gouvernementale chargée de préparer le passage à l'union européenne. La Grande-Bretagne, la Grèce et le Danemark ont voté contre. La veille, le conseil avait toutefois apporté son soutien au projet Eurêka ; des assises européennes de la technologie s'ouvriront à Paris le 17 juillet prochain.

par ANDRÉ FONTAINE

TOUT le monde désormais est pour l'Europe. Même Margaret Thatcher. *Même Régis Debray. Et il serait* temps, pour les communistes français, de réaliser que Mikhaïl Gorbatchev, peut-être sous l'influence de ses camarades *italiens, commence à lui trouver* un certain charme dans la mesure où elle pourrait affaiblir un jour la mainmise américaine sur le continent.

Moyennant quoi, dans les faits, l'Europe recule ; il faudrait se boucher les yeux pour ne pas *le voir. Pas seulement sur le* plan économique, avec un chômage qui va atteindre en moyenne 11 % cette année contre 7,25 % aux Etats-Unis et 2,5 % *seulement au Japon. Sur* le plan institutionnel aussi. En 1972, les Dix avaient décidé de créer avant 1980 une union politique et monétaire. Cinq ans *et demi après l'expiration de ce* délai, tout ce qu'a trouvé à faire le sommet de Milan, c'est de convoquer une conférence internationale sur les réformes à *envisager, à laquelle* la Grande-Bretagne, la Grèce et le Danemark refusent de participer.

On revient ainsi au noyau initial des Six, renforcé par la sympathique mais seule Irlande, puisque aussi bien il s'écoulera du temps avant que l'Espagne et le Portugal deviennent des membres à part entière. Or ce noyau initial a perdu depuis belle lurette la foi qui lui avait *fait, dans les années 50, trans*porter montagne après montagne. S'il fallait n'en retenir qu'une preuve, on la trouverait dans le veto auquel le gouver*nement de Bonn a eu recours* tout récemment à propos du prix des céréales. Jamais auparavant il n'en avait usé. S'il l'a fait, c'est parce qu'il est désormais trop faible pour opposer la logique de l'intérêt *européen* à celle d'un groupe de pression *national un peu important* : en l'espèce les agriculteurs. Comment concilier cette attitude avec la campagne de Bonn pour le retour au vote majoritaire au sein de la CEE ? Demandons la réponse à un orfèvre : le directeur adjoint de la Société allemande de politique étrangère, Eberhard Schulz : « *A tous points de vue, la politique gouvernementale a perdu le cap* (1). »

(*Lire la suite page 4.*)

(1) *Time Magazine* du 1er juillet.

AU JOUR LE JOUR

Palau

Ce soir-là, un président de la République fourbu, mais content, rentrait chez lui après une paisible partie de pêche en mer. Devant sa maison, un commando de tueurs l'attendait : quatre balles, et l'affaire fut entendue. Il est mort à l'hôpital.

Cela s'est passé pendant le week-end à Koror (huit mille habitants), capitale de la République de Palau, archipel du Pacifique dont la population totale atteint à peine celle d'un canton de France.

Sur les atlas les plus détaillés, Palau ressemble à une guirlande de pattes de mouches. Avec le terrorisme, on n'est tranquille nulle part.

BRUNO FRAPPAT.

LA CHUTE DES RÉSISTANTS FTP-MOI PARISIENS

Les ombres de 1943

Le film de Mosco *Des terroristes à la retraite* introduit le débat des « Dossiers de l'écran », mardi soir 2 juillet, sur Antenne 2. Enquête auprès des survivants des Francs-tireurs et partisans – Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), ces résistants communistes étrangers, il est au cœur d'une polémique sur la Résistance et le PCF, ce dernier ayant dans un premier temps obtenu sa déprogrammation. Plus de quarante ans après, chacun se livre au jeu de la mémoire, qui n'est pas toujours celui de la vérité, *tant* l'histoire est aussi un enjeu. Nous avons repris l'enquête, interrogé les survivants. Nous avons ainsi découvert que le sort de la MOI ne s'est pas seulement joué en novembre 1943 (période au cœur de la polémique actuelle), mais dès le début de cette année-là. Avec deux personnages-clés *jusqu'à aujourd'hui* passés sous silence.

par PATRICK JARREAU ET EDWY PLENEL

Il n'est pas de vérité historique, univoque et intouchable. Tout au plus, en 1985, peut-on s'essayer à quelques conclusions partielles et provisoires. En effet les archives policières des années 1940-1945 ne sont toujours pas accessibles au public.

Celles de la MOI ont été dispersées ou, *surtout, rapatriées* en URSS après la guerre quand vint le temps des purges staliniennes contre des militants par trop internationalistes. Aussi le matériau essentiel relève-t-il de l'histoire orale, immense dédale des témoignages de survivants avec ce que cela suppose d'oublis, de reconstructions et de subjectivité.

Moins qu'ailleurs, puisqu'il s'agit de vies clandestines, cloisonnées et morcellées, l'histoire ne peut, ici, s'autoriser des développements manichéens et des conclusions mécanistes.

Tentons néanmoins le décryptage. La première dimension du débat devrait être la moins discutable : face au *nazisme* et à la collaboration, des immigrés aussi ont sauvé la France, et c'est peut-être la leçon essentielle pour aujourd'hui. *La deuxième* met en évidence l'avance prise par la répression bien avant les arrestations fatales de novembre 1943, *celles qui sont au centre de* l'actuelle polémique et nourrissent l'épopée du groupe Manouchian et de l'affiche rouge : dès *mars* 1943, les brigades spéciales et les renseignements généraux resserrent leur étau sur les FTP-*MOI parisiens*.

Enfin, la troisième permet de discuter les motivations du choix du PCF – laisser à la fin de 1943 à Paris des militants qui se savaient perdus – mais n'autorise pas à conclure, sauf par une construction intellectuelle *a posteriori*, que le PCF aurait « *donné* » ses propres militants.

(*Lire la suite page 9.*)

Le Monde

ÉCONOMIE

LIRE

étranger

LA LIBÉRATION DES OTAGES

Le président Assad a dû intervenir deux fois pour assurer le départ des otages

De notre correspondant

Beyrouth. — Samedi matin, la Maison Blanche à Washington et la présidence à Damas annonçaient presque simultanément la libération des otages américains du Boeing, précisant qu'ils étaient en route pour la capitale syrienne. Ils n'y sont arrivés que tard dans la soirée de dimanche. C'était l'ultime rebondissement de l'affaire.

A 15 h 30, samedi, le doute avait commencé à s'installer dans les esprits au sujet de la libération et du départ pour Damas des otages. On venait de constater qu'ils n'avaient pas quitté l'école de Borj-Barajneh, dans la banlieue sud chiite de la capitale libanaise, mais on pensait qu'ils le feraient d'une minute à l'autre.

Sinon la Syrie, supputait-on, ne se serait pas avancée aussi loin dans son communiqué et n'aurait surtout pas mis en cause le président Assad. Or le texte diffusé à Damas portait : *« La libération* [des otages] *intervient grâce aux démarches du président Assad auprès des parties concernées et sur la base des principes nationaux et humanitaires. La Syrie, qui a déployé de grands efforts ayant abouti à la libération des passagers, espère que toutes les parties concernées respecteront strictement leurs engagements. »*

Quarante chambres avaient d'ailleurs été réservées au Sheraton de Damas *« à la demande de la présidence de la République syrienne »*. Néanmoins, à 17 h 30, il apparaissait que le transfert des otages à Damas n'aurait pas lieu au mieux avant le lendemain, et le chef de la milice Amal, M. Berri, s'expliquait dans la soirée en ces termes : *« Nous avons demandé aux Etats-Unis la garantie qu'ils ne se livreront pas à des représailles contre la communauté chiite, et elles ne nous sont pas parvenues »*. Le discours énergique du président Reagan vendredi soir à Chicago avait suscité cette réaction. M. Berri et l'ensemble de la communauté chiite libanaise ayant compris qu'ils *« ne l'emporteraient pas au paradis et ne perdaient rien pour attendre »*.

En réalité, il semble que la déclaration musclée du président Reagan a surtout bloqué la libération des quatre otages détenus séparément dans la Bekaa par le Hezbollah (Parti de Dieu), initiateur du détournement. Les hezbollahis avaient un autre motif d'être récalcitrants : la libération des otages américains et celle des prisonniers libanais du camp israélien d'Atlit n'allaient pas être simultanées, même s'il y avait manifestement engagement secret de Washington à assurer assez vite cette dernière par étapes.

Le président syrien a dû intervenir à deux reprises, une première fois auprès de M. Berri pour le tranquilliser au sujet des intentions américaines — *« il a suffi d'un mot du président Assad pour débloquer la situation »*, rapporte-t-on de Damas — et, surtout, une seconde fois auprès du Hezbollah pour lui forcer la main et l'amener à restituer ses quatre otages, qui reparurent dimanche matin avec leurs compagnons à l'école de Borj-Barajneh : MM. Robert Trautman, Robert Brown, Richard Herzberg et Jeffrey Ingalls. A Beyrouth, on affirme qu'il s'agit de militaires américains.

Dans cette péripétie, la promesse de libération immédiate des deux ressortissants français, MM. Kauffman et Seurat, s'évaporait.

Quoi qu'il en soit on repartait dimanche matin au point où l'on était censé être la veille à la même heure. Les trente-neuf otages — trente-six passagers et les trois hommes d'équipage, — cette fois au complet, étaient rassemblés pour le départ à destination de Damas. C'est néanmoins à 17 h 30 seulement que le convoi de treize voitures du CICR s'est ébranlé. Une cérémonie organisée par AMAL avec poignées de mains chaleureuses et larges sourires a précédé le départ.

M. BERRI « félicite les otages »

Escorté par des miliciens d'Amal sur le premier tronçon du parcours, puis par ceux du PSP (druze), enfin par l'armée syrienne, le convoi a atteint le poste frontière de Masnaa, où il a été accueilli *« à la libanaise »*... par des tirs de réjouissance des soldats syriens. Des diplomates américains en poste à Damas ont vérifié que le compte y était, puis M. Conwell, porte-parole des otages, a lancé *« Aare you ready to go home ? »* Après un « oui » franc et massif, le convoi a repris laroute. Entre-temps à Beyrouth, M. Nabih Berri tenait une conférence de presse. *« Nous espérons*, a dit le chef d'Amal, *que ce qui s'est produit servira de leçon aux puissances mondiales afin qu'elles aident les peuples déshérités et appuient leur droit à la libération (...) Nous avions formulé trois demandes : le retrait des navires américains dans les eaux territoriales libanaises ; un engagement selon lequel aucune agression israélienne ou américaine n'aurait lieu en guise de représailles ; et la libération des sept cent trente-cinq détenus libanais d'Atlit. Suite aux contacts entrepris avec les différentes parties locales, régionales et internationales, compte tenu des engagements fournis par les Etats-Unis et Israël et de l'engagement du président Assad* (à notre égard), *nous avons décidé de transférer les trente-neuf otages américains à Damas. A cette occasion, je voudrais féliciter les otages et leurs parents, les prisonniers ainsi que les peuples américain et libanais pour cet épilogue heureux (...). Nous espérons que le rôle joué par Amal aura servi le Liban au lieu d'augmenter ses malheurs. »*

« Reagan le bouffon »

Quant aux deux pirates de l'air, portant cagoule, et que l'on suppose être des hezbollahis, bien qu'ils ne se soient pas présentés comme tels, ils ont eux aussi reçu la presse, décidément gâtée. Ils ont assuré faire confiance au président Assad : *« Nous proposions*, ont-ils souligné, *que les Américains soient libérés par groupes, tandis que les détenus seraient également libérés par groupes, car nous n'avions aucune confiance dans les engagements américains. L'Amérique est le Grand Satan (...). Reagan, le bouffon, et son administration d'opérette sont hostiles aux opprimés. »*

Enfin, M. Nabih Berri a téléphoné au président Gemayel tenu jusqu'alors par lui à l'écart de l'affaire.

LUCIEN GEORGE.

ANTICIPATION DE VINGT-QUATRE HEURES

La presse piégée

Victimes parmi bien d'autres de ce que le correspondant de l'AFP à Beyrouth qualifiait *a posteriori* d'un *« véritable canular organisé à l'intention de la presse internationale »*, nous avions annoncé dans *le Monde* daté du 30 juin-1er juillet la libération, samedi matin, des otages américains de Beyrouth.

La chaîne américaine CBS avait été la première à annoncer, tôt dans la matinée de samedi, que les otages devaient arriver dans la journée à Damas. Alors que les journalistes en poste à l'aéroport voyaient plusieurs techniciens s'affairer près de l'appareil, la Maison Blanche annonçait à 8 h 15 GMT que les otages américains étaient en train de quitter la capitale libanaise par la route à destination de Damas, accompagnés par des représentants du CICR et par une escorte militaire syrienne. *« Nous espérons que c'est le début du voyage vers la liberté »*, claironnait triomphalement M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche.

La nouvelle semblait vraisemblable puisque l'on savait déjà que les otages avaient la veille eu droit à un « dîner d'adieu » à l'hôtel Summerland et qu'une quarantaine de chambres avaient été réservées à l'hôtel Sheraton de Damas *« à la demande de la présidence de la République syrienne »*. Celle-ci devait d'ailleurs ne pas tarder à se joindre aux voix porteuses de bonnes nouvelles en annonçant catégoriquement dans un communiqué officiel que *« les otages américains avaient été libérés et devaient arriver dans la journée à Damas »*, à 12 h GMT pour être plus précis.

L'AFP de Damas annonçait que les trente-neuf otages américains étaient arrivés en début d'après-midi dans la capitale syrienne, venant de Beyrouth, par la route, et qu'après un court repos à l'hôtel Sheraton ils regagneraient leur pays à bord d'un avion militaire américain, *via* Francfort. Cette dépêche, citant des témoins, précisait que les Français Jean-Paul Kauffmann et Michel Seurat ne faisaient pas partie du groupe d'otages arrivés à Damas.

Pendant ce temps, dans la discrétion, les otages, qu'on croyait déjà à Damas, étaient à quelques centaines de mètres de l'aéroport, dans une école de Bourj Barajneh, transformée en permanence d'Amal. Ils attendaient, à côté de leurs bagages à main, une libération tant promise, à l'abri des regards des journalistes occupés à l'aéroport à suivre minutieusement les préparatifs du départ supposé de l'appareil, alors que d'autres se lançaient à travers les routes sinueuses de la montagne libanaise au sud-est de la capitale, pour retrouver le convoi des otages.

Le pot-aux-roses sera découvert samedi en début d'après-midi par le chargé d'affaires français, M. Marcel Laugel, qui, après sa rencontre avec M. Nabih Berri, annonçait à quelques journalistes que les otages étaient toujours à Beyrouth. Une nouvelle « course aux otages » s'engageait pour les retrouver mais cette fois dans Beyrouth. En milieu d'après-midi, leur lieu de détention était repéré.

Le fin mot dans cette extraordinaire journée de dupes appartient à un des conseillers du chef du mouvement chiite, qui déclarait, un peu tard, au journaliste de l'AFP qui l'interrogeait : *« La Maison Blanche annonce que les otages sont partis à Damas, mais la maison Berri vous dit qu'ils sont toujours là. »*

L'ACCUEIL PAR LE VICE-PRÉSIDENT BUSH A FRANCFORT

« L'Amérique est fière de vous »

De notre envoyé spécial

Francfort. — *« Comment vous sentez-vous ? » « Mieux qu'il y a deux semaines. Et content d'être là ! Je peux vous le dire ! »* Pour Blake Synnestvedt, vingt-quatre ans, de Pennsylvanie, comme pour ses trente-huit compagnons d'infortune, l'aventure s'est donc terminée ce lundi 1er juillet à l'aube sur le « tarmac » de la base américaine de Francfort en Allemagne fédérale. Quelques minutes plus tôt, le C-141 de l'US Air Force, parti prendre livraison la veille au soir à Damas des otages libérés par les chiites libanais, était venu se ranger avec les premiers rayons de soleil, près de l'avion du vice-président américain, George Bush, arrivé lui-même, une demi-heure avant, de Paris.

Un groupe, petit mais bruyant, de militaires et de leur famille, une poignée de sénateurs américains et d'officiels allemands, ainsi qu'une nuée de caméras de télévision et de télé-objectifs rangés en bataille, constituaient le comité d'accueil. Tout était retransmis en direct aux Etats-Unis du même endroit où il y a quatre ans, en janvier 1981, les otages de l'ambassade américaine de Téhéran avaient connu la fin de leur calvaire.

« Endurer n'est pas tolérer »

Enveloppés dans des couvertures kaki de l'armée pour se protéger de la fraîcheur matinale, les trente-neuf Américains paraissaient, à la sortie de l'avion cargo, en forme. Un peu assommés sans doute par les dernières péripéties de ces vingt-quatre heures et l'inconfort d'un voyage de six heures trente. Mais visiblement soulagés d'être là ; des hommes de tous âges, réunis par le hasard d'une aventure commune, et aussi par le malheur d'être américains en ce moment au Proche-Orient. Quelques-uns serraient dans leurs bras un lourd livre à la couverture jaune : un Coran qui leur avait été remis à leur départ de Beyrouth comme « souvenir ». *« Nous n'avons pas été maltraités »*, a confirmé l'un d'eux en venant brièvement discuter avec les journalistes.

Au cours d'une brève cérémonie le vice-président américain s'est félicité du dénouement. *« Vous êtes de retour et les Etats-Unis n'ont pas compromis leur principe pour obtenir votre retour »*, a-t-il affirmé au pied de l'avion. *« Vous avez enduré cette cruelle et pénible expérience avec courage. L'Amérique est fière de vous. »*

Evitant toute agressivité M. Busch a, en revanche, rappelé le meurtre du plongeur de la marine, exécuté au début du détournement par les terroristes chiites, ainsi que le sort des autres Américains enlevés à Beyrouth, et qui n'ont pas connu la chance de leurs compatriotes. *« Même dans la joie de votre retour sains et saufs, les peuples civilisés partout dans le monde condamnent les actions de ceux dont la conduite criminelle est responsable de la poursuite de leur chemin de croix. »*

Les trente-neuf otages libérés ont été immédiatement emmenés en car vers l'hôpital américain de Wiesbaden ; ils doivent y passer une visite médicale complète et y être interrogés sur ce qui s'est passé exactement pendant le détournement, puis au cours de leur détention. Le porte-parole des forces américaines en Europe a précisé, avant leur arrivée, que les autorités espéraient en tirer des enseignements pour le futur. Cet interrogatoire est volontaire pour les civils. Il devait être mené par une équipe spéciale arrivée la veille de Washington.

Le retour des otages aux Etats-Unis est prévu pour mercredi prochain. En attendant, la compagnie américaine TWA, à laquelle appartient l'appareil détourné le 14 juin dernier après son décollage d'Athènes, a affrété un avion pour amener un membre de chaque famille lundi matin à Francfort. Quelques parents n'avaient cependant pas attendu et se trouvaient lundi matin au pied du C-141 pour accueillir les rescapés avec le vice-président Busch. *« To endure is not to tolerate »*, *« Our Americans free once more »* proclamait une pancarte bien en évidence sous l'œil des caméras (« Endurer n'est pas tolérer ». « Nos Américains sont libres une fois de plus. »)

HENRI DE BRESSON.

Dix-sept jours de crise

Voici les principales phases de la détention des otages du Boeing-727 de la TWA :

14 JUIN. — Le Boeing-727 de la TWA assurant la liaison Athènes-Rome est détourné vers Beyrouth avec à son bord huit membres d'équipage et cent quarante-cinq passagers, dont deux pirates. Ces derniers exigent la libération de sept cent soixante-six Libanais, pour la plupart chiites, détenus en Israël. Les pirates libèrent dix-neuf passagers et l'avion s'envole pour Alger, où vingt-deux personnes sont libérées.

15 JUIN. — L'appareil se pose une deuxième fois à Beyrouth, où un passager américain est exécuté. Plusieurs autres pirates montent à bord du Boeing, et des otages, dont certains portent des noms à consonance israélite, sont emmenés vers un lieu de détention inconnu à Beyrouth. L'avion retourne une nouvelle fois à Alger, où soixante-six otages, dont pratiquement tous les Grecs, sont libérés. En effet, un complice des pirates, arrêté la veille à Athènes, est libéré.

16 JUIN. — L'avion se pose une troisième fois à Beyrouth. M. Nabih Berri, chef de la milice chiite Amal et ministre libanais de la justice, prend les négociations en main. Il décrète une « mobilisation générale » de son mouvement. Un autre passager américain est libéré.

17 JUIN. — M. Berri annonce que les otages ont été conduits dans différents lieux de détention secrets. Il appuies les revendications des pirates.

18 JUIN. — Trois passagers, dont le chanteur grec Demis Roussos, sont libérés. Israël annonce être prêt à libérer les détenus libanais seulement en cas de requête américaine. Le président Reagan affirme exclure toute concession.

19 JUIN. — Trois membres de l'équipage, à bord de l'appareil, sont interviewés par un petit groupe de journalistes. Le capitaine met en garde contre toute opération de sauvetage. Le CICR (Comité international de la Croix-Rouge, de Genève) annonce qu'il ne peut pas servir d'intermédiaire.

20 JUIN. — Conférence de presse de cinq otages qui demandent la libération des prisonniers libanais.

23 JUIN. — Le président Reagan écarte l'idée d'une action militaire.

24 JUIN. — Israël libère trente et un prisonniers libanais, en majorité chiites. M. Berri pose une nouvelle condition à la libération des otages : l'éloignement de la flotte de guerre américaine des côtes libanaises.

25 JUIN. — M. Reagan menace le Liban de sanctions.

26 JUIN. — Une délégation du CICR rencontre, pour la première fois, les quarante otages. L'un d'entre eux, malade, est libéré. M. Nabih Berri propose que les otages soient transférés dans une ambassade occidentale (française ou suisse) en attendant la libération des détenus libanais en Israël ; il lie le sort de MM. Kauffmann et Seurat (les deux Français enlevés le 22 mai) à celui des otages américains.

28 JUIN. — Des officiels syriens annoncent que les otages seront transférés à Damas.

29 JUIN. — Après l'annonce par Washington, puis par Damas, de la libération des otages, Amal dément, affirmant que les otages sont toujours à Beyrouth. Le mouvement chiite demande la garantie que les Etats-Unis et Israël ne mèneront pas de représailles contre le Liban une fois les otages libérés.

30 JUIN. — Amal affirme que la Syrie a obtenu des garanties sur la libération des prisonniers libanais détenus en Israël, et les Etats-Unis réaffirment leur « soutien à la stabilité et à la sécurité » du Liban. Les trente-neuf otages américains quittent Beyrouth pour Damas, d'où ils sont transférés à Francfort, à bord d'un C-141 américain, dans la nuit même. M. Nabih Berri annonce que les deux otages français, MM. Kauffmann et Seurat, ne seront relâchés qu'après la libération des détenus libanais en Israël.

MM. Kauffmann et Seurat « otages de rechange »

M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, a informé, dimanche 30 juin, dans l'après-midi, le chargé d'affaires français au Liban, M. Marcel Laugel, que MM. Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann ne seront libérés que lorsque les sept cent trente-cinq prisonniers libanais seront au Liban.

M. Laugel a précisé que le chercheur et le journaliste français, enlevés le 22 mai dernier à Beyrouth, étaient toujours entre les mains du Hezbollah (parti de Dieu, intégriste chiite pro-iranien).

Il a ajouté que M. Berri *« avait obtenu du Hezbollah un engagement ferme de les libérer. Il semble que M. Berri réussisse à obtenir l'exécution des promesses que lui font le Hezbollah. La preuve, c'est qu'il a réussi, dimanche, à obtenir la libération des quatre otages américains détenus par le Hezbollah »*, a indiqué M. Laugel.

M. Berri avait déclaré peu auparavant, au cours d'une conférence de presse, que MM. Seurat et Kauffmann seront libérés quand *« l'affaire* (sous-entendant la double libération des otages américains et des prisonniers libanais) *sera terminée »*. Il avait ajouté que les deux Français n'étaient pas sous son contrôle, mais qu'il se condidérait responsable d'eux et ne déniait pas ses engagements.

M. Laugel a, d'autre part, confirmé qu'aucune promesse n'a été obtenue pour la libération des diplomates français, MM. Carton et Fontaine, enlevés le 22 mars dernier à Beyrouth-Ouest. Le chargé d'affaires français a cependant précisé que M. Berri lui avait affirmé que les deux diplomates étaient vivants et en bonne santé.

هكذا من الأصل

DE BEYROUTH

L'Amérique applaudit le succès de M. Reagan mais s'interroge sur le prix payé

(Suite de la première page.)

La formule qui a permis de mettre fin au blocage de la situation avait été suggérée par les Syriens, affirmant qu'elle répondait à la demande de M. Nabih Berri *qui exigeait* qu'aucunes représailles n'aient lieu après la libération des otages. On savait aussi, par l'intermédiaire des Syriens, que le leader chiite, encouragé par le président Assad, était pressé de négocier avec le groupe des Hezbollah pour permettre aux quatre otages, dont il avait la garde, de rejoindre les trente-cinq autres attendant leur départ pour Damas. *Mais* M. Nabih Berri a fait savoir qu'il n'était pas en mesure de récupérer les sept Américains kidnappés au cours des derniers quinze mois, et encore détenus dans un lieu inconnu.

Leur détention reste une des principales préoccupations de M. Reagan. En effet, malgré les déclarations d'autosatisfaction de la Maison Blanche, le président ne sort pas indemne de la crise. Pour parler *familièrement*, il a laissé *quelques* plumes dans cette affaire auprès d'une opinion déconcertée et presque mystifiée par M. Nabih Berri. Le leader chiite, grand maître dans l'art des relations publiques, a habilement utilisé à son profit la concurrence acharnée des chaînes américaines de télévision pour présenter à intervalles réguliers des hommes en bonne santé et dont certains affichaient leur compréhension, et même une certaine sympathie, pour la cause de leurs ravisseurs. Ainsi, les Israéliens apparaissaient, progressivement, à de larges secteurs de l'opinion, comme portant la responsabilité de la détention prolongée des otages. On peut penser que M. Reagan n'a pas manqué de faire valoir au premier ministre israélien, M. Pérès, cette évolution des esprits pour l'inciter à procéder à la remise en liberté progressive des prisonniers d'Atlit.

Attaques à gauche et à droite

Malgré le dénouement heureux de l'affaire, M. Reagan doit s'attendre, sur le plan intérieur, à des retombées politiques déplaisantes. La droite du Parti républicain, mais aussi des personnalités comme M. Kissinger, ancien secrétaire d'Etat, ou M. Schlesinger, ancien ministre de la défense, ont dénoncé sa conduite pendant la crise. Ils lui reprochent principalement d'avoir négocié indirectement avec les terroristes. « *Jimmy Reagan* », titrait ces derniers jours le *Wall Street Journal*, tandis que le *Washington Times* décrivait M. Nabih Berri comme *« un barracuda recouvert d'une peau de requin »*. Ces éléments conservateurs attendaient du président une démonstration tangible de *fermeté correspondant* à sa rhétorique vigoureuse. De leur côté, *les démocrates* ne sont pas mécontents que l'homme qui, en 1980, dénonçait comme *« humiliant »* et *« honteux »* le comportement de M. Carter dans la crise des otages d'Iran, *ait* reçu une salutaire leçon d'humilité. Bien entendu, ils déplorent les déclarations jugées intempestives du président. Etait-il nécessaire, disent-ils, de rompre le silence à un *moment* critique des négociations pour stigmatiser les *« voyous, assassins et barbares »* avec qui on négociait indirectement ?

Dans son allocution, dans la nuit de dimanche à lundi, le président a répété que les Etats-Unis *« ne donnent aux terroristes ni récompense ni garanties »*. *« Le gouvernement américain*, a-t-il poursuivi, *ne fait ni concessions ni marchandages. » « Le monde doit s'unir contre le terrorisme, contre les nations qui patronnent les terroristes et celles qui offrent leur asile »*, a-t-il encore dit. Après avoir affirmé : *« Nous n'aurons de cesse que justice soit faite »*, M. Reagan a déclaré que les responsables du détournement de l'avion et de l'assassinat du jeune marin Robert Stethem seraient recherchés pour être traduits en justice. *« Terroristes, soyez prévenus : nous nous battrons contre vous au Liban et partout ailleurs »*, a dit le président, auquel le secrétaire d'État, M. Shultz, a fait écho. *« Nous voulons, bien sûr, savoir en particulier qui a battu et tué Robert Stethem »*, a indiqué M. Shultz. *« Nous voulons amener cette personne devant la justice, ainsi que celles qui ont conspiré avec lui. »* Tout en évitant des commentaires sur d'éventuelles représailles américaines, le secrétaire d'État a expliqué que les États-Unis devaient *« développer leur capacité à prendre des mesures de défense active »* leur permettant d'agir préventivement.

La marge est grande, toutefois, entre le verbe et l'action. Des propos du président et du secrétaire d'État, *il n'apparaît pas que des représailles* soient envisagées. *« La vengeance ne peut être la base satisfaisante d'une politique »*, a dit M. McFarlane, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité. Pratiquement, les raisons invoquées pendant la crise pour rejeter l'hypothèse d'une action militaire subsistent, elles sont même renforcées par le rôle positif — *« central »*, a dit M. Reagan — joué par la Syrie, qu'il n'est plus possible de dénoncer comme un foyer de terrorisme. Apparemment, les dirigeants américains *songent* à rallier la communauté internationale pour une action préventive contre le terrorisme international. Ainsi, M. Shultz a évoqué la nécessité d'une démarche collective pour fermer l'aéroport de Beyrouth, qu'il considère comme *un « refuge » pour* les pirates de l'air.

Jusqu'à maintenant, M. Reagan a *suivi les conseils des modérés du* département d'État, hostiles à des représailles, surtout militaires, qui, non seulement mettraient en péril la vie et les biens des Américains au Proche-Orient, mais compromettraient l'ensemble de la politique *américaine dans la région. Mais* pourra-t-il résister aux pressions d'une opinion assez versatile et qui, après avoir vécu son *« moment de joie »*, pourrait bien insister pour une action vigoureuse visant à compenser *l'« humiliation »* subie par *les États-Unis*. La détention des sept Américains entretient le désir d'une revanche, que le président Reagan a su jusqu'ici contrôler, peut-être en forçant sa propre nature. N'a-t-il pas dit aux journalistes avant son allocution : *« Après avoir vu le film* Rambo, *je saurai la prochaine fois ce qu'il faudra faire. »* Rambo est le héros d'un film acclamé par des millions d'Américains, et qui est toujours prêt à tirer dans le tas pour sauver ses amis.

HENRI PIERRE.

Jérusalem entend ne pas donner l'impression d'avoir cédé au chantage

De notre correspondant

Jérusalem. — Entièrement accaparé par les discussions sur un nouveau plan draconien d'assainissement économique, le gouvernement israélien n'a pris dimanche aucune décision officielle sur la libération des sept cent trente-cinq chiites d'Atlit. C'est le cabinet restreint qui sera sans doute appelé ce lundi 1er juillet à trancher.

La réunion de ce cabinet, qui comprend dix *ministres*, ne devrait être qu'une simple formalité, même si certains représentants du Likoud se montrent réticents à l'égard de la libération des détenus d'Atlit. De source militaire, on a déjà fait savoir en effet que les prisonniers chiites seraient relâchés d'ici quelques jours. Le premier groupe devrait *comprendre quelque trois cents dé*tenus. Quant à l'établissement des quatre cents autres, ils devrait s'achever d'ici dix à quinze jours.

Pourquoi ce délai de plus d'une semaine ? Pour éviter évidemment d'établir un lien direct entre la libé*ration des chiites* et l'affaire des otages du Boeing de la TWA. Dans toutes *ses* déclarations, le premier ministre, M. Shimon Pérès, continue en effet d'affirmer, contre toute *évidence*, qu'Israël n'était pas partie prenante dans un *« marché »* conclu avec les Etats-Unis et la Syrie. Il paraît certain en tout cas que des assurances ont *été données* par Jérusalem. Le conseiller du premier ministre pour *la* lutte antiterroristes, M. Amiram Nir, se trouve d'ailleurs depuis quelques jours à Washington où il est chargé de coordonner les positions israélienne et américaine.

Pour sauver les apparences jusqu'au bout, le ministère israélien de la défense a annoncé pour sa part que le calme qui régnait désormais *au sud du Liban rendait possible la* libération des détenus d'Atlit. Cette mise au point permet en effet aux Israéliens d'expliquer que l'élargissement des détenus chiites n'a rien à voir avec l'affaire du Boeing mais qu'il est simplement conforme à la *décision antérieure du gouvernement* de relâcher les prisonniers d'Atlit *« en fonction de la situation au sud du Liban »*.

Si tout se passe selon ce scénario, le *gouvernement israélien* pourra considérer qu'il a effectivement réussi comme *il le* désirait à *sauver* la face, c'est-à-dire à ne pas trop donner l'impression d'avoir cédé au chantage des pirates de l'air. Il n'empêche que l'ensemble de la presse considère *que* le bilan de cette affaire est avant tout positif pour le président syrien Assad. *« C'est lui*, écrit le quotidien *Haaretz, qui fait figure aux yeux des Américains de sauveur des otages, et il est reconnu comme le seul homme capable d'imposer sa volonté sur ceux qui s'en prennent aux intérêts américains au Liban »*. Par contre, estime le *Jerusalem Post*, le bilan pour Israël est loin d'être aussi positif, car, *« en faisant un test de la libération des sept cents chiites qui devaient de toute manière être relâchés, le gouvernement a causé plus de tort que de bien, en particulier aux yeux du principal et seul allié loyal d'Israël : les États-Unis »*.

(Intérim.)

M. DUMAS : la démonstration est faite de l'importance du rôle de la Syrie

L'un des principaux enseignements de la prise d'otages de Beyrouth et des événements qui ont suivi est la constatation de l'importance du rôle de la Syrie au Proche-Orient, et au Liban en particulier, a estimé dimanche 30 juin, M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures.

« Il faut se rendre à l'évidence, a déclaré le ministre au cours de l'émission de TF1 « Sept sur sept » : *la Syrie prend de plus en plus d'importance dans le Proche-Orient et au Liban en particulier. Nous le savions déjà, nous savions que le gouvernement* [du président Amine] *Gemayel avait des relations privilégiées avec Damas, que la présence syrienne se faisait sentir, surtout au nord du Liban. Maintenant, du point de vue international, la démonstration en est faite. »*

« Il faut donc à cet égard faire preuve de réalisme, c'est ce qu'ont fait les Américains, c'est ce que nous avons fait nous aussi », a ajouté le ministre, rappelant que le président François Mitterrand s'était rendu en visite à Damas. *« Il faudra donc en tenir compte à l'avenir »*, a-t-il souligné.

M. Dumas a indiqué à ce propos qu'il venait de s'entretenir avec le ministre syrien des affaires étrangères du cas des quatre Français encore retenus en otages au Liban et que celui-ci lui avait dit qu'il *« attendait du nouveau »*.

M. Dumas a tiré deux autres enseignements des événements de Beyrouth : d'une part, a-t-il noté, *« il y a quand même eu négociation, et, de ce point de vue, ceux qui se sont emparés de l'avion, ceux qui ont pris le relais, ont eu partiellement satisfaction, même si cette négociation est passée par des tiers »*. D'autre part, ces événements appellent *« la répétition d'un certain nombre de principes : ces actes terroristes doivent être condamnés. Nos sociétés occidentales ne peuvent pas admettre l'idée de détournement d'avions, d'enlèvement de personnes innocentes. Il faut que l'on y réfléchisse »*, a-t-il conclu.

EUROPE

Italie

Le départ de Sandro Pertini un président sans bagages

Rome. — Les Italiens garderont *sans doute dans leur mémoire* l'image de ce petit homme solitaire, un peu plus voûté qu'à l'ordinaire, marchant d'un pas pressé sur le tapis rouge du Quirinal ; un homme *s'essuyant* le coin de l'œil de son mouchoir, dont tous les journaux du dimanche 30 juin publiaient la photographie. M. Sandro Pertini n'est *plus président* de la République italienne depuis la fin de la matinée du *samedi 29 — moment où il a signé* sa lettre de démission. M. Cossiga, son successeur élu, prêtera serment devant les Chambres le 3 juillet. En attendant, le même Francesco Cossiga assure l'intérim, en sa qualité de président du Sénat.

M. Sandro Pertini aura été un chef d'Etat aimé de ses concitoyens, *une référence morale*, parce qu'il avait le sens du mot simple qu'on *attendait, du geste qui allait droit au* cœur. Il a tenu à être fidèle à lui-même en quittant le Quirinal. Sans attendre le 8 juillet, date officielle de l'expiration de son mandat, celui qui, pour les Italiens, restera « Sandro » tout simplement, a tenu à montrer, que même « sortant », il restait un protagoniste.

M. Pertini a donc choisi de laisser avec neuf jours d'anticipation cette charge de président de la République à laquelle il a contribué à redonner prestige et popularité. Lorsque son successeur fera son entrée au Quirinal, il trouvera « une maison propre », transparente. M. Pertini, lui, sera alors en vacances à Nice. *« Je pars la conscience en paix, j'ai fait ce que je devais faire »*, répétait volontiers le « Vieux » à ses visiteurs du dernier jour.

Il a quitté la présidence parce que cet interrègne lui semblait anormal. Peut-être, au fond de lui-même, le président sortant ressentait-il un peu d'amertume : le Parlement, dans son *élan unanime* pour *élire* M. Cossiga, ne lui a même pas fait l'hommage d'un long débat. *« Il faut savoir quitter la scène »*, aimait-il à dire. Et puis, charisme oblige : on ne remplace pas Pertini, on lui succède !

Il fut au demeurant un des locataires les plus discrets du palais présidentiel : il a toujours continué à habiter *son petit appartement* donnant sur la fontaine de Trévise — où, le soir, il retrouvait sa femme, qui fut, elle, une « présidente » d'un exemplaire effacement. Le Quirinal ne fut qu'un bureau. Rien de plus. Pas de valises à faire, car il n'en défit jamais. Sandro Pertini fut un président sans bagages.

Ses objets personnels — quelques pipes, des bibelots et une ou deux photographies — tiennent dans deux valises. Plus encombrants sont les cartons contenant les innombrables lettres que le président recevait chaque jour. Il tient particulièrement à celles que lui envoyèrent les enfants des écoles. Plus de six cent mille *écoliers sont passés* au Quirinal au cours de son septennat. *« C'est ce contact avec les enfants qui me manquera le plus »*, marmonnait ces derniers jours le président, en mâchonnant sa pipe. *« Grazie, Presidente »*, a dit très simplement, mais éloquemment, dimanche, *la Stampa*, en annonçant la démission de Sandro Pertini.

PHILIPPE PONS.

Grande-Bretagne

La police espère avoir porté un coup sévère à l'IRA

De notre correspondant

Londres. — Seize suspects avaient été arrêtés la semaine dernière après une double découverte : à Londres, d'une bombe placée dans un hôtel, et, à Glasgow, de nombreux documents indiquant que l'IRA provisoire préparait une série d'attentats dans une douzaine de villes d'Angleterre. Six d'entre eux devaient comparaître ce lundi 1er juillet devant un magistrat londonien pour se voir signifier leur inculpation. L'un d'entre eux, Patrick Magee, trente-quatre ans, est, en outre, soupçonné d'avoir participé à l'attentat à l'explosif commis le 12 octobre contre le Grand Hôtel de Brighton, où cinq personnes ont été tuées, alors que Mme Thatcher et plusieurs membres de son cabinet assistaient au congrès du Parti conservateur.

La police pourrait donc avoir fait *coup double* : *en prévenant* à *temps* ce qui aurait pu être l'une des plus importantes campagnes terroristes organisées par l'Armée républicaine irlandaise ; et en s'emparant de l'un *des hommes qu'elle recherchait* depuis plus de huit mois pour l'opération la plus grave jamais tentée par l'organisation clandestine.

L'IRA a, semble-t-il, perdu son principal groupe d'action basé à Glasgow ; c'est dans cette ville d'Ecosse, en effet, qu'ont été interpellés la plupart de ceux qui devaient être inculpés. Mais le responsable de ce commando, qui a été identifié sous le nom d'Owen Coogan, est toujours en fuite et se cacherait en République d'Irlande.

D'intenses recherches sont menées dans tous les établissements hôteliers des localités menacées, afin de s'assurer que le commando n'a pas eu le temps d'installer les explosifs à retardement comme il l'avait déjà fait à Londres. Les enquêteurs estiment qu'il ne s'agit là que d'une précaution, car ils pensent avoir saisi l'essentiel du matériel destiné à cette opération dans l'appartement de Glasgow où ont été arrêtés cinq des membres du commando.

Selon l'hebdomadaire l'*Observer*, qui cite des sources proches de l'IRA, les explosions déclenchées par un système à retardement, semblable à celui dont était muni un engin récemment désamorcé à l'Hôtel Rubens à Londres, devaient se produire à *la fin du mois*, l'une après l'autre, pendant plusieurs jours. L'IRA aurait eu l'intention, à chaque fois, d'annoncer l'attentat quelques minutes avant, pour permettre une évacuation, et *faire* diversion pour lancer au même moment des attaques contre des *« objectifs plus importants »* — vraisemblablement contre des personnalités politiques.

La décision prise par *le* gouvernement de révéler au public la liste des douze villes visées par l'IRA provoque une controverse. Certains dirigeants de collectivités locales et des hôteliers considèrent qu'on a exagérément alarmé l'opinion et pris le risque, en pleine saison, de porter atteinte au tourisme. Au ministère de l'intérieur, on déclare que rien n'indique pour l'instant, de la part des vacanciers , une vague d'annulations de leurs réservations. Et on affirme que la mise en garde était nécessaire pour faciliter des recherches qui, de toute façon, auraient attiré l'attention.

FRANCIS CORNU.

Turquie

Arrestation du secrétaire général adjoint du Parti de la social-démocratie

De notre correspondant

Ankara. — M. Knail Gurman, se*crétaire général adjoint du* Parti de la social-démocratie (SODEP), a été arrêté le samedi 29 juin à son domicile et placé en garde à vue sur instruction du commandement de l'état de siège d'Istanbul. M. Gurman serait « entendu » sur son discours du 9 juin dernier lors d'un meeting (autorisé) et organisé dans le grand port turc par la SODEP.

Le professeur Inonu, président de la SODEP, a, d'une part, envoyé un télégramme de protestation au mi*nistre* de l'intérieur, M. Akbulut, et, d'autre part, tenté, en vain, d'obtenir la libération de M. Gurman, en promettant qu'il se présenterait à la convocation des autorités militaires. De leur côté, les membres du comité exécutif de la SODEP, réunis dimanche, ont qualifié, de *« pression politique délibérée »* le sort réservé à M. Gurman.

Les délégués du premier congrès national du Parti populiste (principal parti de l'opposition au Parlement), qui a tenu ses assises, samedi 29 et dimanche 30 juin à Ankara, *ont adopté une motion qualifiant* l'arrestation du secrétaire général adjoint de la SODEP de *« développement inquiétant »* du point de vue tant de la liberté d'expression que du fonctionnement des partis.

M. Gurman avait, dans son discours, accusé le gouvernement *« de ne pas encore avoir compris qu'il ne saurait gouverner vraiment en confiant le maintien de l'ordre à l'armée et l'avenir de l'économie au FMI »*. M. Gurman avait également reproché au pouvoir de monopoliser la télévision et la radio d'Etat, et *« d'avoir peur de la SODEP, de la démocratie et du peuple »*.

Durant le meeting du 9 juin, les forces de l'ordre avaient procédé à de nombreuses interpellations et mis en garde à vue quarante-cinq personnes accusées d'avoir scandé des *« slogans non autorisés »*, entre autres, indiquent les journaux : *« Vive le 1er mai »* (fête abolie au lendemain de l'intervention militaire de 1980), et *« A bas le fascisme ! »*. La presse note que les slogans sont ceux de l'extrême gauche turque plus que de la social-démocratie, et suggère qu'ils ont été proférés par des militants gauchistes infiltrés dans le *meeting*.

ARTUN UNSAL.

Pologne

Solidarité lance un ordre de grève générale d'une heure contre les hausses de prix

Varsovie *(AFP)*. — M. Lech Walesa a implicitement invité les ouvriers polonais à se joindre à la grève générale d'une heure *prévue pour ce* lundi 1er juillet, lors d'une allocution prononcée dimanche à l'issue d'une messe célébrée à Gdansk. Le mot d'ordre de ce débrayage a été lancé par la TKK (direction clandestine de Solidarité) pour protester contre les *hausses* de prix *de 10 à 15 %* de la viande, qui entrent en vigueur ce même 1er juillet. Le prix Nobel de la paix a énoncé le *« droit »* des Polonais *« de protester »* pour s'opposer à la *« dégradation constante de leur niveau de vie »*. Il s'est déclaré solidaire de travailleurs qui ont *« le droit de manifester sur le lieu de leur travail »*.

Ce mot d'ordre de grève lancé par Solidarité annonce une nouvelle partie de bras de fer entre les autorités et le syndicat dissous. Des mesures importantes de sécurité ont été mises en place dans les usines, où les membres du parti ont été mis en alerte et les contrôles renforcés aux entrées des usines.

De son côté, le syndicat Solidarité a entrepris de mobiliser ses troupes. L'appel à la grève d'une heure a été répercuté par voie de tracts dans de nombreuses usines du pays et par des émissions pirates de Radio-Solidarité à Varsovie et dans d'autres villes du pays.

Le dimanche 30 juin, à Varsovie, près de *quinze mille fidèles ont* prié pour que les *« Polonais soient courageux dans leur difficile protestation contre la hausse des prix »*. Cette manifestation a eu lieu en dépit d'une sévère mise en garde que le quotidien *Zycie Warszawy* avait adressée le 29 juin au clergé *« contre tout engagement politique en faveur de l'opposition »*.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

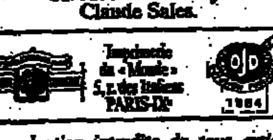
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

LA FIN DU SOMMET DE MILAN

Le désaccord sur l'avenir institutionnel aggrave la fracture de la Communauté

De notre envoyé spécial

Milan. – « *Cette fois-ci, on sait où l'on en est, qui veut quelle Europe et qui ne la veut pas. C'était une étape douloureuse peut-être, mais nécessaire.* » Ainsi s'exprimait, au cours de sa conférence de presse puis dans les couloirs du château Sforza, samedi soir 29 juin à Milan, M. Mitterrand. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le président français voulait voir, dans ce qu'il faut bien appeler le demi-échec du sommet, un paradoxal encouragement pour la suite des opérations.

Ce raisonnement doit évidemment au souci de ne s'avouer ni vaincu ni même déçu chez un chef d'Etat qui avait beaucoup investi intellectuellement et politiquement dans cette phase de la marche à l'union européenne, et qui aurait préféré une solution unanimiste, éloignée de tout « grand chambardement » institutionnel, au moins pour l'instant. Mais raisonnement qui a aussi sa logique. Une logique que partageaient, samedi soir à Milan, certains des plus fervents partisans de l'intégration européenne, y compris l'entourage de M. Spinelli.

Sans doute, disait-on, n'a-t-il pas été possible d'obtenir un consensus sur la convocation d'une conférence intergouvernementale (qui n'a recueilli que sept voix sur dix, puisque la Grande-Bretagne, la Grèce et le Danemark ont voté contre). Mais on a osé, cette fois-ci, poser le vrai problème, et braver l'opposition de Mme Thatcher. Et ces « intégrationnistes » d'espérer que, maintenant, la conférence en question osera, comme l'ont fait avant elle les députés européens (en votant le projet de traité en février 1984) ou les membres du comité Dooge mis en place l'an dernier à Fontainebleau, proposer un véritable « *saut qualitatif* » de la Communauté, une fois vérifié que les arrangements timides, voire médiocres, ne menaient à rien.

Version optimiste du sommet de Milan ; mais il en reste une autre, sensiblement plus négative, qui fonde le pessimisme de son diagnostic sur une triple constatation.

La première est que la division des Dix en sept partisans de l'union européenne (les six fondateurs de la CEE : France, RFA, Italie et les « Bénéluxiens », auxquels s'ajoute une Irlande un peu moins enthousiaste) et trois adversaires, même si ces derniers affectent de n'être que circonspects, pour ne pas dire réalistes, consacre une cassure de la Communauté que l'on s'était précisément juré d'effacer à Milan. Plus que jamais, il y a les « bons » et les « mauvais ».

En outre, la commission intergouvernementale, qui, d'ici au prochain sommet – convoqué les 3 et 4 décembre à Luxembourg, – tentera de délimiter au moins les grandes lignes des futures négociations sur l'union européenne, ne dispose d'aucun mandat vraiment précis. Sauf à prendre pour tel le paragraphe du communiqué final où il est indiqué qu'il s'agirait pour elle de « *faire progresser concrètement l'union européenne* ». Que ne disait-on pourtant, à Paris, à Rome ou à Bonn, avant la réunion de Milan, sur la nécessité de fixer un cadre institutionnel strict à de telles délibérations prospectives, faute de quoi celles-ci ne manqueraient pas de s'enliser.

Enfin, et M. Mitterrand n'a pas esquivé la question lors de sa conférence de presse de clôture, quel succès attendre d'une procédure de concertation à sept qui peut certes se passer aujourd'hui de l'unanimité – le vote majoritaire décidé par M. Craxi l'a prouvé – mais dont l'issue finale, du moins s'il s'agit de modifier le traité de Rome, repose, elle, sur l'unanimité des Dix ? On peut trouver bien optimiste le chef de l'Etat lorsqu'il estime qu'un tel consensus peut être obtenu malgré tout d'ici à décembre.

Certes, d'autres aspects du bilan sont sensiblement plus positifs. L'appui donné au projet Eurêka (*le Monde* daté 30 juin et 1er juillet), l'intérêt suscité chez l'ensemble des Etats membres par le rapport du comité Adonnino sur l'Europe des citoyens, sont deux succès de l'« esprit CEE ». Par ailleurs, on a vu, à l'appel du Mouvement fédéraliste européen, se rassembler à Milan, autour de la cathédrale, une foule dont le nombre et l'ardeur communautaire ont surpris, sans parler de l'âge souvent fort tendre de ces quelque cent mille manifestants venus de toute la CEE. Les Dix, en outre, se sont retrouvés pour analyser de concert le rôle de l'ECU et du système monétaire européen, souhaiter l'achèvement du marché intérieur, demander au Japon « *d'augmenter sensiblement et de façon continue ses importations de produits manufacturés et de produits agricoles transformés* » venant de la CEE, ou encore pour vouloir aider l'Afrique à lutter contre la famine...

Mais plusieurs de leurs délégations estimaient, samedi soir en quittant Milan, que la suite du processus communautaire risquait de creuser davantage la fissure, pour ne pas dire la fracture, confirmée lors de ce conseil européen. Une conversation orageuse que Mme Thatcher et M. Kohl ont eue samedi en fin d'après-midi en dit long sur le climat créé. Jusqu'à présent, Londres et Bonn s'étaient toujours mutuellement ménagés. C'est même une démarche britannique auprès de la chancellerie ouest-allemande qui a poussé Paris à rendre formel son accord avec la RFA sur le projet mort-né de traité d'union européenne. La présidence luxembourgeoise du conseil européen, qui s'est ouverte ce lundi 1er juillet, ne sera pas de tout repos.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le PS souhaite le « renforcement » de l'union européenne

Le Parti socialiste a publié, juste avant le sommet de Milan, une « déclaration sur l'union européenne » dans laquelle on lit notamment : « *Le Parti socialiste considère que l'union européenne, en tant qu'entité politique, peut se définir comme l'ensemble formé par la CEE et la coopération politique entre les pays européens. Cette union existe donc ; elle doit être maintenant sérieusement renforcée et servir de pivot au développement de l'Europe et de son autonomie. Elle doit franchir rapidement une nouvelle étape (...). Il est aussi dangereux de vouloir créer de nouvelles institutions sans contenu concret d'action que de ne pas traduire des volontés communes dans des institutions qui en assurent la pérennité. Le développement des institutions ne peut être le substitut de la volonté politique ou marquer l'absence d'avances concrètes. Il faudra, dans la période à venir, résoudre les questions concrètes du financement des politiques communes actuelles et celles qui naîtront de l'élargissement aux deux nouveaux pays, avancer progressivement dans la construction d'une Europe de l'économie, de la monnaie, des lois sociales, de la justice et de l'éducation. Aujourd'hui, la réalisation de l'union européenne passe par : le renforcement et la démocratisation de la CEE à douze ; le développement de la coopération européenne à géométrie variable ; et une nouvelle étape de l'Europe politique.* »

A propos de la réforme éventuelle des procédures de vote au sein du conseil, le PS écrit : « *L'usage abusif du droit de veto et l'absence de plus en plus fréquente de vote paralysent les conseils. Peu tolérable à six, cette situation devient intolérable à dix ou à douze. Il est illusoire d'espérer dresser une liste à l'avance des sujets ouvrant droit au veto : l'intérêt vital d'un pays ne saurait se circonscrire à une liste a* priori. *Un premier progrès qui donnerait à chaque pays membre sa pleine responsabilité politique serait l'explication motivée devant le Conseil du recours au droit de veto, avec deux lectures si nécessaire, et le retour au vote à la majorité qualifiée en l'absence de veto.* »

S'agissant de l'« *Europe à géométrie variable* », le Parti socialiste « *souhaite à la fois que certains pays membres puissent agir ensemble, même si d'autres s'y refusent, et que la CEE puisse débattre de ces actions afin d'en faire si possible des actions communes. Cela signifie concrètement que toute action envisagée par certains pays soit débattue à douze, sans que les opposants puissent utiliser le droit de veto pour bloquer l'avenir. Cela signifie aussi que l'action limitée à quelques pays resterait ouverte aux autres et aux financements communautaires* ».

Enfin, à propos de la coopération européenne en matière stratégique, le PS « *est favorable au développement de la coopération enropéenne en matière de production d'armements conventionels, à la relance de l'UEO, forum privilégié de débat sur la sécurité et la defense de l'Europe occidentale, mais également à la prise en compte des aspects militaires* ».

VOLAPUK

La traduction, évidemment, n'arrange rien. Et toute présidence du conseil européen se doit de présenter des conclusions sinon triomphalistes, du moins optimistes de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement auxquels elle vient d'accorder l'hospitalité. Mais quand même : le texte élaboré à Milan par le cabinet de M. Craxi a de bonnes chances de rester comme un modèle du genre, comme un contre-exemple auprès duquel un rapport de gendarmerie moyen passerait sans peine pour du Stendhal.

Que dire, par exemple, de cette affirmation du communiqué selon laquelle « *la Communauté mettra tout en œuvre pour que la création d'un marché libre unique contribue à promouvoir la réalisation d'objectifs plus généraux du traité, notamment le développement harmonieux et la convergence des économies* » ?

Il est vrai que, selon ce texte, la recette est simple : il suffira de procéder à l'« *application, chaque fois que la situation le permet, du principe de l'équivalence globale des objectifs législatifs des Etats membres avec ses corollaires : fixation de normes minimales, reconnaissance mutuelle, contrôle par le pays d'origine ; engagement des Etats membres pendant toute la durée de la réalisation du programme de ne pas prendre de mesures qui auraient pour effet d'éloigner la Communauté de l'objectif précité* ». On allait le dire...

L'« Europe des citoyens » ne commencerait-elle pas par le souci d'être intelligible du plus grand nombre, plutôt que de s'exprimer dans ce « *volapük intégré* » que dénonçait de Gaulle ?

B. B.

L'Europe sans la foi

(Suite de la première page.)

Comment s'étonner que la cote de Helmut Kohl, dans les sondages, soit tombée plus bas encore que celle de François Mitterrand ?

Ce sont eux deux, pourtant, qui ambitionnent, avec le traité d'union qu'ils ont soudain tiré de leur chapeau, de faire repartir l'introuvable Europe politique. N'ironisons pas trop sur la modestie non certes de leur propos, mais de leur projet, qui n'engage guère qu'à se rencontrer périodiqueement, voire à « *s'efforcer* » de faire ceci ou cela, et encore « *dans la mesure du possible* ». Le traité de l'Elysée signé en 1963 entre de Gaulle et Adenauer obligeait moins encore, puisqu'il ne prévoyait pas de secrétariat général. Or le fait est qu'il a joué un rôle inappréciable dans le maintien, malgré les inévitables bisbilles, de la bonne entente franco-allemande.

Reste qu'il a fallu, de part et d'autre, une grande persévérance, comme si chacun reculait, effrayé, devant les conséquences incalculables d'une remise en cause de cette réconciliation de deux peuples réputés ennemis héréditaires, qui demeure à tous égards l'une des grandes réussites de l'après-guerre.

L'établissement entre six pays d'Europe – le nombre a maintenant doublé – de relations organiques démocratiques, sans précédent ni, jusqu'à présent, imitation dans l'histoire de l'humanité, constitue une réalisation non moins impressionnante. Mais le mouvement ne se prouve qu'en marchant. Ou bien l'Europe deviendra ce qu'au départ elle ambitionnait d'être, à savoir un marché véritablement commun, sur lequel bâtir une force politique et économique autonome capable de se situer par rapport aux superpuissances sur un pied d'égalité ; ou bien elle devra se résoudre à n'être plus, en attendant un inévitable éclatement, qu'un instrument de répartition, tel qu'on le voit à l'œuvre pour la sidérurgie ou les prix agricoles, des effets du recul de sa puissance.

La tentation est forte, après tant de déceptions, de jeter le manche après la cognée, d'abandonner à nouveau le continent à la foire d'empoigne des intérêts nationaux ou corporatistes, en attendant la « *bonne catastrophe* » qu'un grand industriel japonais lui souhaitait récemment pour l'obliger à se réveiller (2). Il faut cependant savoir qu'une telle renonciation serait, selon toute probabilité, sans appel.

Toute l'expérience de ces dernières années montre que le temps perdu sur la scène internationale ne se rattrape pas. C'est seulement en agissant ensemble que les pays d'Europe échapperont au déclin. Eurêka, c'est bien, mais ce n'est pas assez. Le « *saut qualitatif* » dont on parle tant ne peut plus attendre.

ANDRÉ FONTAINE.

(2) Cité par Guy de Jonquières, « A divided continent in search of its lost vitality », *Financial Times* du 17 juin.

Les conclusions de la présidence sur la réforme institutionnelle

Voici le texte intégral des conclusions adoptées officiellement par les Dix au sommet de Milan à propos des questions institutionnelles :

« *Le conseil européen a tenu un large débat sur les propositions du comité* ad hoc *pour les questions institutionnelles, créé à Fontainebleau, et sur le projet de mandat de la présidence italienne, et en particulier sur l'amélioration du processus de décision du Conseil, sur l'accroissement du rôle du Parlement européen, sur les pouvoirs de gestion de la Commission, et sur le renforcement de la coopération politique dans le cadre global du passage à l'union européenne.*

» *Il confirme la nécessité d'améliorer le fonctionnement de la Communauté, afin de concrétiser les objectifs qu'il s'est fixés, notamment en ce qui concerne l'achèvement du marché intérieur d'ici à 1992 et les mesures destinées à favoriser l'Europe de la technologie.*

» *Le conseil européen a eu un débat approfondi sur la convocation d'une conférence pour élaborer ce qui suit, en vue de faire progresser concrètement l'union européenne :*

» *Un traité sur une politique étrangère et de sécurité commune selon les projets franco-allemand et britannique ;*

» – *Les modifications du traité CEE, conformément à son article 236, nécessaires à la mise en œuvre des adaptations institutionnelles en ce qui concerne le processus de décision du Conseil et les pouvoirs du Parlement européen, ainsi que l'extension à de nouveaux champs d'activité selon les propositions faites par le comité Dooge, le comité Adonnino, et compte tenu de certains aspects de la proposition de la Commission concernant la libre circulation des personnes.*

» *Le président a constaté que la majorité nécessaire au sens de l'article 236 du traité était réunie pour la convocation d'une telle conférence. En conséquence, la présidence prendra les dispositions nécessaires pour la convocation de cette conférence, en vue de soumettre le résultat pour décision des chefs d'Etat et de gouvernement au conseil européen de Luxembourg.* »

A LA « UNE » DES JOURNAUX EUROPÉENS

« Confusion », « déception » ou relance ?

Les titres des quotidiens européens illustrent la perplexité des observateurs devant les conséquences de la division apperue entre les Dix lors du « sommet ». Les Britanniques sont, comme on pouvait s'y attendre, les plus sévères. « *Confusion à Milan* », écrit *le Times* en tête de sa page éditoriale. *Le Financial Times* titre, lui, sur « *le désarroi de la CEE après la rupture sur la conférence chargée d'amender le traité de Rome* ».

Les journaux italiens ne rendent pas un son beaucoup plus enthousiaste. « *Europe, vitesse zéro* », titrait samedi *la Repubblica*. Le lendemain, c'est : « *L'Europe divisée sur l'union.* » *La Stampa* : « *L'Europe ne décolle pas à Milan.* » *Le Corriere della Sera* est, il est vrai, plus optimiste, mais dans un registre quelque peu ironique : « *Au sommet de Milan est née l'Europe des bonnes intentions.* »

Quant au *Soir* de Bruxelles, il voit dans ce conseil européen « *le sommet des tensions qui pourraient relancer l'Europe* ». *La Libre Belgique*, de son côté, relève en titre qu'« *à Milan, les Dix n'étaient que sept...* » et ajoute en sous-titre : « *Le moment de vérité approche.* »

Prudente, *la Frankfurter allgemeine* titre pour sa part : « *Espoirs, mais aussi irritation et déception après la rencontre européenne de Milan.* » Le grand journal de Munich, *la Süddeutsche Zeitung*, reste plus informatif que son confrère de Francfort : il se contente de relever que « *le conseil européen reporte la réforme* », par « *manque d'unité* ».

Les réactions politiques

● **Le PCF : supranationalité.** – M. Maxime Gremetz, secrétaire du comité central du Parti communiste français, a déclaré, samedi soir 29 juin : « *Le sommet de Milan confirme le bien-fondé des vives préoccupations que nous avons exprimées devant les positions et les décisions prises par François Mitterrand au fil de ces dernières semaines, tendant à une accélération sans précédent de l'intégration économique, politique et militaire dans un ensemble ouest-européen élargi à l'Espagne et au Portugal. Celle-ci s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'impérialisme américain de renforcement de la politique de bloc et de tension.*

» *Les décisions de Milan concernant l'union politique européenne, la tenue d'une conférence intergouvernementale marquant une étape nouvelle dans la voie de la supranationalité, l'approbation au projet Eurêka, que certains appellent déjà l'IDS européenne, sont d'une extrême gravité pour la France et pour notre peuple. Elles mettent en cause la capacité de la France à décider librement de ses orientations, tant en politique intérieure qu'en politique internationale.* »

● **Mme VEIL : un « grand tournant ».** – Mme Simone Veil se demande « *si l'on assiste pas à un très grand tournant en ce qui concerne l'Europe* », car le sommet de Milan « *est à la fois un demi-succès et un demi-échec* ». Sur TF 1, dimanche 30 juin, l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne a estimé : « *On a l'impression de passer de la perspective d'une Europe communautaire intégrée à celle d'une Europe conçue comme une conférence paneuropéenne où la commission et le Parlement n'auraient plus de pouvoirs.* » Elle a ajouté : « *Après l'entrée de l'Espagne et du Portugal, nous n'aurons jamais l'unanimité à douze. La priorité est donc de pouvoir prendre des décisions.* »

● **Le RPR : virus.** – Pierre Charpy, dans *la Lettre de la nation*, organe du RPR, écrit, lundi 1er juillet : « *François Mitterrand a bien réussi à semer le virus de la confusion dans la Communauté européenne. Celle-ci étant déjà malade, ce n'était pas très difficile. Mais en présentant tout à trac, sous le couvert d'une prétendue réconciliation franco-allemande, un projet de traité d'union européenne, il a provoqué un débat marqué par l'incertitude et la division. Sa proposition européenne est une raison de plus de ne pas serrer la main qu'il nous a tendue à Carcassonne.* »

La victoire d'un certain « revanchisme » et des démocrates-chrétiens européens ?

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Mme Thatcher a-t-elle tort d'affirmer que le conseil européen a manqué une occasion ? Que les Dix auraient pu s'entendre pour améliorer de façon pragmatique, comme elle le proposait elle-même, le processus de décision dans la Communauté, en limitant l'usage du droit de veto ? Certes, c'est M. Papandreou, premier ministre grec, qui a pris seul la responsabilité de s'opposer à l'adoption d'un tel code de bonne conduite. Mais il l'a fait, excédé, après que la majorité du Conseil, contre l'avis de la Grèce, du Royaume-Uni et du Danemark, eut imposé la réunion d'une conférence intergouvernementale en vue de modifier certains articles du Traité de Rome. Ce coup de force des « maximalistes » de l'Union européenne a abouti à un beau gâchis. Alors que tout le monde reconnaît la nécessité, pour alléger le fonctionnement du Marché commun à la veille de son élargissement, de recourir davantage au vote, donc de se résigner à être mis en minorité, cette opération empêche d'appliquer en douceur ce qui, dans la pratique, aurait pu être un changement considérable. Avec un résultat nul, puisque, comme l'a rappelé Mme Thatcher, si le conseil peut convoquer une conférence intergouvernementale à la majorité qualifiée, la modification du traité nécessite, elle, l'unanimité.

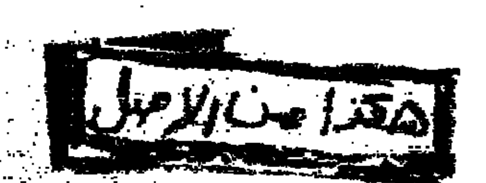
Sur le fond, sinon sur la méthode, les Dix défendaient des opinions voisines. L'entêtement du clan « fédéraliste » laisse une Communauté divisée. Paradoxe : c'est le moment où l'Angleterre se sent plus européenne que ceux qui, hier, craignaient de lui tenir tête quand elle était toute épine choisissent pour la contrer. On distinguait une pointe de revanchisme chez ceux qui, samedi soir 29 juin, à Milan, soulignaient que l'« *heure de vérité* » était arrivée.

Ceux qui ont mené le jeu à Milan proclament qu'un simple arrangement institutionnel à l'amiable ne saurait suffire et qu'il est par conséquent indispensable de modifier le traité. D'autres pourtant font valoir qu'on aurait pu tenter l'expérience, puisque ces défenseurs passionnés de l'Europe se sont accommodés pendant vingt ans du « *compromis de Luxembourg* ». On voit resurgir les vieux clichés sur les supposées vertus de la Communauté originelle, celle des Six. Mais sont-ils, par exemple, si bien placés pour donner des leçons aux Britanniques, aux Danois et aux Grecs, ces Allemands qui, voici un mois, pour un écart de 0,9 %, ont opposé leur veto à la fixation du prix des céréales ?

Chez les Italiens, le jeu est apparemment plus complexe. M. Craxi, qui était l'hôte du sommet, souhaitait une conclusion positive avec le risque qu'elle soit jugée décevante par les « européistes ». Son ministre des affaires étrangères, M. Andreotti, en avait décidé autrement, et fut le principal artisan de cette mauvaise péripétie lombarde. Cette réunion apparaît ainsi, assez largement, comme une victoire des démocrates-chrétiens européens.

Quant à la France, c'est sans doute le souci de coller à l'Allemagne, allié indispensable et fragile, et d'aider le chancelier Kohl à se refaire une profil d'européen, qui a conduit M. Mitterrand à accompagner le mouvement majoritaire.

PHILIPPE LEMAITRE.



NE LISEZ PAS MON C.V. TOUT DE SUITE

Monsieur le Directeur,

Je suis peut-être admissible aux concours d'entrée des grandes écoles, ou titulaire d'une Maîtrise de langues étrangères appliquées...
Je suis peut-être diplômé de l'I.E.P., de Droit ou de Sciences Economiques.
Ou encore, pourquoi pas, titulaire d'un DEUG de Maths ou de Physique...
Vous verrez cela dans mon C.V. :
Monsieur le Directeur, ne le lisez pas tout de suite.

Je devine que vous voulez réunir une équipe pluridisciplinaire, une équipe fondée sur la volonté commune de réussir dans les carrières d'entreprise au plus haut niveau.

J'ai décidé de devenir décideur. Je suis sûr d'en avoir la volonté, je crois que j'en ai le talent, je suis prêt à en acquérir l'aptitude.
C'est pour cela que j'ai choisi le MAGISTERE.
Et c'est cela que je voulais vous dire avant tout.
Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous soumettre, en annexe à la présente, mon curriculum vitae.

Pierre-Jean POINSA.

Candidats aux MAGISTERES, écrivez aujourd'hui à l'une des quatre Universités françaises sélectionnées par le Ministère pour délivrer ces formations de haut niveau :
(Minimum exigé : Diplôme de fin de I[er] cycle ou admissibilité aux concours d'entrée des grandes écoles)

MAGISTERE
"Droit des affaires, fiscalité, comptabilité"
Christian LOUIT
UNIVERSITE AIX-MARSEILLE 3
3, AVENUE ROBERT SCHUMAN
13617 AIX-EN-PROVENCE

MAGISTERE
"Juriste d'affaires"
Paul DIDIER
UNIVERSITE PARIS 2
INSTITUT DE DROIT DES AFFAIRES
92, RUE D'ASSAS
75006 PARIS

MAGISTERE
"Sciences de gestion"
Daniel SOULIE
UNIVERSITE PARIS 9 DAUPHINE
Place Maréchal Delattre de Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16

MAGISTERE
"Gestion des entreprises"
André PAGE
UNIVERSITE GRENOBLE 2
GROUPE I.A.E. - I.E.C.
47 X 38040 GRENOBLE CEDEX

MAGISTERE

UNE FORMATION UNIVERSITAIRE D'EXCELLENCE POUR LES CARRIERES D'ENTREPRISE.

ARÇA (76) 90.01.45

Publicité réalisée avec le concours de la Fondation Nationale Pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (FNEGE)

AFRIQUE

Angola

Nouveau raid sud-africain dans le Sud

Les forces de sécurité sud-africaines (SADF) ont tué soixante et un maquisards de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et saisi une importante quantité d'armes et de munitions au cours d'une « *opération de poursuite* » menée samedi 29 juin dans le sud de l'Angola, a déclaré, dimanche soir à Windhoek, en Namibie, le commandant en chef des forces du territoire du Sud-Ouest africain (SWATF), le général George Meiring.

Les SADF se retirent du Sud Angolais, a-t-il indiqué, mais des retards sont occasionnés par des escarmouches avec des maquisards de la SWAPO et par la recherche de caches d'armes. « *La SWAPO a été avertie à maintes reprises que les forces de sécurité interviendraient de l'autre côté de la frontière si elle continuait à semer la mort et la destruction parmi les civils du Sud-Ouest africain* », a-t-il ajouté.

Cette opération en territoire angolais est le « *résultat direct* » de trois attaques menées vendredi en Namibie par des maquisards de l'organisation indépendantiste namibienne, ont affirmé les autorités sud-africaines, qui ont précisé qu'un attentat contre un pont avait eu lieu dans l'Ovamboland (nord de la Namibie).

Selon un communiqué du commandant en chef des forces de défense sud-africaines, le général Constand Viljoen, des maquisards de la SWAPO *installés dans le nord de la Namibie s'étaient réfugiés en Angola, où ils se sont heurtés à des soldats sud-africains qui se trouvaient à une dizaine de kilomètres à l'intérieur du territoire angolais. Au cours de cette opération, un soldat sud-africain noir a été tué.*

Cette nouvelle incursion des troupes de Pretoria en Angola intervient un mois après l'interception d'un commando sud-africain dans le nord du pays, lequel, selon Luanda, avait pour mission de saboter les installations pétrolières américaines situées dans l'enclave de Cabinda. A la suite de cette opération, les relations entre Pretoria et Washington s'étaient nettement détériorées.

D'autre part, il y a une quinzaine de jours, l'armée sud-africaine a lancé un autre raid, cette fois à Gaborone, la capitale du Botswana, pour mettre fin aux activités de l'ANC (Congrès national africain, mouvement anti-apartheid) dans ce pays. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Zimbabwe

APRÈS LA VICTOIRE ÉLECTORALE DE M. IAN SMITH

M. Mugabe accuse les Blancs de « s'accrocher à leur passé rhodésien »

La seconde phase des élections législatives – le vote de la majorité noire – devait avoir lieu lundi 1er et mardi 2 juillet, opposant, pour l'essentiel, les candidats se réclamant du premier ministre sortant, M. Robert Mugabe, et de son parti, la ZANU, à ceux qui soutiennent la ZAPU de M. Joshua Nkomo. Jeudi dernier, la minorité blanche avait élu ses représentants au Parlement. Ce scrutin a été marqué par une écrasante victoire des candidats de l'Alliance conservatrice du Zimbabwe (CAZ) de l'ancien premier ministre, M. Ian Smith, qui ont remporté quinze des vingt sièges à pourvoir. Les « Indépendants », formation rivale dirigée par M. Bill Irvine, qui prônent une coopération avec le gouvernement de M. Mugabe, n'ont obtenu que quatre sièges, contre douze précédemment.

Le premier ministre a ainsi estimé que ces résultats montrent que les Blancs « *s'accrochent encore à leur passé rhodésien.* » « *Les choses deviendront très difficiles, vraiment très difficiles, pour les racistes qui ont voté pour Ian Smith dans ce pays* », a-t-il déclaré, affirmant que M. Ian Smith est « *l'homme qui, précisément, a planifié les meurtres et les assassinats qui ont donné de gigantesques cimetières, l'homme qui a commis une série d'atrocités contre les Africains* ».

La communauté blanche « *n'aura qu'à s'en prendre à elle-même* » si elle perd le confort dont elle jouit au Zimbabwe, e encore prévenu M. Mugabe. La plupart des journaux zimbabwéens assurent que ces résultats ont été « *un choc pour la majorité des gens* », soulignant que la communauté blanche tourne le dos à la politique de réconciliation du gouvernement, et que la situation ainsi créée est « *potentiellement dangereuse* ». – *(AFP, Reuter, UPI.)*

AMÉRIQUES

Cuba

Expulsion du directeur du bureau de l'Agence France-Presse à La Havane

La Havane *(AFP, AP, Reuter)*. – « *Pour outrage à la dignité nationale* », le directeur du bureau de l'Agence France-Presse à La Havane, M. André Birukoff, a été expulsé samedi 29 juin par les autorités cubaines. Dès que la décision du gouvernement cubain lui a été notifiée, samedi, par le ministère des relations extérieures, le journaliste français a été placé sous surveillance en attendant de prendre dans la soirée un vol pour Paris via Madrid.

Cette mesure d'expulsion fait suite à une dépêche diffusée jeudi dernier au sujet des frais que doivent engager les étrangers désireux d'épouser des Cubaines. Sous le titre « Cubaines à vendre ? », André Birukoff expliquait : « *Pour tous ceux qui résident dans un pays dit « à économie de marché », où la monnaie est censée être forte, le mariage à Cuba a pris une allure nettement commerciale. Le système est pratiquement institutionnalisé depuis la création, il y a un an et demi, d'un organisme – Interconsult – qui, en se chargeant de toutes les démarches administratives, s'est assuré d'un quasi-monopole sur les mariages Cubains-étrangers.* »

Il en coûte 2 000 dollars environ, quelles que soient les caractéristiques physiques de la personne. « *C'est la somme que doivent verser les étrangers « capitalistes » qui souhaitent légaliser leur « coup de foudre » pour une Cubaine* », racontait André Birukoff. « *Avant la création d'Interconsult, les couples devaient affronter, gratuitement il est vrai, mais seuls et pendant longtemps, la très tatillonne bureaucratie cubaine.* » Grâce à cet organisme, un mariage et un visa ne demandent plus que deux ou trois mois. Le directeur du bureau de l'AFP soulignait qu'un mariage cubano-cubain ou cubano-pays de l'Est ne coûtait que 25 pesos (25 dollars au cours officiel et à peine 5 au marché noir). « *Il faut croire que Cuba a vraiment besoin de devises* », concluait-il.

L'article n'a pas été du goût des autorités cubaines, qui l'ont considéré « *tout à fait intolérable* », car « *il offense les femmes, qui jouissent d'une égalité absolue avec les hommes et sont considérées avec la plus grande dignité* ». André Birukoff était en poste à La Havane depuis le milieu de l'année 1984.

La Dominique

Les élections législatives opposent les travaillistes et les conservateurs

Roseau *(Reuter)*. – Les quarante-cinq mille électeurs de la Dominique, île des Antilles située entre la Guadeloupe et la Martinique, devaient élire, ce lundi 1er juillet, les vingt et un députés du Parlement. Les quatre principaux partis présentent cinquante et un candidats, mais le scrutin opposera surtout travaillistes et conservateurs. Le Dominica Freedom Party (DFP, conservateur) du premier ministre sortant, Mme Eugenia Charles, dispose de dix-sept des vingt et un sièges dans l'actuel Parlement, contre quatre au Dominica Labour Party (DLP, travailliste) de M. Mike Douglas. Les députés élus choisiront le premier ministre entre ces deux personnalités.

Mme Charles, soixante-cinq ans, avocate de formation, affirme qu'en cinq ans de pouvoir elle a renforcé les structures de l'île touchée par de nombreux cyclones. Une politique qui a, selon elle, réduit le chômage et contribué à la quasi-autosuffisance alimentaire de la Dominique. Pour M. Douglas, quarante-cinq ans, ingénieur et ancien ministre de l'agriculture, l'équipe gouvernementale a totalement négligé le secteur agricole au profit de l'industrie. Les travaillistes accusent aussi le premier ministre sortant d'avoir délibérément « *ouvert les portes du pays aux Etats-Unis et à l'impérialisme* ».

ASIE

Micronésie

Assassinat du président de la République de Palau

Le président de la République de Palau, Etat indépendant « *librement associé* » aux Etats-Unis et situé dans le Pacifique nord, en Micronésie, a été assassiné samedi 29 juin. M. Haruo Remeliik, âgé de cinquante-deux ans, était devenu le premier président de cet archipel, peuplé de quatorze mille habitants et situé à 1 000 km à l'est des Philippines, en janvier 1981 ; il avait été réélu en novembre dernier. Dans l'attente de nouvelles élections, qui devront être organisées dans les soixante jours, le vice-président, M. Alfonso Oiterong, assurera l'intérim. Une personne a été arrêtée par la police, qui recherche deux autres suspects. On ignore tout des mobiles du crime. – *(AP, UPI, Reuter.)*

[Pendant la seconde guerre mondiale, Palau, occupé par les Japonais, avait été reprise par les Américains à la suite de violents combats. Territoire sous tutelle, comme les autres parties de la Micronésie (îles Mariannes, Carolines, Marshall, île de Guam), Palau était devenu, en 1980, Etat « *librement associé* » aux Etats-Unis, Washington conservant le contrôle de la défense. La Micronésie, dont l'intérêt stratégique est évident – une des plus importantes bases américaines se trouve à Guam, – bénéficie d'une importante aide économique des Etats-Unis. Ces archipels, isolés et sans grandes ressources, se situent, en effet, clairement dans le camp occidental, en dépit des réticences d'une partie de la population envers la présence militaire américaine.]

Chine

L'Iran refuse de confirmer l'achat d'armes chinoises

Pékin *(AFP, UPI)*. – L'hodjatoleslam Hashemi Rafsanjani, président du Parlement iranien, a quitté ce lundi 1er juillet la capitale chinoise, à l'issue d'une visite officielle de cinq jours, pour se rendre à Tokyo. Le dirigeant iranien, qui a été reçu samedi par M. Deng Xiaoping, a qualifié sa visite de « *succès total, ayant quelquefois dépassé toute espérance* ». Il a toutefois refusé de démentir ou de confirmer les informations selon lesquelles la Chine vendait des armes à Téhéran. « *Nous ne nous attendons pas à ce que la Chine nous fournisse des armes* », a déclaré l'hodjatoleslam, qui a aussi nié que l'un des objectifs de sa visite ait été d'obtenir une aide militaire de la Chine.

Par ailleurs, le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, est arrivé dimanche dans la capitale chinoise pour une visite officielle de six jours.

Il n'est pas dans les habitudes de la Chine de rendre publiques ses livraisons d'armes, qui se sont intensifiées ces dernières années. En particulier en direction de l'Iran et de l'Irak depuis le déclenchement de la guerre du Golfe. Les observateurs en poste à Pékin ont souvent remarqué la présence sur l'aéroport de la capitale chinoise de Boeing 747 d'Iranair ou d'Iraqi Airways (cette dernière compagnie n'ayant pas de liaisons aériennes avec la Chine), dont tout laisse à penser qu'ils venaient charger des armes chinoises. Selon certaines informations, les Etats-Unis auraient même demandé à la Chine de mettre un terme à ses ventes d'armes à l'Iran, avec lequel Pékin entretient actuellement des relations cordiales.

P. de B.

A TRAVERS LE MONDE

Indonésie

- LE SORT DES COMMUNISTES CONDAMNÉS A MORT. – Le Quai d'Orsay a rappelé, samedi 29 juin, que plusieurs démarches avaient été entreprises par la France en faveur des quatre communistes indonésiens condamnés à mort et dont le ministre indonésien des affaires étrangères a déclaré, vendredi, qu'ils seraient exécutés (*le Monde* des 30 juin et 1er juillet). Le Quai d'Orsay a précisé que M. Jean Soulier, ambassadeur de France à Djakarta, était de nouveau intervenu, le 27 juin, soit la veille de la conférence de presse du ministre indonésien, en faveur des condamnés. M. Maxime Gremetz, secrétaire du comité du PCF a demandé à M. Mitterrand samedi 29 juin, « *d'intervenir immédiatement auprès du président Suharto* » afin « *d'exiger et obtenir la vie sauve* » pour quatre communistes indonésiens condamnés à mort. La France, a souligné M. Gremetz, « *ne peut rester silencieuse et inactive devant un tel crime contre les droits de l'homme* ».

Turquie

- DEUX MILITANTS D'EXTREME GAUCHE CONDAMNES. – Deux militants du Front de libération populaire ont été condamnés à mort le vendredi 28 juin par un tribunal militaire d'Erzurum, à l'est de la Turquie. Ils étaient accusés d'un meurtre, de plusieurs vols et d'appartenance à une organisation politique illégale.

Vietnam

- NOUVEAU DRAME DE RÉFUGIÉS DE LA MER. – Soixante-sept réfugiés vietnamiens sont arrivés aux Philippines après un voyage en mer de dix-neuf jours au cours duquel sept de leurs compagnons sont morts, a rapporté dimanche 30 juin le journal philippin *The Bulletin*. Le journal a précisé que les réfugiés, découverts par des gardes côtes à l'embouchure de la baie de Manille, avaient déclaré avoir jeté par-dessus bord les sept victimes, dont cinq enfants, décédées au cours du trajet. Selon l'un des survivants, plus de vingt-cinq navires ont refusé de porter secours à leur bateau qui avait quitté les côtes méridionales du Vietam le 10 juin dernier mais était tombé en panne de moteur le lendemain. – *(AFP.)*
- LE SORT DES SOLDATS AMÉRICAINS DISPARUS. – Les Etats-Unis et le Vietnam se sont mis d'accord pour tenir, mercredi 3 juillet à Hanoï, une réunion sur le problème des militaires américains disparus lors de la guerre du Vietnam, a annoncé, à Washington, le Pentagone. Deux mille cinq cents soldats américains sont considérés aux Etats-Unis comme « *disparus au cours des combats* ». La dernière rencontre américano-vietnamienne à ce sujet a eu lieu en avril. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

politique

LES TRAVAUX DU PARLEMENT

La Nouvelle-Calédonie et la police au menu de la session extraordinaire

La session ordinaire du Parlement a pris fin le samedi 29. Les parlementaires ne vont pas pour autant partir en vacances. Le président de la République a signé un décret convoquant le Parlement en session extraordinaire à partir du lundi 1er juillet.

Pour une fois, ce n'est pas une surcharge de travail, voulue par l'exécutif, qui est responsable de ces vacances retardées. La majorité sénatoriale en décidant de prendre son temps, tout son temps, pour étudier le projet de statut provisoire de la Nouvelle-Calédonie a rendu obligatoire une session extraordinaire. Alors que l'Assemblée nationale a adopté ce texte le 4 juin, le Sénat n'en discutera pas en séance publique avant la seconde quinzaine de juillet, après le retour d'une mission d'information sur place. Ainsi l'opposition a déjà, en partie, obtenu gain de cause, puisque les élections locales ne pourront avoir lieu en août comme le souhaitait M. Pisani. Le gouvernement, soucieux de ne pas attendre trop longtemps, n'a pas voulu renvoyer le vote définitif de ce statut à l'automne.

Profitant de cette session obligatoire, M. Pierre Joxe a obtenu qu'y soit aussi étudié son projet sur la modernisation de la police. Mais il n'a pas encore été décidé s'il devrait se contenter d'une première lecture par les députés, probablement autour du 10 juillet, ou si une adoption définitive par les deux chambres au cours de l'été, serait tentée. Un autre projet pourrait aussi être discuté en juillet. M. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, a prévenu les élus que le ministre du travail a entrepris des consultations sur le problème des « congés de conversion », après l'échec de la négociation entre les partenaires sociaux. Si un tel texte était adopté en conseil des ministres le 10 juillet, il serait ajouté à l'ordre du jour de la session extraordinaire.

Les députés ne pourront donc pas se contenter d'attendre dans leurs circonscriptions que les sénateurs aient achevés l'examen du dossier calédonien. Préoccupés par la préparation des élections législatives, ils l'auraient pourtant souhaité.

Th. B.

● **Assouplissement des règles du travail temporaire.** – L'Assemblée nationale a définitivement adopté, samedi 29 juin, en troisième lecture, le *projet* portant diverses dispositions d'ordre social après que son désaccord avec le Sénat – notamment sur les dispositions concernant le code du travail – eut été confirmé. Les communistes se sont, eux aussi, opposés à ce projet qui, selon eux, commence à mettre en place *« la flexibilité du travail »*.

Effectivement, au cours de la deuxième lecture de ce texte, le mercredi 26 et le jeudi 27 juin, les députés avaient approuvé certaines dispositions concernant le travail intérimaire, déposées sous forme d'amendements par le gouvernement au Sénat, qui traduisent en termes législatifs un accord entre les partenaires sociaux, mais que la CGT n'a pas signé. Ces amendements reviennent à assouplir une ordonnance de 1982 prise pour harmoniser les règles du travail temporaires avec celles des contrats à durée déterminée. Toutefois, à l'initiative de M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), rapporteur de la commission des affaires culturelles, les députés ont interdit que puissent se succéder sur un même poste de travail des titulaires de contrats à durée déterminée et des intérimaires ; ils ont aussi prévu que soient saisies les institutions représentatives du personnel en cas de recours à l'intérim.

De même, l'Assemblée a rendu possible la signature d'un contrat à durée déterminée entre un apprenti et son maître d'apprentissage à la fin de son contrat d'apprentissage. A l'initiative de M. Gilbert Gantier (UDF, Paris), elle l'a aussi autorisée à *la suite d'un contrat de qualification*. Ce texte prévoit également la possibilité pour les petites entreprises de se grouper afin d'employer des salariés en commun et permet *que les seuils sociaux ne soient pas* franchis dans certains cas d'embauche de jeunes. Mais, en deuxième lecture, les députés socialistes, à l'initiative de M. Sueur, ont obtenu le *renforcement de l'interdiction* des licenciements à la suite *« de l'exercice normal du droit de grève »*, afin que soit améliorée la jurisprudence qui, actuellement, permet aux tribunaux d'accorder des indemnités en cas de licenciement après grève mais ne les autorise pas à obliger les employeurs à reprendre leurs salariés indûment licenciés.

A la *demande du gouvernement*, en troisième lecture, ils ont accordé un petit peu plus de souplesse financière aux établissements hospitaliers privés auxquels ce texte impose, comme aux hôpitaux publics, le système de la dotation globale.

C'est aussi dans ce texte que les députés ont interdit toute sanction professionnelle par les ordres professionnels pour non-paiement des cotisations obligatoires ; mais, en troisième lecture, ils ont retiré cette disposition pour les experts comptables, cela étant du domaine réglementaire.

Enfin, c'est dans ce même projet que figure l'interdiction de toute discrimination professionnelle fondée sur le sexe et sur les mœurs, ce dernier point concernant les homosexuels. Ce texte donne aussi une base légale à la sectorisation psychiatrique *et réglemente* l'utilisation du titre de psychologue (*le Monde* des 25 mai, 15, 19, 20, 27 et 28 juin).

*

Ce même samedi, l'Assemblée a aussi, définitivement, adopté les textes suivants :

● **Code de la mutualité.** – En quatrième lecture, les députés socialistes ont confirmé leur vote précédent alors que la majorité sénatoriale était, par trois fois, restée ferme dans son refus de voir s'étendre le champ d'action des mutuelles et que les communistes reprochent à ce texte de ne pas réserver l'exclusivité des assurances-maladie complémentaires aux *mutuelles. Ces* nouvelles dispositions législatives accroissent la liberté d'action du mouvement mutualiste en allégeant la tutelle de l'État, notamment en matière d'emprunts et d'achat ou de vente d'immeuble (*le Monde* des *21 février, 30 mai et 21 juin*).

● **Maîtrise d'ouvrages publics.** – En quatrième lecture, les députés ont repris la version qu'ils avaient précédemment approuvée alors que les sénateurs continuaient notamment à refuser tous les ajouts faits à ce texte concernant la profession d'architecte. A l'origine, ce projet voulait simplement régler les rapports entre, d'une part, les collectivités locales et leurs établissements, et d'autre part, les architectes et les entreprises du bâtiment afin de mieux définir les responsabilités des uns *et des autres dans la construction* des bâtiments publics, en espérant que cela améliorerait leur qualité architecturale. Mais au fil des travaux parlementaires, le gouvernement en a *profité pour faire adopter* quelques dispositions sur la profession d'architecte puisqu'il a renoncé à modifier, dans l'immédiat, la loi de 1977 qui la régit.

Ainsi, *encore en troisième lecture*, le 27 juin, l'Assemblée avait interdit à l'ordre des architectes et à celui des géomètres-experts de prendre des mesures d'ordre disciplinaire et professionnel pour non-paiement des cotisations et elle avait amnistié les sanctions précédemment prises dans ce sens. Elle avait aussi permis que les organismes d'HLM soient désignés comme mandataires des maîtres d'œuvre publics pour des ouvrages liés à une opération de logements aidés. De même les personnes morales qui étaient, à titre principal, conducteurs d'opérations avant le 3 mars 1984, pourront, sous certaines conditions et moyennant un agrément administratif, continuer à remplir cette mission. Pour sa part, le gouvernement a fait décider que les architectes associés d'une société d'architecture, dont ils sont aussi *les salariés*, pourront bénéficier du régime général de la Sécurité sociale (*le Monde* du 14 décembre 1984, 23 mai et 13 juin 1985).

● **Urbanisme au voisinage des aérodromes.** – En quatrième lecture, les députés ont rétabli, malgré l'opposition du RPR, les dispositions qu'ils avaient votées précédemment. Ils ont continué à se montrer plus sévères que les sénateurs sur les conditions de délimitation de la zone la plus éloignée des aérodromes et des possibilités d'y construire. Cette législation limite strictement l'urbanisation autour des pistes d'envol et donc réduit la liberté des communes riveraines (*le Monde* daté 16 et 17 décembre 1984, 24 mai et 12 juin 1985).

● **Economie sociale.** – *En* troisième lecture, après déclaration d'urgence, les députés sont revenus au texte qu'ils avaient précédemment approuvé, alors que les sénateurs avaient maintenu leur désaccord, notamment sur les conditions d'union des sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP). En deuxième lecture, jeudi 27 juin, *l'Assemblée nationale avait, en partie*, tenu compte des réserves du Sénat pour éviter la constitution de fausses SCOP. Les capitaux extérieurs pourront atteindre 50 % du *capital social* mais les associés employés devront conserver la majorité de droit de vote. De même une SCOP qui s'ouvrira aux capitaux extérieurs perdra les avantages fiscaux auxquels ont droit les autres coopératives ouvrières de production. Ainsi amendées ces nouvelles dispositions législatives modernisent la réglementation des mutuelles et coopératives de façon à leur permettre de s'adapter à la situation économique actuelle (*le Monde* des 6 et 27 juin).

● **Publicité des armes à feu.** – En quatrième lecture, les députés ont décidé de revenir purement et simplement au texte qu'ils avaient précédemment adopté. *En* désaccord avec les sénateurs, ils ont tenu à ce que les armes de chasse soient soumises à cette nouvelle législation. Pour débanaliser l'achat d'armes, celle-ci interdit la publicité en leur faveur dans des revues non spécialisées ainsi que sa présence dans des catalogues de vente par correspondance comportant d'autres produits (*le Monde* des 11 avril, 4 mai et 6 juin).

● **Frais de fonctionnement des préfectures.** – *En première lecture*, après déclaration d'urgence, les députés ont approuvé un projet de loi, repoussé par les sénateurs, qui répartit entre l'Etat et les diverses collectivités *locales les dépenses* de fonctionnement, d'équipement et de personnel des services placés sous leur autorité (*le Monde* du 14 juin). Seuls les socialistes ont voté pour ; le *PC s'est* abstenu ; *le RPR et* l'UDF n'étaient pas représentés au moment du vote. L'Assemblée n'a apporté que des aménagements techniques et rédactionnels à ce projet qui, tirant les conséquences de la décentralisation, prévoit, notamment, que l'Etat devra assurer les frais de fonctionnement des préfectures et sous-préfectures jusqu'alors à la charge des départements.

● **Modification des règles de répartition de la DGF.** – Modifier les règles de calcul de la dotation globale de fonctionnement que l'Etat verse aux communes et aux départements n'est pas une chose aisée. *Cette DGF* représente *quelque 30 %* des recettes dont les maires peuvent disposer pour faire face aux dépenses municipales et toute modification dans les clefs de répartition *peut rapporter quelques millions de* plus aux uns... mais autant de moins à l'Etat. L'accueil reçu par le projet du gouvernement vendredi 28 et samedi 29 juin, à l'Assemblée montre que le *ministre* de l'intérieur a assez bien préparé son dossier.

M. Pierre Joxe devait se livrer à cet excercice, puisque la majorité de 1980 avait décidé que la loi de 1979, *créant cette DGF serait caduque* le 31 décembre 1985. Le ministre de l'intérieur a multiplié, depuis quelques mois, les consultations avec toutes les associations d'élus, mais *chacun admet que le projet devra* être « amélioré » aux cours des navettes parlementaires. C'est d'ailleurs pour laisser tout le temps aux sénateurs de l'étudier que les *députés socialistes ont accepté d'en* discuter le dernier jour de la session de printemps.

Une dotation en fonction de la population

Le *projet* ne bouscule pas les principes essentiels de la DGF. Cette dotation reste indexée sur le produit de la TVA, avec toutefois la garantie qu'elle évoluera aussi vite que les salaires de la fonction publique ; mais les élus n'ont pas encore accepté que pour cela soit pris pour référence, non plus le salaire de base mais le salaire moyen.

Le mécanisme de *répartition* entre les départements n'est ainsi pratiquement pas modifié. En revanche, celui pour les communes l'est sensiblement :

Elles *toucheront* une dotation de base en fonction de la population communale, puis une dotation de péréquation qui après les amendements adoptés à l'initiative de M. Louis Besson (PS, Savoie), rapporteur de la commission des lois, et de M. Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne), rapporteur pour avis de la commission des finances, tiendra compte, d'abord, des ressources fiscales de chaque commune et de l'effort fiscal qu'elle demande à ses contribuables, sans toutefois que la taxe professionnelle entre dans le calcul du potentiel fiscal *« car c'est par le taux des impôts locaux qu'une municipalité peut manifester sa volonté de demander des efforts à ses contribuables »*. Cette dotation tiendra compte, ensuite, de l'insuffisance des revenus des habitants par rapport à ceux des communes de même importance.

Il y aura, en outre, une dotation de *compensation* en fonction du nombre d'enfants de trois à seize ans, du kilométrage de voirie (chiffre doublé dans les zones de montagne). Enfin les dotations supplémentaires ne seront maintenues que pour les communes touristiques et thermales (M. Besson a fait entrer dans cette définition celles qui ne reçoivent des visiteurs que pour la journée) et les communes qui sont des centres d'agglomération.

L'opposition n'a pas trouvé grand-chose à redire à l'encontre de ces mesures techniques ; elle n'était d'ailleurs pas représentée au moment du vote. M. Adrien Zeller (apparenté UDF, Bas-Rhin, a simplement *estimé que* cette réforme se place dans un contexte défavorable pour les collectivités locales et qu'elle aurait dû être associée à une réévaluation des bases des impôts locaux. M. Joxe a fait remarquer que celle-ci corrigerait peut-être quelques injustices mais en créerait d'autres.

M. *Robert-André Vivien* (RPR, Val-de-Marne) a voulu voir dans tout cela un désengagement de l'Etat dans l'aide aux collectivités locales. La critique du PC fut plus *fondamentale, M. Dominique* Frelaut (PC, Hauts-de-Seine), expliquant que, pour réformer les règles de répartition, il conviendrait d'abord d'abonder la masse en distribution, car sinon on va *« déshabiller Pierre pour habiller Paul »*. Le PC s'est néanmoins contenté de s'abstenir. *Le* PS a exprimé, pour sa part, sa satisfaction par la voix de Mme Jacqueline Osselin (PS, Nord) : *« La règle nouvelle est : aide-toi, et l'Etat t'aidera et d'autant plus que tu es plus pauvre. »* Le chemin risque toutefois d'être long jusqu'au but fixé par M. Balligand : *« En la matière il est indispensable d'arriver à une règle du jeu acceptée par tous. »*

Au cours de la discussion, les députés ont, à l'unanimité, refusé qu'il puisse y avoir une régulation négative, au cas où la TVA rapporterait moins que prévu, malgré les explications de M. Joxe sur la nécessité *« faire jouer l'indexation dans les deux sens »*. En revanche le gouvernement a accepté que cette réforme soit mise progressivement en place en cinq ans – et non pas en dix ans – et que les communes des territoires d'outre-mer et de Mayotte bénéficient de la dotation de base.

THIERRY BRÉHIER.

Le Sénat a définitivement adopté, vendredi, les projets de loi suivants :

● **Droits d'auteurs** : Députés et *sénateurs s'étaient mis d'accord en* commission mixte paritaire, et l'Assemblée n'avait ajouté au texte commun que quatre amendements techniques (*le Monde* du 28 juin). Le Sénat les a aussi approuvés.

● **Enregistrement des procès** : Comme les députés, les sénateurs ont approuvé le texte mis au point en commission mixte paritaire (*le Monde* du 29 juin).

● **Entreprises unipersonnelles et exploitation agricole.** – De la même façon a été adopté le texte mis au point par la commission *mixte paritaire* qui crée deux nouvelles formes de société, l'une adaptée aux commerçants et artisans, l'autre aux agriculteurs (*le Monde* du 29 juin).

LE PC MULTIPLIE SES CRITIQUES CONTRE LE POUVOIR

« Le PS s'est fait le gérant zélé des intérêts et des idées capitalistes »

déclare M. Philippe Herzog

Les libertés en France *« sont perverties du fait que le Parti socialiste a changé sa politique. En guise de compromis, comme disait le président de la République, il a capitulé devant les forces capitalistes. Autrement dit, il s'est fait le gérant zélé des intérêts et des idées capitalistes »*. En guise d'*« exemple concret »*, M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du Parti communiste français, spécialiste pour ce parti des questions économiques, qui était dimanche 30 juin l'invité du Club de la presse d'Europe 1, a cité le cas de Renault : *« On va vendre Renix* [société d'électronique automobile] *aux Américains. C'est un coup de force contre les intérêts des travailleurs de Renault et contre leur exigence de pouvoir débattre des issues de cette entreprise. »*

« L'affaire Renault relève de la forfaiture, a précisé M. Herzog. *Car, dans le secret – et j'accuse le gouvernement, – on est en train d'accepter que Renault dépense 1 milliard et demi ou 1,7 milliard pour renflouer American Motors, aux États-Unis, qui est au bord de la faillite, qui ne cesse d'accumuler les pertes et dont les ventes sur le marché américain ont baissé de 30 % dans la dernière période. Dans le même temps, on abandonne Renix, c'est-à-dire l'électronique, c'est-à-dire l'avant-garde, et l'on refuse de mettre en œuvre la fabrication d'un véhicule de bas de gamme, au moment même où les étrangers envahissent notre marché. »*

M. Herzog a récusé l'idée selon laquelle le PCF aurait commencé à critiquer la politique en cours après avoir quitté le gouvernement : *« Nous avons eu* [à la fin de 1983] *des séances très dures avec le Parti socialiste ; je me souviens en particulier du 1er décembre 1983 où nous disions : un bilan de réformes important constitue indéniablement un gros potentiel pour avancer – nationalisation de l'industrie et des banques, début de la décentralisation, développement de droits des travailleurs, – mais l'histoire a montré que ce bilan était réversible. Ce qui a été créé a commencé très vite à être détruit, à partir de 1983-1984. Un bilan peut rapidement être foulé aux pieds. En ce moment, on en est aux dénationalisations dans l'industrie, par exemple ; les lois Auroux ne sont pas utilisées, et la décentralisation sert à pousser les mairies et les travailleurs à accepter les licenciements. Le bilan était remarquable ; il fallait faire un deuxième pas en avant, des réformes plus hardies, plus novatrices. On ne les a pas faites ; au contraire, le Parti socialiste a complètement infléchi sa politique dans le sens de ce que souhaitait le capital. A mon avis, on sous-estime le pilotage de la politique économique de la France par l'étranger depuis 1982, en 1983, notamment, avec la dernière dévaluation. »*

A la question *« pourquoi ne sommes-nous pas partis plus tôt ? »*, M. Herzog répond : *« Parce que les choses se sont envenimées nettement tout au long de l'année 1981, au deuxième semestre 1983 et au premier semestre 1984. On peut penser que si nous étions partis quelques mois plus tôt, cela aurait été mieux. Mais on ne pourra pas nous reprocher de ne pas avoir tenté d'infléchir la politique du pouvoir socialiste. On pourrait, à la rigueur, nous reprocher d'avoir cru pouvoir l'infléchir en essayant de mobiliser les gens. »*

« Nous avons besoin, a poursuivi M. Herzog, *d'un soutien politique accru pour empêcher que se produise l'alternance entre une politique de droite conduite par les socialistes et une politique de droite conduite par la droite (...). Je suis pour battre la droite, mais je vous répondrai par une image. Imaginez-vous en train d'être étouffé par quelqu'un, et ce quelqu'un vous disant : « Avec votre ennemi, ce serait pire ! » « Qu'allez-vous faire ? » Eh bien, moi, je ne me laisserais pas étouffer, mais je ne me jetterais pas non plus dans les bras de mon ennemi. Je chercherais à lutter, je résisterais et je rechercherais d'autres solutions. »*

M. Lajoinie :

la représentation nationale est méprisée

Dans un article publié à la « une » de *l'Humanité* du lundi 1er juillet, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, écrit notamment : *« François Mitterrand et le Parti socialiste ont poursuivi des rapports gouvernement-Palement conçus pour adapter le pouvoir d'Etat aux exigences diversifiées du capital multinational.*

« Hommes du président, les ministres doivent avoir et conserver sa confiance. Réunion d'information, le conseil des ministres n'élabore ni n'oriente les choix qui engagent l'avenir du pays. A l'Assemblée nationale le Parti socialiste dominant, parti « godillot » comme l'étaient hier les partis de droite du président, fait souffler le vent de l'absentéisme, y compris dans ses propres rangs. La représentation nationale est méprisée (...). Les décisions concernant la nation sont prises non pas dans les institutions existantes, fussent-elles autoritaires, mais dans des « petits déjeuners » pris autour du président de la République comprenant à tour de rôle des hommes du Parti socialiste non investis de fonctions gouvernementales, décidant en secret des affaires du pays. Il y avait jadis les « petits levers » du roi, il y a aujourd'hui les « petits déjeuners » du... président (...). Comme pour tous les objectifs anticrises, la démocratisation des institutions exige et exigera le rassemblement dans la lutte des travailleurs et des démocrates. »

POLITIQUE

AMABILITÉS EN AQUITAINE

Au nom de l'union de l'opposition...

De notre envoyée spéciale

Le Cap-Ferret. — Après avoir accueilli M. Raymond Barre à Pau au mois de janvier, l'Union pour le développement de l'Aquitaine — qui regroupe, autour de M. Jean François-Poncet, sénateur (gauche dém.) du Lot-et-Garonne, quelque neuf cents élus de la région, de sensibilité *« libérale et centriste »*, — a reçu samedi 29 juin, au Cap-Ferret (Gironde), M. Jacques Chaban-Delmas.

L'invitation avait été lancée il y a plusieurs mois, avant même que le maire RPR de Bordeaux ne reprenne la présidence du conseil régional d'Aquitaine. L'UDA, à laquelle on prête l'intention de chercher à organiser la succession de M. Chaban-Delmas, et dont les activités, depuis sa création en juillet 1984, suscitent — à cause de cela — une certaine irritation dans les rangs du RPR, tenait en effet à manifester sa bonne foi.

Devant les quelque six cents élus UDF-CNI ou non inscrits réunis au Cap-Ferret, M. François-Poncet a donc multiplié les amabilités à l'égard de M. Chaban-Delmas. Il a rappelé notamment, qu'il avait eu l'honneur de *« proposer la candidature »* de l'ancien premier ministre à la présidence du conseil régional. *« Depuis cette élection,* a-t-il souligné, *l'Aquitaine se sent soulagée et rassurée. Elle sait qu'elle sera défendue. Elle sait qu'après cinq ans de sectarisme c'est la tolérance et la sérénité qui l'emporteront dans la région. »* Il a même ajouté : *« C'est une partie importante de votre équipage qui est devant vous... impatiente d'écouter son pilote. »* M. François-Poncet avait toutefois souligné que l'UDA, avec ses vingt et un conseillers régionaux (sur les trente-huit que compte la nouvelle majorité) et plus de soixante conseillers généraux, a bien l'intention de se faire entendre. Ne serait-ce que pour essayer de combler ce *« fossé »* qui n'a jamais été aussi *« grand »* entre *« la classe politique parisienne et la base »*. *« Nous allons devoir dire,* a insisté M. François-Poncet, *que nous ne voulons pas de la querelle des chefs, que nous voulons l'union non seulement en mars, mais aussi dans la longue et rude route du redressement qui suivra. »* M. Jacques Valade (RPR), président du conseil général de la Gironde, applaudissait des deux mains et parlait lui aussi, brièvement, de *« l'indispensable union »* de l'opposition.

M. Chaban-Delmas, lui, ironisait sur la défaite des socialistes dans la région, reprenait son thème favori des *« idéologies »* qui n'ont rien à faire dans la *« gestion »* d'une région et, devant une assemblée hostile, dans sa majorité, à toute cohabitation après les échéances de 1986, parlait de *« ce problème anticipatif (il ne faut pas vendre la peau de l'ours...) et contraignant »*.

« A l'évidence, a-t-il souligné, *si nous gagnons avec un gouvernement des nôtres et ce président de la République, les risques seront majeurs et les pièges nombreux. Bien sûr, la solution serait de supprimer les effets en supprimant la cause, mais la cause — le président de la République restant à l'Elysée — ne dépend pas de nous. »* *« Il faut,* a-t-il dit aux élus, *montrer notre volonté d'une nouvelle politique et montrer que, dans un premier temps, cette volonté ne pourra pas s'appliquer comme nous le voulons en raison de la dégradation de la situation. »*

L'Europe grabataire

M. François-Poncet a conclu cette journée en parlant de l'Europe et du *« choc de l'ouverture sur l'Espagne et le Portugal »*. L'une des ambitions de l'UDA n'est-elle pas, en effet, d'aider l'Aquitaine à faire face aux défis nouveaux dus à l'élargissements de la Communauté ? *« Je suis pour l'élargissement,* a affirmé le président du conseil général du Lot-et-Garonne, *mais il y aura de la casse en Aquitaine. Il faut s'y préparer. Il faut que nous ayons un projet économique à l'horizon de la fin du siècle, qui tienne compte de ce qui n'aura pas été résolu dans les traités et de ce que nous pourrons obtenir de l'Etat dans le cadre de la solidarité. »* M. François-Poncet a regretté que la discussion au sommet de Milan se soit *« amorcé si mal »*. *« L'Europe de Bruxelles est grabataire,* a-t-il expliqué, *paralysée par la procédure de vote à l'unanimité. »* Selon lui le projet d'union politique de l'Europe est *« mirobolant »* : *« Il ne contient que des incantations mais n'apporte aucune réponse. Ce projet de traité n'est qu'un paravent qui tend à dissimuler que l'Europe est grippée »*, a jugé M. François-Poncet.

C. F.-M.

SIX ÉLECTIONS CANTONALES

L'opposition remporte tous les sièges à pourvoir

Six sièges de conseillers généraux étaient à pourvoir le dimanche 30 juin. Cinq d'entre eux (Menton, Mulhouse-Sud, Douvaine, Darnétal et Vincennes-Ouest) restaient en ballottage à l'issue des premiers tours de la semaine précédente. Dans le canton d'Arzacq-Arraziguet, la consultation faisait suite à l'annulation du scrutin de mars dernier.

Au terme de ces élections partielles consécutives à cinq décès et à une invalidation, l'opposition a conservé les six sièges qu'elle détenait.

Les électeurs des cinq cantons en ballottage se sont abstenus massivement, davantage encore qu'au premier tour : 68,38 % d'abstentions dans le Val-de-Marne, 67,67 % dans le Haut-Rhin, 62,70 % en Seine-Maritime, 57,84 % en Haute-Savoie et 56,95 % dans les Alpes-Maritimes. Cette constatation relativise les succès, au demeurant attendus, de candidats de l'opposition. Dans le canton de Mulhouse-Sud par exemple, si le candidat soutenu par le RPR, M. Blum, a été élu avec 61,86 % des suffrages, il n'a recueilli que 18,69 % des inscrits.

Dans les trois cantons (Menton, Mulhouse-Sud et Vincennes-Ouest) où se sont déroulés des duels opposition-Front national, les candidats de ce parti, malgré une participation plus faible qu'au premier tour, ont amélioré leur score.

Le PS, qui n'était présent au second tour que dans le canton de Darnétal (Seine-Maritime), enregistre un recul sensible. Son candidat, M. Jeanne, a perdu sept points par rapport aux cantonales de mars 1985 et n'a pas, semble-t-il, bénéficié d'un bon report des voix communistes du premier tour.

Dans le canton d'Arzacq-Arraziguet (Pyrénées-Atlantiques) où la participation a été élevée (84,06 %) et supérieur au premier tour de mars 1985, la réélection de M. Casseignau, (div. opp.) a été acquise dès le premier tour et avec une confortable avance : 680 voix. Au second tour de mars 1985, 3 voix seulement le séparaient de son adversaire socialiste. La gauche a pourtant, dans ce canton amélioré nettement ses positions d'un scrutin à l'autre. Au premier tour des cantonales de mars dernier les candidats socialistes et communistes avaient recueilli 39,13 % des suffrages, ils en ont totalisé 48,30 % le 30 juin. Et si le PC a reculé très légèrement, passant de 5,26 % à 3,98 % le PS a lui progressé de plus de dix points.

NADINE AVELANGE.

ALPES-MARITIMES : canton de Menton (2e tour).

Inscr., 28 916 ; vot., 12 447 ; suffr. expr., 11 345. MM. Pérégrini, un. opp., 7 720, *ÉLU* ; de Gubernatis, FN, 3 625.

[Francis Palmero, sénateur centriste des Alpes-Maritimes, ancien maire de Menton et conseiller général de ce canton, décédé le 13 mai dernier, avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1982 avec 12 750 voix contre 7 374 à M. Guidez, PS, pour 20 124 suffrages exprimés, 21 015 votants et 29 368 inscrits.

M. Pérégrini, candidat soutenu par le RPR et l'UDF, maire de Roquebrune-Cap-Martin, est sorti vainqueur du second tour de ce scrutin partiel qui l'opposait à un candidat du Front national. Les candidats de gauche avaient été éliminés à l'issue du premier tour parce qu'ils n'avaient pas franchi la barre des 10 % des inscrits.

La participation des électeurs a été plus faible encore que le 23 juin puisque le taux des abstentions est passé de 52,06 % à 56,95 %. Les deux candidats de l'opposition ont néanmoins amélioré leur score du premier tour tant en voix qu'en pourcentage.

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel avaient été les suivants : inscr., 28 916 ; vot., 13 862 ; suffr. expr., 13 544. MM. Pérégrini, 6 576 ; de Gubernatis, 3 210 ; Nataloni, PS, 1 892 ; Filipenco, PC, 1 221 ; Leroux, div., 645.]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : canton d'Arzacq-Arraziguet (1er tour).

Inscr., 4 268 ; vot., 3 588 ; suffr. expr., 3 509. — MM. Casseignau, div. opp., 1 814, *ÉLU* ; Fam, PS, 1 555 ; Ducos, PC, 140.

[Cette élection partielle était consécutive à l'annulation, par le tribunal administratif de Pau, du scrutin de mars dernier. M. Casseignau l'avait emporté au second tour avec 1 733 voix contre 1 730 à M. Fam, pour 3 463 suffrages exprimés, 3 604 votants et 4 290 électeurs inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 4 290 ; vot., 3 589 ; suffr. expr., 3 534. MM. Casseignau, 1 250 ; Fam, 1 197 ; Conderanne, RPR, 803 ; Ducos, PC, 186 ; Mme de Nazelle, FN, 98.

[M. Casseignau conserve donc son siège. Il a été réélu dès le premier tour, avec cette fois une avance confortable sur son adversaire socialiste, M. Fam. Il a recueilli 51,69 % des suffrages au lieu de 50,04 % au second tour de mars dernier. Par rapport au premier tour des cantonales de 1985, le candidat socialiste enregistre toutefois un gain de plus de 10 points, mais le candidat communiste en perd 1,28. Les deux candidats de gauche, qui avaient totalisé 39,13 % des suffrages, en ont cette fois recueilli 48,30 %.]

HAUT-RHIN : canton de Mulhouse-Sud (2e tour).

Inscr., 24 173 ; vot., 7 814 ; suffr. expr., 7 305. MM. Blum, sout. RPR, 4 519, ELU ; Freulet, FN, 2 786.

[Ce siège était vacant depuis le décès d'André Erbland, UDF-PSD, qui avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1982, sous l'étiquette CDS, avec 9 259 voix contre 4 924 à M. Grimont, PS et 6 à M. Horter, RPR, pour 14 189 suffrages exprimés, 14 838 votants et 24 289 inscrits.

Le canton de Mulhouse-Sud reste donc acquis à l'opposition, mais il échappe à l'UDF au profit d'un candidat soutenu par le RPR, M. Blum qui l'emporte au second tour avec 61,86 % des suffrages exprimés, mais seulement 18,69 % des électeurs inscrits, devant le candidat du Front national. Moins d'un électeur sur trois s'est rendu aux urnes. Au premier tour déjà le taux d'abstentions avait été très élevé (65,11 %).

A cette faible participation s'était ajoutée une multiplicité de candidatures ; aucun candidat du premier tour n'avait franchi la barre des 10 % des inscrits. Arrivés respectivement en première et seconde position, le 23 juin, MM. Blum et Freulet étaient seuls à pouvoir participer au second tour.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 24 177 ; vot., 8 434 ; sufr. expr., 8 183. MM. Blum, 1 842 voix ; Freulet, 1 458 ; Risser, PS, 1 144 ; Pfleger, CDS, 993 ; Jenner, div. d., 825 ; Waechter, écol., 586 ; Gorgler, PR, 387 ; Horter, div. d., 386 ; Mme Thévenin, PSD, 355 ; MM. Saintemesme, PC, 148 ; Muller, div. d., 139.]

HAUTE-SAVOIE : canton de Douvaine (2e tour).

Inscr., 9216 ; vot., 3885 ; suff. expr., 3770. MM. Mugnier, UDF, 2485, ELU ; Bechet, div. d., 1285.

[M. Jacques Miguet, conseiller général div. d., récemment décédé, avait été réélu au premier tour des cantonales de mars dernier avec 4099 voix contre 785 au candidat communiste M. Betemps, pour 4884 suffrages exprimés, 5173 votants et 9240 inscrits.

M. Mugnier, candidat de l'UDF, qui a été élu avec 65,91 % des suffrages exprimés, était le seul à avoir franchi au premier tour la barre des 10 % des inscrits. Il avait obtenu 1615 voix pour 4127 suffrages exprimés, 4175 votants et 9217 inscrits, devançant MM. Béchet, 730 voix ; Favre, div., 648 ; Hyacinthe, PS, 359 ; Betemps, PC, 285 ; Contoux, FN, 261 ; Dumont, écol., 229.]

SEINE-MARITIME : canton de Darnetal (2e tour).

Incr., 15 731 ; vot., 7 616 ; suff. ex., 7 376. Mme Préterre, UDF, 4 625, ÉLUE ; M. Jeanne, PS, 2 751.

[M. Pierre Dumesnil, UDF-rad, vice-président du conseil général, décédé le 25 mai, avait été réélu au second tour des cantonales de mars dernier avec 5 535 voix contre 4 401 au candidat PS, M. Jeanne, pour 9 936 suffrages exprimés 10 324 votants et 15 777 inscrits.

Mme Préterre, UDF, est sortie vainqueur de ce second tour de scrutin qui l'opposait au candidat socialiste, M. Jeanne. Elle a recueilli 62,70 % des suffrages exprimés.

M. Jeanne, qui en a obtenu 37,29 %, est loin de réaliser son score de mars dernier (44,29 %) et n'a pas retrouvé l'ensemble des voix qui s'étaient portées sur son nom et sur celui du candidat communiste au premier tour. Les deux candidats de gauche avaient recueilli ensemble, le 23 juin, 41,44 % des suffrages exprimés. Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel avaient été les suivants : inscr. 15 731 ; vot., 7 648 ; suff. ex., 7 507. Mme Préterre, 3 129 ; MM. Jeanne, 1 979 ; Pezier, PC, 1 132 ; Miquel, RPR, 1 021 ; Deripe, FN, 246.]

VAL-DE-MARNE : canton de Vincennes-Ouest (2e tour).

Inscr., 13 559 ; Vot., 4 286 ; suff. expr., 4 034. MM. Lacam, Un. opp., 3 182, *ELU* ; Maurin, FN, 852.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de M. Roland Verassdon, conseiller général RPR depuis 1972 et adjoint au maire de Vincennes, qui avait été réélu dès le premier tour des cantonales de mars 1982 avec 5 873 voix contre 1 974 à M. Marty, PS, 603 à M. Ferrier, PC et 288 à M. Piau, PSU, pour 8 738 suffrages exprimés, 8 929 votants et 14 719 électeurs inscrits.

Les résultats de ce second tour de scrutin sont sans surprise. M. Lacam, « *candidat de l'opposition unie* » l'a emporté avec 78,87 % des suffrages devant le candidat du Front national. Au premier tour, M. Lacam avait obtenu 62,99 % des suffrages exprimés, mais il n'avait pas recueilli le quart des voix des électeurs inscrits, indispensables pour être élu.

Malgré un taux de participation plus faible qu'au premier tour (31,61 % au lieu de 34,87 %), les deux candidats ont réuni sur leurs noms un plus grand nombre d'électeurs.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 13 559 ; vot. 4 729 ; suff. expr. 4 624. MM. Lacam, 2 938 ; Maurin, 660 ; Salter, PS, 600 ; Cheval, écol., 235 ; Talbourn, PC, 231.]

DANS LE MÊME TEMPS QUE LE FLNC ANNONCE UNE « SUSPENSION DES ACTIONS MILITAIRES »

Quarante-quatre attentats en Corse

Nouvelle « nuit bleue » s'est déroulée en Corse, du 30 juin au 1er juillet. Les quarante-quatre attentats recensés (vingt-trois dans le Nord et vingt et un dans le Sud) ont visé des agences bancaires, à Bastia et à Ajaccio, l'agence d'Air France d'Ajaccio, la gendarmerie de L'Ile-Rousse, la perception de Morta et des biens appartenant à des particuliers.

Cette « nuit bleue » intervient au terme de deux mois marqués par une recrudescence des attentats et à la veille du procès de trois membres de l'ex-FLNC, qui s'ouvrira à Lyon le 16 juillet prochain. Ces trois militants faisaient partie du commando qui tua, le 7 juin 1984, dans la prison d'Ajaccio, deux hommes inculpés dans l'affaire Guy Orsini, le militant nationaliste disparu en juin 1983.

C'est d'ailleurs ce prochain procès qu'ont évoqué quatre homme se réclamant de l'ex-FLNC, lors d'une conférence de presse réunie clandestinement à Marseille, dans la nuit du 30 juin au 1er juillet. Au cours de cette réunion, qui a eu lieu dans le parking souterrain du palais de justice de Marseille — au moment où étaient commis les attentats, — un texte a été lu, annonçant que l'ex-FLNC *« suspendait ses actions militaires à partir d'aujourd'hui »*.

« Nous avons la force et la capacité d'organisation nécessaires pour faire respecter cette suspension, a précisé l'homme qui lisait la déclaration, *mais nous ferons usage de la même force et des mêmes capacités organisationnelles si le pouvoir persiste dans sa politique de négation de nos droits nationaux. »* La trêve annoncée durera-t-elle au-delà du verdict de Lyon ? *« Le mouvement se réserve un droit de riposte en cas d'agression contre ses militants »*, a répété le porte-parole de l'ex-FLNC, après avoir rappelé les revendications de son mouvement.

Cette trêve annoncée à Marseille s'inscrit dans un climat dont le procès de Lyon n'est pas le seul élément. Le mouvement clandestin peut avoir intérêt, aux yeux de l'opinion corse, à ne pas compromettre la saison touristique, qui s'annonce difficile. Il peut, également, tenir à souligner le caractère politique de son action, parfois éclipsé par les nombreux attentats (*le Monde* des 22 mai et 21 juin).

1). La dernière trêve des indépendantistes corses remonte au 2 avril 1981 : elle avait duré jusqu'au 20 août 1982.

● *M. Dumas : Enthousiasme.* — M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, qui était dimanche soir, 30 juin, l'invité de TF1, a notamment déclaré à propos de l'intervention de M. Mitterrand dans le différend entre le premier ministre et le premier secrétaire du PS : *« On peut penser que ce n'est pas simplement un jugement de Salomon. » « C'est une juste appréciation des données de ce problème. Un chef de gouvernement qui explique la politique du gouvernement et de la majorité qui soutient ce gouvernement. A l'intérieur de cette majorité le parti qui en est l'épine dorsale — le Parti socialiste — qui joue lui-même sa partition dans le grand orchestre. Le tout sous la baguette d'un chef, de façon à ce qu'il n'y ait pas de cacophonie ».*

M. Dumas a estimé, d'autre part, que le voyage de M. Mitterrand en Languedoc-Roussillon s'était *« bien passé » : « Le gouvernement fait une politique qui commence à porter ses fruits,* a-t-il ajouté. *L'enthousiasme commence à renaître. »*

SOUPÇONNÉ DE LIENS AVEC LES MILIEUX INDÉPENDANTISTES

Un « super-flic » guadeloupéen est révoqué

Un conseil de discipline de la police nationale, réuni le 18 juin, a proposé au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, la révocation de l'inspecteur principal Jean Laguerre, âgé de trente-huit ans, en poste depuis huit ans à la brigade de recherches du commissariat central de Pointe-à-Pitre. Il ne fait guère de doute que le ministre suivra l'avis du conseil, l'inspecteur Laguerre étant suspecté d'avoir entretenu des relations avec certains milieux nationalistes guadeloupéens.

Correspondance

Pointe-à-Pitre. — Entré dans la police au début des années 60, Jean Laguerre avait rapidement été affecté à la 13e brigade territoriale de Paris (13e BT). En 1976, il avait été muté dans son île d'origine, la Guadeloupe, affecté à la brigade de recherches du commissariat central de Pointe-à-Pitre, l'inspecteur principal Jean Laguerre avait eu de nombreuses affaires criminelles à résoudre, et s'était toujours rapidement tiré d'affaires. Il était souvent le premier à errer dans les ghettos de l'agglomération Pointoise, mettant la main au collet de grands délinquants et des criminels. Il s'était aussi distingué lors de l'enquête sur le GLA (Groupe de libération armé), mouvement indépendantiste guadeloupéen ancêtre de l'ARC avant mai 1981.

Pourtant, le 27 novembre 1984, lorsque les gendarmes interpellaient les militants indépendantistes Henry Amédien et Luc Reinette (tous deux évadés de la maison d'arrêt de Basse-Terre depuis le 16 juin), ils les trouvaient en possession de six armes, dont deux 38 SPL. L'une de ces armes, dont les numéros avaient, au préalable, été limés se révélait être l'arme personnelle de l'inspecteur principal Jean Laguerre. A la fin du mois de décembre, l'inspecteur était interpellé par les fonctionnaires de la direction centrale de la police judiciaire, puis, après une garde à vue de quarante-huit heures, présenté au procureur de la République de Pointe-à-Pitre, M. Christian Hassenfratz, et au premier substitut, M. Jean-Louis Bec.

Il était ressorti du palais de justice sans aucune inculpation, entouré de presque tous les officiers de police judiciaire du département. Toujours, au cours de sa garde à vue, il avait répété que l'arme lui avait été volée dans sa voiture, quelques mois plus tôt, et qu'il n'avait pas voulu en faire la déclaration de peur que son habilitation d'officier de police judiciaire lui soit retirée. Elle lui fut pourtant retirée par le procureur général, M. Jean Dupuis, à l'issue de la garde à vue. Quelques mois plus tard, Jean Laguerre était provisoirement suspendu...

Au début du mois d'avril, apprenant que le conseil de discipline allait prochainement se réunir à Paris pour examiner sa situation, M. Jean Laguerre avait écrit une lettre ouverte au ministre de l'intérieur et de la décentralisation, expliquant qu'il ne se rendrait pas à Paris et accusant le premier substitut du procureur de la République de Pointe-à-Pitre, M. Jean-Louis Bec, d'avoir proféré certaines menaces à son encontre. Le magistrat, quelques jours plus tard, avait déposé plainte contre le « super-flic » pour outrage à magistrat.

ALAIN GILLES.

● *Guadeloupe : une nouvelle inculpation.* — Deux jeunes gens ont été interpellés, vendredi soir 28 juin, en banlieue de Pointe-à-Pitre, dans le cadre de l'enquête ouverte après la tentative d'attentat contre un juge d'instruction, M. Robert Tchalian (*le Monde* du 26 juin). L'un d'eux, au domicile duquel des armes et un lot de munitions ont été trouvés, a été inculpé, *dimanche soir*, de tentative d'assassinat et de détention d'armes. Il s'agit d'un jeune Pointois, Jean-Pierre Postros, dix-huit ans, déjà condamné pour vol par le tribunal pour enfants de Pointe-à-Pitre. La police estime qu'il aurait *pu agir pour le compte de quelqu'un* d'autre.

● *Nouvelle-Calédonie : levée de l'état d'urgence.* — En Nouvelle-Calédonie, où vient d'arriver la mission d'information envoyée sur place par le Sénat, l'état d'urgence a été levé *de facto*, dimanche 30 juin à minuit (heure locale), le projet de loi prévoyant sa reconduction jusqu'en avril 1986 n'ayant pas encore été définitivement adopté par le Parlement. Les quatre dirigeants du Front calédonien (*extrême droite*) frappés, le 21 février dernier, de mesures d'interdiction de séjour, ont quitté la clandestinité et sont rentrés, lundi, chez eux. *Le* nouveau délégué du gouvernement *dans le territoire*, M. Fernand Wibaux, n'a pas l'intention d'engager des poursuites contre eux, *« dans un souci d'apaisement »*.

LA CHUTE DES RÉSISTANTS FTP-MOI PARISIENS

Les ombres de 1943

(Suite de la première page.)

Cependant la mémoire ainsi ravivée est aussi celle des survivants : l'histoire concrète du sacrifice des FTP-MOI parisiens. Pourquoi la répression a-t-elle réussi à emporter la plupart des combattants – les estimations vont de trois cents à six cents arrestations en 1943 ? Les bouches se délient, les souvenirs affluent, les témoignages se complètent ou se contredisent. Car la polémique actuelle a pour toile de fond un étonnant rendez-vous : tous les acteurs survivants, ou presque, sont aujourd'hui de retour à Paris. Certains, revenus de déportation, n'ont jamais quitté la capitale; d'autres avaient poursuivi leur route militante en rejoignant leur pays d'origine pour construire, croyaient-ils, le socialisme. Ils en sont revenus, géographiquement et politiquement...

Et ils se souviennent. A la fin de 1942, après la grande rafle des juifs étrangers à Paris, les 16 et 17 juillet, beaucoup de jeunes se tournent vers la Résistance, animée principalement par les communistes. Deux mouvements distincts se sont rejoints pour en former le bras militaire : les mouvements de jeunesse dans l'immigration, juive principalement, qui ont commencé à se constituer dès l'été 1940; la structure armée mise en place par le PC clandestin, durant la même période, l'Organisation spéciale (OS), qui, à partir de juillet 1941, est l'armature du combat communiste.

De cette fusion naissent les Francs-tireurs et partisans et leur section étrangère, la Main-d'œuvre immigrée, du nom de l'organisation du PC au sein de l'immigration depuis la fin des années 20. La MOI devient donc une organisation à la fois politique et militaire, avec une direction générale et des sections par pays d'origine. A chacune de ces sections nationales correspond un détachement FTP. La section juive, polonaise surtout, dont le responsable est Adam Rayski, réunit essentiellement une organisation de jeunesse – parfois appelée Union de la jeunesse juive (UJJ) – et le deuxième détachement des FTP-MOI, ce qui n'excluait pas la présence de nombreux juifs dans les autres détachements nationaux. La première était le vivier du second.

Aussi, fin 1942-début 1943, Henri Krasucki, l'actuel secrétaire général de la CGT et alors chef de l'UJJ, reçoit-il pour consigne d'intensifier le recrutement. A preuve, la remarque qu'il aurait faite alors à un jeune militant du onzième arrondissement, Simon Rayman, sur les rebuffades essuyées par une jeune fille de ce quartier qui voulait entrer dans la Résistance. Elle s'appelait Lucienne Goldfarb, et avec elle nous entrons dans les mystères de l'année 1943. Née le 30 Octobre 1924 à Radom (Pologne), Kajla Lucienne Goldfarb est arrivée à Paris en 1931 avec ses parents. La famille s'est installée dans une petite rue du onzième arrondissement, la rue des Immeubles-industriels, où vivent aussi les familles Rayman et Lemberger, qui donneront des combattants aux FTP-MOI.

Le « mystère Lucienne »

Jean Lemberger nous assure aujourd'hui que Lucienne, qu'il avait perdue de vue depuis longtemps, l'a abordé à la fin de l'été 1942 dans cette rue en lui demandant à entrer dans la Résistance. Appartenant aux FTP-MOI depuis juillet, il dit s'être méfié de cette jeune fille qui, avant guerre, se tenait un peu à l'écart de la vie du quartier. Lucienne aurait alors fait la même démarche auprès de Marcel Rayman, qui deviendra bientôt l'instructeur militaire des FTP-MOI. De nouveau repoussée, elle se serait tournée vers une ancienne camarade de classe installée dans le vingtième arrondissement, qui l'aurait accueillie et mise en rapport avec Henri Krasucki.

A l'appui de ses velléités militantes, Lucienne se vante, selon des témoignages que nous avons recueillis, d'être en relation avec un policier *« ami des juifs »* qui peut faire sauter les scellés d'appartements mis sous séquestre. Intrigués, ses camarades délèguent une militante de l'organisation de jeunesse, Paulette Sliwka, pour vérifier ses dires. Or, selon Adam Rayski, Lucienne, cette même jeune fille « suspecte », lui est présentée par Henri Krasucki comme une candidate possible à la fonction d'agent de liaison. Il assure s'être méfié dès l'abord, lors de ce rendez-vous de contact, mais ne pas avoir été averti de cette amitié policière dont elle se prévalait. Pourtant l'on imagine mal Henri Krasucki ne pas rendre compte d'un fait de cette importance, surtout pour des clandestins, à son responsable politique et supérieur hiérarchique direct. Selon certains, il aurait même mis en garde Rayski, qui aurait néanmoins tenu à rencontrer Lucienne.

Toujours est-il que le surlendemain du rendez-vous, selon Rayski, Henri Krasucki est arrêté, tandis que lui-même s'aperçoit qu'il est filé. Les arrestations se succèdent alors très vite : quatre-vingts à cent quarante militants, selon les sources, tombent dans les mains des brigades spéciales (BS). Aujourd'hui tous les rescapés assurent avoir compris – ou même appris de la bouche de leurs tortionnaires – que Lucienne était l'indicatrice de la police. Henri Krasucki, emmené au commissariat de Puteaux, fait parvenir un message à Rayski désignant Lucienne comme sa délatrice. Paulette Sliwka, interrogée par le commissaire Fernand David, chef de la BS n° 1, s'entend dire qu'elle a été « donnée » par Lucienne.

Dans la même période, Madeleine Meyer, cachée avec parents dans un appartement de la rue des Immeubles industriels, se rappelle avoir entendu un policier prévenir d'une descente de police sur dénonciation, toujours, de Lucienne. Elle ajoute avoir vu celle-ci, deux jours plus tard, dans la rue, en compagnie de deux officiers allemands. Jean Lemberger, dont l'arrestation interviendra plus tard, le 22 avril 1943, dit avoir vu alors Lucienne en conversation avec des policiers, dans un couloir de la préfecture de police.

Le tournant de mars

Lucienne Coldfarb, âgée de soixante ans, vit toujours en France. Nous l'avons interrogée sur ces accusations ; elle les réfute toutes, en bloc. Elle assure même ne pas connaître Henri Krasucki et ne l'avoir jamais rencontré, pas plus qu'Adam Rayski. Après l'arrestation de son père, Fiszel, lors de la rafle de juifs du onzième arrondissement le 21 août 1941 (il sera déporté de Drancy vers Auschwitz dans le premier convoi de la « solution finale », le 27 mars 1942), elle se réfugie en zone libre, dans le Cher, avec sa mère et son frère. Courant 1942 – mais elle est imprécise sur les dates, – elle tente de repasser en zone nord, est arrêtée faute de laissez-passer sur la ligne de démarcation et condamnée à Bourges à douze semaines de prison. A sa sortie, elle revient à Paris où elle apprend, assure-t-elle, les arrestations de sa mère et de son frère, revenus entre temps eux aussi de zone libre.

Selon nos vérifications, sa mère, Sara, arrêtée le 11 février 1943, est déportée à Auschwitz autour du 31 juillet 1943. Son jeune frère Richard, arrêté une première fois le 19 décembre 1942 puis placé dans un orphelinat, est ramené à Drancy le 10 février 1943 et déporté vers Auschwitz le lendemain. Installée dans un hôtel de Puteaux, désormais sans famille, Lucienne Goldfarb affirme avoir fait alors la connaissance d'un policier du commissariat de cette commune, Pierre Piget. Un policier membre de la brigade spéciale de Puteaux, chaque commissariat parisien comportant une antenne des deux BS centrales. Il lui aurait permis d'échapper à un contrôle d'identité – elle avait de faux papiers –, d'obtenir de « vrais » faux papiers au nom de la belle-sœur du policier et d'aller ainsi se cacher jusqu'à la fin de la guerre en Normandie, notamment dans l'Eure.

Mystère des dates : selon nos vérifications, c'est en janvier 1943 – c'est-à-dire avant l'arrestation de sa mère – que Pierre Piget, ancien gardien de la paix promu « inspecteur spécial », interpelle Lucienne. Piget, lui aussi, vit toujours, en France, et aura soixante-dix neuf ans en septembre prochain. A la Libération, sa participation active à la police de Vichy lui valut trente-trois mois de détention provisoire qui se terminèrent cependant sur un non-lieu. Mais il fut définitivement radié de la police nationale, à la différence d'autres membres des BS réintégrés – avec reconstitution de carrière – en 1951.

Pierre Piget ne veut pas remuer le passé. *« C'est un peu spécial, je n'y tiens pas. Même pour la « LG » en question, c'est trop grave pour elle. Il faut oublier tout ça, ça vaut mieux pour tout le monde. »* Il juge toutefois opportun de se prévaloir de services rendus aux résistants et aux juifs : *« J'ai fait beaucoup et j'ai été mal récompensé. »* Et il ajoute, à propos de Lucienne – que quarante ans après il appelle encore « LG » comme pour une abréviation administrative – : *« Elle m'a aidé à un moment donné, on envoyait des lettres ensemble pour avertir des gens. »* Ce qui suppose, à tout le moins, que Lucienne savait qui allait être arrêté.

Autre indice troublant : Puteaux. Pourquoi est-ce à ce commissariat qu'Henri Krasucki et son camarade Sam Radzinski sont emmenés lors de leur arrestation, interrogés une dizaine de jours durant, avant d'être, pour Henri Krasucki, transféré à Fresnes, où il sera à nouveau torturé, de même que sa mère le sera sous ses yeux ? Pourquoi l'une des « planques » d'Adam Rayski, square de la Bresse (XVIe), est-elle visitée par des policiers venus, eux aussi, de Puteaux ? Puteaux, qui avait certes très mauvaise réputation, avec une brigade spéciale et un commissaire Bisoire particulièrement « énergiques », mais qui n'était cependant pas le siège central de la répression...

Est-ce Pierre Piget qui a transformé « LG » en indicatrice des brigades spéciales – ce que Lucienne nie farouchement ? Est-ce lui qui lui a fait croire, comme elle le prétendait, selon certains témoins, qu'elle pourrait obtenir ainsi la libération de sa mère ? Ou la réalité est-elle plus complexe, chacun ayant voulu jouer au plus fin, Lucienne pour sa survie, les résistants dans l'espoir de connaître les intentions policières, et Piget pour nourrir ses états de service tout en se couvrant pour l'avenir au cas où le vent tournerait ? Autre hypothèse : Piget a-t-il rusé pour remonter le plus haut possible dans l'organisation ? A-t-il feint la sympathie pour piéger le réseau ?



Dessin de SZLAKMANN.

Toujours est-il qu'à la Libération, incarcéré à Fresnes, le policier sollicite, par l'intermédiaire de Simon Rayman, le témoignage en sa faveur d'Henri Krasucki, et l'obtient. Celui-ci confirme au juge d'instruction l'attitude différente de Piget lors de son interrogatoire : il criait plus fort que les autres mais ne frappait pas, il permit aux résistants arrêtés de communiquer entre eux et aurait même revendiqué son appartenant à un réseau de résistants policiers... Quelques années plus tard, en 1950, Simon Rayman, Jean Lemberger et quatre autres survivants de la MOI, déposent une plainte contre Lucienne Goldfarb, plainte qui n'aboutira pas en raison d'une loi du 5 janvier 1951 qui amnistie les faits de collaboration lorsqu'ils ont été commis par un mineur de vingt et un ans (Lucienne avait dix-huit ans en mars 1943). Or, lorsque nous apprenons, aujourd'hui, à Simon Rayman que, de leur propre aveu, Pierre Piget et Lucienne Goldbarb se connaissaient, il tombe des nues !

L'imbroglio autour de ces personnages de Piget et de Lucienne témoigne d'hésitations, voire d'imprudences, que l'accusation unanime des survivants contre Lucienne ne suffit pas à dissimuler. Si celle-ci fut bien la délatrice, elle aura alors permis aux policiers de faire de grands progrès dans la connaissance d'un milieu, certes surveillé et fiché avant guerre, mais qu'il fallait désormais localiser et cerner dans des conditions de clandestinité. Tous ces jeunes se connaissaient depuis l'enfance, ayant grandi dans les mêmes rues des onzième et vingtième arrondissements. La clandestinité n'était que relative à l'égard des amis et des proches, les « planques » n'étant même parfois guère éloignées de l'ancien domicile. Or, même si tous les survivants assurent s'en être méfiés dès le premier abord, à l'évidence Lucienne a pu fréquenter pendant plusieurs semaines des militants à la lisière des FTP-MOI et de leurs dirigeants...

On comprend donc que cette affaire soit restée comme un souvenir douloureux dans la mémoire des rescapés, d'autant plus que Lucienne, sous le surnom de *« la rouquine »*, fit par la suite une grande carrière dans le Paris de la prostitution et du proxénétisme. Une carrière sous haute protection policière jusqu'au milieu des années 70, comme elle le racontera dans un livre au magnétophone, publié en 1976 chez Balland, où elle ne jure que par les *« condés »* et ne dit rien des années précédant 1947. *« Eh bien oui, j'ai choisi la police. C'est vrai que je fus l'auxiliaire des poulets »*, écrit-elle pour résumer le secret de son ascension. Saisi par les survivants de la rue des Immeubles-Industriels, André Balland, ancien FTP lui-même, fit retirer de la vente et mettre au pilon ce livre dont il espérait pourtant faire un best-seller.

Ainsi, bien avant la chute du groupe Manouchian en novembre 1943, la police a pris une longueur d'avance. Le coup de filet de mars est le tournant décisif. Il permet de couper les FTP-MOI de leur réservoir militant et de leur infrastructure logistique. Les policiers des BS enrichissent et recoupent leurs informations. Ils cherchent déjà Rayski, le chef politique autour duquel le dispositif policier s'est resserré. Ils sont sur la piste des militaires, ayant notamment identifié Marcel Rayman. Les RG multiplient les filatures, les BS ayant volontairement laissé en liberté certains résistants repérés. Les policiers vont même, selon certaines sources, jusqu'à assister à des opérations des FTP-MOI, sans intervenir, afin de connaître leurs méthodes et leurs combattants. Ces efforts sont couronnés par un second coup de filet : en juin et juillet, près de cent cinquante militants communistes juifs de la région parisienne sont arrêtés. Le deuxième détachement – celui de la section juive – doit se disperser, cesser ses opérations, jusqu'à sa fusion, à la fin de l'été, avec les trois autres détachements de la MOI. De cette fusion naissent le groupe des dérailleurs, dirigé par Boczov, un juif hongrois, et l'équipe spéciale, dirigée par l'arménien Mysak Manouchian.

L'alerte ne date donc pas de l'automne mais du printemps. Dès la fin mai 1943, RKayski demande à ses supérieurs de transférer la section juive en zone sud. Il s'entend répondre que *« les cadres communistes ne sont pas faits pour être mis en conserve »*. Selon Rayski toujours, après les arrestations de juillet, Manouchian, lors d'un rendez-vous à Brétigny-sur-Orge, lui confie avoir fait la même démarche auprès des dirigeants de la section arménienne. Leurs interlocuteurs, qui sont en relation avec la direction clandestine du PCF, c'est-à-dire Jacques Duclos, les entendent enfin en septembre. Mais pour les seuls responsables politiques.

Rayski, chef politique de la section juive, Louis Gronowski, chef de l'ensemble de la MOI, Boris Holban, responsable militaire des FTP-MOI, mais néanmoins considéré comme un politique, sont notamment retirés du front parisien et évacués en zone sud ou dans le Nord-Pas-de-Calais. Les militaires, eux, doivent tenir, et, de fait, ils s'inclinent. C'est alors que Manouchian succède à Holban comme responsable militaire de l'ensemble des FTP-MOI parisiens et que Joseph Davidowicz, un cadre moyen rapidement promu, en devient le commissaire politique. Deux noms dont le sort est scellé.

Davidowicz tombe le 20 octobre et parle, sans avoir été torturé. C'est l'ultime coup de pouce à la répression. Manouchian est arrêté le 16 novembre. Entre le 13 novembre et le 7 décembre, soixante-sept combattants sont ainsi pris par la police. Les FTP-MOI parisiens sont définitivement affaiblis. A l'enfermement policier qui leur fut fatal, s'est ajouté un enfermement militaire et politique. Militaire en ce sens que leur tactique de guérilla urbaine est désormais en porte à faux par rapport à la réorientation de la résistance communiste vers des actions plus massives et spectaculaires, préparant déjà les rapports de forces de la Libération, dont le repaire naturel est le maquis. Politique en ce sens que le PCF se refuse à laisser faiblir sa présence dans la capitale. Il s'oppose donc à la relève de militants, qui voient pourtant le sol se dérober sous leurs pas, et exige même d'eux, dans cette logique de préparation de l'avenir, des actions plus fréquentes, plus massives, donc plus risquées.

Logique suicidaire que ce sacrifice de militants dont on pense ne plus pouvoir modifier le sort ? Elle n'est pourtant pas sans exemple dans l'histoire de la résistance communiste. Ainsi Gilbert Brustlein – l'un des témoins du film de Mosco – nous révèle qu'après la chute de son groupe de l'organisation spéciale (OS) en octobre 1941, alors qu'il était isolé et recherché par la police, Pierre Georges, dit Colonel Fabien, lui ordonna de se faire sauter dans un bar de soldats allemands avec une valise pleine d'explosifs. L'action « militaire » aurait-elle permis ici de « régler » le cas d'un militant embarrassant ? Ce fut en tout cas la conviction de Brustlein, qui s'enfuira en Espagne puis à Londres. Après la guerre – nous dit-il – Albert Ouzoulias, commissaire politique national des FTP, lui a proposé de l'inscrire dans un ouvrage sur la Résistance avec la mention : *« Le parti l'a fait passer en Afrique du Nord »*...

L'école du Komintern

De l'existence de telles zones d'ombre certains déduisent que le PCF a pu « donner » les FTP-MOI fin 1943. Davidowicz aurait-il parlé sur ordre ? Rien ne permet de l'affirmer. Boris Holban reprit le commandement des FTP-MOI après la chute de Manouchian. Sa première tache fut d'interroger, fin décembre 1943, Davidowicz, remis en liberté par la police, qui espérait ainsi remonter jusqu'à la direction clandestine du PCF. Le procès-verbal de son interrogatoire, qui devait conduire à son exécution par les résistants, dans un pavillon de Bourg-la-Reine, existe mais n'a jamais été produit, ni par le PCF ni par Holban, qui en détient probablement un exemplaire.

Quoi qu'il en soit de ce document, on ne voit pas pourquoi le PCF se serait délibérément privé de combattants toujours opérationnels en les livrant. Sauf à introduire ici des données ultérieures : la chasse aux anciens des brigades internationales d'Espagne et de la MOI de France, dans les démocraties populaires, à partir de 1947. L'antisémitisme réactivé par Staline dans cette période ne peut non plus être retenu pour les drames de 1943. Car pourquoi, alors, les hauts cadres politiques juifs auraient-ils été épargnés ?

Cette lecture anachronique oublie peut-être le vrai mystère. Le malaise du PCF sur cette période, comme les imprécisions de certains récits de survivants, ont sans doute une autre cause. L'histoire des cadres politiques de la MOI commence avant 1939 et continuera après. Ces militants sans patrie ni frontière ont été formés à l'école du Komintern, l'Internationale communiste formellement dissoute en 1943. Ils échappent, en partie, au contrôle de la direction du parti français. Ainsi seront-ils affectés, après 1945, à la construction du « socialisme » dans les pays contrôlés par l'armée rouge. Profondément internationalistes, quoique au service de ce qu'ils croyaient être la « patrie du socialisme », ils sont de passage en France.

Aussi certaines des zones d'ombre de l'épopée des FTP-MOI parisiens peuvent-elles être liées à l'existence d'une double commande : la Résistance en France, les intérêts de l'URSS dans le conflit mondial. L'une des victimes du coup de filet de novembre 1943, arrêté alors qu'il avait rendez-vous avec Manouchian, Joseph Epstein, dit colonel Gilles, est emblématique de cette génération « kominternienne ». Chef d'état-major de l'ensemble des FTP d'Ile-de-France, ancien des brigades internationales, rompu à la clandestinité, stratège hors pair et présenté aujourd'hui par Ouzoulias comme *« le plus grand officier de la Résistance »*, ce juif polonais eut un destin mystérieux : pourquoi allait-il rencontrer lui-même Manouchian sans recourir à un agent de liaison ? Pourquoi ne fut-il fusillé qu'en avril 1944 et ainsi dissocié des vingt-trois de l'affiche rouge exécutés en février ? Pourquoi, enfin, Boris Holban, dans le film de Mosco, déclare-t-il qu'Epstein, début octobre 1943, était *« liquidé »* ? Autant de questions sans réponses.

On ne peut pourtant résumer ce jeu de la mémoire au dévoilement de la trahison ou de la manipulation. Il nous faut admettre qu'un épisode de l'histoire de France, la Résistance, ait pu être aussi un moment de l'histoire du mouvement communiste international. L'air du temps voudrait voir ici une imposture – ils prétendaient libérer la France, ils servaient en fait Staline, – et l'on s'empressera alors de conclure à la vanité et à la malfaisance des emballements militants. Pourtant, quelles qu'en soient les tragiques déconvenues, les convictions de ces FTP-MOI, leur antifascisme radical et leur internationalisme foncier ont aussi nourri leur courage.

PATRICK JARREAU
et EDWY PLENEL.

société

UNE AFFAIRE QUI RESTERA DANS LES ANNALES JUDICIAIRES

L'acquittement de Guy Mauvillain

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — La cour d'assises de la Gironde, après trois heures et demie de délibération, a déclaré, samedi 29 juin, Guy Mauvillain, non coupable du meurtre pour lequel, dix ans plus tôt, celle de la Charente-Maritime l'avait condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle.

Cette conclusion logique d'un débat que le président Bouscharain avait voulu de bout en bout exemplaire est allée sans les cris d'un triomphalisme inutile. L'émotion seule a suffi, que ce soit celle des jurés — du moins de certains d'entre eux, qui regardaient une dernière fois cet homme usé et lui aussi terrassé, un instant, par cet aboutissement qui le rendait à lui-même, — que ce soit celle de ses défenseurs, Mes Dupeux, Chalvet et Favreau, de ses proches et des amis qui le soutenaient, que ce soit, enfin, celle du président de la Cour, M. Bouscharain lui-même, donnant la réponse négative à l'unique question posée : *« Guy Mauvillain est-il coupable d'avoir volontairement donné la mort, le 9 janvier 1975 à La Rochelle, à Elise Meilhan ? »*

Ainsi, à près de dix ans d'intervalle, une cour d'assises — *« huit à la majorité de voix au moins »* — a rendu un verdict contraire à celui prononcé par une autre cour. Il faut dire que le procès n'était pas le même. Celui de Bordeaux se fondait sur un dossier qui complétait singulièrement la procédure initiale dont on avait, au fil des années, cherché à combler, autant que faire se pouvait, des lacunes trop éclatantes. Mais ces recherches, il faut aussi le rappeler, n'auraient pas eu lieu sans la ténacité de Guy Mauvillain, des hommes et des femmes qui le soutenaient, sans son affirmation constante d'une innocence affirmée sans tapage mais sans répit. Rien ne l'avait découragé ni le rejet de son pourvoi en cassation, ni celui d'une première requête en révision, ni celui d'une seconde. C'est ainsi qu'il fallut, en 1981, un pourvoi dans l'intérêt de la loi et du condamné pour que, finalement, il puisse obtenir l'annulation de sa condamnation, entraînant de ce fait l'obligation d'un nouveau procès.

Celui-là, de l'avis unanime, aura été mené avec autant de patience que de rigueur. L'issue n'en était pas pour autant acquise. L'avocat général, M. René Pech, avait requis une condamnation à une peine de réclusion non précisée, qui devrait, disait-il *« tenir compte de la gravité des faits, mais aussi de l'âge et de l'état de santé de l'accusé »*. Pourtant, au fil des jours et grâce à l'apparition de témoins nouveaux, notamment de médecins neurochirurgiens appelés à se prononcer sur l'état de conscience que pouvait avoir la victime lorsque, après l'agression dont elle avait fait l'objet, elle livra le nom de Mauvillain.

On pouvait douter qu'Elise Meilhan ait bien voulu accuser celui qu'elle désignait ainsi.

Aucun mobile

On doutait tout autant que Guy Mauvillain, âgé de cinquante-six ans au moment des faits, ait pu être l'agresseur d'une vieille femme pour des raisons crapuleuses. Il n'y avait à cela aucun mobile. Cette absence de mobile n'avait pourtant pas fait obstacle à la condamnation de 1975, intervenue dans un climat d'insécurité, à une époque où, déjà, les attaques de personnes âgées se multipliaient à La Rochelle. Les psychoses sont mauvaises conseillères.

Dans son réquisitoire, l'avocat général, M. Pech, avait bien senti que l'on ne pouvait, en tout état de cause, assimiler Mauvillain à un agresseur ordinaire. Il lui fallait donc trouver une raison à un acte dont, pour sa part, il continuait de voir l'auteur en la personne du vieil homme. Il proposa donc un scénario. Comme Mme Mauvillain, aide-soignante à l'hôpital de La Rochelle, prodiguait aussi bénévolement des soins à la sœur de Mme Meilhan, et comme cela durait depuis six mois, il avança l'idée que Mauvillain aurait pu venir chez Mme Meilhan demander quelque compensation au dévouement de son épouse : versement d'une rente, promesse d'un legs. Comme il aurait essuyé un refus, il se serait emporté, et la suite l'aurait conduit au crime.

Les avocats eurent beau jeu de montrer que cette hypothèse n'était fondée sur aucun élément du dossier.

Il restait à rappeler les incertitudes, à dire aussi la situation impossible dans laquelle se trouvait Mauvillain dès lors qu'on tenait pour une accusation irréfutable les derniers mots de Mme Meilhan. C'était une façon de crier casse-cou, de faire comprendre aux jurés que, dans ces conditions, on avait bel et bien mis un inculpé dans la situation d'avoir à démontrer lui-même son innocence, renversant ainsi la charge de la preuve qui incombe, en droit pénal, à la seule accusation.

En fait, les incertitudes qui font naître le doute n'avaient pas cessé d'apparaître durant quatre journées. Les conséquences en ont donc été tirées comme le veut la loi. Il a fallu du temps. Il n'est pas indifférent de relever que ce procès d'assises, qui pourrait maintenant servir de modèle à beaucoup d'autres par la façon dont il fut conduit, s'est déroulé au palais de justice de Bordeaux, qui jouxte l'Ecole nationale de la magistrature.

Les jeunes gens qui apprennent leur métier de magistrat avaient à leur porte un bel exemple de travaux pratiques. Car Guy Mauvillain acquitté, l'affaire Mauvillain, elle, demeure et mérite de demeurer avec quelques autres dans les annales judiciaires. Mais, et ce sera une dernière question, si d'aventure le projet de loi qui prévoit un enregistrement des procès historiques pour l'édification et l'information des générations futures avait été en vigueur, le cas Mauvillain aurait-il été tenu pour historique ?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MANIFESTATION EN FAVEUR D'UN INDÉPENDANTISTE GUADELOUPÉEN INCARCÉRÉ A LA PRISON DE FRESNES

Quelques dizaines de personnes ont participé samedi 29 juin, devant le ministère de la justice, place Vendôme, à Paris, à une manifestation de soutien à M. Georges Faisans, quarante-neuf ans, indépendantiste guadeloupéen.

Secrétaire général du MPGI (*Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante*), M. Georges Faisans fait la grève de la faim depuis le 3 juin. Le 30 octobre 1984, il avait frappé à la machette un enseignant métropolitain accusé d'avoir donné des coups de pied à un élève en accompagnant son geste de propos racistes. L'enseignant avait eu deux tendons d'une main sectionnés.

Le 20 mars dernier, M. Georges Faisans, inculpé de violences avec préméditation et guet-apens, était condamné en première instance à quatre années d'emprisonnement. La peine devait être ramenée à trois ans en appel le 4 juin. Le 26 juin, M. Georges Faisans était transféré en métropole, à la prison de Fresnes.

● ***Les époux Villemin portent plainte en diffamation contre « Paris-Match ».*** — Jean-Marie et Christine Villemin, les parents de Grégory, assassiné le 16 octobre dernier, ont demandé l'assignation devant le Tribunal de grande instance de Paris de MM. Jean-Michel Caradec'h, journaliste à *Paris-Match*, Daniel Filipacchi, directeur de la publication, et de la société Cogedi-Presse, société éditrice, pour diffamation et atteintes au droit à l'image.

L'assignation à comparaître devant la première chambre (civile) du tribunal de Paris a été fixée au 16 juillet. Les époux Villemin réclament 1 million de francs aux personnes assignées, à titre de dommages et intérêts.

Les parents de Grégory mettent en cause plusieurs articles parus dans *Paris-Match* sous la signature de Jean-Michel Caradec'h et, en particulier, un article publié dans le numéro du 21 juin et intitulé : « Grégory. Et maintenant l'affaire Christine commence ».

L'AFFAIRE DE LA DIOXINE DE REIMS

Un rapport médical préliminaire plutôt rassurant

Au conseil européen des ministres de l'environnement à Luxembourg, le 28 juin, les Dix ont décidé d'interdire, après juin 1986, la mise sur le marché d'appareils électriques contenant des PCB (polychlorobiphényles). En cas d'explosion ou d'incendie, comme ce fut le cas dans un transformateur EDF à Reims, les PCB peuvent dégager de la dioxine ou des furanes, produits hautement toxiques.

La première partie de l'enquête médicale ordonnée à la suite de l'explosion, le 14 janvier dernier, d'un transformateur électrique dans un immeuble de Reims, a été rendue publique le 29 juin (*le Monde* du 19 avril). *Il s'agissait pour les trois médecins (1) à qui avait été confiée la rédaction de ce rapport d'évaluer les risques encourus par les personnes ayant été exposées aux émanations de dioxine provoquées par l'explosion.*

Au total, 342 personnes soupçonnées d'avoir été contaminées par la dioxine ont été examinées. Elles ont été réparties en quatre groupes d'exposition : 30 personnes font partie du groupe *« très faiblement exposé »* à la dioxine, 108 du groupe *« faiblement exposé »*, 89 du groupe *« moyennement exposé »* et 115 du groupe *« fortement exposé »*. Parmi ces dernières, on retrouve essentiellement les habitants de l'immeuble et les pompiers.

L'examen clinique systématique des 342 personnes a fait apparaître cinq cas d'acnée (éruption cutanée) nouvelle ou aggravée, sans doute déclenchée par la présence de chlore dans la dioxine. D'autre part, dix cas de céphalées pouvant s'accompagner de troubles digestifs et de malaises ont été signalés. De même que douze cas de prurit.

« Autant de symptômes cliniques, nous a déclaré les professeur Françoise Conso, *qui pourraient être en relation avec l'exposition à la dioxine. »* Des examens biologiques usuels ont été également pratiqués chez les 342 personnes exposées ainsi que chez 115 personnes « témoins ». Aucune différence significative n'a pu être notée entre les deux groupes. L'ensemble des résultats des dosages des porphyrines n'est pas encore connu, mais, au vu des cinquante premiers résultats, il ne semble pas y avoir d'atteinte du métabolisme des porphyrines.

D'autres analyses (études toxicologiques et immunitaires) sont en cours. Leurs résultats ne seront connus que dans six mois. En outre, les rapporteurs ont décidé de procéder à un dosage du PCB dans le sang de toutes les personnes exposées. Ces analyses seront confiées aux laboratoires de Lille et de Rouen. Enfin un dosage de la dioxine sera fait, dans le sang des 35 personnes les plus exposées, par le laboratoire suédois du docteur Rappe. De même, d'ailleurs, qu'un bilan immunitaire complet. *« A priori, ces observations sont plutôt rassurantes*, nous a confié le professeur Conso. *Néanmoins des symptômes ayant été notés, essentiellement dans les deux groupes les plus exposés, nous avons décidé de poursuivre la surveillance clinique. Les personnes exposées seront revues dans six mois (en novembre 85 et dans un an, (en mai 86). J'ajouterai que ce qui s'est passé à Seveso est également plutôt pour nous rassurer : neuf ans après la catastrophe, aucune surmortalité par cancer n'a été mise en évidence. »*

FRANCK NOUCHI.

(1) Il s'agit des professeurs Françoise Conso (hôpital Raymond-Poincaré, Garches) et Sylvain Dally (hôpital Fernand-Widal, Paris) ainsi que du docteur Falcy (INRS, Nancy).

AU TERME DE SEPT ANNÉES DE PROCÉDURE

Le baron Fourn a accepté de quitter son domaine

De notre correspondant

Carcassonne. — Aux portes de Limoux, dans l'Aude, une affaire qui, depuis sept ans, défrayait la chronique, s'est dénouée dans l'après-midi du vendredi 28 juin : la baron Ferdinand Fourn a quitté le domaine de la Badoque. Départ pathétique au volant d'une Simca 1100 bourrée de bagages et de dossiers. Ainsi prenait fin, dans le calme et une certaine dignité, une « occupation » insolite, par sa durée, les incidents qui l'ont émaillée et la personnalité du principal intéressé.

L'affaire avait débuté le 11 juillet 1978 par l'adjudication, après surenchère, du domaine de la Bedoque à M. Besset, président de la Cave coopérative de la blanquette de Limoux. Quelques jours plus tard, le baron Fourn avait déposé plainte pour entrave à la liberté des enchères. Il mettait notamment en cause M. Robert Badoc, maire socialiste de Limoux, qu'il accusait de n'avoir pas surenchéri. Convaincu de son bon droit, le baron Fourn décida d'occuper les lieux.

Au fil des ans, la solitude de ce reclus volontaire qui n'hésitait pas, quand il se sentait menacé, à sortir son fusil, qui vivait dans des conditions très précaires, prit une dimension nationale, alimentée par ses fracassantes déclarations aux journalistes. Les procès succédaient aux procès. D'ouvertures d'information en compléments d'information, de pourvois en appel, les derniers arguments du baron s'épuisaient. Le 23 mai 1984, la cour d'appel de Nîmes déclara qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre M. Badoc. Le 29 janvier dernier, enfin, la Cour de cassation rejeta le dernier pourvoi du baron Fourn. Sur le plan judiciaire, l'affaire était classée.

Restait à exécuter la décision de justice. L'opération fort redoutée fut opérée sans bavure. Au bout de cinq heures de tractations serrées, vendredi soir, le baron Fourn a capitulé. Il a rendu ses trois fusils aux policiers. Derrière une voiture de police, il a quitté définitivement un domaine dans les quatre murs duquel il a perdu sept ans de sa vie.

BERNARD REVEL.

La France devrait consacrer en dix ans 20 milliards de francs à l'espace militaire

estime le général Lacaze

Dans le numéro de juillet de la revue mensuelle *Défense nationale*, le général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, donne quelques indications sur les grandes orientations de la politique spatiale de la France, telles qu'elles ont été définies par le groupe de travail spécialement désigné à cet effet par le ministre de la défense (*le Monde* du 5 juin). *« Un plan pluriannuel a déjà défini pour le court terme (1985-1992) des objectifs à atteindre pour répondre aux besoins immédiats des armées de « communique », « voir » et si possible « écouter »*, écrit-il.

« Les projets arrêtés concernent un satellite de télécommunication qui prendra, en 1992, le relais du système Syracuse-I, indispensable pour la conduite des crises en action extérieure. Ils concernent également un stellite d'observation optique, proposé pour le début de la prochaine décennie, permettant le renforcement de notre concept de défense, mais aussi le contrôle du désarmement. La réalisation de ces objectifs correspond à un effort financier d'une vingtaine de milliards, sur une dizaine d'années, dont les premières échéances sont couvertes aux deux tiers par l'actuelle loi de programmation », observe le chef d'état-major.

« Pour le moyen terme (1995-2005), ajoute le général Lacaze, *il faudrait se doter de satellites de transmissions puissants et protégés couvrant l'ensemble de notre planète, de satellites de recueil de renseignements utilisant des senseurs optiques, infrarouges, radars et électromagnétiques, ainsi que des satellites de navigation pour ne plus être uniquement tributaire du système Navstar américain. Ces moyens pourraient être construits en commun avec nos partenaires européens. »*

« A plus long terme, estime encore le chef d'état-major, *il pourrait être utile pour la France de conduire des études de faisabilité d'un système antisatellite, à partir d'un missile balistique, dans le cas d'un déploiement effectif d'armes spatiales. »*

Dans ce même article, le général Lacaze, qui rappelle qu'il est partisan de la conception par la France de la « bombe à neutrons » et d'un missile mobile SX nucléaire, ne dissimule pas son inquiétude sur l'exécution de la loi de programmation militaire, approuvée par le Parlement en 1983, qui fixe l'équipement nucléaire et classique des armées françaises entre 1984 et 1988.

RELIGION

L'enseignement religieux en France change de manuel et de responsable

Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale, s'est rendu à Rome les 27 et 28 juin. Il a informé les responsables romains de la préparation en France du prochain synode extraordinaire. *« Dans le climat actuel des débats publics grevés de soupçons injustifiés par rapport aux projets de ce synode ou aux intentions de de l'épiscopat français*, lit-on dans un communiqué publié à son retour, *Mrg Vilnet a témoigné de la convergence des évêques de France sur les buts fixés pour le synode par Jean-Paul II. »* Reçu à déjeuner par le pape le 28 juin, Mgr Vilnet lui a, d'autre part, remis la nouvelle édition, revue et corrigée, de Pierres vivantes, recueil catéchétique contesté.

La nouvelle édition de *Pierres vivantes*, recueil catholique d'enseignement religieux pour adolescents, est sortie en librairie (1). Ce livre, un des textes de base du renouveau catéchétique en France, adopté par les évêques en 1980, avait été critiqué aussi bien par les intégristes en France que par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi. La dernière réunion de l'assemblée plénière des évêques à Lourdes, l'automne dernier, avait été largement consacrée à la révision du texte.

Les modifications principales concernent l'ordre des textes bibliques. La première édition présentait ces textes dans l'ordre historique de leur rédaction (l'Exode avant la Genèse, l'annonce de la résurrection du Christ avant les récits de sa naissance), car le renouveau catéchétique français avait insisté sur l'histoire du salut, en mettant les enfants en contact avec les documents eux-mêmes. *« La Révélation est histoire, elle s'inscrit dans l'histoire de l'humanité »*, disaient les évêques dans leur *Texte de référence*. Or Rome voudrait que les enfants apprennent un ensemble dogmatique : dans la nouvelle édition de *Pierres vivantes*, le chapitre sur l'Ancienne Alliance débute par l'un des récits de la création.

Parmi les autres modifications apportées à l'ouvrage, qui est plus long de seize pages, on trouve de nouveaux textes bibliques, six pages « à visée éthique » et un alourdissement notable des notes. Quelques points de détail : Sainte Catherine de Sienne, sévère critique de la papauté de son époque, a été remplacée par sainte Jeanne d'Arc, et les philosophes du Siècle des Lumières ne sont plus présentés comme des hommes qui *« ont voulu défendre la liberté et la justice »*. Quelques textes ont été modifiés. Celui sur le concile Vatican II, par exemple, ne parle plus de *« renouveler l'Eglise »*, mais de *« renouveler la face de l'Eglise »*, et là où la première version disait : *« Elle* [l'Eglise] *redécouvre surtout le rôle des laïcs : tous les baptisés sont des témoins, ils annoncent l'Evangile »*, le texte révisé dit plus prudemment : *« Chacun est appelé à découvrir sa vocation et à tenir sa place : les évêques, les prêtres, les diacres, les religieux, les religieuses, les laïcs, car tous les baptisés sont des témoins de l'Evangile. »*

Le départ du Père Grolleau

La crise de la catéchèse est une des raisons qui ont poussé le Père Paul Grolleau à ne pas souhaiter le renouvellement de son mandat (de trois ans) comme directeur du Centre national de l'enseignement religieux (CNER). Ayant réuni collègues et amis le 26 juin, en présence de Mgr Louis Boffet, évêque de Montpellier et président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux, le Père Grolleau a expliqué son départ par trois raisons : la querelle autour de la catéchèse et la suspicion jetée sur *Pierres vivantes* ; le sentiment de ne plus avoir l'entière confiance de l'épiscopat ; et enfin le danger, selon lui, d'un retour au centralisme de Rome, qui prétend, à nouveau, détenir *« la vérité et toute la vérité »*.

En remerciant le Père Grolleau pour les services loyaux rendus à la catéchèse, Mgr Boffet a dit qu'il comprenait ces raisons, ayant lui aussi souffert pour avoir traversé les mêmes *« zones de turbulence »*.

ALAIN WOODROW.

(1) *Pierres vivantes : recueil catholique de documents priviligiés de la foi*, présenté par les évêques de France, Nouvelle édition, Catéchèse 80, 52 francs.

AU CONGRÈS DU SYNDICAT DES INSTITUTEURS

Polémique autour du *Matin*

De notre envoyé spécial

Nîmes. — La bourrasque de la désunion de la gauche s'est brusquement levée, samedi 29 juin, au second jour du congrès du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-PEGC ; FEN) réunis à Nîmes. Certes, le rapport des forces entre les tendances de l'organisation ne sortira pas bouleversé des joutes oratoires auxquelles se sont livrés partisans de la majorité pro-socialiste et minoritaires proches des communistes. Mais ces derniers ont abandonné leur ligne de « soutien sans participation » (ils s'étaient simplement abstenus de voter le rapport moral au dernier congès en 1983) pour revenir à une opposition résolue, leurs votes négatifs s'ajoutant à ceux des tendances du SNI proches de l'extrême gauche (1).

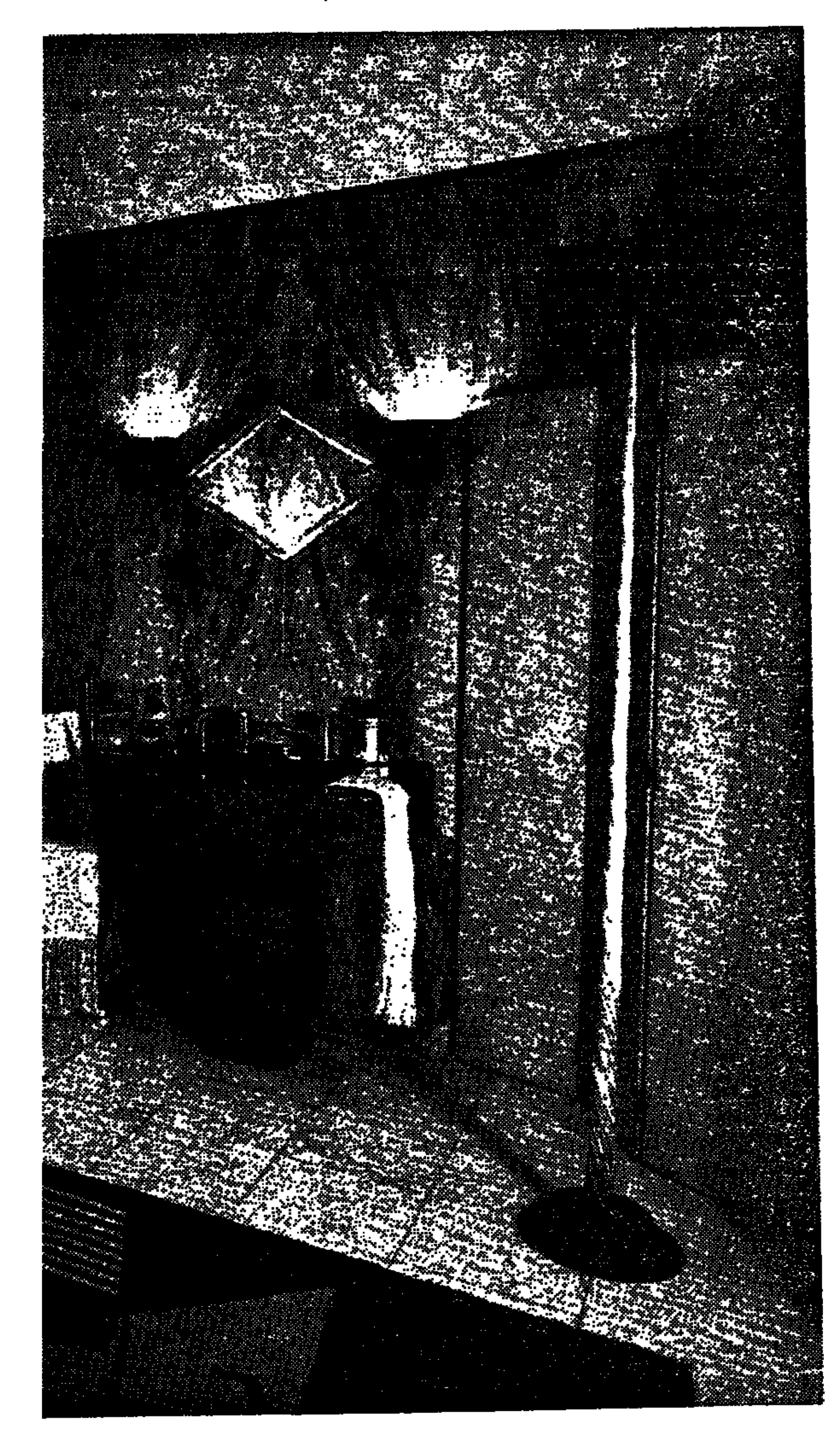
La controverse a pris un tour particulièrement vif avec la mise en cause par les minoritaires des options du syndicat en matière de communication. Pour eux, la prise de participation d'UES Media, groupement de coopératives et de mutuelles proche de la FEN, dans le capital du journal *le Matin* est symbolique des choix politiques opérés par la direction du SNI à l'approche des échéances électorales, bref un signe supplémentaire du *« renoncement à l'indépendance »*.

« Si l'Humanité *connaissait des difficultés, UES Media proposerait-il ses services ? »* a interrogé malicieusement M. Jean-Pierre Viguier au nom de la tendance Ecole émancipée (regroupant notamment des trotskistes). Prenant au mot cet interpellateur, M. Barbarant a affirmé qu'il ne serait *« pas mal que le journal créé par Jaurès revienne entre les mains de ses héritiers »*. Cette déclaration, qui ne peut que confirmer l'appétit des milieux proches de la FEN en matière de médias, a frappé de stupeur une partie du congrès.

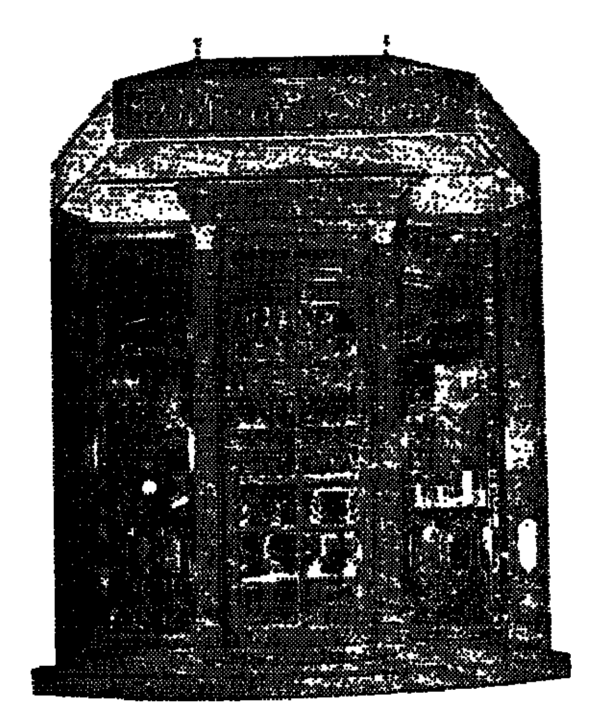
Auparavant, des orateurs avaient exprimé leur défiance à l'égard de la presse en général, tenue pour responsable de l'échec de l'unification laïque du sytème scolaire et accusée de renvoyer une image peu flatteuse des instituteurs. Pour inciter les médias à davantage de compréhension, M. Barbarant a réaffirmé son soutien à la décision d'UES Media d'investir dans les moyens d'information, *« afin*, a-t-il précisé, *d'élargir nos possibilités d'extérioriser nos idées »*. A ceux qui, au nom de l'indépendance syndicale, s'inquiètent de la prise de participation dans *le Matin*, le secrétaire général du SNI rétorque : *« C'est à croire qu'il aurait été moins grave de racheter* le Figaro ! »

(1) Le rapport moral a été adopté par 59,09 % des suffrages (59,16 % en 1983) ; 36,04 % contre (16,68 en 1983) et 4,87 % d'abstentions (23,72 % en 1983).

PHILIPPE BERNARD.



un Homme
ron.
aujourd'hui,
in.
Les salles de bains
décoratifs fleurent
a vanille et
us fines lavandes.
de toilette masculine
ée.
ètement ambrée,
iée.
nporelle.
ommes de goût
ont restés fidèles.
itilisent aussi
ırd'hui en atomiseur,
ne après rasage,
e douche ou savon.
un Homme de Caron.
rand classique.



34, Avenue Montaigne. Paris.

sports

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE GRANDE-BRETAGNE

Dure journée pour les têtes de série

Il n'est pas tombé une goutte de pluie dimanche 3 juin sur Wimbledon mais, selon la tradition chère à l'Angleterre, la journée a été consacrée au repos de l'herbe.

Le tournoi devait donc reprendre lundi 1er juillet, alors que le troisième tour des tableaux masculin et féminin n'était pas achevé en raison du retard accumulé à cause de la pluie. Sur un gazon extrêmement glissant où les rebonds sont très bas, Ivan Lendl a peiné samedi 29 juin pendant cinq manches face à l'Américain Mike Leach, tandis que de nouvelles têtes de série sont tombées : l'ancien champion d'Australie Kriek, le Tchécoslovaque Smid, l'Australien Cash, demi-finaliste 1984 chez les hommes; l'Américaine Gadusek, l'Allemande de l'Ouest Khode-Kilsch, l'Argentine Sabatini et l'Américaine Jordan chez les dames. Cette hécatombe a essentiellement profité chez les hommes à des qualifiés : le Chilien Acuna, qui doit disputer le 3e tour; l'Allemand de l'Ouest Maurer, qui s'est qualifié pour le 4e tour et le Sud-Africain Steyn, qui doit affronter McEnroe après avoir battu le Néo-Zélandais Lewis, finaliste 1983. Même situation chez les dames, avec la présence au 3e tour de l'Australienne Byrne, de la Soviétique Savchenko et, au 4e tour, de la Française Tanvier.

Gazon anglais

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Jim Thorn a été la véritable vedette de la première semaine pluvieuse des Internationaux de Wimbledon. Inutile de chercher dans le classement des joueurs de tennis professionnels, son nom n'y figure pas. En fait, Jim Thorn déteste le tennis. L'herbe est sa seule passion. Et les joueurs passent leur temps à abîmer « son » gazon.

Jim Thorn est le chef jardinier du All England Club. C'est un ancien lad qui a bourlingué en Malaisie, à Bornéo et en Palestine, avant d'être démobilisé avec le grade de sergent de l'armée des Indes. C'est surtout une sorte de révolutionnaire en matière de pelouse. Depuis quatre ans qu'il veille aux courts de Wimbledon, il a pris le contrepied de tous les préceptes botaniques anciens : il laboure, il sème, il fume. Ce traitement de choc a bien réussi à l'herbe plus que centenaire du Club, qui a retrouvé une nouvelle vigueur.

Mais, cette année, la pluie a bien failli ruiner ses efforts. Casquette vissée sur le crâne, rouflaquettes au vent, Jim Thorn a passé le plus clair de son temps une oreille collée à un émetteur pour savoir, minute après minute, comment l'herbe détrempée du stade résistait au piétinement des champions exaspérés par l'attente. En dépit des nouvelles bâches déployées sur les courts à la moindre goutte, il a fallu veiller attentivement à ce que des accrocs pareils à ceux faits dans le feutre des billards par les joueurs maladroits ne trouent irrémédiablement le tapis végétal.

Aux retards provoqués par les averses est venu s'ajouter le retard entraîné par les soins prodigués au gazon. Bref, on se retrouve en seconde semaine, alors que le troisième tour des tableaux masculin et féminin n'est pas terminé.

Le moment n'est-il pas venu de mettre à la retraite Jim Thorn, de débaucher ses seize jardiniers et de remplacer le gazon par une surface synthétique ? Pour certains joueurs la réponse va de soi : « *le lawn tennis* », c'est de l'histoire ancienne. Actuellement, la saison est, *grosso modo*, découpée en trois tranches inégales : l'automne et l'hiver, où l'on joue en salle sur surface synthétique ; le printemps, où l'on s'affronte en Europe sur terre battue ; l'été, enfin, où l'on rivalise sur le ciment nord-américain. Dans ce calendrier très chargé, il reste, survivance des temps anciens du tennis, quatre semaine pour l'herbe anglaise avec les tournois du Queens, de Bristol et de Wimbledon.

Tyrannie de la tradition

Tout le monde s'accorde à reconnaître que le tournoi du All England Club est la plus prestigieuse des quatre épreuves du grand chelem. Aussi, les joueurs veulent-ils l'aborder dans les meilleures conditions possible. Une surface synthétique ne leur poserait pas les mêmes problèmes d'adaptation et éviterait les contre-performances que provoque souvent l'herbe. Ne faut-il pas en finir avec la tyrannie de la tradition ?

John McEnroe avait été l'un des premiers à se révolter contre cette dictature du gazon : « *C'est une surface pour les vaches, pas pour le tennis.* » Cette réflexion avait été prise comme le caprice d'un garnement malappris.

Toutefois, le champion du monde a trouvé de sérieux renforts cette année. A commencer par le capitaine de l'équipe de Coupe Davis américaine, Arthur Ashe, dont l'essentiel de la popularité a tenu naguère au fait qu'il a été le premier noir à gagner une finale sur le Centre court : « *Je pensais que tant que je vivrai, je ne verrais pas autre chose que de l'herbe à Wimbledon. Maintenant j'ai bien peur que le gazon ne passe pas la prochaine décennie* », écrit dans le *Sunday Times* le champion, qui a gagné ses trois titres du grand chelem sur l'herbe. Dans les colonnes du même journal, pourtant réputé conservateur, l'éditorialiste sportif, David Miller, a enfoncé le clou : « *Le moment n'est probablement pas éloigné où le maintien de l'herbe dans le plus ancien et le plus traditionnel tournoi sera remis en question par la puissance des joueurs professionnels.* » Le numéro 3 mondial, Jimmy Connors, qui a gagné, ces dix dernières années, des tournois du grand chelem, aussi bien sur gazon (Wimbledon), terre battue (Forest-Hills) que ciment (Flushing-Meadow) est passé à son tour à l'offensive.

« *Pour moi, Wimbledon resterait Wimbledon, même si on ne devait plus y jouer sur herbe. Ce n'est pas la surface qui lui procure son prestige mais les années d'existence.* »

Intérêts économiques

Cent neuf ans, cela compte en effet. Pourtant, l'Australien Lewis Hoad, champion en 1957 et 1958, n'est pas loin de penser, comme son cadet américain : « *Si l'herbe venait à disparaître, il est évident que le jeu perdrait quelque chose ; mais les gens accepteraient vite le changement.* »

De ce changement, Buzzer Handinghan, président du All England Club, ne veut pas entendre parler. « *Wimbledon doit rester sur le gazon dans l'intérêt du grand chelem. Le champion qui gagnerait les quatre épreuves serait un joueur d'exception, capable de briller sur quatre surfaces.* »

Ce gardien de la tradition ne manque pas d'alliés parmi les joueurs : « *Il n'y a rien de plus beau qu'un court en gazon* », dit Chris Evert-Lloyd, huit fois finaliste à Wimbledon, et trois fois victorieuse. Finaliste seulement une fois en 1983, le Néo-Zélandais Lewis est catégorique : « *Sans le gazon, Wimbledon perdrait son prestige.* »

Mais le plus surprenant des avocats de l'herbe a été Mats Wilander ; deux semaines après avoir gagné à Roland-Garros, le Suédois, qui venait de se faire piteusement éliminer au premier tour par le Yougoslave Zivojinovic, a déclaré ironiquement : « *Changer de surface serait une bonne initiative pour tuer le tournoi. Tous les joueurs pensent que Wimbledon est le plus grand tournoi du monde tel qu'il est.* »

Mais il ne faut pas être dupes. Les traditions les plus solides évoluent quand les intérêts économiques l'exigent. C'est pour des raisons financières d'abord que les internationaux des États-Unis ont abandonné le gazon pour la terre battue, puis le ciment. C'est grâce à une subvention de 60 millions de dollars que l'Australie adopte le synthétique. Le bulldozer des bétonneurs épargnera l'herbe de Wimbledon aussi longtemps que la santé financière du tournoi sera bonne. Et, jusqu'à présent, elle est très bonne : le All England Club a fait quarante millions de livres sterling de bénéfices en 1984.

ALAIN GIRAUDO.

ATHLÉTISME

Exploit français en terre anglaise

Même si l'équipe de Grande-Bretagne était privée d'Alan Wells (sprint), Todd Benett (400 m) et Sebastian Coe (demi-fond), c'est un remarquable exploit qu'ont réussi les athlètes français en prenant le meilleur sur leurs hôtes, samedi 29 juin à Gateshead. Avec huit victoires en vingt épreuves, dont deux doublés, les Français ont en effet battu les Britanniques 155,5 points à 148,5, tandis que la Tchécoslovaquie, avec seulement deux victoires, a, comme prévu, terminé à la dernière place, avec 118 points.

Mais la Tchécoslovaquie a pris sa revanche dans le match féminin. Avec 118 points, glânés au fil des quinze épreuves (sept victoires), elle a devancé la Grande-Bretagne, 110 points et quatre victoires, et la France, dernière avec 84 points malgré un nombre égal de succès.

Les héros de cette première victoire en terre anglaise depuis 1971 ont été Stéphane Caristan, auteur, malgré sa petite forme, du meilleur temps européen de l'année sur 110 m haies (13 s 61), et Daniel Sangouma, dont la victoire au 200 m (20 s 78) a empêché les Britanniques de réussir le grand chelem sur toutes les courses de plat. D'autre part, Philippe Collet (5,70 m) a fait oublier les absences de Vigneron et Quinon, et le relais 4×100 m, victorieux en 39 s 34, a réaffirmé ses ambitions en vue de la Coupe d'Europe.

Dans le match féminin, Laurence Elloy et Anne Piquereau ont réussi le doublé prévu sur 100 m haies. Maryse Ewanje-Epée a gagné le saut en hauteur (1,85 m) et Nadine Fourcade la longueur (6,57 m). Quant à Marie-Christine Cazier, elle a bien failli réaliser l'exploit du match, ne s'inclinant que de 2 centièmes, sur 200 m, devant la Tchécoslovaque Jarmila Kratochvilova. Cazier, avec 22 s 75, n'en a pas moins pulvérisé son record personnel de 19 centièmes, symbole de la combativité et de l'enthousiasme des athlètes français.

QUINZE DE FRANCE

Les Coqs passent la ligne

Battus par les Springboks d'Afrique du Sud en 1980, par les Wallabies d'Australie en 1981, par les All Blacks de Nouvelle-Zélande en 1984 et, enfin, par les Pumas d'Argentine, samedi 22 juin, pour la première fois de son histoire, l'équipe de France de rugby a mis un terme à cinq années d'échec dans l'hémisphère sud en dominant l'Argentine, samedi 29 juin à Buenos-Aires, sur le score de 23 à 15.

Huits points d'écart : c'est exactement la marge qui avait sanctionné le premier test-match ou des Pumas déchaînés, dynamiques, avaient étouffé les Français, sans doute trop confiants mais aussi trop lents et mal organisés. « Des touristes routiers », *avait fulminé M. Albert Ferrasse, président de la fédération.*

Avec une mêlée rénovée par les remplacements de Dospital par Dubroca et de Garuet par Chabowski, avec une deuxième et une troisième ligne beaucoup plus agressives et mobiles grâce à Picard et Erbani appelés à la place de Lorieux et de Joinel, les Tricolores s'étaient donné les armes de la revanche. Quatre essais vinrent effectivement récompenser l'excellent travail des avants et la maîtrise presque totalement retrouvée des lignes arrière. Codorniou, après une charge d'Erbani (23e), Erbani lui-même à la suite d'une percée royale (38e), Berbizier, parti seul derrière sa mêlée pour le premier essai de sa carrière internationale (40e), mirent leur équipe à l'abri dès la mi-temps (16 à 6). Serge Blanco, sur une grande attaque classique parachevа le succès français, contesté par la botte de Porta (11 points) et, en fin de match, par l'essai de Cuesta Silva après un immense travail de Turnes (72e).

L'équipe d'Argentine, émanation de seulement 11 000 licenciés, a en tout cas prouvé, sur les deux matches, que n'est pas usurpée sa place de tête de série numéro 8 pour la Coupe du monde de 1987 en Australie et en Nouvelle-Zélande.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Coureurs à vos marques !

De notre envoyé spécial

Vitré. — Vainqueur dimanche 30 juin de la deuxième étape Lorient-Vitré, le Belge Rudy Matthij avait déjà gagné la veille à Lanester, réalisant pour la circonstance un doublé rarissime, comparable à celui du Suisse Fritz Schaer en 1953. Il n'occupe pourtant que la deuxième place du classement général, à 47 secondes de Vanderaerden, qui s'est emparé du maillot jaune grâce aux bonifications intermédiaires, avec 1 mn. 02 d'avance sur Bernard Hinault, troisième.

Le Tour de France a connu en Bretagne un succès populaire qui n'a pas étonné, étant donné l'intérêt que la région porte au cyclisme. Il faudra sans doute attendre les étapes de montagne pour enregistrer une telle densité de spectateurs le long de la route et pour retrouver une ambiance comparable.

Pourtant, Bernard Hinault, l'enfant du pays, a perdu le maillot jaune au profit du Belge Vanderaerden. Il s'agit, précisons-le, d'une simple péripétie, sans caractère de gravité, bien au contraire. Chacun aura compris que ce triplé stratégique, sur une position préparée à l'avance, loin de constituer un revers, représente une manœuvre destinée à soulager provisoirement le favori du poids de la course.

D'ailleurs, les premiers affrontements n'ont fait que confirmer la bonne condition du « Blaireau » et l'efficacité de son entourage : Lemond, Andersen, Bauer, Gomez, Arnaud, Vallet et leurs partenaires comptent parmi les hommes forts du peloton. Ils composent une formation très internationale où l'on trouve un Américain, un Canadien, un Danois et un Suisse, aux côtés de six Français, sans que l'unité de l'ensemble ait à en souffrir. Le groupe La Vie claire est, en effet, l'un des plus homogènes et des mieux articulés.

Mais soyons juste ; on aurait pu aussi former une superbe équipe de l'Ouest 100 % bretonne avec Hinault, Gomez, Poisson, Le Bigault, Gaigne et les frères Madiot, sans oublier ceux qui sont restés sur la touche, comme Jean-François Rault, Bruno Cornillet ou Philippe Leleu. On regrette que ces trois hommes n'aient pas trouvé place dans un effectif de cent quatre-vingts unités. Ils la méritaient cependant, et ils l'auraient obtenue si le Tour de France avait conservé la formule des équipes régionales.

Maillots apatrides

Ce système, rejeté par les représentants des groupes sportifs modernes, autorisait un choix plus juste, plus conforme à la vérité sportive. A l'époque des équipes nationales, les organisateurs sélectionnaient les meilleurs routiers de France et du monde, qu'ils répartissaient ensuite en respectant un certain équilibre. Aujourd'hui, la formule des équipes de marque condamne le onzième homme d'un groupe puissant au profit du dixième homme d'une équipe faible qui ne possède pas sa valeur. Rault, Cornillet et Leleu (tous de la Vie claire) ont été victimes, en quelque sorte, de la richesse de leur formation.

En changeant de formule, le Tour de France n'a pas seulement sacrifié l'intérêt sportif aux impératifs commerciaux. Il a perdu une part de son prestige et de sa noblesse. Les maillots de France, de Belgique ou des Pays-Bas étaient tout de même plus évocateurs pour le public et plus valorisants pour les firmes apportant leur concours au cyclisme que ceux des nouveaux géants de la route transformés en hommes-sandwichs. La plupart des inscriptions qu'ils portent sont illisibles et, par conséquent, sans impact. Tonissteiner, Torhout, Werchter, Basf, Mavic, ça vous dit quelque chose ? C'est l'équipe de Paul Wellens, Benny Van Brabant, Jean et Ludwig Wijnants, dirigée par Marcel Van der Slagmolem.

A quand le Tour par équipes nationales ? Les organisateurs avaient promis d'y revenir tous les quatre ans. Ils ont dû l'oublier.

JACQUES AUGENDRE.

JEANNIE LONGO MAILLOT JAUNE

Triplé français dans le Tour féminin, Jeannie Longo a battu cinquante-quatre concurrentes au sprint, dimanche 30 juin à Vitré. Valérie Simonnet, leader de l'équipe de France B, a pris la deuxième place et Nathalie Pelletier, qui avait tenté victorieusement l'expérience de Bordeaux-Paris, s'est classée troisième.

A l'issue de cette première étape, Jeannie Longo s'est emparée du maillot jaune avec 3 s d'avance sur Valérie Simonnet.

GOLF

L'OPEN DE MONTE-CARLO

Des « pros » venus d'ailleurs

L'Ecossais Sam Torrance a remporté la deuxième édition du Johnnie Walker Monte-Carlo Open de golf, dimanche 30 juin, avec un total de 264, soit 12 en dessous du par. Chemin faisant, il a établi un nouveau record européen pour 36 trous consécutifs. Son deuxième tour en 63 était suivi d'un 62 au troisième pour un total de 125, battant l'ancien record d'un point. La somme allouée au vainqueur était de 250 000 francs sur un montant global distribué de 1 500 000 francs. Le Japonais Isao Aoki s'est classé deuxième, à un coup de Torrance. Sandy Lyle, un autre Ecossais, a pris la troisième place, à quatre coups d'Aoki. Les participants furent contraints de jouer 36 trous sur les 5 656 mètres du parcours Mont-Agel, dimanche, la première journée de l'épreuve, jeudi, ayant été annulée à cause de brouillard.

Correspondance

Monte-Carlo. — Nous avons suivi, mardi, l'Allemand Bernhardt Langer et le Sud-Africain Gary Player lors de leur parcours de repérage sur le terrain souvent étroit et accidenté du Mont-Agel perché à plus de 800 mètres au-dessus de la baie de Monte-Carlo.

Entre le Bavarois blond de vingt-sept ans qui frôle maintenant la plénitude de son talent et le Sud-Africain de quarante-neuf ans qui s'apprête, dans quelques mois, à jouer le circuit hautement rémunérateur mais plus calme des vétérans, il existe un respect réciproque énorme.

Pour Langer, le Suf-Africain fut longtemps un modèle. Physiquement compact, psychiquement tenace, Player, avec ses neuf titres de grand chelem, a su exploiter à fond ses dons golfiques. Pas un coin de son esprit qui n'ait été testé, éprouvé, durci. Pas une once de paresse, pas une ombre de complaisance dans son jeu.

Langer lui aussi fait preuve déjà de la « densité » de présence d'un authentique champion. Son titre du Masters à Augusta, cette année, n'a fait que confirmer une progression qui commence à revêtir une qualité inexorable. Qu'il ait enchaîné avec une victoire dans l'Heritage Classic la semaine suivante ne démontre pas seulement une faim de victoires mais révèle aussi une capacité phénoménale de les digérer.

Camaraderie golfique

Player lui glisse-t-il entre deux coups : « *Vous savez, Bernhardt, vous ne paierez pas d'impôts ici, à Monte-Carlo* ». Langer hoche la tête : « *C'est très intéressant cela.* « *Donc vous pensez venir vous installer ?* » — « *Oh ! non, je n'y ai aucune racine.* »

Et voilà comment Langer digère presque en les broyant ses victoires.

Il garde les pieds sur terre. Comme tout golfeur a besoin de s'enraciner même dans le sable mouvant d'un bunker, Langer reste et restera, nous dit-il, Allemand. Son destin veut qu'en tant qu'Allemand ses racines ne puissent être que familiales et sûrement pas golfiques, car le golf professionnel est quasi-inexistant chez lui.

« *Bien sûr, davantage de gens connaissent mon nom en Allemagne maintenant et savent que je suis golfeur. Mais le golf « pro » ne progresse pas pour autant. La Fédération allemande est composée d'amateurs, et, chez eux, malheureusement, cela signifie également amateurisme.* »

Conscient qu'il est actuellement avec l'Espagnol Ballesteros un des fers de lance du golf européen, il voit avec une ironie certaine la réaction outre-Atlantique à sa victoire d'Augusta. « *Il est stupéfiant de devoir, après vingt titres glanés sur les circuits de golf, répondre aux questions les plus élémentaires sur sa vie comme un parfait inconnu. L'Amérique, décidément, ne connaît que ses propres supermen.* »

L'Amérique n'est-elle pas pourtant contrainte maintenant de changer ? « *Les joueurs eux-mêmes commencent à accepter cette idée bien étrange ; il existe d'excellents joueurs « pro » venus d'ailleurs. Ils ont tenu tous à me féliciter à Augusta. Bien sûr, je ne sais pas ce qu'ils ressentaient à ce moment-là dans leur cœur. C'est peut-être difficile pour eux.* » Il réfléchit un instant et reprend ensuite : « *Mais, en dehors de tout problème d'orgueil national, j'ai toujours trouvé dans le golf une camaraderie formidable. C'est le sport le plus sain au monde. Cela, je le crois profondément. Je n'aurais pas aimé vivre une autre vie.* »

LES RÉSULTATS

Cyclisme

TOUR DE FRANCE MASCULIN

Première étape, Vannes-Lanester (256 Km). — 1. Rudy Matthijs (Bel.), 6 h 32 mn 52 s, (moyenne 39, 09 km/h) ; 2. E. Vanderaerden (Bel.), m. t. ; 3. S. Kelly (Irl.), m. t.

Deuxième étape, Lorient-Vitré (242 km). — 1. Rudy Matthijs (Bel.), 6 h 29 mn 21 s, (moyenne 37,229 km/h) ; 2. S. Kelly (Irl.), m. t. ; 3. E. Vanderaerden (Bel.), m. t.

Classement général. — 1. E. Vanderaerden (Bel.), 13 h 9 mn 58 s ; 2. R. Matthijs (Bel.), à 47 s ; 3. B. Hinault (Fra.), à 1 mn 2 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Prologue à Lanester (2,7 km). — 1. H. Top (P-B), 3 mn 22 s, (moyenne 48,096 km/h) ; 2. V. Simonnet (Fra). à 2 s ; 3. J. Longo (Fra.), à 2 s.

Première étape, La Gacilly-Vitré (99 km). — 1. J. Longo (Fra.), 2 h 39 mn 28 s, (moyenne 37,136 km/h) ; 2. V. Simonnet (Fra.), m. t. ; 3. N. Pelletier (Fra.), m. t.

Classement général. — 1. J. Longo (Fra.), 2 h 42 mn 37 s ; 2. V. Simonnet (Fra), à 3 s ; 3. H. Top (P-B), à 13 s.

Football

L'ARGENTINE AU MEXIQUE

L'équipe d'Argentine s'est qualifiée pour la phase finale de la Coupe du monde en 1986 au Mexique, en faisant match nul avec le Pérou (2-2), dimanche 30 juin à Buenos-Aires.

Golf

CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR ÉQUIPES
(Amateurs messieurs à Halmstad, Suède)

1. Ecosse ; 2. Suède ; 3. Espagne ; 4. Angleterre ; 5. Danemark ; 6. Irlande ; 7. RFA ; 8. France ; 9. Norvège ; 10. Finlande, etc.

Natation

RECORD DU MONDE DU 200 MÈTRES PAPILLON

L'Allemand de l'Ouest Michaël Gross, déjà détenteur des records du monde du 100 m papillon, du 200 m et du 400 m nage libre, a amélioré, samedi 29 juin à Ramsheid (RFA), celui du 200 m papillon en 1 mn 57 s 1.

L'ancien record avait été établi en finale des Jeux olympiques de Los Angeles par l'Australien John Sieben, vainqueur devant Gross en 1 mn 57 s 04.

Tennis

RÉSULTATS DU SAMEDI 29 JUIN

SIMPLES MESSIEURS
(Deuxième tour)

R. Acuna (Chi.) b. P. Cash (Aus.), 7-6, 6-3, 3-6, 6-7, 6-4 ; C. Hooper (E-U) b. T. Moor (E-U), 6-4, 6-4, 7-5 ; S. Giammalva (E-U) b. 15. T. Smid (Tch.), 6-3, 6-1, 6-2 ; V. Van Patten (E-U) b. H. Mitchell (E-U), 7-5, 6-3, 6-2 ; C. Steyn (Af.-S) b. C. Lenie (N-Z), 3-6, 7-6, 6-4, 6-4 ; T. Gullimson ((E-U) b. Jay Lapidus (E-U), 6-7, 6-7, 6-4, 6-2, 6-3 ; 5. A. Jarryd (Suè.) b. S. Davis (E-U), 5-7, 7-6, 7-5, 6-4 ; G. Holmes (E-U) b. B. Schultz (E-U), 6-4, 6-7, 6-2, 6-3 ; V. Amritras (Ind.) b. B. Brenett (Aus.), 7-6, 6-7, 7-6, 7-5 ; I. Lendl (Tch.) b. M. Leach (E-U), 6-3, 1-6, 6-2, 6-7, 6-4 ; V. Gerulaitis (E-U) b. J. Sadri (E-U), 5-7, 6-4, 3-6, 7-6, 6-4.

SIMPLES MESSIEURS
(Troisième tour)

A. Maurer (RFA) b. J. Kriek (E-U), 6-1, 6-4, 3-6, 6-3 ; K. Curren (E-U) b. L. Mustard (N-Z), 6-3, 6-3, 7-5 ; J. Connors (E-U) b. R. Krishnan (Ind.), 7-5, 5-7, 7-5, 6-2 ; T. Mayotte (E-U) b. P. McNamee (Aus.), 3-6, 4-6, 7-6, 6-2, 6-0.

Matches arrêtés par la pluie et l'obscurité

H. Leconte (Fra.) mène devant J. Lloyd (G-B), 5-7, 6-3, 5-2. ; Nystrom (Suè) et B. Becker (RFA), 6-3, 6-7.

SIMPLES DAMES
(Deuxième tour)

J. Byrne (Aus.) b. Y. Vernaam (RFA), 6-2, 6-3 ; I. Demongeot (Fra.) b. L. Drescher (Sui.), 6-4, 6-3 ; R. Potter (E-U) b. S. Gomer (G-B), 6-4, 7-5 ; P. Fendick (E-U) b. K. Cummings (E-U), 6-1, 6-3 ; E. Burgin (E-U) b. A. Villagran (Arg.), 6-0, 6-3 ; J. Burie (G-B) b. C. Kohde-Kilsch (RFA), 4-6, 6-1, 6-2 ; 14. Turnbull (Aus., 14) b. E. Minter (Aus.), 7-5, 7-5 ; 5. P. Shriver (E-U) b. A. Hobbs (G-B), 6-3, 6-2 ; S. Rene (E-U) b. E. Inque (Jap.), 6-1, 6-3 ; A. Smith (E-U) b. 9. B. Gadusek (E-U), 2-6, 6-4, 6-2 ; E. Smylie (Aus.) b. J. Russell (E-U), 6-4, 6-4 ; L. Savchenko (URSS) b. 10. K. Jordan (E-U), 7-5, 3-6, 6-3 ; M. Naleeva (Bul.) b. T. Holladay (E-U), 6-7, 6-1, 6-4 ; 3. H. Mandlikowa (Tch.) b. I. Balestrat (Aus.), 4-6, 6-2, 7-5 ; 16. K. Rinaldi (E-U) b. R. Fairbank (Af.-S), 7-5, 6-4 ; V. Wade (G-B) b. R. Gerken (E-U), 6-3, 6-7, 7-5

SIMPLE DAMES
(Troisième tour)

1. M. Navratilova (E-U) b. B. Runge (RFA), 7-6, 6-3 ; R. Uys (Af.-S) b. Hu Na (Chi.), 6-2, 4-6, 6-0 ; C. Tanvier (Fra.) b. G. Sabatini (Arg., 15), 6-7, 6-4, 6-1 ; 8. Z. Garrison (E-U) b. Mesmer (P-B), 6-3, 6-1 ; 7. H. Sukova (Tch.) b. White (E-U), 6-1, 6-4.

● BASKET-BALL : *Jean Galle remplace Jean Luent.* — Jean Galle, actuel entraîneur de Vichy, a été nommé provisoirement entraîneur de l'équipe de France de basket-ball, en remplacement de Jean Luent, par l'assemblée générale de la fédération réunie samedi 29 juin à Vichy.

culture

MUSIQUE

AU FESTIVAL DU MARAIS

Le Bach serein de Sigiswald Kuijken

Pour la *vingt-deuxième fois*, le Festival du Marais reste fidèle à sa vocation – animer l'un des plus pittoresques quartiers de Paris – et à ses exigences de *qualité*. Depuis trois ans, Roger Tellart a la charge de la programmation musicale et s'efforce de faire courir les foules avec un budget *modeste et* beaucoup d'imagination. L'époque est révolue où il n'était pas prudent de penser acheter sa place au dernier moment, et cependant le Festival du Marais résiste à la tentation de remplir à n'importe quel prix l'église Saint-Merri ou la cour de l'hôtel d'Aumont.

Comme il se doit, le Festival est placé cette année sous le signe des centenaires : Bach, Haendel, Schütz et Scarlatti ; seul absent : Alban Berg. Il aurait eu cent ans en 1985, c'est un peu jeune, la moyenne d'âge des compositeurs admis au Marais se situant aux environs de trois cent quarante-cinq ans. On notera cependant la *création* d'une œuvre de Renaud Gagneux (né en 1947) le 9 juillet, dans le concert où Anne-Marie Blanzat chantera une vingtaine de *mélodies écrites* sur des poèmes de Victor Hugo. Le centenaire de ce grand mort fait également l'objet d'une attention particulière au Marais, puisqu'une soirée mettait en parallèle des extraits de *Notre-Dame de Paris* et la musique de ce temps-là, fort différente sans doute de celle qu'imaginait le romancier.

Entre *le Livre vermeil de Montserrat* et le clavecin de Blandine Verlet (le 10 juillet), la fraîcheur du Jugendkantorei Dormagen et l'humour des Cambridge Buskers (le 4 juillet), on n'a que l'embarras du choix, et l'on s'en tire en allant écouter l'English Consort ou Sigiswald Kuijken, qui donnait des *Partitas* et des *Sonates* de Bach.

Les récitals de violon seul ne sont pas si courants et l'occasion est trop belle d'entendre ces œuvres-clefs par l'un des plus *fameux représentants* de l'école du violon baroque. Lorsqu'on n'est pas prévenu, ce qui frappe d'abord, c'est la ténuité du son, accentuée par l'acoustique du lieu et le bruit de fond venu de Beaubourg, mais peu à peu l'oreille s'habitue, s'attachant alors plutôt à la souplesse de l'articulation, aux couleurs, au phrasé, qu'à la puissance et au brillant. *Contrairement* à ce qu'on entend dire, Sigiswald Kuijken ne dédaigne pas le vibrato mais n'en use pas *systématiquement*, de même qu'il n'enfle pas chaque note longue comme cela s'est fait abusivement. On remarque également la grande mobilité de l'archet dont les aller et retour rapides contribuent à animer le discours, sans cette emphase que l'on confond avec le style élevé.

Ce refus du spectaculaire se *manifeste* aussi bien dans l'échelle assez restreinte des nuances que dans cette façon de finir un mouvement ou une œuvre sans crier gare, *comme si cette* interruption était provisoire : une sonate n'étant pour lui qu'une parcelle de l'infini musical, Bach aurait pu aussi bien en composer trente, car l'idée d'une œuvre unique, fermée comme un univers indépassable, lui était assez étrangère.

Ainsi, après avoir joué les *Sonates* en *la* mineur et *do* majeur ainsi que la *Partita* en *mi* mineur, Sigiswald Kuijken, continuant sur sa lancée, a encore donné trois mouvements et ne s'est arrêté qu'en raison de l'usage implicite qui veut qu'un artiste n'accorde pas plus de trois bis, quel que soit le succès. L'auditoire, qui le sait, a alors la délicatesse de le laisser partir sans réclamer davantage.

GÉRARD CONDÉ.

Les concours du Conservatoire

● VIOLON. – Premiers prix : Ignace Jang, Jean-Marc Phillips, David Volfé, Nadia Medlouni, Luc Aguerra, François Harmelle, Jacques Saint-Yves, Philippe Lindecker, Catherine Bello, Florence Roussin. Deuxième prix : Philippe Balet, Philippe Honoré, Marie-Anne Mairesse, Georgia Lentz.

● CLAVECIN. – Premiers prix : Pascal Dubreuil, Sabine Vatin. Deuxième prix : Gabrielle Marcq.

● PERCUSSION. – Premiers prix : Claude Besson, Jean Geoffroy, Pascal Zavarro, Vadim Nagrodski. Deuxième prix : Franck Tortiller.

● CLARINETTE. – Premiers prix : Dominique Gobert, Jean-Louis René, Pascal Monthessoux, Olivier Dassy, Philippe Salaberry.

● FLUTE. – Premiers prix : Sylvie Dumichae, Isabelle Giraud, Sophie Perrier, Beatriz Duarte Pereira de Magalhaes Castro, Christel Rayneau, Nicole Libraire. Deuxièmes prix : Emmanuelle Reville, Dominique Etiévant, Jean-Christophe Naboum, Chloé Noblecourt, Pascale Forgerit, Florence Sevichon.

● SAXHORN. – Premier prix : Marc Lefèvre.

● TROMBONE. – Premiers prix : Patrick Hanoun, Joel Vaisse, Jacques Mauger.

● *TUBA*. – Premiers prix : Thierry Thibault, Philippe Fritsch.

ROCK

BRUCE SPRINGSTEEN A LA COURNEUVE

Un western sans coup bas

« One-two-ah-one-two-three-four » : hurlant, grimaçant, Bruce Springsteen a donné le coup d'envoi (toujours le même) du plus urgent des rock'n roll (*le Monde* du 26 juin). Top-chrono pour trois heures et demie d'un spectacle en forme de marathon. Bandeau autour des cheveux, jeans et T-shirt blanc, la main gauche agrippe le micro, la droite tient la *guitare* sur le côté, comme on tient une Winchester : le manche brandi vers le ciel. Voilà l'homme, cow-boy héroïque d'un western éternel et sans coup bas.

Pour les photographes, les habitués le savent, les dix premières secondes décideront du bon cliché. Ils n'ont droit, pour opérer sur le devant de la *scène, qu'aux* trois premiers morceaux. Dans l'ordre et pour le meilleur : *Born in the USA*, *Badlands*, *Out in the Streets*, furieux et électriques, enchaînés *sans* transition, à *peine* le temps sur une introduction de lancer un *« Comment ça va ? »* en français. D'entrée, le ton est donné, directement dans le vif du sujet. Il est là, à *gauche*, ici, à droite, là-bas, en l'air, maintenant en contrebas. Partout, déjà, en deux temps trois mouvements, il a sillonné les 20 mètres d'ouverture d'une *scène* qui en totalise 80. De chaque côté : un mur d'amplis, 140 000 watts multipliés par 14 tonnes de matériel. Au-dessus, à 25 mètres : 8 tonnes d'éclairage.

One-two... la température est au plus haut... *Three-four*... Pour calmer le jeu, un titre de la cuvée Nebraska, l'album du retour aux sources : un harmonica, une guitare acoustique et le ton intimiste d'une ballade country. Derrière lui, ils sont sept, le E. Street Band, un gang de tueurs dévoués à sa cause. Devant : 60 000 à 70 000 victimes, le souffle coupé. On l'appelle le « Boss ». Son champ de bataille pour deux soirs : le parc paysager de La Courneuve. C'est le cent vingt-troisième depuis le début du *Born in the USA Tour*. Samedi 29 juin, Springsteen fêtait un an passé sur la route sans interruption. Un périple qui a débuté en 1984 à Saint-Paul (Minnesota) pour le conduire à travers le monde dans des lieux *qui* accueillent une moyenne de 50 000 personnes.

On aurait aimé dire tout le *mal que* l'on pense de ce genre de manifestations à visage inhumain. On aurait voulu crier à la trahison, le dénoncer, lui, qui avait promis que le succès ne le couperait pas de son public, qu'il ne jouerait jamais devant plus de 20 000 personnes. Mais il est là, vivant et visible, assumant le gigantisme, comblant la distance. Et même si, pour beaucoup, là-bas tout au fond, il n'est qu'un point de fuite sur l'horizon, à la force du poignet il *parvient* à *faire* passer jusqu'à sa fragilité. Dans ces moments d'émotion, l'écran géant sur le côté de la scène n'y est pour rien.

De la même façon, on aurait voulu lui reprocher de faire toujours la même chose, mais, quand on joue trois heures et demie, fait-on vraiment la même chose ? Il a, il est vrai, les mêmes histoires pour introduire les mêmes morceaux, et l'on sait, si on l'a déjà vu, à quel moment précis il va tourner sa casquette de base-ball, visière dans le dos, à quel instant il grimpera sur le piano pour en jouer d'un pied ou de la tête, et quand, encore, il prend son élan, glisse genoux à terre sur plusieurs mètres pour terminer aux pieds de son saxophoniste et conclure d'un baiser sur la bouche, c'est aussi réglé sur papier millimétré. Qu'importe, il a suffisamment d'*authenticité en lui pour faire* croire que c'est la première fois. Ce sont les humeurs qui changent d'un concert à l'autre.

A l'entracte, une Américaine exulte : *« Ce type vous rend fier d'être américain » (« Makes you proud to be american »)*. Elle a tout dit : les dix millions de *Born in the USA* vendus l'attestent. Quelle meilleure carte de *visite* que cet hymne à l'Amérique tournant à longueur de journée sur les platines de dix millions de foyers ? Et, dans ces dix millions de foyers, la pochette de l'artiste posant devant la bannière *étoilée*. *One-Two*... Menée tambour battant... *Three-Four*... La seconde partie redouble d'effort. *Dancing in the Dark*, la nuit tombe, le « Boss » invite une spectatrice à danser sur la scène. Le rock écume, le groupe accélère. Batte*rie martelante*, c'est Max Weinberg ; basse ronflante, c'est Garry Tallent ; claviers swinguants, ce sont Roy Bittan et Danny Federici ; chœurs aériens et *contrastés*, c'est Patti Scialfa (la nouvelle recrue et seul élément féminin) ; guitare trépidante, c'est Nils Lofgren (qui joue à imiter, dans la mise et dans les poses, son prédécesseur, Steve Van Zandt) ; et, *last but not least*, saxophone rugissant, c'est Clarence Clemons.

Pêle-mêle et à l'arraché, ils jouent le meilleur des sept albums, en rang serré et en tir groupé. Les textes parlent du cœur et ils disent la vie. Ils sont chantés au diapason, vrai et poignant, d'une voix rugueuse au timbre écorché et au ton rural.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez CBS.

CINÉMA

« CINEASTES DE NOTRE TEMPS » A L'OLYMPIC

Documents-spectacles

Frédéric Mitterrand présente jusqu'au 16 juillet dans sa salle Olympic, rue Boyer-Barret, un grand choix d'émissions de la série « Cinéastes de notre temps », dont Janine Bazin et André S. Labarthe furent à partir de 1964, et pour une dizaine d'années, les producteurs, c'est-à-dire les concepteurs.

Ces portraits d'auteurs de films, composés avec des entretiens, des témoignages, des extraits des œuvres, se situèrent, d'abord, dans *la lignée* des *Croquis* de Jean-Claude Bringuier et Hubert Knapp, ou des *Portraits-souvenirs* littéraires de Roger Stéphane et Roland Darbois. *Mais ils évoluèrent, fin 1967*, vers une forme tout à fait autonome, à la fois historique et critique, où l'analyse par le montage, devint une *écriture* avalisant *un projet* d'ensemble. Celui d'une approche moderne de la création cinématographique resituant, par les jeux de miroirs nouveaux de l'entretien, les valeurs fondamentales et les valeurs dépassées – ou démythifiées – dans la perspective de la subjectivité des cinéastes, d'une part, des réalisateurs des émissions d'autre part, particulièrement Labarthe lui-même lorsqu'il put s'y consacrer à part entière.

Il ne s'agit pas, aujourd'hui, de dire, en allant à l'Olympic : « Comme la *télévision était* belle et créative en ce temps-là. » Les émissions sorties des archives de l'INA sont de véritables films à la fois *documents et spectacles*, qui n'auraient certes pas existé sans la télévision, mais qui ont pris une fonction plus qu'informative. Elles forment une histoire du *cinéma*, incomplète certes, mais qui, en affrontant le grand écran, vient révéler ses lignes de force, sa cohérence, fixer des rencontres foudroyantes (ainsi Jean-Luc Godard dialoguant avec Fritz Lang en 1965), donner l'impact d'un entretien tourné rapidement et en continuité, l'occasion faisant le larron (John Ford par Hubert Knapp) ou d'un essai extrêmement travaillé, élaboré sur l'univers intérieur et plastique d'un grand maître (Joseph von Sternberg par Labarthe).

Ces archives sont vivantes : elles viennent bousculer les habitudes, les idées reçues, les formes fixées par les genres, à la télévision comme au cinéma. La programmation de l'Olympic mêle, d'une manière très habile, les « émissions » dues à des hommes de télévision qui étaient des chercheurs, Robert Valey, Jean-Pierre Chartier – il réalisa deux émissions sur Truffaut, proche de sa sensibilité, – Michel Mitrani, *Hubert Knapp*, *Bernard Bouthier*, et à des hommes de cinéma que Janine Bazin et Labarthe réussirent à faire entrer dans le domaine *télévisuel* : Rivette (pour Jean Renoir), Rohmer (pour Dreyer), de Givray, Burch, Fieschi, Rozier, Weyergans, etc. *Quant* aux cinéastes, consultez la carte chaque jour. Elle est royale.

JACQUES SICLIER.

★ Olympic, 10, rue Boyer-Barret, 75014 Paris. Tél. : 545-35-38.

Par jugement du 30 mai 1984, la 1re chambre du Tribunal de grande instance de Paris a condamné Pierre PÉAN et la Librairie Arthème FAYARD à payer à Maurice TEMPLESMAN un franc à *titre* de dommages-intérêts pour l'atteinte portée à sa vie privée dans le livre « Affaires africaines ».

Maître Olivier CARMET.

NOTES

« CHOOSE ME » d'Alan Rudolph

Papillons de nuit

A la radio, Nancy Larour est *une voix ; celle d'une psychologue* répondant aux confidences téléphoniques des êtres solitaires, des cœurs en détresse. A *la ville, c'est une femme qui a le* physique charmant de Geneviève Bujold, cache son identité, et se glisse *dans la* vie des autres. Au sein d'un décor urbain plus rêvé que réel, aux feux des néons d'une boîte de nuit tenue par Eve *(Lesley Ann Warren)*, d'étranges papillons viennent se brûler les ailes.

Choose me, présenté en 1984 aux festivals de Cannes et de Deauville, *risque de passer* inaperçu dans les distributions incohérentes de ce morne été. Ce serait rageant. *Car le réalisateur*, Alan Rudolph (formé par Robert Altman) confirme, dans ce film, son goût du fantastique social, *des individus dévorés par leur* propre mystère.

Il y a Nancy et Eve, et Mickey (Keith Carradine), photographe évadé d'un asile psychiatrique, et Jack Antoine (Patrick Bauchaun), attisant cette sorte de folie qu'a provoquée Eve. Chassés-croisés *de la passion, des fantasmes*. Les personnages, enfiévrés par le besoin d'amour, se télescopent *dans les atmosphères nocturnes plastiquement* envoûtantes. Chaque mouvement d'appareil est un voyage, une dérive. Laissez-vous aller.

J. S.

★ *Voir les films nouveaux.*

LES AQUARELLES DE LEVANTAL

Lumière de Fontenay

Les aquarelles de Philippe Levantal mettent admirablement *en lumière l'abbaye royale* de Fontenay, chef-d'œuvre incontesté de l'architecture cistercienne que fonda saint Bernard de Clairvaux en 1119. Sécularisée en 1791, elle fut convertie en fabrique de papier (ce qui la *sauva de la ruine*) avant d'être restituée à sa *pureté originelle* par la famille des actuels propriétaires et animateurs, Dominique *et Hubert Aynard – qui* ont suscité cette exposition pour inaugurer la librairie toute neuve.

La lumière baigne l'église, le cloître, la salle capitulaire, etc., *et Philippe Levantal en amplifie le* rayonnement. Ce défenseur des monuments historiques a choisi ses *modèles* sur place. Les arcs, les voussures, les *futaies* de pierre, il les a traités avec respect, avec amour, sans déformer *leurs élégantes* armatures. En quelque sorte une abbaye dans l'abbaye, ou son reflet irisé.

J.-M. D.

★ Abbaye de Fontenay, 21000 Montbard. Tous les jours jusqu'au 14 juillet inclus.

PATRIMOINE

Découvrir le vingtième siècle

Aucun siècle n'a autant *détruit, aucun n'a autant bâti*. C'est sur ce constat que s'est ouverte, le 27 juin, la campagne nationale « Découvrons le patri*moine du vingtième siècle* ».

Lancée par le ministère de la culture, elle prévoit deux projets convergents. D'abord établir une *méthodologie nouvelle*, appuyée sur des études spécialisées. Cette démarche sera complétée ensuite par un appel au grand public : *la plupart des biens* concernés, étroitement impliqués dans la vie quotidienne, risquent en effet de disparaître.

Pour mobiliser le public, le ministère propose un concours de photographie, ouvert à tous. *Les concurrents devront* choisir un bâtiment qu'ils estiment représentatif, en prendre trois photos, assorties d'un bref com*mentaire, et l'envoyer avant* le 15 septembre à leur Direction régionale d'action culturelle (DRAC). *Les critères de sélection* : qualité de l'information et valeur symbolique du sujet choisi. D'autre part, une « bourse *aux initiatives* », *alimentée par* des crédits publics et privés, aidera les associations et les collectivités locales à réaliser leurs projets d'action culturelle.

Les mesures classiques de protection des sites seront intensifiées et appliquées, notam*ment, au patrimoine industriel*. La volonté de sauvegarde doit cependant tenir compte de l'évo*lution des choses* : conserver les *anciennes gares, malgré les* impératifs techniques du TGV, par exemple. Enfin, un programme de recherche ethnologi*que tentera de montrer comment* une population construit sa propre mémoire face aux modifications rapides du paysage urbain. Ces *études orienteront* les travaux de la direction du Patrimoine.

ECHANGES

La France aux Pays-Bas

Une *série de manifestations* s'est ouverte à Amsterdam, avec le mois de juin, autour du thème « la France aux Pays-Bas ». L'initiative du *projet revient* au Nederlands Theater Instituut (Institut néerlandais du théâtre), sui*vie par une foule d'institutions* et de fondations hollandaises.

Leur intention est de resserrer les liens entre les deux pays, face *à l'influence croissante de la* culture anglo-saxonne. *Un* programme très vaste est donc proposé au public d'Amsterdam et *d'autres villes, jusqu'à* la fin de 1986.

Une première série d'expositions – « Les Huguenots aux *Pays-Bas* », « *Les* divertissements à Amsterdam » sous l'influence française – a débuté le 14 juin et se poursuivra *jusqu'au 20 août. Une exposition*, qui durera jusqu'au 27 septembre, tentera de dégager *l'influence de « la culture quotidienne des Pays-Bas sur la philo*sophie cartésienne » – Descartes a vécu et écrit en Hollande *durant une* vingtaine d'années. Enfin, on annonce pour le Holland Festival de 1986 la venue de la Comédie-Française, du *Théâtre du Soleil, et du Théâtre* des Amandiers de Nanterre.

VENTE A DROUOT

Quand de Gaulle écrivait à Pétain

L'exemplaire personnel du *Fil de l'épée* adressé par Charles de Gaulle au maréchal Pétain a *été acquis* 170000 francs vendredi par un libraire parisien, lors d'une vente aux enchères à *l'hôtel Drouot*. Il s'agit du *numéro un du tirage sur grand* papier. Il porte une dédicace de l'auteur : *« Hommage d'un respectueux et très profond dévouement »*. Des notes personnelles du maréchal Pétain commentent certains passages.

La vente effectuée par les *héritiers de la maréchale Pétain* comportait également des souvenirs personnels du vainqueur de Verdun et une lettre du plus *vieux prisonnier de France com*mentant son installation à l'île d'Yeu (Vendée) à la fin de l'année 1945, après sa condam*nation*.

L'agenda de bureau du général Pétain pour l'année 1918, document rédigé par l'officier *d'ordonnance du général, qui* notait ses déplacements, ses entrevues avec les chefs militaires et politiques à la veille de *l'armistice, a été vendu* 13500 F. On a noté 85000 F pour l'exemplaire d'un opuscule du commandant Charles de Gaulle sur *le Métier militaire*, dédicacé au maréchal. Enfin la lettre de l'île d'Yeu, envoyée par *le prisonnier au bâtonnier Payen*, son défenseur, a été adjugée 12000 F.

HISTOIRE EN BERRY

Maquettes anciennes dans un château

*Tous les propriétaires de châ*teaux historiques ne se barricadent pas chez eux. En Berry, le marquis et la marquise de *Maupas avaient* organisé dans leur tour du XVe siècle, en 1983, une très riche exposition pour le *centenaire de la mort d'Henri* V (le comte de Chambord), à l'aide surtout de leurs collections personnelles (*le Monde* du 15 août 1983).

Cette année, avec l'aide de la Société générale de Bourges, ils *ont* fait appel aussi à d'autres collectionneurs pour *présenter*, en une vingtaine de vitrines, « l'histoire contée par les figu*rines et les maquettes* ».

J.-P. P.-H.

★ Château de Maupas, 18220 Morogues, par les Aix-d'Angillon (Cher). Tél. : (48) 64-41-71. Tous les jours de 10 à 12 heures, de 14 à 19 heures. Jusqu'au 18 septembre.

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : le Barbier de Séville.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Feydeau (Comédies en un acte).

☞ CHAILLOT (727-81-15) : clôture annuelle.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-vidéo : Nouveaux films BPI, 16 h : César Vallejo : Canciones de Hogar, de N. Pereira ; 19 h : Vingt-six fois de suite, de J.-C. Labrecque ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : Salle Garance, rez-de-chaussée (278-37-29) ; 20 h 30 : Local Hero, de B. Forsyth ; Ciné-immatériaux : 17 h (programme à l'accueil).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; 22 h : le Regard observé.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71), 20 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ?

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

JARDIN SHAKESPEARE (255-45-55), 20 h 30 : Very Midsummer Madness.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo. II. 18 h : Parlons français n° 2 ; 20 h : Commedia dell'arte.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90)), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h : Le jour se lève à l'aube.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 23 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraiche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), 20 h 45 : concours des jeunes compagnies.

LA MÉNAGERIE DE VERRE (338-33-44), 18 h 30 : Il pleut des cordes.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Babel Babel.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), 14 h 30 : Ensemble Beijing de Chine.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine ; II. 21 h 45 : S. Varègues.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pacci.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : M. Thierry (Bach).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot (Vivaldi, Albinoni, Geminiani...).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : Ch. Schneider, F. Huber, O. Beaux (Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London All Stars.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Tao et Vincent ; 0 h 30 : Betina.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Janaaladien Jacuma Quintet.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Kangourou Swing Orchestra.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-Cl. Fohrenbach, P. Sanssois, D. Roussin, P. Maingourd, P. Lemoal.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 1er juillet

XXIIe Festival du Marais (887-74-31)

THÉATRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 22 h : A quelque chose hasard est bon.

JEUNE PUBLIC

Th. des Templiers, 15 h : A l'ombre des géants.

Festival de la butte Montmartre (262-46-22)

16 h : Dhanam et le prince du soleil ; 21 h 30 : Haut comme la table.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

20 h 30, 100 jours du cinéma espagnol : Rio Abajo, de J.-L. Borau.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Classiques du cinéma mondial : Goha « le simple », de J. Baratier ; 17 h, Oasis, de Y. Allégret ; 19 h, la Cinémathèque créatrice présente : les Novateurs du cinéma (Émile Cohl).

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 1er (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).

A. K. (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHALEUR ROUGE, (All., v.f.) (*) : Lumière, 9e, (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

COCAINE (A, v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (742-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE CONSUL (A, v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE, film botswanais de Jamie Uys (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ASPERN, film français de Eduardo de Gregorio : Studio 43, 9e (770-63-40).

DESIDERIO, film italien de Anna-Maria Tato (v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE, film américain de John Boorman (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GROS DÉGUEULASSE, film français de Bruno Zincone : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HEAVENLY BODIES, film américain de Lawrence Dane (v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Rotonde, 6e, (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

VISAGES DE FEMMES, film ivoirien de Désiré Écaré (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

DROLE DE SAMEDI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-36) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (jusqu'au 30 inclus) (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRENCH LOVER (A. v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 6e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-77-99) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e, (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LES PLAISIRS INTERDITS (It. v.f.) (**) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

REPO MAN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (*) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Delta, 9e (878-01-18).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

L'ASCENSEUR (Fr.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01) Rialto, 19e (607-87-61).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85). – V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GEANT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

GETAWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HAMMETT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (642-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Arcades. 2e (233-54-58).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA POUPÉE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-64-20) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr), 14-Juillet-Racine, 6e (326-19-68).

LES SORCIÈRES (It.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

LA STRADA (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (523-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

YOL (Turc) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

YOU AND ME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

Les séances spéciales

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.f.) : Denfert, 14e (321-41-01), 13 h 30.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

FRENCH CONNECTION (n° 1) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 45.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 30.

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE PONT DU NORD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h.

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

THE BLUE BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

COMMUNICATION

SCEPTIQUES AU SUJET DE LA CHAINE PRIVÉE

Les Editions mondiales préfèrent investir dans la production de programmes

« Dans les conditions actuelles, l'exploitation d'une chaîne de télévision privée nous intéresse peu. » Le propos de M. Antoine de Clermont-Tonnerre, président des Editions mondiales, n'est pas d'être agressif ni avec les pouvoirs publics ni avec le rapport Bredin, qu'il trouve par ailleurs *« plein d'enseignements »*. Il affirme seulement que le deuxième groupe magazine français (1), récemment diversifié dans l'audiovisuel, ne veut pas être un partenaire minoritaire au capital d'une chaîne privée qui, faute de place, devra regrouper beaucoup de candidats. *« C'est une simple logique d'entreprise,* explique-t-il. *Risquer ne serait-ce que 200 millions de francs dans l'aventure de la télévision n'est envisageable que si on garde le contrôle des opérations. Nous n'avons pas vocation à être un partenaire financier passif »*.

Cette vocation dans le nouveau paysage audiovisuel, les Editions mondiales l'ont trouvée ailleurs, quelque part entre le rapport Bredin et des dispositions sur l'abri fiscal. *« L'une des rares cohérences de la politique de ce gouvernement semble être de favoriser le développement des programmes. Nous sommes prêts à tenter ce pari. C'est sans doute moins rentable que l'exploitation d'une télévision mais moins risqué financièrement. »* M. de Clermont-Tonnerre a donc convaincu les actionnaires du groupe Cora-Révillon d'investir davantage dans REVCOM, la filiale audiovisuelle des Editions mondiales. Il n'a pas eu trop de mal : avec 10 % d'un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs, l'audiovisuel a encore une part modeste dans le groupe et son exploitation est en équilibre.

Après avoir distribué seize films depuis sa création, REVCOM songe maintenant à investir 25 millions de francs dans la production. Récemment la société a pris des participations dans les films de Fellini, de José Giovanni et de Pierre Granier-Deferre, conjointement avec le groupe AAA. En télévision, un accord avec le producteur allemand Galaxy devrait permettre aux Editions mondiales d'enrichir un catalogue qui compte déjà cinquante-deux heures de séries internationales et de dessins animés.

M. Antoine de Clermont-Tonnerre misait surtout, jusqu'à présent, sur les marchés étrangers. Il espère aujourd'hui que la création de nouveaux réseaux va lui permettre d'accéder aux antennes françaises. *« J'avoue sur ce point être assez solidaire de M. André Rousselet pour maintenir Canal Plus crypté. La télévision payante ouvre un second marché qui permet de mieux amortir la production. Sans les 300 millions de francs de Canal Plus, le cinéma français aurait très mal supporté les six derniers mois. »*

A l'opposé des avis généralement passionnés sur le sort de la quatrième chaîne, ce diagnostic a de quoi faire réfléchir. M. Antoine de Clermont-Tonnerre est un homme pondéré et prudent. Le rachat de Régie Cassette Vidéo (RCV) quelques semaines seulement avant que le marché des magnétoscopes ne soit cassé par les pouvoirs publics lui a coûté trop cher pour qu'il se lance une nouvelle fois dans l'aventure à l'aveuglette. Mais il sait être aussi rapide et efficace à l'occasion. N'a-t-il pas négocié toute une nuit avec les quarante membres de la famille Dupuis pour arracher, à force de champagne et de café, vers 4 heures du matin, un contrat de vente des éditions belges ?

Il est vrai que le géant de la bande dessinée, le créateur des Schtroumpfs, est un complément précieux pour le catalogue audiovisuel des Editions mondiales très spécialisées dans les émissions pour enfants. Aujourd'hui, M. Clermont-Tonnerre peut être satisfait. Le tribunal de commerce de Bruxelles vient de lui donner raison face aux options qu'avait prises Hachette sur les Editions Dupuis (*le Monde* du 26 juin). Mais plutôt que de triompher, le président des Editions mondiales songe surtout à négocier. *« Nous allons essayer de trouver un compromis avec Hachette. La bataille juridique ne peut s'éterniser sans mettre en péril le groupe Dupuis. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Les Éditions mondiales éditent, notamment, *Télé-Poche, Diapason-Harmonie, Modes et Travaux, Intimité, Nous Deux, Marie-France, Femmes d'Aujourd'hui, Grands Reportages.*

Un nouveau président pour FMI

M. ANDRÉ HARRIS SUCCÈDE A M. PHILIPPE ROSSIGNOL

Atteint par la limite d'âge fixée pour les dirigeants des sociétés du secteur public, M. Philippe Rossignol vient de quitter la présidence de France Média International (FMI), société qui commercialise l'ensemble des programmes de télévision produits par le secteur public. Son successeur, désigné par le conseil d'administration de FMI, est M. André Harris, jusqu'alors directeur adjoint.

[Né en 1933, M. André Harris a été journaliste à la Société générale de presse, puis chef du service diplomatique d'Europe 1 avant d'entrer à l'ORTF en 1963, où il fut notamment producteur du magazine *Zoom*. Exclu de l'ORTF en 1968, il mène une carrière de réalisateur-producteur indépendant (*« Français, si vous saviez »*) avant d'être nommé directeur délégué des programmes de TF 1 en septembre 1981, fonction qu'il exercera jusqu'en novembre 1982.]

LE FESTIVAL DU FILM PUBLICITAIRE

L'État annonce des mesures en faveur de la profession

Le Grand Prix du trente-deuxième Festival international du film publicitaire a été décerné, samedi 29 juin, au spot américain *Archaology*, produit par la société *BBDO* et consacré à la marque Pepsi-Cola. La Palme d'or du Festival, remise au concurrent ayant présenté le plus grand nombre de films primés, a été attribué à la société anglo-américaine BFCS.

Le film français *le Clemenceau* réalisé par RSCG pour la Citroën Visa GTI a reçu un Lion d'or et trois Lions d'argent ont été décernés à des spots français : *Chevrons sauvages, Gepy le désert* et *l'Ascenseur*.

Quelque trois mille cinq cents professionnels, essentiellement anglo-saxons, ont participé à ce Festival qui aura désormais lieu tous les ans à Cannes. M. Jérôme Clément, le directeur général du Centre national du cinéma (CNC), a annoncé, vendredi 28 juin, la création d'une semaine et d'un marché parallèle du film publicitaire français qui se tiendront à New-York en novembre prochain. Cette initiative devrait motiver les producteurs français confrontés aux puissantes sociétés américaines. Ces dernières produisent 50 000 spots par an tandis que, en France, en 1984, 1 200 créations ont été dénombrées.

Le CNC envisage, avec l'accord du ministère de la culture, de prendre des mesures destinées à venir en aide à ce secteur : les procédures administratives, qui concernent notamment la figuration des enfants, devraient être simplifiées. La création de studios adaptés aux films publicitaires sera favorisée afin de permettre aux professionnels de tourner leurs spots en France et non à l'étranger. De plus, la réforme de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC) pourrait privilégier leur formation.

Grâce à ces initiatives, le CNC souhaite encourager un domaine en pleine évolution où la France fait encore figure de parent pauvre malgré un savoir-faire évident.

FAITS DIVERS

En Corse et dans l'Eure

DEUX ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : HUIT MORTS ET DEUX BLESSÉS GRAVES

Quatre appelés du contingent de la base aérienne de Solenzara (Corse-du-Sud) ont été tués, dans la soirée du samedi 29 juin, lors d'un accident de la route, à proximité de leur base. Le véhicule de tourisme des militaires a quitté la RN 198 après que son conducteur en ait perdu le contrôle. Il a heurté un arbre et fait plusieurs tonneaux. Les quatres occupants ont été éjectés ; il s'agit de Jean-Paul Violi, dix-neuf ans, originaire d'Orange, et de Guy Hesse, dix-neuf ans, de Rognac (Bouches-du-Rhône), qui ont été tués sur le coup. Christian Rouvier, vingt et un ans, de Marseille, et Christophe Juan, dix-neuf ans, d'Avignon, sont décédés durant leur transfert à l'hôpital de Bastia.

D'autre part, quatre personnes ont été tuées et deux autres grièvement blessées dans un accident de la route survenu pendant la nuit du samedi 29 au dimanche 30 juin, près de Louviers (Eure). Une automobile est entrée en collision, dans un virage, entre Louviers et l'entrée de l'autoroute de Normandie, avec une voiture circulant en sens inverse. Les deux conducteurs et les passagers se trouvant à leur côté ont été tués sur le coup. Il s'agit de d'André Guillin, soixante ans et de son épouse Julienne, soixante-dix ans, demeurant à Heudebouville (Eure), et de François Desmarez, vingt-deux ans, et son amie, Yveline Desmont, vingt ans, domiciliés à la Barre-en-Ouche (Eure). Les deux blessés, dont on ignore encore l'identité, sont dans un état grave.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
MÉDECINE

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 1er juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Correspondant 17.
Film américain d'A. Hitchcock (1940), avec J. Mac Crea, L. Day, H. Marshall, G. Sanders, A. Bassermann (N.).
En 1939, un journaliste new-yorkais assiste, à Amsterdam, à l'assassinat d'un vieux politicien qui pouvait préserver la paix, et découvre un nid d'espions nazis. Un « thriller » de propagande contre l'Allemagne hitlérienne où l'on retrouve, face au héros yankee, les personnages ambigus chers au cinéaste.

22 h 15 Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde.
Italie : les artisans de l'imaginaire.
Une série sur les coulisses de l'industrie cinématographique dans le monde, introduite par Jeanne Moreau et déjà diffusée sur Canal Plus en janvier.

23 h 10 Journal.

23 h 25 Choses vues : Victor Hugo, par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la Visite de la vieille dame.
De F. Dürrenmatt, réal. M.-P. Ammann. Avec M. Schell, G. Lamprecht, J. Cziesla...
La petite ville de Güllen attend dans la fièvre l'arrivée de Claire Zachanassian, une vieille dame multimillionnaire, qui a eu un grand nombre de maris, dont le premier était un magnat du pétrole. Le bourgmestre et les dignitaires réunis dans la gare délabrée espèrent en secret qu'elle fera don à la ville d'un joli pactole. Mme Zachanassian apparaît flanquée d'un septième mari et de deux joyeux aveugles ludiques et puérils. Tout change !

23 h Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville, réal. G. Paumier. Invitée : Maria Casarès.
Spécial festivals d'été : Avignon, Vaison-la-Romaine, Pau, Bussang...

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE

20 h 35 Cinéma : Diaboliquement vôtre.
Film français de J. Duvivier (1967), avec A. Delon, S. Berger, S. Fantoni, P. Mosbacher, A. Augier, C. Piéplu.
Un homme souffrant d'amnésie après un accident d'automobile se retrouve dans un château avec sa femme qu'il ne reconnaît pas, et un ami médecin qu'il reconnaît. Il fait d'étranges rêves.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les damnés de la mer de Chine, la tragique odyssée des « boat people ». Reportage de Lise Blanchet.

23 h 20 Histoire de l'art : Art égyptien.
Série d'A. Ferrari.
Début d'une série qu'on retrouvera plusieurs soirs par semaine jusqu'au 18 juillet. Treize émissions de treize minutes. Treize périodes de l'histoire à partir de treize objets d'art (sculptures, bas-reliefs, peintures) conservés pour la plupart au Louvre. Le scribe accroupi, le cèdre du Liban, des tableaux de Cézanne, Monet... sont successivement décrits, remis dans leur contexte historique et géographique. Un commentaire clair et simple, un documentaire traditionnel, accessible à tous, presque scolaire.

23 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Sunburn, film de R. Sarafian ; **22 h 10**, les plus grandes corridas 84-85 ; **23 h 30**, Hockey sur glace ; **0 h 35**, Félicité, film de C. Pascal ; **2 h 10**, L'Hôtel en folie.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique, mode d'emploi. « E viva Venezia » ; « la Nouvelle Jérusalem ».
20 h 30 Mers-el-Kébir, une affaire d'honneur, de Jules Roy (première partie). Avec J. Topart, J. Monod...
21 h 30 Latitudes, musiques traditionnelles : les disques du CNRS. Musée de l'Homme.
22 h 30 Nuits magnétiques : ça suit son cours.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert « Alceste », ouverture de Gluck, concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 54 de R. Schumann, « Nuages », « Fêtes », nocturnes pour orchestre de Debussy, « le Tricorne », première et deuxième suite de M. de Falla par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Fruhbeck de Burgos, sol. A. de Larrocha, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Mélodies, Sérénade italienne.

Mardi 2 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h 02 Le grand labyrinthe.
12 h 35 De port en port.
13 h Journal.
13 h 45 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 30).
Bricolage, variétés, infos-magazine...
14 h 30 Santé sans nuages : plus loin sur l'aérophagie.
15 h 30 L'été en musique : A la cour du Roy François.
17 h 45 La chance aux chansons.
18 h 15 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Emission d'expression directe : CFTC et APCM.
20 h Journal.
20 h 35 Haroun Tazieff raconte « sa terre ».
La Terre, son visage. Réal. J.-L. Prévost.
Cet amoureux de la montagne a fait de la géologie pour mieux la comprendre. L'émission, basée sur cette idée, montre une « traversée » du mont Blanc avec bivouac en igloo au sommet, à laquelle participaient Gaston Rébuffat, Christian Mallier et Pierre Tairraz. Après quoi, Tazieff parle de la « dérive des continents ».
21 h 30 Le voyage du Hollandais.
Textes de Vincent Van Gogh, d'Antonin Artaud et de Charles Brabant.
Une sorte de voyage de la vie, de la folie et de la mort né du tréfonds de la mémoire.
23 h 55 Journal.
0 h 10 Choses vues : Victor Hugo.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 45 Récré A 2.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les petits génies.
14 h 25 Sports été.
Golf : portraits de grands joueurs ; 15 h, Tennis : Internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon (et à 17 h) *; 15 h 45, Cyclisme : Tour de France.*
18 h 30 C'est la vie : les campings.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Tour de France : résumé de l'étape.
20 h Journal.



20 h 35 Dossiers de l'écran : Des « terroristes » à la retraite
Ou les survivants d'une affiche rouge, réal. Mosco. Commentaires : Simone Signoret, Gérard Desarthe. Avec J.-P. Bonnaire, M. Panzera, A. Forge et B. Tighouart ; historiens : S. Courtois, P. Ganier-Raymond.
Avant même d'être diffusé, ce téléfilm a déclenché une violente polémique, attisée par le parti communiste, sur les circonstances obscures d'une page de la résistance. Est-ce une injure à la mémoire des fusillés ou une recherche honnête de la vérité ? Le débat qui suivra apportera-t-il un éclairage intéressant ?
22 h Débat : La résistance oubliée
Avec MM. J. Chaban-Delmas, ancien premier ministre, Ch. Pineau, ancien ministre, Ch. Lederman, président de l'Association des juifs pour la Résistance ; le colonel Rol-Tanguy, chef des FFI de la région Ile-de-France ; les historiens H. Amouroux et R. Bourderon ; Arsène Tchakarian, adjoint de Missak Manouchian et Mme Annette Kamienski, anciens du MOI-FTP ainsi que R. Pannequin, responsable des FTP dans le nord de la France.
23 h 15 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Dessin animé : la Panthère rose.
19 h 15 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 35 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : La 317e section.
Film français de P. Schoendoerffer (1964), avec J. Perrin, B. Cremer, P. Fabre, M. Zarbo et le concours de l'armée cambodgienne (N.).
Une section cantonnée dans un poste du Nord-Laos doit rejoindre une colonne de secours pour dégager le camp assiégé de Dien-Bien-Phu. Schoendoerffer a tiré ce film d'un roman inspiré par son expériene de correspondant de guerre en Indochine. C'est un hommage aux combattants harcelés dans une nature hostile.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Histoire de l'art : art égyptien.
Série d'A. Ferrari.
23 h 55 Prélude à la nuit.
Concerto pour piano et orchestre nº 2 op. 22 de Camille Saint-Saëns, interprété par Cécile Ousset et le BBC Welsh Orchestra, sous la direction de Pryden Thomson.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10**, Top 50 ; **7 h 45**, Série : L'Australienne ; **8 h 30**, Cabou Cadin (et à 17 h 30) ; **8 h 55**, Hill street blues ; **9 h 40**, l'Hôtel en folie ; **10 h 10**, L'homme à tout faire, film de J. Rich ; **12 h 15**, Série : Riel ; **13 h 5**, Série : Dancin'days ; **14 h**, Triple cross, film de T. Young ; **16 h 10**, A mort l'arbitre, *film de J.-P. Mocky* ; **18 h 40**, Jeu : Les affaires sont les affaires ; **19 h 10**, Zénith ; **19 h 45**, *Top 50* ; **20 h 30**, Liste noire, film d'A. Bonnot ; **22 h 5**, Le roi des cons, film de C. Confortes ; **23 h 40**, Streamers, film de R. Altman ; **1 h 35**, Chroniques nomades : les Lohars du Rajasthan.

FRANCE-CULTURE

6 h Les cinéastes du documentaire ; 7 h Le goût du jour ; 8 h 15 Les enjeux internationaux ; 8 h 30 Les chemins de la connaissance : le journal intime (et à 10 h 50 : Adonis, l'exilé universel) ; **9 h 05 La matinée des autres :** gâteaux, fêtes et traditions ; **10 h 30 Musique :** miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10 L'école des parents et des éducateurs :** l'enseignement du civisme à l'école ; *11 h 30 Feuilleton : La Célestine* ; **12 h Panorama :** avec Y. Andouard ; club de la presse ; *Albert Camus, pour le 25e anniversaire de sa mort* ; **13 h 40 Instantané :** magazine musical ; **14 h Un livre, des voix :** *« Accident de parcours », de Roger Vrigny* : **14 h 30 « Le Coq de Hampton Square »,** de B. Mazeas. Avec M. Travail, W. Coryn, A. Delpy ; **15 h 30 Les mardis du cinéma :** la Grande Illusion ; **17 h 10 Le pays d'ici,** à Arles ; **18 h Subjectif :** Agora ; (Régis Debray) ; **18 h 35,** Tire ta langue... ; **19 h 30 Perspectives scientifiques :** douze clés pour la biologie.
20 h 00 Musique, mode d'emploi.
20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h 00 Entretien avec... Music, peintre.
21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : le Jura suisse.

FRANCE-MUSIQUE

6 h Musique légère ; 7 h 10 Réveille-matin ; à 7 h 30 **Idée fixe ; 9 h 8 Le matin de musiciens :** Les heures espagnoles, le temps de l'exil ; œuvres d'Albeniz, Debussy, Dukas, de Falla, Espla, Mompou ; **12 h 5 Le temps du jazz :** feuilleton « Hommage à Laurent Goddet » ; **12 h 30 Concert :** Concerto pour piano et orchestre nº 1 en mi mineur de Chopin ; Symphonie nº 6 en ré majeur de Dvorak par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. V. Valek ; **14 h 2 Repères contemporains :** Claudy Malherbe ; **15 h 45 Sonates de Scarlatti,** par Scott Ross ; **15 h Les après-midi de France-Musique :** Ils n'avaient pas vingt ans : Félix Mendelssohn ; à 16 h, Œuvres de Haydn, *Ravel*, par le Quatuor de Tokyo ; vers 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy ; *18 h 2 Acousmathèque ; 18 h 30 Jazz d'aujourd'hui* : lecture au laser ; **19 h 15 Premières loges :** *Enrico di Mazzei interprète des airs de Puccini, Giordano.*
20 h 4 Avant-concert.
20 h 30 *Concert* : Concerto pour piano et orchestre en sol majeur de Ravel, Symphonie nº 6 en la majeur de Bruckner, par l'Orchestre national de France, dir. E.P. Salonen ; soliste : B.L. Gelber, piano. En complément de programme : œuvres de Brahms.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club (en direct du New-Morning).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 1er JUILLET

– *Mme Marie-France Garaud*, présidente de l'Institut international de géopolitique, est l'invitée de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

CARNET DU Monde

Naissances

— Brigitte, Norbert et Noé DISTEL
ont la joie d'annoncer la naissance de

Arthur,
le 26 juin 1985.

Mariages

— *Mme Georges REYNAUD*
est heureuse de faire part du mariage de son fils

Jean
avec *Mlle Caroline FAVRE,*

célébré dans l'intimité, à Paris, le 14 juin 1985.

30, avenue Mozart,
75016 Paris.

Décès

— Mme Marie Gorsline,
son épouse,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Douglas GORSLINE,
artiste peintre,

survenu à Dijon le 26 juin 1985.

Bussy-le-Grand,
21150 *Les Laumes.*

— Le docteur Jean Lacour,
Le docteur Dominique Lacour,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Fanny LACOUR,
directeur de recherches au CNRS,

survenu le 18 juin 1985.

L'incinération a eu lieu le 26 juin dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Raspail,
94800 Villejuif.

— Alger. Paris. Nice. Nyons.

M. Robert Martin,
M. et Mme Maurice Barbier,
Laurent, Geneviève, Serge et Sylvain Barbier,
Les *familles* Bouchard, *Couture,* Fort, Lausel, Martin, Mercier, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 27 juin 1985 à l'hôpital de Nyons (Drôme), de

Mme Robert MARTIN,
née Paule Laussel,

munie des saints sacrements.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 29 juin, à l'église Saint-Césaire de Nyons, suivies de l'inhumation au cimetière local, dans l'intimité familiale.

Résidence de la Promenade-des-Anglais, 26110 Nyons.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le 26 juin 1985, à l'âge de soixante-cinq ans,

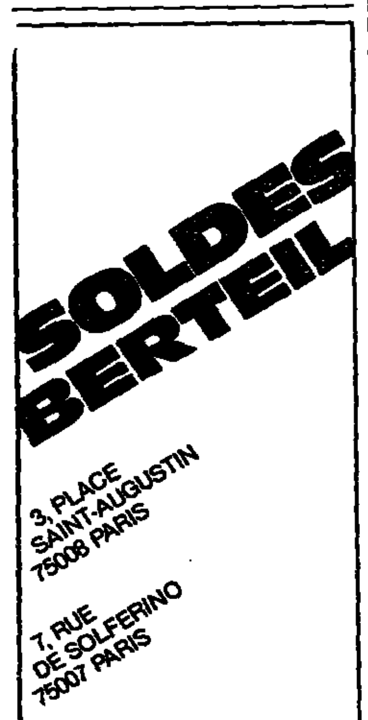
M. Claude de MIJOLLA.

De la part de
Mme Claude de Mijolla,
Martin et Sofiane de Mijolla
et Sultana Cheurfa,
Edouard et Blandine Jocteur-Monrozier,
Adrien et Clémentine,
Michel et Marie Cote-Rey,
Camille et Béryl,
Christophe et Odile de Mijolla,
Les familles de Mijolla, Perra et Brassart.
La messe des obsèques a eu *lieu* le samedi 29 juin, en l'église de Pontcharra-sur-Turdine (Rhône).

Vindry-Saint-Loup,
69490 Pontcharra.

— Etienne, Nicolas, Olivier, Pascal et Eric,
ses fils,
France Rohde,
son épouse,
ont la douleur de faire part du décès de

maître Frédéric-Joachim ROHDE,
survenu le 27 juin 1985.



— On nous prie d'annoncer le décès, le 26 juin 1985, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

M. André SCHLOSS,

De la part de
Mme Herbert Adler,
M. et Mme Sidney Adler,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Peter Adler,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Mayer
et leurs enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Mme Léonard SCHRICKE,
née Jean-Ann Peters,

décédée le 2 juillet 1984, une pieuse pensée est demandée à *ceux qui gardent* son souvenir.

— *A tous ceux qui ont connu*

Henri VINCIENNE,
professeur à l'Ecole nationale
supérieure des *mines,*
chevalier de la Légion d'honneur,

nous rappelons que le 30 juin 1985 était le vingtième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— *Pour* le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Benoît AURENCHE,

une messe sera dite le dimanche 7 juillet.

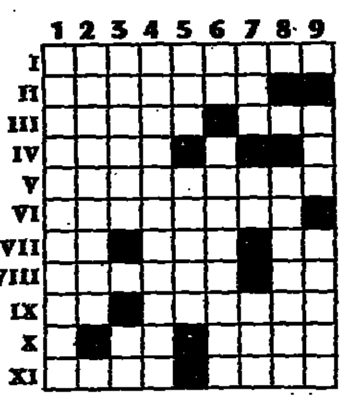
Communications diverses

— Tous les adhérents du Syndicat national des navigateurs de plaisance ayant pouvoir votatif sont invités à se réunir en assemblée générale pour se prononcer sur la dissolution de l'association, le 18 juillet 1985 à 15 heures, au port de plaisance de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) 7, quai Gabriel-Péri.
En cas de non-obtention du quorum, une nouvelle convocation paraîtra dans ce même journal en même rubrique, le 19 juillet, pour une seconde assemblée à la même heure, le samedi 3 août 1985.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 01.07.85 A 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre *le lundi 1er juillet à 0 heure et le* mardi 2 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :
Des masses d'air très chaud et orageux vont progressivement recouvrir la France ; les régions de la moitié nord resteront mieux protégées de l'évolution orageuse diurne.

Prévisions :
Mardi matin, un temps peu nuageux, très doux et légèrement brumeux prédominera *sur* tout le pays ; les petites pluies orageuses résiduelles observées très *localement des Pyrénées aux* Alpes vont disparaître et rapidement un temps très chaud va se généraliser en devenant de plus en plus lourd ; des orages d'évolution diurne apparaîtront en fin d'après-midi et dans la soirée, principalement au sud de la Loire ; ils seront parfois très forts sur l'Aquitaine et l'ouest du Massif Central.

Les vents seront faibles de secteur sud-est dominant (excepté sous les rafales d'orages).

Les températures, supérieures à 15 degrés le matin, atteindront l'après-*midi de 23 degrés sur le Nord-Ouest* à 28 degrés dans le Centre, dépasseront parfois 30 degrés sur les régions du sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juin ; le second, le *minimum* dans la nuit du 30 au 1er juillet) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 24 et 18 ; *Bordeaux,* 32 et 18 ; Bréhat, 20 et 13 ; Brest, 22 et 9 ; Cannes, 24 et 17 ; Cherbourg, 22 et 12 ; Clermont-Ferrand, 30 et 17 ; Dijon, 27 et 15 ; Dinard, 22 et 13 ; Embrun, 27 et 14 ; Grenoble-St-M.-H., 32 et 18 ; Grenoble-St-Geoirs, 32 et 16 ; La Rochelle, 31 et 17 ; Lille, 24 et 14 ; Limoges, 29 et 16 ; *Lorient,* 26 et 12 ; Lyon, 29 et 17 ; Marseille-Marignane, 28 et 16 ; Nancy, 24 et 15 ; Nantes, 28 et 15 ; *Nice Côte* d'Azur, 24 et 18 ; Nice-ville, (25 maxi) ; Paris-Montsouris, 26 et 15 ; *Paris-Orly, (26 maxi)* ; Pau, 30 et 17 ; Perpignan, 25 et 20 ; Rennes, 26 et 14 ; Rouen, 23 et 12 ; *Saint-Étienne,* 30 et 15 ; Strasbourg, 25 et 15 ; Toulouse, 27 et 17 ; Tours, 26 et 14.

Températures relevées à *l'étranger* : Alger, 31 et 21 ; Genève, 28 et 16 ; Lisbonne, 30 et 16 ; Londres, 22 et 14 ; Madrid, 36 et 18 ; Rome, 28 et 17 ; Stockholm, 19 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3999

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	■
III						■			
IV					■		■	■	
V									
VI									■
VII			■				■		
VIII							■		
IX			■						
X		■			■				
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Est élevé dans le respect du chant. — II. Réserve d'animaux. — III. Qui mord donc ou qui incite à mordre. Bruit de caisse. — IV. Ne sont donc pas rares. — V. Article d'usage courant. — VI. Entretiennent leur corps pour conserver leurs forces. — VII. Font partie des habitudes. Ne dure qu'un temps. Symbole. — VIII. Tangue dans la baie ou est calée sous la fenêtre. En Écosse. — IX. Personnel. Corps mou. — X. Abréviation. Cale en montant. — XI. Hors de soi. Qui a du goût ou qui en manque totalement.

VERTICALEMENT

1. Pratique la filature quand d'autres pratiquent le filetage. — 2. Avec accès mais sans excès. — 3. Nœud marin. Note. — 4. Certains assurent la mise, d'autres évitent le jeu. — 5. Fut maître à bord. Pour *certains* c'est un grain, pour d'autres un pépin. — 6. Pas honoré. Supplice de la roue (pluriel). — 7. Sigle d'une *fédération française. En* liesse. Lettre grecque. — 8. Dépourvu d'intelligence. — 9. Une tête qui revient. Copie.

Solution du problème n° 3998

Horizontalement

I. Croque-morts. Dn. — II. Homuncule. Iodée. — III. Ne. Rossignols. — IV. Rai. Canot. Nanas. — V. Ombres. Eg. — VI. *Mouise.* Huîtres. — VII. Anse. Uhuru. S.M. — VIII. Nt. Rurale. Néo. — IX. Pli. Ménétrier. — X. *Intime.* — XI. On. TVA. Gemmée. — XII. Sganarelle. Tu. — XIII. Noé. Salamandres. — XIV. Esses. Enée. Té. — XV. Se. Ventrue. Sées.

Verticalement

1. Chiromanciennes. — 2. Ro. Amont. Osé. — 3. Omnibus. Ptôses. — 4. Que. *Riesling. Ev.* — 5. *Un.* Ces. Im. Asse. — 6. Ecraseur. Etna. — 7. Muon. Hum ! Valet. — 8. Olso (*Oslo*). *Hure.* Ara. — 9. Restaurant. Emeu. — 10 Iule. Glané. — 11. Signet. Et. Elne. — 12. Onagre. Remèdes. — 13. *Don.* Ni. — 14. Délaissée. Etêté. — 15. Ness. Morveuses.

GUY BROUTY.

VIE QUOTIDIENNE

Ouverts l'été

Pour ceux qui restent à Paris, voici quelques *numéros de* téléphone utiles pour connaître les commerçants et artisans ouverts en juillet-août :

● Hôtels, restaurants : Office de tourisme de Paris, (1) 723-61-72 ;

● Boulangeries, boucheries, crémeries, fruits et légumes : préfecture de Paris, (1) 277-15-50 ;

● Dépannage automobile : Chambre syndicale nationale du *commerce et de la réparation* automobile de Paris, (1) 651-69-06 (du lundi au vendredi : *8 h 30 - 12 h 30 et 14 h -18 h*) ;

● Dépannage ménager : Chambre de métiers de Paris, *Artisans services,* (1) 720-91-91 (du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 13 h - 17 h ; 24 h sur 24 sur répondeur) ;

● Plomberie, fumisterie, chauffage : préfecture de Paris, Opération vacances, (1) 277-15-50 ;

● Laverie, nettoyage, teinturerie : idem ;

● *Salons de coiffure* : Chambre syndicale des maîtres coiffeurs de l'Ile-de-France, (1) 607-31-10 (*du lundi au vendredi* : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h -17 h) ; Syndicat confédéré des patrons coiffeurs *du district de Paris,* (1) 261-66-30 (du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h -18 h) :

● Médecins : SOS-Médecins, (1) *707-77-77 (tous les jours* 24 h sur 24) ;

● Commissariat de police (garde), (1) 533-99-11 (nuit et *jour*).

Enfin, *pour les personnes* âgées, des permanences d'accueil sont organisées dans chaque *arrondissement.* Elles pourront s'y adresser pour obtenir une aide à domicile pour les courses, le ménage, les soins ou l'accompagnement dans leurs démarches et promenades, et même des « visites par téléphone » de l'association L'amitié au bout du fil : mairie de Paris, (1) 276-56-56, ou préfecture, Opération vacances, (1) 277-15-50. Samedis, dimanches et jours fériés : répondeur automatique, (1) 887-52-91 ou 887-57-38.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 JUILLET

« Les divisions nouvelles et le columbarium du Père-Lachaise », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Cent tombeaux de gens de lettres », 14 h 15, même adresse (V. de Langlade).

« Le vieux Ménilmontant », 18 h 15, sortie métro Saint-Fargeau.

« Jardins et hôtels autour de Saint-Victor », 14 h 30, métro Jussieu.

« Les appartements royaux », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Barbet de Jouy.

« Le Marais », 14 h 30 et 15 heures, sortie métro Saint-Paul.

« Le Marais illuminé », 21 heures métro Pont-Marie.

« *L'hôtel de Lauzun et les hôtels de* l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, 17, quai d'Anjou.

Pour les sept à douze ans, exclusivement « Quel est votre métier ? » jeu devinette sur les métiers de Paris, d'hier et d'aujourd'hui en interrogeant les illustrations du musée Carnavalet. Inscriptions : (1) 277-23-31 de 10 à 17 heures, association Paris-Baskets.

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 19 h 30, « Le jeu, le rire, la détresse » (Dr Jacques Donnars).

11 *bis,* rue Keppler, 19 h 30, « La mémoire des vies passées ».

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **GÉNIE ÉLECTRIQUE**

MM. : François Augusseau (19), Jean-Pierre Barbot (16), Jacques Bargiel (48), Joël Beguier (8), Jean Bissay (7), Jean Boileau (33), Denis Brousse (27), Christian Cagnard (51), Patrice Canet (39), Guy Caparros (80), Philippe Chaillou (25), Hervé Coleou (52), Francis Comba (14), Gérard *Coquery* (30), Philippe Cora (49), Jean-Jacques Cottet (9), Jean-Daniel Coustenoble (36), Vincent Cros (41), Bernard Dabin (43), Carol Darrault (24), Guy David (56), Philippe Dessertenne (53), *Daniel Favre (42),* Serge Ferand (32), Denis Guerin (22), Pascal Haultcœur (45), Yannick Herve (4), Jean-Paul Hespel (54), Gérard Jacquet (29), Pierre Kerbrat (18), Alain *Kilidjian* (38), Hervé Kubler (12), Jean-Luc Lamboley-Depoire (23), Philippe Lecluse (6), Bernard Malapaire (55), Jean-Marc Marseille (21), Pascal Maussion (11), Dominique Miller (34), *Richard* Nael (2), Patrice Noël (5), Jean-Pierre Picheny (3), Didier Pierot (39), Joël Pinçon (17), Jacques Prato (26), Jacky Priou (35), Dominique Risterucci (13), Guy *Rochat (50), Dominique Rollet* (15), Gilbert Sie (1), Michel Tran Tien (9), Jean Vaginay (36), Pascal Varoqui (28), Jean-Luc Vaudelin (47), Yves Verlaque (44), André Vincent (20), Jean-Luc Violeau (46).

● **ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL**

Mmes et MM. : Agnès Adoult (1re), Philippe Blay (19e), Sylvie Carton (15e), Bernard Charpentier (25e *ex aequo*), *Marc Chemillier* (4e), *Gerand* Chirol (2e), Denise Claisse, née Van Heesbeke (14e), Damien Colas (18e), Jean Cors (21e *ex aequo*), Max Damin (20e), Florence Fabre (16e), Isabelle *Faes, née Faes* (9e), *Max Feuillet* (7e), Alice Goujard, née Tacaille (5e), Charles Guillon (29e), Louis Jacques (10e), Christine Lafont (3e), Gilles Maestracci (28e), Daniel Marfaing (8e), Marie-Lise Marzet (21e *ex aequo*), Patrick Otto (24e), Roger Prudhomme (13e), *Colette* Robin (6e), Brigitte Roperch (17e), Philippe Sieca (11e), Philippe Triangolo (23e), Jean Vallot (25e *ex aequo*), Jean Velly (27e), Nadine Welinski (12e).

BREF

SOLIDARITÉ

ENFANTS ENLEVÉS. — Depuis le 17 juin, cinq jeunes femmes occupent l'ambassade de France à Alger pour obtenir le retour en France de leur enfant (actuelle-*ment dans la famille de leur mari*) définitivement, ou au moins pour des vacances. Le collectif de soli-*darité aux mères des « enfants* enlevés » assume les frais de cette action : voyages pour les mères et leurs avocats, *qui font de fré*quents trajets entre la France et l'Algérie, nourriture, etc. On peut *apporter son soutien en adressant* des dons au Mouvement français de planning familial (MFPF), CCP 14062 57 W Paris.

VOYAGES

ARMENIE, GEORGIE, RUSSIE. — L'Office national de la culture et des traditions arméniennes organise du 6 au 23 *juillet* 1985 un voyage à la découverte de l'art chrétien en URSS. Le circuit commence à *Leningrad, se poursuit* avec Novgorod, Zagorsk, Pereslal-Zalesski, Rostov, Iaroslavl, villes riches de musées, églises et monuments. Le 13 juillet, Moscou. Puis départ pour l'Arménie : Yérévan, *Etchmiadzine,* siège de l'Eglise arménienne apostolique, Sardarabad et son mémorial. En *Géorgie, on visitera* Tbilissi (la capitale) et Mitskhata, dont la cathédrale date du dixième siècle. Ceux qui le désirent pourront prolonger jusqu'au 28 juillet leur périple, et à travers l'Asie centrale visiter les mosquées, palais, marchés et forteresses de Taschkent, Boukhara et Samarcande.

★ **Office national de la culture et des traditions arméniennes, 16, rue José-Maria-de-Heredia - 75007 Paris. Tél. : (1) 734-61-41, le matin de 9 heures à 11 heures.**

GUIDE

LA CULTURE DANS LA COMMUNE. — Un guide pour les élus, les animateurs locaux, les spécia-listes des diverses disciplines artistiques qui veulent au niveau de *la commune faire de la culture* un facteur de changement social et de développement, illustré de nombreux exemples et d'expériences nouvelles.

★ **Roger Beaunez, *Politiques culturelles et municipalités.* Editions ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, 75013 Paris. 264 pages, 89 F TTC.**

LOTO N° 26 — NATIONAL

TIRAGE DU SAMEDI
29 JUIN 1985

1 6 14 33 41 42 — 26 NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 3 JUILLET 1985 ET SAMEDI 6 JUILLET 1985

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE
ATTENTION SAMEDI 6

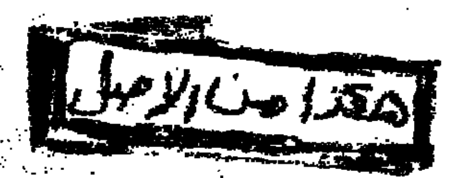
SUPER BONUS DE JUILLET

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	4	1 871 305,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	29	120 450,00 F
5 BONS Nos	956	11 480,00 F
4 BONS Nos	64 899	165,00 F
3 BONS Nos	1 392 093	11,00 F

BONUS DU SAMEDI 133 286
3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 11 F x 2 = 22,00 F

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

هكذا من الأصل



Le Monde

ECONOMIE

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Les services mal compris

Le commerce invisible représenterait 700 milliards de dollars. Un grand enjeu, mais le champ de bataille n'est pas défini.

« *LES services... A la maison nous avons justement besoin de personnel.* » Cette remarque d'un honorable participant à un colloque, récemment organisé à Hanovre sur le secteur tertiaire de l'économie, révèle, dans sa caricature même, le flou de la notion de services. Les services, au fond, *c'est tout le reste, tout ce qui n'est* pas l'agriculture, les mines et l'industrie, par exemple les banques et les assurances, les transports, les télécommunications, l'ingénierie, le *tourisme*...

Il s'agit d'un vaste domaine mal exploré, faiblement inventorié, en apparence fragmenté, auquel les sociétés industrielles dites avancées doivent *parvenir au terme de* leur voyage économique. On classe ainsi les nations selon l'importance respective de trois secteurs – primaire, secondaire, tertiaire, – la promotion se faisant par le passage de l'un à l'autre.

Le but serait d'arriver à une sorte de paradis postindustriel, où, *loin des caprices du temps et du* tracas des machines, occupations et loisirs se combineraient de la façon la plus harmonieuse possible. En attendant la réalisation de *ce rêve édénique*, les services servent les ambitions des Etats, dans la mesure où ils étendent leurs ramifications à l'extérieur des frontières. Les courants de marchandises sont une chose, les flux des services une autre et le tout apparaît dans la balance des paiements courants qui mesure la force ou la faiblesse d'un pays.

Plus de la moitié – au moins – de la population active (*60 % en Europe, 70 % aux Etats-Unis*) des nations industrialisées, travaille dans le secteur tertiaire qui occupe une place grandissante dans le commerce mondial. Depuis le milieu des années 60, les échanges « invisibles » (terme qui englobe les revenus des investissements et les transferts, notamment les envois financiers des travailleurs émigrés) ont progressé plus vite que ceux des marchandises (13 % en moyenne par an de 1976 à 1983 contre 10 %, selon une analyse du FMI). *Ils* représentent actuellement, en valeur, pour les principaux pays industrialisés près de la moitié du trafic visible. Au total ces échanges *atteindraient* 700 milliards de dollars (80 milliards en 1970), le tiers du commerce mondial. Pour les seuls services, le montant serait de 400 milliards de dollars.

Toutefois, en raison du caractère protéiforme des services qui peuvent soit faire partie intégrante des biens échangés, soit les accompagner, *soit en être distincts*, les comparaisons internationales sont particulièrement malaisées. L'absence de critères uniformes et l'imprécision des *méthodes d'enregistrement* compliquent encore le repérage.

La pression américaine

Il n'en reste pas moins que les Etats-Unis *sont les premiers* fournisseurs mondiaux de services, leurs recettes « invisibles » étant estimées à quelque 150 milliards de dollars. Mais leur avance, liée d'ailleurs à un flux d'investissements qui fléchit, est grignotée par des pays aux taux de progression plus rapide, comme le Japon. (+ 15,8 % de 1976 à 1983).

*Aussi les autorités de Washing*ton, qui doivent aussi faire face à un très lourd déficit commercial – en contrepartie de leur forte croissance et du niveau élevé du dollar, – mènent-elles l'offensive pour « libéraliser » les échanges *des services. En effet* ces échanges sont toujours soumis à un méticuleux protectionnisme, comportant notamment de laborieuses procédures d'autorisation et subissant souvent le contrôle des changes. L'accès aux secteurs des banques et assurances, de la publicité, des télécommunications, de l'informatique, de la navigation aérienne et maritime est réglementé dans tous les pays, *hermétiquement clos dans nombre d'entre eux*.

L'affaire, il est vrai, touche de près à *la* vie des particuliers ou à la souveraineté des Etats, et n'est guère soumise à une règle du jeu internationale. En novembre 1984, les pays membres de l'organisation *qui, à Genève*, gère le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade – Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) *ont seulement décidé* de procéder à un « *échange d'informations* » – pourtant prévu en 1982 – sur les échanges des services. Alors que le commerce des marchandises est de plus en plus entravé, les défenseurs du *libre-échange* s'attaquent au secteur tertiaire.

Les champions en la matière sont les Etats-Unis, d'autant plus actifs que les pays en voie d'industrialisation gagnent – et gagneront – des parts de marché dans le trafic des marchandises. Il s'agit *dès lors d'améliorer* leurs positions de puissance financière et électronique, d'assurer à un secteur tertiaire en expansion des débouchés supplémentaires, en *étendant aux échanges de services* la réglementation libérale du GATT.

En novembre 1982, lors de la réunion ministérielle du GATT, Washington avait proposé d'organiser des négociations internationales *sur les services. Cette initiative* démontre, en tout cas, que les services, ces mal compris de la comptabilité nationale, doivent désormais être intégrés dans la définition d'une stratégie économique extérieure. Car les Etats-*Unis n'ont pas relâché leur pres*sion, intégrant l'agriculture et la haute technologie dans leur projet de « Reagan Round ».

Face à l'offensive américaine, les pays du tiers-monde ont, à des degrés divers, adopté une attitude de refus. De façon générale ces pays, soucieux de préserver leurs activités tertiaires et d'assurer *leur autonomie, limitent* les prises de participations étrangères dans les sociétés locales et les créations de filiales par des groupes extérieurs, tout en restreignant les *rapatriements de bénéfices*.

Soutenus par le secrétariat de la CNUCED (Conférence des *Nations Unies sur le commerce* et le développement) – organisation créée à Genève aussi pour faire contrepoids à l'institution du GATT jugée trop proche de Washington, – ils se protègent du vent du large, même bénéfique. Au cours de la session de printemps le mandat de la CNUCED a d'ailleurs été renforcé en vue de « *mener des études approfondies sur le rôle des services dans le processus de développement.* »

L'enjeu est important dans la mesure aussi où une délocalisation *des services* pourrait correspondre aux intérêts du tiers-monde, rendant par exemple inutile une émigration des techniciens. Déjà, des pays comme l'Inde ou la Corée du Sud, valorisent leur main-d'œuvre par le recours à l'informatique. Ce phénomène illustre une internationalisation des services, accélérée dans ce domaine par les progrès de la productivité et de la déréglementation, notamment aux Etats-Unis.

L'industrie consomme, en tout cas, de plus en plus de services, tandis que les services s'industrialisent, au point que la distinction entre les deux secteurs s'estompe. Pour certains experts, comme les *dirigeants du Centre européen de* prospective et de synthèse, Prométhée, la société s'oriente vers la production d'ensembles complexes ou « *compacts* » qui combineront de façon étroite biens et services, et un nouveau pôle de *croissance pourrait émerger, le « tertiel »*.

De ce discours volontiers futuriste, il ressort néanmoins que la France et la CEE ne doivent pas laisser aux Etats-Unis le monopole des réflexions sur une société néo-industrielle, et des proposi*tions sur la levée des obstacles* à son avènement (discriminations en matière d'accès au marché, de droit d'investissement ou de droit d'établissement ; réglementations diverses). Actuellement, des recherches sont menées à partir *des deux codes adoptés en 1961* par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sur la libéralisation des mouvements de capitaux et des échanges invisibles, et le sujet est à l'ordre du jour des débats internationaux.

Des réticences françaises

Dans cette découverte de nouveaux espaces, à côté d'une Europe *hésitante*, la France, réticente et inquiète du volet agricole lors de nouvelles négociations internationales, n'a guère défini ses atouts. Comme les industriels *à la veille de la mise en place du* Marché commun, les professions – et les administrations – concernées par une libéralisation des services apparaissent sceptiques, sinon hostiles à cette initiative. De façon générale, la méfiance prévaut à l'égard de l'esprit du GATT, notamment au ministère des finances.

Et pourtant la France, *où* les services représentent environ 60 % de l'emploi, des investissements et de la valeur ajoutée nationale, a des positions suffi*samment fortes pour en tirer par*tie. Elle est le deuxième exportateur – et le troisième importateur – mondial de services (un dixième du marché international, un cinquième de celui de la CEE), non loin – *exclusion faite des revenus du* travail et surtout du capital – des Etats-Unis. L'excédent, même s'il est en recul, représente une trentaine de milliards de francs (*40 milliards vis-à-vis des pays de* l'OCDE), ce qui masque des performances très inégales selon les activités (bonnes pour les transports aériens, les grands travaux et surtout le tourisme ; mauvaises pour les transports maritimes et *les assurances*).

Face à l'internationalisation des services, renforcée par la « *dérégulation » américaine*, britannique et aussi japonaise, la France court le risque d'une marginalisation, si elle ne s'engage pas dans le processus, intellectuel et matériel, du choix. Déjà, les activités financières se concentrent à New-York, *à Londres* et à *Tokyo-Singapour*. Une certaine prise de conscience se fait jour à Paris et à Bruxelles ; mais, dans le domaine des services, il ne faut pas avoir l'esprit de l'escalier.

MICHEL BOYER.

La France deuxième exportateur

– en milliards de dollars –

	Recettes	Dépenses	Part recettes dans PNB
Etats-Unis	132	103,3	4 %
France	58,6	51	11,3 %
Grande-Bretagne	48	39,1	10,5 %
Allemagne fédérale	47,1	54,9	7,2 %
Japon	37,6	46,7	3,3 %
Belgique-Luxembourg	30,9	28,6	37,1 %
Italie	25,4	22,8	7,2 %
Pays-Bas	23,9	23,6	18,2 %
Suisse	18,5	10,3	18,2 %
Autriche	11,6	8,3	17,4 %

Les échanges de services comprennent les revenus des capitaux en relation avec les investissements dont la part représente plus de 40 % de l'ensemble.

Source : FMI – Union de banques suisses pour 1983.

L'industrie appartient-elle au passé ?

Un repli sur le secteur tertiaire serait très dangereux pour l'ensemble des nations européennes

par GÉRARD LAFAY (*)

PERSONNE ne conteste *plus, aujourd'hui*, le caractère structurel de la crise de l'économie mondiale. Au-delà des chocs pétroliers et des soubresauts monétaires, c'est l'ensemble des modes d'organisation et de croissance qui est remis en cause. Toutefois, les analyses divergent quant à l'interprétation des mutations qui se déroulent sous nos yeux. En simplifiant, on peut dire que deux conceptions opposées s'affrontent : *certains mettent en* avant le passage inéluctable à une société « post-industrielle », tandis que d'autres évoquent l'avènement d'une « troisième révolution industrielle ».

Il ne s'agit pas seulement, en l'occurrence, d'une simple querelle de vocabulaire. La première conception part du dynamisme des services pour en déduire que ceux-ci vont désormais se substituer au rôle moteur naguère joué par l'industrie. La seconde insiste au contraire sur le caractère stra*tégique* de l'industrie, tant dans la définition d'un nouveau mode de croissance que dans la compétition économique à l'échelle mondiale.

A première vue, tout paraît accréditer la première thèse. Partout la part de la population active employée dans les services est de plus en plus élevée, et la situation américaine est particulièrelent frappante de ce point de vue (les services y occupent 70 % de l'emploi civil total). Toutefois, cette évolution n'est pas due à une transformation des besoins : les activités tertiaires dont la production a le plus augmenté aux Etats-Unis, au cours des vingt dernières années, ne sont pas les services *finals rendus aux ménages*, mais les services intermédiaires rendus aux entreprises.

Pour une part, ce mouvement est lié à la spécialisation des entreprises industrielles, car *celles-ci font de plus en plus* appel à des fournisseurs extérieurs pour réaliser des tâches qui étaient *auparavant assurées en leur pro*pre sein (gestion, marketing, etc.). Correspondant à un déplacement de la frontière statistique entre industries et services, un tel *mouvement* aura fatalement une limite dans la mesure où les services fournis aux entreprises ne peuvent pas s'accroître indéfiniment : ils n'ont de sens que dans la mesure où ils permettent d'améliorer l'efficacité d'ensemble de la machine économique.

La frontière statistique entre industries et services est tout aussi *mouvante en ce qui* concerne les activités tournées vers la demande finale. Très souvent, un même besoin peut être satisfait de deux façons différentes à partir d'un même produit industriel : soit par la vente directe de ce produit aux *ménages* (il s'agit alors d'un bien de consommation durable dont le ménage utilise le service pour son propre compte), soit par l'intermédiaire d'entreprises qui vendent leurs services aux consommateurs (le produit industriel *représentant pour* elles un bien d'équipement).

La diffusion électronique

Aujourd'hui comme hier, les grandes mutations économiques – y compris celles de l'agriculture et des services – résultent d'innovations technologiques qui partent de l'industrie (nouveaux produits, nouvelles méthodes de production). Ainsi l'essor prodigieux des composants électroniques – dont les coûts sont divisés par dix tous les cinq ans – est-il à *l'origine d'une galaxie d'activités* sans cesse en expansion : informatique, télématique, bureautique, robotique, etc. Les applications du traitement automatique de l'information numérisée ont, en effet, une vocation au moins aussi universelle que celle de l'énergie : l'électronique supplée la puissance intellectuelle par sa capacité à mémoriser, à traiter et à transporter les informations élémentaires.

Contrairement au secteur primaire, qui n'a jamais fourni que des matières premières, la nature *même des activités* industrielles en fait donc le support indispensable de la transformation générale de l'économie. En ce sens, la révolution industrielle n'est pas derrière nous. Elle entre désormais dans une troisième phase où *l'électronique va diffuser de plus* en plus largement ses effets et où, ultérieurement, les biotechnologies prendront le relais en offrant des perspectives encore plus vastes. Ce sont de telles innovations technologiques qui engendrent *le développement* de la partie la plus moderne du secteur tertiaire, en lui permettant à la fois d'améliorer sa productivité et de trouver de nouveaux champs d'activité.

En ce qui concerne les produits de consommation, il est également erroné d'assimiler l'industrie à la satisfaction des seuls besoins *matériels*. Les nouvelles générations de produits électroniques, dont la consommation tend aujourd'hui à se développer à une cadence accélérée (hi-fi, vidéo, ordinateurs domestiques...), répondent, en réalité, à la satisfaction de besoins culturels. A l'heure actuelle, on commence seulement à entrevoir quelques-unes des *transformations* qui vont apparaître dans les prochaines décennies. Les capacités de stockage, de traitement et de sélection des informations sont telles que la société dans son ensemble va être transformée, de l'éducation aux modes de vie en passant par la *santé. La troisième révolution* industrielle va être, au sens propre du terme, une « révolution culturelle ».

D'où vient, dès lors, cette impression de déclin du secteur industriel ? De la conjonction de deux facteurs. D'une part, toute une *série* de branches *qui* avaient joué un rôle moteur au cours des deux précédentes révolutions industrielles (textile, sidérurgie, etc.) sont aujourd'hui condamnées à une croissance réduite de leurs débouchés, de sorte que la hausse de la productivité s'y traduit par la chute de l'emploi. D'autre part, la situation des branches de pointe est paradoxale, car les gains de *productivité y sont d'une telle ampleur* qu'ils se traduisent à la fois par une baisse continue des prix et par une création d'emplois qui reste encore assez limitée, du moins tant que ces branches n'ont pas pris une grande extension et *que la croissance globale* est ralentie. C'est ainsi que le poids de l'informatique, mesuré statistiquement dans la production en valeur ou dans l'emploi, est aujourd'hui sans commune mesure avec le rôle joué effective*ment par cette branche*.

Dans ce contexte, l'évolution de l'emploi dans le secteur industriel est *particulièrement instructive* depuis le début des années 70. Tandis que l'emploi industriel se maintenait tendanciellement aux Etats-Unis et au Japon, il a diminué *systématiquement dans tous* les grands pays européens : la baisse moyenne, comprise entre 1 % et 2 % par an en France et en Allemagne fédérale, a été jusqu'à dépasser 5 % par an au Royaume-Uni sur la période précédente. Ce phénomène n'est pas dû, pour *l'essentiel, à la nature des choix* opérés entre les grandes branches industrielles.

(Lire la suite page 18.)

(*) Directeur adjoint du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII).

Les échanges de services

ÉTATS-UNIS : un « lobby » puissant

Les sociétés financières et électroniques mènent toujours le combat de libéralisation

LA croissance de l'économie américaine depuis deux décennies repose en presque *totalité sur la progression* des activités de services. Sur vingt millions de nouveaux emplois créés dans les années 70, 90 % relèvent du secteur tertiaire, qui représente désormais, y compris les activités gouvernementales, environ les deux tiers du produit *national* brut (PNB) américain et 70 % du total des emplois. L'Amérique est véritablement entrée dans l'ère post-industrielle. Et elle s'apprête à en tirer les conséquences internationales.

Le secteur manufacturier et, avec lui, l'ensemble de l'économie américaine sont de plus en plus dépendants des activités de traitement de l'information et des services qui lui sont liés, pour *améliorer la producti*vité, élargir le marché intérieur et augmenter la compétitivité internationale. Entre le printemps de 1984 *et celui de* 1985, le nombre des emplois a augmenté de 2,5 millions dans le secteur non industriel, alors qu'il stagnait purement et simplement dans l'industrie.

C'est comme si l'économie non agricole fonctionnait à deux vitesses. Les services poursuivent inéluctablement leur progression, résistant remarquablement aux soubresauts de la conjoncture, progressant en moyenne de 2,1 % par an *dans* les périodes de récession et de 4,8 % dans celles d'expansion depuis deux décennies. En revanche, l'industrie baisse de 4,8 % *dans* les bonnes périodes et de 8,3 % dans les mauvaises. Il est à noter que la part des femmes dans les emplois de services est passée de 40 % à 50 %, et qu'elles occupent 65 % des nouveaux emplois.

Equilibrer

Alors que le déficit de la balance américaine du commerce extérieur des marchandises est *écrasant*, il est presque compensé par la situation favorable des échanges de services, qui restent toutefois déficitaires dans quelques *domaines* comme le transport maritime, les assurances sur les transports, les revenus de la propriété et les activités bancaires. *« Non, nous ne cherchons pas systématiquement à assurer l'équilibre de notre commerce extérieur par la balance des services*, nous assure un responsable des négociations commerciales internationales, *mais nous reconnaissons que beaucoup de secteurs ont progressé spectaculairement et que nous disposons d'avantages comparatifs qu'il nous faut utiliser au mieux. Ce n'est pas dans la sidérurgie ou le textile que nous devons chercher à faire mieux que les autres, mais dans ces domaines nouveaux. »*

Les secteurs prioritaires, aux yeux de l'administration américaine, dans une négociation internationale — qui pourrait s'ouvrir l'année prochaine au sein du GATT, — seraient les télécommunications et le traitement de l'information, les assurances, la banque, le transport maritime et certaines formes du transport aérien, l'ingénierie et les services professionnels *du type expertise comptable*, consultation, management, publicité, analyse juridique. Ce dernier groupe de services représente, en effet, actuellement le *quart environ* du produit national brut américain et son expansion est la plus rapide de tous les domaines en question. Entre *1972 et 1980 les emplois dans* les services aux entreprises ont augmenté de 1,2 million, atteignant 3 millions de personnes. Ce qui touche *particulièrement à la gestion du* personnel (recrutement, personnel temporaire) et au traitement de l'information a plus que doublé, représentant 40 % *des créations* d'emploi, dans les services aux entreprises.

Non seulement le rôle des services a évolué en quantité, mais leur nature *même s'est transformée*. Aussi les Etats-Unis estiment-ils nécessaire une grande négociation internationale visant à la diminution des obstacles aux échanges internationaux. *« La sophistication accrue des marchandises commercialisables suppose une augmentation du commerce des services de soutien, comme la formation du personnel et l'entretien des matériels. Par ailleurs la révolution informatique dans l'économie mondiale a spectaculairement diminué le coût et augmenté la possibilité de réalisation technique d'échanges de nombreux services avec l'étranger. Les transformations affectant les tranports, les activités bancaires, les assurances et les divers domaines des communications sont des exemples de la manière dont les changements qui affectent l'économie mondiale ouvrent un champ élargi au commerce international des services »*, explique le gouvernement américain dans une étude transmise au GATT en prévision de l'ouverture éventuelle d'une négociation en 1986.

Les domaines en question sont en effet parmi ceux qui sont les plus réglementés dans les différents pays. Les possibilités qu'ont les fournisseurs étrangers d'y intervenir sont de *ce fait limitées*. C'est *particulière*ment le cas dans dix industries de services que l'administration américaine cherche depuis le début des *années 80 à déréglementer* sur le territoire des Etats-Unis mêmes, afin de les ouvrir autant que possible aux opérateurs étrangers pour montrer le bon exemple à ses partenaires : comptabilité des sociétés, télécommunications, services bancaires, assurances, création *cinématographique*, franchise, aviation, agences de voyages, services juridiques et maritimes.

Déréglementer

Les Etats-Unis aimeraient obtenir notamment l'application aux services d'un principe traditionnel du GATT pour les biens manufacturés, celui intitulé *« traitement national »*, qui veut que les opérateurs étrangers dans un pays soient traités de la même manière que ses propres ressortissants. Ils souhaiteraient *aussi que* les réglementations existantes soient réexaminées afin d'être à la fois allégées et harmonisées dans la mesure du possible, étant *bien entendu que* l'on ne s'attaquerait tout d'abord qu'aux *« échanges »* de services, et non aux *« investissements »* étrangers.

Dans ce domaine, les réglementations encore plus restrictives posent, pour l'instant, des problèmes politiques tels qu'il semble exclu que le GATT *puisse s'en saisir avant* assez longtemps. Un effort de *« transparence »* serait également réclamé aux gouvernements, pour faire en sorte que les réglementations nouvelles soient assorties d'une information, voire d'une consultation, des opérateurs étrangers comme des nationaux.

Les Etats-Unis ne chercheront pas, en revanche, à faire adopter le *« principe de réciprocité »* en vertu duquel on ne laisse pas faire chez soi ce que l'autre ne veut pas qu'on fasse chez lui. Ce principe, actuellement défendu à Washington par certains membres du Congrès qui s'irritent de voir les entreprises japonaises poursuivre aux Etats-Unis des opérations que les firmes américaines sont empêchées de conduire au Japon, semble à l'administration américaine porteur de tendances protectionnistes stérilisantes.

Les deux entreprises qui ont été à l'origine de cette démarche énergique en vue d'une libéralisation internationale des activités de services sont l'American International Group, la plus grande compagnie d'assurances américaine travaillant dans le monde, et l'American Express. Le groupe s'est maintenant beaucoup élargi, avec IBM, Control Data, Bechtel, la Ct. Bank, la Bank of America... un « lobby » désormais puissant, dont les intérêts rejoignent, *depuis* le début, ceux de firmes comme les Lloyd's de Londres et d'autres.

D'abord isolés dans leur démarche, les Etats-Unis ont maintenant obtenu l'appui du Japon, des pays nordiques et de la Communauté européenne sur le principe d'une *négociation*. Cela n'a rien d'étonnant lorsqu'on sait que la CEE est le plus grand fournisseur de services du monde, représentant 36 % du total, soit environ trois fois la part des Etats-Unis. La France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale représentent *chacune* à peu près l'équivalent américain. Elles devraient donc trouver un avantage équivalent à l'ouverture des marchés.

Tel n'est pas forcément le cas des pays en voie de développement, en particulier du Brésil, de l'Inde et de *la Corée du Sud, qui s'inquiètent* de perdre une partie de leur souveraineté nationale en ouvrant à l'étranger l'important domaine des services, alors que leurs propres entreprises ne sont pas encore en état de résister à la concurrence dans ces secteurs. Pour les Américains, ils feraient une *faute en* se lançant massivement dans les services qui demandent beaucoup de capital et de ressources humaines, dont ces pays manquent. Mieux vaut pour eux développer l'industrie, tout en soutenant leur production agro-alimentaire.

La contrepartie offerte par les Etats-Unis à l'ouverture des marchés du tiers-monde dans le domaine des services, qui devrait incontestablement leur assurer un pouvoir *économique accru sur ces nations*, est... le déficit de leur balance commerciale de produits manufacturés. *« Nous voulons bien acheter à l'étranger des textiles et des produits sidérurgiques, mais il faut bien que nous puissions présenter une compensation à nos électeurs. Ce ne peut être que l'exportation de services »*, expliquent les négociateurs américains, qui envisagent ainsi une négociation équilibrée. Déjà, *certains* pays en voie d'industrialisation, comme ceux de l'ASEAN, l'Uruguay, le Chili, la Jamaïque, se laissent séduire par cette perspective. Le *front des opposants*, avant même que la discussion commence en 1986, a déjà été brisé par le principal protagoniste.

JACQUELINE GRAPIN.

BRÉSIL : « à titre exploratoire »

Avec New-Delhi, Brasilia s'oppose à l'initiative de Washington

LES Américains veulent libéraliser les échanges internationaux *dans le domaine* des services et de la haute technologie. *« Ils ont leurs raisons. Ce ne sont pas les nôtres »*, disent les Brésiliens, qui se sentent concernés au premier chef par les exigences des Etats-Unis : d'abord parce qu'ils sont de grands consommateurs *d'informatique*, et surtout à cause du déficit croissant de leur balance des services. Ce déficit est provoqué, *bien sûr*, par *les charges de la dette* extérieure (1), mais il ne manquerait pas de s'aggraver si une libéralisation se réalisait.

Les Etats-Unis ont, dit-on à Brasilia, le sentiment d'avoir perdu leur compétitivité dans les secteurs traditionnels, au profit du Japon et de certains pays *en développement*. C'est pourquoi ils adoptent des mesures protectionnistes, pour freiner l'entrée de produits étrangers : *par exemple*, ils envisagent, actuellement, de réduire de 80 % à 50 % la part des chaussures étrangères dans leur marché, ce qui affecterait *sérieusement* les exportations brésiliennes. C'est pour compenser leur handicap dans les secteurs traditionnels qu'ils veulent pousser *leur avantage dans celui des services*.

« Déjà, en février de cette année, nous avons été obligés de signer un accord restreignant l'entrée d'acier brésilien aux Etats-Unis, explique M. Sebastio do Rego Barros, directeur du département économique au ministère des relations extérieures. *Aujourd'hui, les Américains nous disent : si vous faites des concessions sur les services, nous pourrons mieux résister, chez nous, aux pressions protectionnistes des industriels. Mais ici, à Brasilia, nous sommes sceptiques : si nous acceptons la négociation proposée par les Etats-Unis, est-ce qu'ils vont acheter pour autant plus de textiles, plus d'acier brésiliens ? »*

« Les groupes de pression ne sont pas les mêmes dans les deux secteurs, souligne-t-il. *On peut supposer que les sidérurgistes américains ne se sentiraient pas concernés par les concessions que pourraient obtenir, sur les marchés étrangers, les firmes d'informatique. En outre, on voit mal comment faire un rééquilibrage entre un secteur comme celui des services, qui est en croissance rapide, et celui des biens traditionnels, qui ne progresse plus guère. »*

Bref, *le Brésil refuse que* la négociation envisagée par les Etats-Unis se déroule dans le cadre du GATT. *« Le GATT n'a pas été créé pour cela. Il a déjà assez de problèmes de commerce à résoudre. »* L'Inde, l'Argentine, la Yougoslavie sont, avec *le Brésil*, les nations les *plus opposées* à l'initiative américaine ; mais ce ne sont pas les seules. Le Groupe des « 77 » qui regroupe 125 pays en développement s'est *souvent réuni* à ce sujet, et une position commune a été définie à Genève.

Le gouvernement de Brasilia n'est pas *hostile à des conversations sur le thème* qui intéresse tant les Etats-Unis, du moins *« à titre exploratoire »*. Le ministre brésilien des relations *extérieures*, M. Olavo Setubal, a même déclaré à la mi-juin que de telles conversations pourraient déboucher un jour sur un *« accord général sur les services »*, *comme* il existe un accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Mais les Brésiliens ne cachent pas les *difficultés d'un tel accord*.

« Notre pays est à peine entré dans la phase industrielle, alors que les pays développés sont déjà, eux, dans la phase post-industrielle, fait remarquer M. do Rego Barros. *Nous n'avons donc aucune possibilité de lutter avec eux sur le marché international des services. La liberté, au sens où l'entendent les Américains, c'est celle qui favorise le plus fort. »*

On rappelle, à Brasilia, que les pays développés s'étaient engagés en 1982 à baisser leurs barrières devant certains produits du tiers-monde. Il n'en a rien été : de nouvelles barrières, au contraire, se sont créées. C'est pourquoi le Brésil n'accepterait un nouveau round de négociations au sein du GATT que si les services en étaient exclus et à condition que les engagements antérieurs soient respectés, et aussi que *« soient fixées des modalités de négociation capables de satisfaire les besoins des pays en développement. »*

CHARLES VANHECKE.

(1) Le déficit de la balance des services, qui a *été* de 13,3 milliards *de dollars* en 1984 (dont 10,6 milliards au titre des intérêts de la dette), s'élèverait à 15,2 milliards en 1984. *L'an dernier, les exporta*tions ont représenté 26,6 milliards de dollars.

JAPON : avec l'informatique

La haute technologie plutôt que les loisirs

L'INDUSTRIE des services représente aujourd'hui quelque 58 % du produit national brut *et* 55 % *de la force de* travail, soit légèrement moins que la plupart des autres pays industrialisés. Toutefois, son poids dans l'économie nationale *ne cesse de croître* et l'on estime que les chiffres seront respectivement de 64 % et 62 % en l'an 2000. Ils étaient de 51 % et 48 % en 1970.

L'amélioration du niveau et des conditions de vie de la population a favorisé la demande de services *diversifiés* et de qualité, et les entreprises ont répondu par des efforts d'investissement et d'innovation technologique, notamment en informatique. La part des services dans la consommation individuelle est passée de 42 % à 51 % entre 1970 et 1982.

Dans le domaine de l'emploi, le poids des services augmente dans l'économie japonaise plus vite qu'ailleurs, alors que *la productivité* du secteur est sensiblement moins élevée. D'une part, les services emploient une grande quantité de femmes (*60 % du total*), généralement non titulaires et touchant des demi-salaires. D'autre part, les réseaux de distribution commerciaux *apparaissent souvent* pléthoriques et archaïques aux étrangers, qui arrivent rarement à y prendre pied directement et doivent s'en remettre au bon vouloir, généralement exorbitant, d'intermédiaires tout-puissants — et par ailleurs liés aux concurrents.

Toutefois, dans cette mosaïque de services, il ne s'agit pas tant d'être compétitif que de préserver à tout prix l'emploi et *un équilibre* socio-économique adaptés aux besoins particuliers des Japonais et du Japon. Hors de ce système, il n'existe guère de salut. Le client paie, de toute façon, pour assurer sa pérennité. Enfin, alors que la part des services liés aux activités sociales et de loisirs est plus faible que dans les autres pays industrialisés, la croissance des services apparait directement liée au développement technologique, tout particulièrement dans le domaine de l'informatique depuis une dizaine d'années.

Selon un économiste étranger : *« Le Japon évolue vers une société post-industrielle mettant l'accent sur le développement, dans le secteur tertiaire, de services de type productif, tout particulièrement en informatique, plutôt que vers une société de loisirs. »* Cela étant, contrairement au commerce des marchandises, auquel la croissance japonaise doit tant, la part des services nippons dans les échanges internationaux est restée relativement faible jusqu'à une époque récente. Alors que la part du commerce extérieur par rapport à la production globale était au Japon d'environ 35 % ces dernières années, les pourcentages étaient respective*ment* de 4 % (exportations) et 6,5 % (importations) pour les services. La situation évolue cependant sous la poussée conjointe des mutations *structurelles* de l'économie et de son internationalisation (notamment en matière d'investissements et de finances), ainsi que sous les effets conjugués d'une volonté politique locale et de pressions extérieures.

Internationaliser

« Vu l'importance des possibilités globales de l'économie japonaise dans le contexte économique mondial, il est vital, tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur, que le Japon atteigne un niveau adéquat d'internationalisation du marché de ses services afin de poursuivre sur une grande échelle l'internationalisation de toute son économie », note un rapport japonais à ce sujet. C'est précisément ce que réclament, dans les mêmes termes, mais avec de plus en plus d'insistance, Américains et Européens de l'Ouest.

Faute de pouvoir s'imposer dans le secteur des produits industriels où les Japonais font souvent mieux et moins cher qu'eux, ils cherchent désormais à prendre pied au Japon *dans celui des services*. D'où les appels à la libéralisation et à la déréglementation, et les décisions déjà *prises formellement, mais* parfois timidement, par Tokyo pour tenter d'y répondre en matière de banques, d'assurances, de télécommunications et de transports.

En tout cas, la balance des invisibles (services et transferts) semble aujourd'hui en voie d'amélioration sensible. Elle a enregistré, en avril *1985, son premier et modeste* surplus (93 millions de dollars), mais c'est la première fois depuis vingt ans qu'elle sort du rouge. Le renversement *est dû* essentiellement à l'accroissement du revenu des investissements — des paiements d'intérêts et de dividendes — par suite de l'accumulation des avoirs nippons à l'étranger. Ce revenu négatif de 0,76 milliard en 1981 a été positif de plus de 3 milliards en 1983.

Le surplus permet de compenser en partie le poids croissant du déficit des services divers du secteur privé (frais de bureau, redevances sur les brevets, commissions), *qui a été* chiffré en 1983 à 7,2 milliards, les transactions officielles ayant été, elles, bénéficiaires de quelque 2 milliards. Le déficit des transports demeure stable (3,2 milliards).

Côté tourisme, les paiements nets sont en léger recul, compte tenu de l'évolution défavorable du revenu des ménages jusqu'en 1985. Mais ils devraient sensiblement s'accroître cette année. Le déficit structurel de la balance des services se maintient aux alentours de 14 milliards de dollars depuis plusieurs années. Son évolution est caractérisée par un accroissement considérable du revenu des investissements, lui-même dû à un exceptionnel dynamisme des mouvements de capitaux.

Le secteur bancaire traverse une phase de libéralisation, de mutation structurelle et d'expansion universelle. En 1983, on comptait cinq cent *soixante-dix succursales* de banques japonaises à l'étranger. Les transactions financières extérieures, libérées par la modification de *la* loi sur les changes en 1980, se multiplient, ainsi que les instruments et méthodes qui les favorisent. En 1984, *le Japon est devenu le premier* créancier mondial, tandis que les assurances multiplient, elles aussi, leurs avoirs et leurs activités à l'étranger.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

L'industrie appartient-elle au passé ?

(Suite de la page 17.)

Ces choix relatifs, par rapport à la moyenne du secteur manufacturier, *ont en effet* été sensiblement identiques dans les principaux pays développés : baisse systématique de l'emploi dans le textile, baisse ou stagnation relative dans la sidérurgie-métallurgie et les matériaux de construction, hausse relative dans la chimie, l'électromécanique et l'électronique. Mais l'intensité de l'engagement dans les branches de pointe a été très forte au Japon et aux *Etats-Unis*, jouant ainsi un rôle d'entraînement, tandis qu'en Europe le développement des nouvelles technologies n'a pas été suffisant pour compenser les pertes massives d'emploi dans les branches traditionnelles.

En aucune façon, un *repli* éventuel sur les services ne peut offrir une solution valable pour l'ensemble des nations européennes. Une forme de « division *internationale* du travail » dans laquelle l'Europe accepterait de délaisser le secteur secondaire au profit du tertiaire serait au *contraire* très dangereuse. La partie la plus dynamique et la plus exportable des services ne peut, en effet, se développer qu'en étroite symbiose avec l'industrie, tant *en* amont qu'en aval.

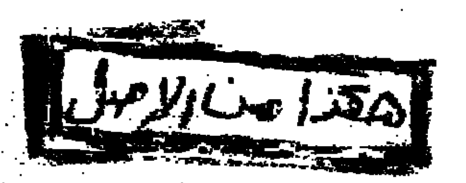
En amont si elle ne se fonde pas sur un flux permanent et maîtrisé *d'innovations dans le matériel*, une pure activité de logiciel est condamnée à rester toujours surclassée par les ensembles cohérents d'entreprises à haute technologie. En aval, si elle ne s'applique pas d'abord à une base industrielle performante, *établie* sur le territoire national, une activité de conception ne peut que perdre son avantage comparatif, car il serait illusoire de penser que l'on puisse se réserver les activités « nobles » en cantonnant les nouveaux pays industriels dans la seule fabrication matérielle.

Ne resterait dès lors, pour les nations européennes, que les services traditionnels, qui sont aussi les moins valorisants sur le plan international. Sans doute ceux-ci ne doivent-ils pas être décriés dans la mesure où, dans la période actuelle, ils sont susceptibles d'apporter une contribution *déterminante à la* lutte contre le chômage. Toutefois, ils ne sauraient constituer le moteur d'une économie moderne. Et les emplois à *faible qualification*, que *l'on* pourrait *éventuellement* créer dans ces services traditionnels, ne remplaceront jamais les emplois de plus en plus qualifiés que l'on n'aura pas su *créer en temps voulu dans* les industries du futur.

GÉRARD LAFAY.



هكذا من الأصل



La chronique de Paul Fabra

Un gentleman européen

C'EST à la fois avec scepticisme mais aussi avec beaucoup de confiance qu'on devrait aujourd'hui envisager l'avenir de l'Europe. Le scepticisme, jusqu'à preuve du contraire, concerne les chances de voir un traité d'union européenne, tel que celui que MM. François Mitterrand et Helmut Kohl ont présenté au sommet de Milan, surmonter les obstacles rencontrés par les projets précédents.

On n'a pas pu ne pas se rappeler à Milan le sort qu'a connu, il y a huit ans, le rapport Tindemans dont les milieux communautaires attendaient beaucoup. Bien que préparé avec soin, dans le souci de faire des propositions concrètes, ce document qui était censé définir *« une conception d'ensemble de l'union européenne »* a été proprement « enterré » par les gouvernements des Dix. La plupart d'entre eux nourrissaient pourtant des sentiments sincèrement chaleureux à l'égard des idées exprimées par l'ancien premier ministre (et actuel ministre des affaires étrangères) de Belgique.

A titre de souvenir, les Dix ont toutefois retenu une proposition, une seule, du rapport Tindemans. La moins compromettante en quelque sorte. Au sommet qui s'était tenu à Rome, au printemps de 1977, vingt ans après la signature, dans la même ville, des traités qui avaient donné naissance à la Communauté économique européenne (Marché commun) et à l'Euratom, ils décidèrent de créer cette Fondation européenne de la culture dont Léo Tindemans avait écrit qu'*« elle aura pour objet de promouvoir... tout ce qui peut concourir à une meilleure compréhension entre nos peuples en mettant l'accent sur les contacts humains »* et qu'elle devra *« contribuer au rayonnement extérieur de l'Europe »*.

Les nationalistes les plus sourcilleux, qu'on trouve surtout en France et en Grande-Bretagne, n'avaient rien à redire à un tel programme. Il n'empêche que le projet traîna plusieurs années en longueur. Les gouvernements se disputèrent sur la répartition du conseil d'administration, qui n'existe toujours pas, puis sur le choix du siège. La France finit par obtenir que ce fût Paris, mais à peine la décision avait-elle été prise qu'on vit le gouvernement de l'époque de désintéresser de l'affaire. On s'inquiéta de savoir qui « torpillait » la Fondation européenne de la culture dont il avait été convenu entre-temps que son budget se limiterait pour commencer à un million d'ECU. Renseignements pris, on découvrit sans étonnement que la Ville de Paris ayant offert pour l'abriter un étage du bel hôtel de Coulanges, dans le Marais, Valéry Giscard d'Estaing préférait ne plus mettre en avant un projet dont pourrait se prévaloir le maire. Tant et si bien qu'il fallut attendre le vingt-cinquième anniversaire des traités de Rome pour que fût signé à Bruxelles, en mars 1982, le traité fondant la Fondation.

ENCORE celle-ci n'était-elle pas au bout de ses peines. Trois pays, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas, n'ont pas encore ratifié. La Fondation européenne de la culture, qui devrait enfin voir le jour d'ici à 1986, aura surtout pour mission d'aider des organisations, privées ou publiques, déjà existantes. Elle pourra aussi, bien sûr, prendre des initiatives. Parmi les membres du « comité culturel » chargé de la mettre en place, on compte Jean-Daniel Jurgensen, ambassadeur de France, Axel Herbst, l'ancien ambassadeur de la République fédérale en France et Sir Geoffrey Rippon.

C'est ce dernier qui sera sans doute le premier président de la future Fondation. Voilà une désignation qui ne sera pas indifférente si elle intervient, comme on peut le penser. Sir Geoffrey a joué un rôle de tout premier plan pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans les Communautés européennes. C'est lui qui négocia le traité d'adhésion en 1970 et 1971, alors qu'il occupait, dans le cabinet Heath, les fonctions de chancelier du duché de Lancaster responsable des affaires européennes. Ses convictions ne dataient pas du jour où cette mission lui fut confiée. Dès sa première élection aux Communes, en 1955 – il était âgé de trente et un ans, – cet avocat plaida avec chaleur une cause alors minoritaire (a-t-elle cessé de l'être ?) dans son pays : celle de la participation à la construction européenne qui venait alors de débuter avec le lancement, en 1951, du plan, Robert Schuman créant la Communauté charbon-acier qui groupait les six pays : France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg.

Sir Geoffrey Rippon, qui se révèle un négociateur loyal mais très dur (un *« faux débonnaire »*, disait-on de lui), n'a pas abandonné le combat. Il a encore cet hiver déposé aux Communes une motion pour réclamer la participation pleine et entière de la livre sterling au SME. Le sommet de Milan a été une nouvelle occasion d'affirmer le tandem franco-allemand. La détermination d'hommes comme lui fait penser que les Britanniques pourraient bien un jour pas trop lointain tenir leur place, toute leur place, dans la Communauté. Mme Thatcher ne sera pas éternellement premier ministre...

Pour découvrir ce qu'est un homme politique heureux, il faut avoir eu la chance de se promener dans le charmant quartier de Covent Garden (les anciennes halles de Londres) en compagnie de celui qui, une fois menées à bien les négociations d'adhésion, devint le ministre de l'environnement du gouvernement Heath (le plus nombreux département ministériel d'outre-Manche car il recouvre le logement, l'urbanisme, l'équipement, etc.). Cela lui permit de déjouer les terribles projets de « rénovation » du conseil du Grand Londres, qui, sous prétexte d'ouvrir des espaces verts et d'édifier un centre d'affaires moderne, s'apprêtait à passer au bulldozer des dizaines d'élégantes maisons du dix-huitième siècle et à faire subir à la halle aux fleurs en fer forgé le sort que connurent à Paris – hélas ! – les pavillons Baltard. Douze ans après avoir sauvé de la destruction ou de la dénaturation ce qui est aujourd'hui un des quartiers les plus agréables de la capitale britannique (et pas seulement pour les touristes), Sir Geoffrey me montre avec plaisir le restaurant Rules, heureusement toujours là, et cette vieille boutique de parfumerie que connaissent les amoureux de Londres.

AU printemps de 1982, à New-York, un proche de Henry Kissinger, banquier de son état, me faisait part des inquiétudes que lui inspirait la situation de l'Europe. En France, le gouvernement de la gauche semblait avoir perdu le contrôle des affaires économiques et financières du pays ; l'Allemagne fédérale s'enfonçait dans le déficit du secteur public et paraissait politiquement incertaine : c'était le moment où les mouvements écolo-pacifistes, qui battaient leur plein, déconcertaient presque autant les Américains que les Français. Quant à l'Italie, elle paraissait ne devoir jamais sortir ni du marasme super-inflationniste, ni de l'instabilité politique, ni de la terreur des Brigades rouges ou de la Mafia, le pays ne subsistant que grâce à la prolifération du travail noir. Bref, sur les quatre grandes nations que compte la Communauté économique européenne, une seule paraissait à peu près sûre à mon interlocuteur, c'était la Grande-Bretagne de Mme Thatcher, malgré la virulence du chômage, qui sévissait du reste à l'époque aussi brutalement aux Etats-Unis.

Même en faisant la part de ce que ce tableau avait d'exagérément sombre et déformé, il n'apparaissait pas il y a trois ans dénué de vérité. Que de chemin parcouru depuis lors ! La France n'a pas retrouvé la prospérité, mais on ne peut nier que son gouvernement n'ait repris la situation en main ; celle de l'Allemagne s'est grandement améliorée depuis dix-huit mois, grâce notamment à *« l'effort considérable accompli sur le plan budgétaire »*, comme le rappelait récemment à l'occasion d'une conférence un des meilleurs connaisseurs des affaires d'outre-Rhin, Jean-Pierre Brunet, ancien ambassadeur à Bonn (de 1977 à 1982) et ancien président de la CGE (jusqu'en juin 1984). Jean-Pierre Brunet, qui n'a jamais cru que les tendances « neutralistes » eussent des chances de l'emporter, juge l'économie allemande de nouveau très compétitive, y compris dans plusieurs industries de pointe. Qui ne voit les progrès accomplis par l'Italie dans les domaines politique et économique, même si la lire est dangereusement surévaluée ? Mme Thatcher est loin d'avoir obtenu tous les résultats qu'elle espérait, mais dans maintes industries, les Britanniques sont des partenaires ou des concurrents avec lesquels il serait désormais imprudent de ne pas compter.

LA CONJONCTURE EN FRANCE

Du sur-place

TOUT le monde l'attendait, ce second semestre qui débute. Beaucoup d'espoir y est placé, comme s'il pouvait effacer les médiocres résultats des six premiers mois de l'année. A cet égard, les réponses formulées par les chefs d'entreprise aux enquêtes de conjoncture de l'INSEE vont dans le bon sens : trésoreries allégées, stocks normaux, carnets de commandes en légère progression. La demande en provenance du marché intérieur s'accroît également, tandis que les commandes émanant de l'étranger restent soutenues. En bref, les perspectives de production progressent.

Ce regain quasi général n'est pas pour l'instant corroboré par les faits : la hausse des investissements productifs continue à être limitée à certaines branches ; les restrictions budgétaires ne favorisent pas, au contraire, une éventuelle reprise. Les achats des ménages en produits industriels ont cessé de baisser, mais cela a été rendu possible par une nouvelle baisse de l'épargne.

Est-il possible que le second semestre efface le premier ? La plupart des projections misent sur un sursaut de l'activité, stimulée par une reprise de la consommation, grâce aux allégements fiscaux dont bénéficieront à plein les deux tiers des ménages qui acquittent leur impôt sur le revenu par tiers. Tout se passe comme si les entreprises et les commerçants anticipaient dès aujourd'hui ce redressement possible de demain. Mais tout – ou à peu près – dépendra du comportement des consommateurs : épargne ou dépense ?

Un responsable d'un grand magasin opte pour le deuxième terme de l'alternative : *« Nos clients se restreignent quand même depuis plusieurs mois : le remplacement des appareils électroménagers, par exemple, est retardé. La bouffée d'air frais de la fin d'année devrait permettre de satisfaire des besoins qui n'ont pu l'être jusqu'à présent. »*

En revanche, ce conjoncturiste d'une grande banque défend l'avis opposé : *« La baisse d'épargne aujourd'hui, ce sont des achats effectués par anticipation, c'est-à-dire des dépenses payées par les revenus de demain. Lorsque le revenu augmentera en fin d'année, le surcroît servira à reconstituer un matelas très entamé. Un seuil d'épargne est atteint : il me semble difficile d'aller en deçà. »*

TABLEAUX DE BORD

Comptes nationaux trimestriels en volume (1er trimestre 1985)	Évolution (en %) depuis un trimestre	Évolution (en %) depuis un an
Produit intérieur brut marchand	0	0,7
Importations	0,1	2,6
Consommation des ménages	1,5	1,4
Investissements des entreprises	2,6	0,6
Investissements (logement) des ménages	– 0,3	– 6,4
Demande intérieure totale	0,5	0,7
Exportations	– 1,4	2,8

Source : INSEE.

Statistiques mensuelles (corrigées des variations saisonnières)	Mai 1985	Évolution sur trois mois (en termes annuels)	Évolution sur un an
Production industrielle – hors BTP – (base 100 en 1970 - avril 1985)	131	+ 7,4 %	+ 1,6 %
Indice de prix (base 100 en 1980) valeurs brutes	157,7	+ 7,6 %	+ 6,5 %
Demandeurs d'emploi (en milliers)	2412,0	– 2,1 %	+ 5,2 %
Solde commercial FAB/FAB (en milliards de francs)	– 1,2	– 23,9 *	– 22,9 **
Immatriculations de voitures neuves (en milliers)	151,6	1813,7 *	1774,4 **

Source : INSEE, ministère du travail, ministère du commerce extérieur, Chambre syndicale des constructeurs automobiles.

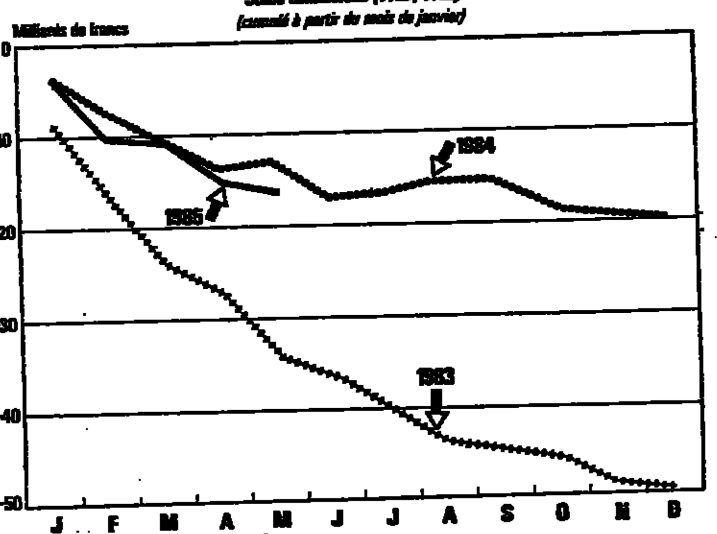
* Cumul annualisé pour l'évolution sur trois mois.

** Cumul sur les douze derniers mois.

FAB : franco à bord.

ATTENTION : DANGER

Solde commercial (FAB / FAB)
(cumulé à partir du mois de janvier)



Source : GSI-ECO (d'après INSEE)

Sous la barre

En tout état de cause, des achats anticipés se traduiraient par des importations supplémentaires. Qu'adviendra-t-il alors des résultats du commerce extérieur ?

Une analyse des tendances lourdes (compétitivité, croissance étrangère) de nos échanges semble *a priori* défavorable. Cependant, l'examen plus fin par produit révèle qu'il est possible de passer sous la barre des 20 milliards. Le rapport sur les comptes de la nation pour l'année 1984 qui vient d'être publié rappelle que le solde de nos échanges est très fortement conditionné par le *« décalage conjoncturel »* existant entre la France et ses principaux partenaires et concurrents.

L'année dernière, la croissance des pays de l'OCDE a été en moyenne de près de 5 %, alors qu'elle n'a atteint que 1,5 % en France. Avec des importations modérées, les exportations ont crû de 6,3 % en 1984. Aujourd'hui, les perspectives apparaissent nettement moins favorables : l'économie américaine marque le pas et l'activité chez nos principaux clients s'annonce insuffisante pour prendre le relais. A l'écart de croissance de 3,5 points observé en 1984 entre la France et ses partenaires se substituera cette année un écart de 1,7 point, selon les experts de l'OCDE.

Autre facteur défavorable pour nos échanges, les prix. Si l'on compare les hausses de prix à la consommation enregistrées en RFA et en France depuis mars 1983 – date de la dernière dévaluation, – la différence atteint 10,9 points et 14 si l'on se réfère aux prix d'exportation. La traduction en termes de compétitivité est claire : la poursuite d'un tel mouvement ne peut que porter atteinte au développement de nos exportations. Mais ces problèmes de compétitivité sont des considérations de plus long terme, de tendance. Les résultats des prochains mois sont beaucoup plus liés aux commandes déjà reçues et aux variations de change.

L'excellent résultat agro-alimentaire de 1984 (+ 2,14 milliards par mois en moyenne) pourra-t-il être égalé, voire dépassé ? Il avait été principalement réalisé au cours du second semestre grâce à de gros contrats avec l'Union soviétique. Il n'est pas du tout sûr que ces opérations se reproduiront avec la même ampleur. La demande émanant des pays de l'Est semble se réduire, tandis que l'offre pléthorique des pays producteurs exacerbe la concurrence et pèse sur les prix. Ainsi les Etats-Unis essaient-ils de vendre à l'Algérie, qui, traditionnellement, se fournit auprès de la CEE.

Plus que le solde agro-alimentaire, qui est relativement stable, c'est surtout de la facture énergétique que proviennent les piètres résultats enregistrés depuis janvier. Elle s'est accrue de 1,3 milliard en moyenne par rapport aux cinq premiers mois de 1984 (– 17,2 milliards contre – 15,9). Pourtant, c'est bien là que l'espoir réside. D'un côté, on importe de moins en moins de pétrole brut (– 8,7 % sur les cinq premiers mois). De l'autre, on bénéficie pour la première fois depuis plusieurs années de la conjonction de deux phénomènes favorables : le dollar et le prix du baril baissent. Il n'était pas rare dans le passé de voir l'un baisser et l'autre grimper. Quand les deux n'augmentaient pas de conserve...

Aujourd'hui l'hypothèse d'un prix de baril à 20 dollars contre environ 26 aujourd'hui (– 23 %) est sérieusement retenue par certains experts. Le dollar, quant à lui, a cessé la folle ascension qui l'avait propulsé deux mois de suite – février et mars – au-dessus de 10 francs. A présent, la barre des 9 francs peut être repassée.

Restent les exportations industrielles et, parmi elles, au premier chef, le matériel militaire. Les ventes d'armes ont atteint 13,7 milliards de francs depuis janvier contre 15,2 milliards l'année dernière à la même époque. Ces chiffres sont extrêmement bas, si on les met en regard des commandes reçues. Selon le ministère de la défense, ces commandes – en général elles se transforment en ventes effectives l'année suivante – ont augmenté de 72 % entre 1983 et 1984. Les ventes devraient donc en toute logique bondir au second semestre. Par ailleurs, le solde industriel civil résiste : 6,3 milliards par mois en moyenne depuis janvier, après 6,1 milliards au début 1984.

Les résultats du commerce extérieur devraient donc être plutôt bons dans les prochains mois. Mais, à l'inverse, on peut se demander si la reprise ne va pas rester l'otage des grands équilibres. Tout se passe comme dans une course de vitesse cycliste où les pistards refusent, pour gagner, de prendre la tête et finissent par faire du sur-place.

Dossier établi par GSI-ECO en association avec *le Monde*.

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

	Le mm/col*	Le mm/TC
ANNONCES ENCADRÉES	59,00	69,97
OFFRES D'EMPLOIS	17,00	20,16
DEMANDES D'EMPLOI	45,00	53,37
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA		

* Dégressif selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Notre groupe est l'un des leaders mondiaux dans le secteur des services liés à l'industrie pétrolière. Implantés dans plus de 80 pays, nous assistons les plus grandes compagnies en mettant à leur disposition des spécialistes qui contribuent à la découverte, à la production et à la gestion des gisements pétroliers. Nous continuons notre expansion et recherchons des collaborateurs qualifiés qui participeront à notre développement.

(réf. C 012)

2 Country Controllers

Basés à Paris, ils superviseront l'ensemble des activités déployées au Congo et au Cameroun ; ils seront responsables du reporting et s'assureront que les procédures du groupe, ainsi que les règles fiscales et légales en vigueur dans ces pays, sont bien respectées.

(réf. C 013)

1 District Controller

Basé à Luanda, il assurera la fonction de Country Controller pour le Zaïre et l'Angola.

(réf. C 014)

1 Treasury Manager

Basé à Paris, il sera responsable des opérations de trésorerie internationales pour la zone Afrique, assurera les relations avec les banques et suivra la trésorerie immédiate et les opérations financières à court ou moyen terme.

(réf. C 015)

1 Tax Manager

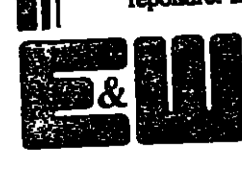
Basé à Paris, il sera responsable du suivi des règles fiscales en vigueur dans les pays africains, définira la stratégie fiscale du groupe en Afrique, et conseillera nos filiales. Il assurera les relations avec les administrations locales et nos cabinets d'avocats.

Au sein d'une organisation très décentralisée, d'importantes responsabilités leur seront confiées. Ils devront être opérationnels très rapidement dans ces divers domaines.

Parlant couramment anglais, les candidats, âgés de 24 à 30 ans environ, seront diplômés de l'enseignement supérieur (MBA, ESC, Révision comptable,...), et justifieront d'une expérience d'au moins deux ans à un poste similaire. Ils seront très disponibles (jusqu'à 50% de déplacements) et motivés pour travailler dans un contexte financier international.

Nous leur offrons notre dynamisme, des responsabilités rapides et une réelle opportunité pour débuter une carrière internationale.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) en précisant la référence, à ERNST & WHINNEY Conseil, 150 Bd Haussmann, 75008 PARIS, qui étudiera votre dossier avec soin et attention avant de vous répondre. Les entretiens auront lieu à Paris et Abidjan.



Ernst & Whinney Conseil

Aredor Guinea is a new company operating an alluvial diamond mining and processing facility in Guinea, West Africa. The mine is located some 750 km up country where we have an expatriate/Guinean workforce of 140/1.000.

We wish to recruit the following personnel :

LABORATORY/X-RAY TECHNICIAN

We require a laboratory technician with good theoretical and practical knowledge of general and tropical pathology and some radiology experience to join the medical team.

Salary will be free of uk tax deduction and in the order of £ 15,000 sterling per annum.

PROCUREMENT AND STORES SUPERVISOR

We require an experienced supervisor with a practical engineering Background qualified to (UK HND Level) (Frence Bst/IOT-Level) (Belgium Candidaat Level) The main requirements of this job will be to organize the purchasing and stores functions to ensure that economic spare coverage is provided to maintain production operations. A working knowledge of cataloguing is required for the creation of a stores vocabulary, and essential element of an inventory control system.

Salary will be free of UK tax deduction and in the order of £ 15,000 sterling per annum.

The successful candidates will be Fully bilingual (French/English). Work experience in developing countries, preferably West Africa, is desirable.

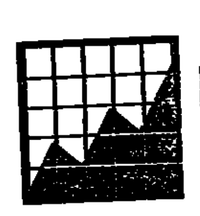
Other benefits include : Six months t urs of duty followed by six weeks paid leave.

Free accomodation.

Living allowance, educational allowance.

Applications in writing with full C.V. to :

D.G. FORD
ADMINISTRATION MANAGER
BRIDGE OIL SERVICES (OVERSEAS) PTY LIMITED
GREEN END HOUSE
10 RICKFORDS HILL
AYLESBURY
BUCKS HP20 2 RX
UNITED KINGDOM.



DIRECTIONS • DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

Banque et Produits Financiers

Directeur du développement

Nous sommes un important Etablissement Financier à Vocation Régionale inséré dans un réseau de dimension nationale.

De formation supérieure, vous possédez une solide connaissance des produits financiers destinés aux particuliers (épargne et placements, prêts, titres et assurances...). Une expérience bancaire ou similaire d'au moins 5 ans, le sens relationnel, le goût du travail en équipe, un fort potentiel nous semblent être les qualités requises pour cette fonction.

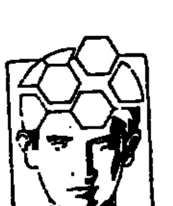
Vous serez chargé de l'élaboration du Plan de Développement Régional et du suivi des marchés. Vous mettrez en place la stratégie publicitaire et commerciale ainsi que les actions promotionnelles. Vous coordonnerez les relations publiques en liaison avec les organismes du réseau. Le poste est basé à Besançon.



Merci d'adresser votre candidature à Dijon (lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération souhaitée) sous référence DE/2006-85 à Jean-Paul Delziani.

CDPA 13, Bd Thiers - 21100 Dijon. Tél. (80) 74.13.63.
CDPA 36, rue Chaptal 92300 Levallois-Perret. Tél. (1) 757.79.10

Totale discrétion garantie.



Curriculum

Pour l'Afrique Francophone
nous recherchons
(embauche immédiate)

DIRECTEUR DE TRAVAUX AEP - VRD

Nous demandons:
formation ingénieur, ou conducteur de travaux confirmé avec plusieurs années d'expérience dans un poste similaire en Afrique.
Grande disponibilité nécessaire.

Adressez lettre manus. + C.V. + photo et prétentions sous réf. 110 à **Curriculum** 4, rue Tronchet 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE
DE TRAVAUX PUBLICS
DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche en raison de son expansion

plusieurs responsables administratifs comptables de chantiers

(FRANCE ET ETRANGER)

Situation mensuelle avec informatisation, prévisions, gestion de chantiers, etc...

Dans le cadre de l'Amérique Latine, espagnol souhaité.



4, rue Amiral Courbet
75116 PARIS
Réf. 50221



Dans le cadre de son expansion industrielle, l'une des premières sociétés françaises à réaliser la majeure partie de son CA à l'export sur des produits de haute technologie et de grande série, recherche un «Directeur Industrie».

Interface entre la Direction Générale et tous les secteurs techniques de la société, il sera chargé de diriger et coordonner les activités des départements recherche et développement, production, distribution produits finis, après-vente.

De formation ESSEC, SUPELEC ou équivalent, ce cadre de haut niveau aura acquis 8 à 10 ans d'expérience dans un poste de direction technique. Dynamisme, efficacité et qualités de manager seront ses principaux atouts.

Le poste sera basé dans une grande métropole du Sud-Est et le niveau de rémunération se situera au-dessus de 500 000 F annuel.

Adresser votre candidature sous double enveloppe en mentionnant les sociétés auxquelles elle ne doit pas être transmise, sous réf. 369, à Média-System, 93 rue Edouard Herriot 69002 Lyon, qui transmettra.

Discrétion absolue et réponse garantie.

---

directeur comptable
Paris

L'un des **leaders du service informatique**, en forte croissance (2 100 personnes, dont 1 100 cadres - chiffre d'affaires : 900 MF), cherche son directeur comptable groupe.

Sous l'autorité du directeur administratif et financier, il dirige les services comptables de toutes les sociétés du groupe, et anime une équipe de 30 personnes, dans un **contexte informatique de haut niveau.**

35 ans minimum, de formation école de gestion (option comptabilité) + DECS, il a une bonne expérience comptable acquise par exemple dans un cabinet d'expertise, puis dans une société où il a pris l'habitude d'un raisonnement groupe et appris les techniques de reporting anglo-saxonnes. Il devra posséder de réelles qualités d'animation, d'organisation, de dynamisme et de rigueur.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, sous la référence 428, à Annick Lucchini - **JACQUES TIXIER S.A.** 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

MEDIA BA

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

ÉDITEURS DE LANGUE FRANÇAISE NATIONS UNIES
CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
DES ÉDITEURS DE LANGUE FRANÇAISE
11 et 12 SEPTEMBRE 1985 à GENÈVE et NEW YORK
AINSI QUE DANS D'AUTRES CENTRES
EN FONCTION DES CANDIDATURES REÇUES

L'Organisation tient à recruter des personnes qui entendent rester à son service cinq ans au minimum. Les candidats doivent avoir :

1. LE FRANÇAIS comme langue principale ;
2. Une bonne connaissance de l'ANGLAIS et de l'ESPAGNOL :
3. Un diplôme (ou équivalent) délivré par une université de régime linguistique français ;
4. Au moins trois années d'expérience dans l'édition ou domaine apparenté.

Traitement annuel net de début : $ Etats-Unis 22,675 plus indemnité de poste de $ US 8,069 (New-York) pour personne sans charge de famille.

Pour obtenir les formulaires de demande d'admission au concours, écrire en joignant une enveloppe format minimum 32 cm × 23 cm, avec vos nom et adresse à :

Section de Recrutement (éditeur français)
Service du Personnel
Bureau 247
Office des Nations Unies
CH 1211 GENÈVE 10
Suisse.

Les candidatures devront parvenir au service susmentionné le 15 juillet 1985 au plus tard.

هكذا من الأصل



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

European MIS Manager

Banking — *Brussels based*

As a result of continued rapid expansion, our client, an international bank, requires a European MIS Manager to advise on data processing strategy and co-ordinate the development activities of the teams working in the three computer centres, each having an IBM System/36. The position will also carry responsibility for telecommunications throughout the Group.

The successful candidate will:

- ideally be aged between 35-45
- have impressive personal skills
- be experienced in international banking, preferably in continental Europe
- speak fluent French and English
- enjoy some travel from the Brussels base
- display an outstanding record of achievement in data processing

Salary package for the right person will not present a problem.

Please send full personal and career details in English to Allan Read, quoting reference 1483/LM on both envelope and letter.

Deloitte Haskins+Sells
Management Consultancy Division
128 Queen Victoria Street, London EC4P 4JX, England

Field Facilities Specialist (Architect or Engineer)

The World Bank, a leading international institution in the field of economic development, with Headquarters in Washington, D.C., invites applications from qualified candidates for the position of Field Facilities Specialist.

The position is located in the Facilities Planning and Design Division of the Bank and involves the management of projects in support of the Bank's field offices and staff housing in countries where Resident Missions are maintained. Specifically, the successful candidates will be required:

a) to assess, evaluate, and pursue opportunities for the acquisition of office and residential space under appropriate arrangements (including lease, purchase, and turnkey construction);
b) to provide architectural and engineering concepts and standards for design, specifications, furniture, furnishings, and equipment;
c) to develop documentation in preparation for international competitive bidding, establish bid analyses and evaluations, and conduct negotiations relative to contracts worldwide.

Applicants should have a university degree in architecture, structural or civil engineering. A Master's degree in architecture, engineering, or administration and working knowledge of French would be highly desirable. The candidates should also possess thorough familiarity with all aspects of office building design and construction. Moreover, the incumbent should have at least ten years' construction management experience in commercial or institutional projects, with considerable exposure to developing countries.

The World Bank offers a competitive salary and benefits package. Although the position is based at the Bank's headquarters in Washington, D.C., occasional travel, lasting several weeks, may be required. Please send a detailed curriculum vitae quoting reference no. 54-FRA-0108 to:



The World Bank
Staffing Division
Personnel Management Department
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433

LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES A LUXEMBOURG

recherche (m/f)

juristes reviseurs et juristes linguistes (traducteurs)

de langues espagnole et portugaise.

La rémunération et les avantages sociaux sont excellents et comparables à ceux des autres organisations internationales.

Il faut avoir:

☐ la «Licencia en Derecho»/«Licenciatura em Direito»;

☐ outre la langue maternelle, une connaissance approfondie du français et une bonne connaissance d'au moins une langue communautaire.

De plus amples renseignements, ainsi que l'acte de candidature obligatoire, peuvent être obtenus sur simple demande écrite (réf. CJ 11/85, CJ 12/85, CJ 13/85 et CJ 14/85) à la Division du Personnel, Cour de Justice des Communautés européennes, Boîte Postale 1406, Luxembourg.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 31 juillet 1985.

GUINEA – WEST AFRICA

Aredor Guinea is a New Company Operating an alluvial diamond mining and processing facility in Guinea, West Africa. The mine is located some 750 km up country where we have expatriate/Guinean Workforce of 140/1.000.

The growth of the operation requires the appointment of a qualified:

COST ACCOUNTANT

The successful candidate will preferably be fully bi-lingual (French/English) and in the age range 25-35. The candidate must be familiar with computerised accounting systems and have experience of integrated mine costing systems obtained either from a Number of years experience or involvement in setting up such a system.

Salary will be negotiable in the region of £ 20,000 tax free.

Other benefits include:
Six months tours of duty followed by six weeks paid leave free accomodation living allowance, education allowance.

Applications in writing with full CV to:

D.G. FORD
ADMINISTRATION MANAGER
BRIDGE OIL SERVICES (OVERSEAS) PTY LTD
GREEN END HOUSE
10 RICKFORDS HILL
AYLESBURY
BUCKS. HP20 2RX.

IMPORTANTE BANQUE COMMERCIALE CAMEROUNAISE

recherche

dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de restructuration et de décentralisation de son système informatique

CHEFS DE PROJETS

De formation supérieure, les candidats devront justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite de projets importants. Ils maîtriseront les méthodologies et outils actuels de conception et de réalisation.

La connaissance du milieu bancaire et de l'environnement BULL (DPS/7 - TDS - IDS/2) constituera un atout supplémentaire.

Ces postes sont à pourvoir rapidement et s'adressent soit à des Camerounais, soit à des expatriés auxquels il sera proposé des contrats de 1 à 3 ans, aux conditions particulièrement avantageuses.

Lieu de travail : YAOUNDÉ.

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. sous référence 107 M à

BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS.

Emplois et Entreprises

BANQUE recherche pour détachement de 2 ans en AFRIQUE inter tropicale

INSPECTEUR GENERAL

– placé sous l'autorité de la Direction Générale, vous assurerez le contrôle, la coordination et l'animation d'une équipe constituée d'Inspecteurs et de Contrôleurs;
– Vous vous assurerez du bon fonctionnement des Services Centraux de l'ensemble du Réseau de 40 Agences, de la réalité des valeurs enregistrées dans les livres de l'unité contrôlée, du respect des procédures et des règles de sécurité.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une solide expérience dans les domaines de l'Inspection et du Contrôle d'un Etablissement Bancaire.

Le poste est à pourvoir au 1er septembre.

Merci d'adresser une lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) en rappelant la réf. 54847 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

BATTELLE-GENÈVE est l'une des cinq divisions de BATTELLE MEMORIAL institute, organisation privée mondialement connue pour ses activités de recherche sous contrat.

Pour renforcer nos relations avec l'industrie et développer nos lignes de recherche dans le domaine de certaines technologies nouvelles nous cherchons:

UN MARKETING MANAGER

RESPONSABLE DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

Ce spécialiste possédera une formation d'ingénieur électronicien, de physicien ou d'ingénieur en télécommunications, de niveau universitaire ou équivalent, complétée le cas échéant par des études en gestion des affaires (MBA) et/ou une formation aux techniques du marketing.

Il disposera, grâce aux relations commerciales et techniques qu'il aura établies, d'une connaissance étendue des entreprises industrielles de la branche, ainsi que des marchés et besoins correspondants en matière de recherche et développement.

Il s'agit d'un poste de niveau élevé, demandant, en plus d'une expérience technique et commerciale, la maîtrise des langues (anglais, français exigés, si possible italien et allemand).

Cette activité nécessitera de fréquents déplacements, principalement en Europe de l'Ouest, mais également aux USA et au Japon.

Age idéal : 35 à 45 ans.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae, d'une photo, et de leurs prétentions de salaire:

AU CHEF DU PERSONNEL
BATTELLE, 7, route de Drize,
1227 CAROUGE/GENÈVE – SUISSE.



emplois régionaux

Bretagne Centre

RESPONSABLE DES ACHATS

Cette société se situe parmi les premières compagnies mondiales en matière d'électronique professionnelle. Elle recherche pour l'une de ses unités de production située au Centre de la Bretagne un RESPONSABLE des ACHATS.
En liaison directe avec les services de production. Il est chargé d'alimenter l'usine en composants électroniques de tous types. Il dirige une petite équipe d'acheteurs mais intervient personnellement auprès des principaux fournisseurs français et étrangers.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la fonction achats possédant une solide expérience dans le domaine des équipements électroniques. Une formation technique supérieure et la pratique de l'anglais sont nécessaires.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11/668 P, à:

EGOR TECHNOLOGIES
Département Industrie
19, rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

futur directeur général

Provence

Cette PMI (50 personnes), filiale d'un important Groupe français, conçoit et fabrique des biens d'équipement de haute technologie pour les industries de pointe.

Le Directeur Général que nous recherchons prendra, après une brève période d'intégration, la responsabilité de l'Entreprise sous tous ses aspects : technique (supervision des réalisations) et orientation de la société, humain, commercial et financier.

Ce poste convient à un ingénieur (AM ou équivalent) de 30/35 ans environ, ayant de solides compétences en mécanique et automatismes, une expérience industrielle dans ce domaine avec la responsabilité d'un centre de profit autonome. De réelles qualités de meneur d'hommes et la pratique courante de l'anglais sont indispensables. La connaissance de l'allemand sera appréciée.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite sous référence A023/M avec curriculum vitae, photo et prétentions à Chantal Geller, Sema-Sélection: 12, chemin du Professeur Deperet 69160 Tassin la Demi Lune.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

l'Etablissement responsable de l'organisation des transports en commun de la région recherche son

RESPONSABLE FINANCIER

Lyon

La mission de haut niveau intègre :

- la responsabilité du montage d'investissements très importants (budget : 1 milliard de francs),
- la supervision de la fonction financière,
- la conception et le développement de l'outil de gestion.

La fonction exige et permet la plus large autonomie.

L'offre s'adresse à un candidat de formation supérieure (Grandes Ecoles ou niveau équivalent) ayant des aptitudes confirmées aux négociations et prévisions financières.

Les candidatures devront être adressées à
Guy LAURENT - 23, quai de Bondy - 69005 LYON -
Tél. : (7) 827.34.95.

MEDIA BA



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



DÉPARTEMENT AGROCHIMIE

Le Département Agrochimie de DU PONT DE NEMOURS, premier mondial de la chimie, prévoit une rapide expansion de ses activités dans le monde entier, liée à la commercialisation d'une nouvelle génération d'herbicides sélectifs respectueux de l'environnement.

Notre usine de CERNAY (dans le Haut-Rhin) qui emploie actuellement environ 200 personnes, est notre principal *centre de fabrication de produits phytosanitaires en Europe.*

Nos nouvelles activités nous amènent à recruter.

Pour le Service Projets des

INGÉNIEURS DE PROJET

Vous étudiez et exécutez l'implantation de nouvelles unités, développez des projets d'ingénierie afin d'améliorer la sécurité, la productivité et la qualité de nos produits.
Vous êtes responsable du budget de ces projets (plusieurs millions de francs) et en assurez le suivi et le contrôle.
Vous devez être capable d'atteindre les objectifs définis avec la plus grande autonomie.
Ingénieurs en Génie Chimique, vous possédez une *expérience de deux à trois ans minimum* dans l'ingénierie de la chimié fine.

Pour le Service Procédés

UN INGÉNIEUR DE PROCÉDÉS CONFIRMÉ

Vous participez à la réalisation des études destinées à l'amélioration et à l'utilisation des unités existantes pour des fabrications nouvelles ou à l'implantation d'unités nouvelles.
Vous intervenez sur les problèmes de fabrication en collaboration avec les ingénieurs de production et les nombreux *spécialistes disponibles au sein du groupe.*
Ingénieur chimiste ou en génie chimique, vous avez une expérience de deux à trois ans minimum dans une fonction similaire ou à un poste de production dans la chimie.

UN INGÉNIEUR DE PROCÉDÉS DÉBUTANT

Pour ces postes :
– la *maîtrise* de l'Anglais est indispensable,
– qualités de contact, d'adaptation, d'intégration, d'autonomie et de rigueur sont nécessaires.

Supportée par une recherche innovatrice, notre Société est performante dans un secteur porteur : la chimie. *Nous vous formerons à nos produits, nos méthodes et nous vous permettrons d'évoluer et d'être mobiles dans le* groupe en EUROPE.

Nous vous *remercions* d'adresser votre candidature et vos prétentions sous *réf. 78880/LM.*

DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.
Direction du Personnel
1, rue de l'Industrie
68700 CERNAY

Développement des ressources humaines

Créée en 1972, la Direction Régionale Nord de PA recherche un nouveau consultant. Après formation et intégration dans l'équipe, il assistera les entreprises de la région dans le développement de leurs ressources humaines : recrutement, audit social, structures, rémunération, communication, motivation, climat social... Il bénéficiera d'une autonomie de plus en plus large dans l'organisation de son travail et dans ses missions. Pour ce poste qui allie un aspect études : conception et élaboration des actions à entreprendre, et un aspect opérationnel : réalisation des interventions en entreprise, nous recherchons un candidat diplômé de l'enseignement supérieur. Une première expérience acquise en entreprise de préférence, ou en cabinet, serait très appréciée. La rémunération annuelle de départ sera fixée en fonction des compétences. Ecrire à M. OLARI en précisant la référence A/062M



19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Diplômé ESC ou équivalent complété d'un DECS, enrichi d'une expérience en cabinet ou en entreprise de 2 à 5 ans, nous pouvons apporter une réponse à votre évolution de carrière.

Vous voulez être responsable au sein d'un centre de profit autonome (50 à 60 MF de CA) de l'animation d'une équipe de 10 personnes, de *la prise en charge de la globalité d'une fonction administrative, comptable avec un outil informatique et de la gestion de la trésorerie, en assurant les relations avec les banques.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence M 107, à: FNAC, Monique Simon, 101, rue du Cherche Midi 75006 Paris.



La fnac. L'oxygène de la tête.

Assurer la fonction qualité pour notre département "commande"

Ce département, très orienté export, produit des automatismes pneumatiques, et des commandes électroniques, automates programmables, etc...

Ingénieur passionné et expérimenté en assurance qualité, nous vous proposons la responsabilité complète de son service qualité.
Les aspects assurance-produit, contrôle, SAV, gestion de la qualité sont bien sûr intégrés dans ce poste.

Les techniques utilisées, le souci permanent d'efficacité de ce département, ainsi que notre passion reconnue de la qualité font de ce poste une excellente perspective pour votre ambition.

Ce poste est à pourvoir à Valence

Référence QCDE/LM

Diriger la fabrication de circuits imprimés (protos et séries)

Nous proposons à un ingénieur ayant acquis au moins cinq ans d'expérience de fabrication identiques ou voisines, de prendre la direction de la fabrication des circuits imprimés de notre division Aérospatial (multicouches, qualité ESA...).
Cet atelier de 30 personnes utilise une grande variété de technologies (gravure, pressage, métallisation, électroformage, vernis potting, sérigraphie...).
Son responsable doit répondre dans des délais courts à des besoins difficiles à planifier, en respectant la qualité et les coûts, et en faisant appel si nécessaire à la sous-traitance.

Les contacts avec les services d'études, qualité-fiabilité, approvisionnement, etc, sont quotidiens. L'évolution des process de fabrication, et l'étude des investissements nécessaires, sont de la responsabilité de cette fonction.

La taille de notre groupe (5 500 personnes), sa diversification permettent diverses possibilités d'évolution.

Ce poste est à pourvoir à Valence.

Référence CIRIM/LM

Conduire l'industrialisation et les méthodes du département commutation

Notre département commutation fabrique plus d'un million de produits par mois, avec un millier de références. Les produits nouveaux, les modifications de produits, les automatisations à lancer donnent à ce poste son rythme et sa variété.
Ingénieur, vous avez pratiqué depuis au moins cinq ans l'industrialisation de pièces de grande série (de préférence dans l'électromécanique).

Une équipe de huit agents de méthodes vous attend (spécialistes de la fabrication, du montage, du lancement). En liaison avec les responsables des études et de la fabrication, vous conduirez toutes les opérations d'automatisation des chaînes de montage. Vous ferez évoluer les méthodes de production en visant la productivité maximum.

Une réussite dans cette fonction peut permettre une excellente évolution au sein de l'entreprise.

Ce poste est basé à Valence

Référence METCOM/LM



Envoyer votre dossier de candidature en précisant la référence choisie, au responsable du recrutement, Crouzet S.A., Direction du Personnel, 26027 Valence Cédex.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE MOKTA

recherche

1) pour un des ses établissements du **Centre de la France**

UN RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION

D'un ou plusieurs petits chantiers en découverte ou souterrain.
Ce poste pourrait convenir à un ingénieur d'une Grande École des Mines débutant.

2) pour une de ses filiales située en Bretagne

UN RESPONSABLE D'UNE SABLIÈRE INDÉPENDANTE

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé de l'École d'Alès ou de Douai, ayant une expérience de quelques années en industrie extractive et maîtrisant bien la commercialisation locale de produits fabriqués.

Adresser C.V. à :
COMPAGNIE FRANÇAISE DE MOKTA
Service du Personnel
33, Avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15



RHONE-ALPES

Ingénieurs diplômés d'une grande école mécanique (ENSMA, ENSEM, ENSI...)

Nous sommes une importante société d'ingénierie spécialisée dans le nucléaire, nous recherchons pour LYON :

Un ingénieur planification

160 000 F +

Vous serez chargé de la conception, de la mise en forme et du suivi des plannings d'affaires importantes en collaboration étroite avec les Chefs de Projets. Vous disposerez d'un outil informatique de planification PERT très performant.

Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans en Bureau d'Études ou en Fabrication Mécanique, ou l'expérience de la planification d'affaires dans le domaine Aéronautique ou Ingénierie. (Réf. 820 M)

Un ingénieur dossiers techniques et suivi des fabrications

160 000 F +

Vous serez chargé de la gestion technique des dossiers et de leur évolution, de la qualification des procédés et méthodes de fabrication, et de l'assistance technique des Fabricants. Vous serez amené à vous déplacer fréquemment.

Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans la Fabrication Mécanique et dans le domaine du contrôle non destructif. Vous maîtrisez parfaitement l'Anglais. (Réf. 821 M)

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. *détaillé* + prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à *Joëlle KHUAT DUY.*

HAY Managers 94, rue Servient, 69003 Lyon.



Société Française leader mondial dans la fabrication et la pose de conduites flexibles sous-marines de haute performance (1.000 personnes)
recherche pour seconder le Chef de son Département
INFORMATIQUE DE GESTION

un jeune ingénieur

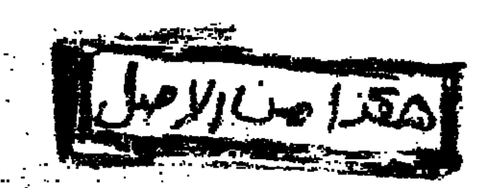
de formation généraliste : A et M, ENSA, ECAM, etc...

Dans le cadre du Plan de Développement Informatique de la Société :
- il sera l'interlocuteur des utilisateurs pour l'analyse de leurs besoins et proposera les solutions appropriées,
- il suivra la réalisation des applications décidées et assurera la formation des utilisateurs.

Le poste *requiert notamment* :
- une solide aptitude à écouter et à communiquer,
- un esprit logique et méthodique affirmé.

Le poste est basé au Trait (à 30 km de ROUEN). *Adresser candidature avec CV et photo* à J.M. BOUCHÉ - COFLEXIP, Rue Jean Huré - B.P. 22 - 76580 LE TRAIT

هكذا من الأصل





HAY, Premier Groupe mondial de Conseil en Gestion des Ressources Humaines, poursuit son développement en RHONE-ALPES et recherche 2 nouveaux Consultants pour LYON.

1 Consultant

Il raisonne des problèmes de politique générale d'entreprise. Il est capable de développer des concepts et des méthodes touchant à l'évolution des structures et de l'organisation.

Nous attendons un praticien confirmé de l'entreprise (10 ans minimum), qui aurait acquis son expérience dans des postes à dimension stratégique : Direction du Marketing, Direction des Ressources Humaines.

HAY RHONE-ALPES

1 Consultant en recrutement

Il développe auprès des entreprises le concept HAY d'adéquation Homme/Poste.

Il est capable de conduire une mission de façon autonome, depuis l'identification du besoin jusqu'à la présélection des candidats.

Nous recherchons un candidat de formation supérieure possédant une double expérience : 5 ans à un poste de responsabilité en entreprise, et 3 à 5 ans dans un Cabinet de Conseil en Recrutement.

Si vous répondez à ces profils, merci d'adresser votre dossier de candidature à Christian PHELIP, Directeur HAY-RHONE-ALPES, qui le traitera en toute confidentialité.

HAY *Managers* 94, rue Servient - 69003 LYON

MEDIA PA

THOMSON SEMICONDUCTEURS (AIX-EN-PROVENCE)

7 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Deux de nos divisions conçoivent et fabriquent des composants de puissance et des circuits intégrés MOS - VLSI. Nous voulons développer notre C.A. à l'exportation.

Homme de contacts, vous aimez voyager. Diversifiez votre expérience ! Pourquoi pas le Marketing ?

Nous vous offrons une mission stratégique dans des techniques de pointe.

- Participer aux décisions de développement de nouveaux produits, définition des objectifs (pénétration du marché, marge) fixation des prix, élaboration des plans d'action,
- promouvoir les produits auprès des clients et de la force de vente,
- assurer le dialogue entre vos clients et nos unités de production,
- collecter et analyser les informations du marché.

Vous êtes un professionnel de l'électronique et parlez couramment Anglais – Le CHINOIS est indispensable pour l'un de ces postes.

Nous vous assurerons une formation aux techniques de Marketing et des possibilités d'évolution au sein de notre activité Semiconducteurs.

Si ce changement vous attire, adressez-nous votre candidature (C.V. et rémunération souhaitée) sous réf. 5507/LM à Olivier ORSINI - THOMSON SEMICONDUCTEURS, 15, avenue Camille Pelletan - BP 57 - 13602 AIX-EN-PROVENCE.



THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE DE STOCKAGE DE PETROLE

recherche le futur

Chef de département administratif et comptable

homme ou femme

de son principal établissement (de plus de 300 personnes).

Directement rattaché au Directeur de l'Etablissement et en relation fonctionnelle avec le Siège Social, il assumera à la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes, la comptabilité générale, la facturation, la gestion administrative du personnel et le contentieux.

Le candidat retenu, environ 45 ans, sera de formation supérieure niveau DECS. Il pourra justifier d'une expérience réussie de 5 à 10 ans de responsabilité administrative et comptable d'une unité industrielle. Il devra avoir une parfaite connaissance des méthodes informatiques en comptabilité et en gestion administrative.

Après une période de mise au courant d'environ 1 an, il prendra la succession du chef de département alors en fonction. Il sera domicilié au Havre.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 9494 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

Animer d'importants projets de conception et développement de systèmes de péage

Notre Division Terminaux et Systèmes, réalise notamment des systèmes de péage (métros, chemins de fer...) vendus dans le monde entier.

Le responsable du service technique de cette activité recherche un de ses principaux collaborateurs.

Ingénieur électromécanicien, vous avec acquis plus de cinq ans d'expérience d'étude et développement de systèmes automatiques.

En étroite relation avec les ingénieurs d'affaires, la production, la qualité, vous prendrez la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens de spécialités complémentaires. Votre objectif : conduire la réalisation technique du projet.

L'évolution de ce secteur d'activité permet d'intéressantes perspectives d'évolution. Basé à Valence, ce poste donne l'occasion de déplacements de courte durée dans le monde entier.

La connaissance de l'anglais est demandée.

Référence : PEAG/LM

Animer la conception de nouveaux produits électroniques : Minuterie, capteurs industriels

Ingénieur électronicien, votre première expérience de projet vous a donné le goût du développement de produits de série et de l'animation des hommes. L'électronique analogique, mais aussi l'optoélectronique, les hyper-fréquences, l'infrarouge vous passionnent.

Notre département "commande" vous propose la responsabilité technique de ses nouveaux produits électroniques.

Votre premier projet : une nouvelle gamme de minuteries. Dans une deuxième étape, notre nouvelle activité "capteurs industriels" absorbera la majeure partie de votre temps. Votre mission comporte l'analyse de la valeur fonctionnelle des produits, le choix de la technologie, le développement, l'étude et la mise en place des moyens industriels. L'équipe-projet à animer pourra atteindre 10 personnes.

Ce poste est à pourvoir à Valence. La connaissance de l'anglais est demandée.

Référence ELECOM/LM



Envoyer votre dossier de candidature en précisant la référence choisie, au responsable du recrutement, CROUZET S.A., Direction du Personnel, 26027 VALENCE Cédex.

POUR MARSEILLE ET REGION MEDITERRANEENNE

NOUS NOUS DEVELOPPONS ET NOUS RECHERCHONS

DES INSPECTEURS

Vous avez quelques années d'expérience de la fonction ou vous êtes rompu à la gestion bancaire sous tous ses aspects.

Vous contrôlerez les services et pratiquerez l'audit interne de nos agences.

Vous serez chargé de vérifier l'application de la politique générale, en particulier en matière de rentabilité et de développement.

S'il vous paraît que ce profil correspond à votre carrière et à vos attentes, contactez-nous en écrivant au Département des Relations Humaines

FEDERATION DU CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN
521 AVENUE DU PRADO - 13008 MARSEILLE.

Crédit Mutuel
LES UNS LES AUTRES

AXIAL publicité

Société expertises comptables CAEN – PARIS recrute comptable niveau IUT – BTS 2 ans cabinet ou expérience entreprise. Adresser C.V. à AGENCE HAVAS 14000 CAEN 9542 qui transmettra.

Station INRA-ORLÉANS recrute

CHARGÉ de RECHERCHES

amélioration des arbres forestiers en octobre 1985. Sélection, génétique quantitative, expérimentation en forêt. Thèse amélioration des plantes ou domaine voisin indisp. Rens. au (38) 63-02-06, p. 317.

IFREMER

recrute pour son centre de NANTES
département stratégie de développement et d'aménagement

UN TECHNICIEN

Formation DUT économie. Économétrie ou économie de gestion.
Compétences en micro-informatique.
Quelques années d'expérience sont souhaitées.

Adresser C.V. + lettre manusc. et prétent. à IFREMER Service du personnel 66, avenue d'Iéna 75116 PARIS.

LA VILLE D'OULLINS (RHONE) recrute

1 CHARGÉ D'ÉTUDES EN AMÉNAGEMENT OU URBANISME

Le recrutement aura lieu par CONCOURS SUR TITRES, ouvert :

- Aux titulaires d'un doctorat de 3e cycle dans le domaine concerné (aménagement ou urbanisme).
- Aux titulaires d'un diplôme de 3e cycle d'études sup. en aménagement ou en urbanisme et d'un diplôme sanctionnant au minimum 3 années supérieures dans un domaine autre que l'aménagement ou l'urbanisme – libre rapidement.

Env. le plus rapidement possible lettre + C.V. à M. le Maire B.P. 87 69923 Oullins Cedex.

Dans le cadre de son développement, la BANQUE HERVET recherche pour ses succursales de

BOURGES et CHÂTEAUROUX

EXPLOITANTS H/F classe V

pour assurer le développement et la gestion d'un portefeuille de clientèle d'entreprises

Votre expérience de 2 à 4 années dans la fonction s'appuie sur un diplôme d'enseignement supérieur ou bancaire.

Ces postes présentent de réelles possibilités d'évolution pour des candidats souhaitant mettre à profit leur esprit d'initiative et leur sens des responsabilités.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite accompagnée d'un C.V., photo et prétentions à la Direction des Relations Sociales et du Personnel de la Banque Hervet – B.P. 126 – 18003 BOURGES CEDEX.



BANQUE HERVET

...tante société de construction mécanique recherche

Pou... m...

Ingénieurs mécaniciens concepteurs

...és dans un premier temps de suivre l'évolution des techniques ...age et de construction, de proposer de nouvelles solutions et de ...iller les clients.

...ATION : Ecole d'Ingénieurs Mécaniciens.

...IENCE : 3 à 5 ans en bureau d'études, de préférence dans un ...ur proche de la machine-outil.

...issance en calculs de structures par éléments finis, ou expérience ...souhaitée.

... à pourvoir dans la région Rhône-Alpes.

... d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la ...34/LM, à MEDIA P.A. RHONE-ALPES - 72, av. Jean-Jaurès - ...07 LYON, qui transmettra.

MEDIA PA

UNION CARBIDE

UNION CARBIDE FRANCE
filiale d'Union Carbide Corp.
leader dans des secteurs variés notamment le graphite

recherche pour son usine de CALAIS unité de production de graphite - 225 personnes - technologie de pointe

INGENIEUR ELECTRICIEN

IDN - ISEN - ENSEM - ENSIEG - ENSERG ou équivalent

Anglais indispensable.

Débutant ou ayant acquis une courte expérience, vous serez affecté au Bureau d'Etudes Travaux et rattaché directement à l'Ingénieur en Chef Travaux Maintenance.

Vous aurez en charge l'étude et le suivi des nouvelles installations dans les domaines électrique (moyenne et basse tension) et automatisme.

Vous aurez également à conseiller les techniciens de maintenance dans votre secteur d'activité.

La connaissance ou l'expérience des automates programmables est nécessaire.

Bénéficiant dès le départ d'une rémunération motivante, votre carrière pourra se développer à l'intérieur du groupe.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous réf. 8296 à COMMUNICO 12-14, rue Faidherbe - 59800 LILLE *qui transmettra.*

COMMUNICO

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANCAISE DU SECTEUR ELECTRONIQUE INFORMATIQUE
recherche pour l'un de ses centres d'études en proche banlieue Sud PARIS

INGENIEUR ELECTRONICIEN SYSTEME

Responsable du développement et de l'évolution d'un produit constitué d'un terminal de paiement, il prend en charge directement les fonctions systèmes (définition des spécifications avec les clients) et la coordination avec l'usine de production. Il coordonne l'action de deux ingénieurs logiciels travaillant sur la même gamme de terminaux.

Exigences : 3 à 5 ans d'expérience dont une partie en ingénieur système. Anglais parlé.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence AB517 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Groupe industriel diversifié de tout premier plan (6 000 p.), nous cherchons

un ingénieur technico-commercial, chef de produit (à Ivry, 94),

pour prendre en main les destinées d'une ligne de convertisseurs de fréquence performants (valeur unitaire de 50 000 à 500 000 F) destinés notamment aux fabricants et installateurs de systèmes industriels de chauffage et de ventilation.

Ingénieur électricien-électronicien, vous apportez, à 35 ans environ, la preuve de votre réussite commerciale avec des produits électrotechniques lourds modernes; vous êtes aujourd'hui en mesure de prendre la responsabilité globale d'un objectif de développement (études de marché, publicité, prospection, démonstrations, négociations des contrats). Il vous faut, de plus, savoir l'anglais et être prêt à de fréquents déplacements.

Notre consultant, J.P. DOURY, vous remercie de lui écrire (réf. 4656 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10. RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
recherche pour

ARDENNES-PICARDIE et FRANCHE-COMTE

UN PRATICIEN DE LA FISCALITE

UN PRATICIEN DU DROIT DES SOCIETES

3 ans d'expérience professionnelle minimum.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions sous réf. 9475 à **VALENS CONSEIL** BP 359 - 75064 PARIS Cedex 02.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Ils devront s'intégrer à une équipe pour vendre les produits de la société aux entreprises de l'industrie textile. Il s'agit de produits spécifiques et à la pointe du progrès.

Les postes à pourvoir se situent l'un dans la région EST de la FRANCE et l'autre dans la région NORD.

Les candidats devront être ingénieurs chimistes ou textile et avoir une solide expérience similaire. Une activité antérieure dans la vente de produits chimiques pour teintures et apprêts ou dans une unité de fabrication de ces produits serait appréciée.

Rémunération élevée possible.

comes

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du Comes, 19, rue de la Paix, 75002 Paris. (Réf. 2611 pour l'EST, 2612 pour le NORD).
DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

CENTRE TECHNIQUE
recrute

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

- Possédant des connaissances approfondies dans le domaine des matériaux et de leurs assemblages.
- Ayant une expérience de recherches appliquées en fatigue et mécanique de la rupture.
- Maîtrisant les méthodes de calculs numériques.

FORMATION : ingénieur ou docteur, spécialisé en mécanique et métallurgie.

Lettres, C.V., photo et prétent. s/ nº 7.505 *le Monde* Pub.
service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Ville de 130 000 habitants
recherche pour assurer la Direction de son bureau municipal d'hygiène

UN MÉDECIN

titulaire du certificat d'études spéciales « Médecine préventive, santé publique, hygiène »

Adresser candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé

Ecr. s/nº 7.452 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Important établissement industriel de l'Etat
Région Ouest littoral
recherche

Ingénieur pyrotechnicien

Ayant au moins cinq ans d'expérience dans un établissement pyrotechnique pour occuper le poste d'ingénieur chargé de la sécurité pyrotechnique.

Expérience ou connaissances en munitions classiques, missiles et torpilles, appréciées. Aptitude au travail en équipe recherchée.

Ecrire avec C.V. détaillé et photographie sous nº 7.512 *le Monde* Pub.
service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE TOULON
MEMBRE D'UN RÉSEAU NATIONAL DE CABINETS CORRESPONDANTS D'AUDIT ANGLO-SAXONS
recherche

RÉVISEUR confirmé

pour mission de commissaire aux comptes et de révisions contractuelles.

Une expérience d'un ou deux ans dans un même cabinet national est souhaitée.

La rémunération sera fonction de l'expérience. et de la qualité des candidats.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo et rémunération actuelle.

Ecrire sous nº 7.504 *le Monde* Pub.
service annonces classées
5, rue des Italiens 75009 PARIS.

BRANCHE PHARMACEUTIQUE SANOFI
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY MONTPELLIER
RECRUTE

1 BIOSTATISTICIEN

Pour :
- Participer avec cliniciens directeurs d'étude à l'élaboration des protocoles d'essais cliniques ;
- Définir les traitements des données ;
- Et effectuer les rapports statistiques.

Ce poste exige le travail en équipe au sein d'un service composé de statisticiens administrateurs de données et informaticiens : selon son expérience et son profil, le candidat peut être amené à exercer une responsabilité d'encadrement au sein de cette équipe.

Diplômes exigés : diplômes d'études supérieures en mathématiques et statistiques + pratique de l'anglais.

Expérience souhaitée :
- Expérience des essais cliniques, utilisation des outils informatiques de calculs ;
- Et/ou expérience des calculs sur données biologiques en relation avec des chercheurs dans des laboratoires.

Lieu de travail MONTPELLIER + quelques déplacements en France et à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo à CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY
J.-P. BELLECAVE, service calculs et informatique,
rue du Professeur-Joseph-Blayac,
34082 MONTPELLIER CEDEX.

DUNKERQUE
recherche
1) pour radio locale privée professionnelle

JOURNALISTE

polyvalent pour journaux parlés débutant ou non.

Lettre manus., C.V. et prétentions, éventuellement maquette

2) Pour secteur animation culturelle.

CHARGÉ RELATIONS RUBRIQUES

Lettre manuscrite, C.V. et prétentions à RADIO CORSAIRE B.P. 3151, 59377 Dunkerque Cedex.

Impte sté assurances IARD rech. pr délégations province

RÉDACTEURS(TRICES)

Licence ou maîtrise en droit formation assurée à Paris.
Adresser lettre manuscrite + photo + C.V.
Ecr. s/nº 2.687 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DE CHARTRES
EURE-ET-LOIR
RECRUTE : par concours sur épreuves pour son théâtre municipal

UN RÉGISSEUR GÉNÉRAL DE PLATEAU

candidatures avec C.V. à adresser avant le 4 juillet à minuit, à
Monsieur le Maire
Service du personnel
28019 CHARTRES CEDEX

IFREMER
recrute pour son centre de BREST

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE OU DOCTEUR ÈS SCIENCES EN OCÉANOGRAPHIE LITTORALE

Spécialisation : hydrodynamique sédimentaire. Quelques années d'expérience professionnelle sont souhaitées. Responsable d'une équipe d'environ 5 personnes, il participera à l'élaboration et à la réalisation de programmes d'environnement littoral nécessitant la modélisation des mouvements des masses d'eau et de sédiments.
ANGLAIS INDISPENSABLE.
Env. lettre man. + CV + prét. à IFREMER
Service du personnel
66, av. d'Iéna, 75116 PARIS.

Pfizer 5ème laboratoire mondial. PFIZER fabrique en continu, dans son usine de MASSY (180 p) des produits chimiques à usage pharmaceutique.

JEUNE INGENIEUR METHODES

Au sein du Service Production et en assistance-terrain des responsables d'atelier, votre mission consistera à concevoir et à proposer les méthodes de travail qui améliorent l'organisation, le suivi de la production, la circulation de l'information...

Vous serez parallèlement responsable de l'implantation de la micro-informatique de production et prendrez en charge la formation de ses utilisateurs.

Ce poste est destiné à un jeune ingénieur doté d'une 1ère expérience de gestion de production informatisée.

Adressez votre candidature (lettre man., CV, photo) s/réf. 734 M à notre Conseil **ALPHA CDI,** 181, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine

ALPHA-CDI

MEMBRE DE SYNTEC

ROURE BERTRAND DUPONT



Chef de produit "toiletries" HF

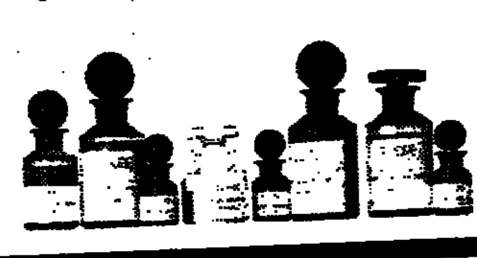
ROURE BERTRAND DUPONT, entreprise leader de l'industrie française des matières premières pour parfumerie - cosmétique - savonnerie, répartie en deux sites industriels (Argenteuil et Grasse), fortement exportatrice et de taille humaine (700 personnes) recherche son Chef de produit «toiletries» pour l'accompagner dans son expansion et participer au développement de sa part de marché dans le domaine des produits capillaires/hygiène («mass. market»).

Rattaché à la Direction du Marketing, vous gérerez une gamme de produits à laquelle nous attachons beaucoup d'importance, et serez responsable de la coordination des services qui interviennent dans leur développement, leur présentation et leur distribution.

De formation école de commerce ou MBA, (HEC, ESSEC, ISA, INSEAD, ...) âgé d'environ 30 ans, vous avez une expérience d'au moins 3 ans, acquise si possible dans l'industrie chimique fine ou les biens de consommation grand public.
Vous avez nécessairement l'habitude des contacts commerciaux à haut niveau, dans un environnement international ainsi qu'une très bonne pratique de l'anglais.
Une motivation très marquée pour l'olfaction sera un atout supplémentaire.

Poste à pourvoir à Argenteuil.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions (sous pli confidentiel et référence 2685) à la Direction du Personnel ROURE BERTRAND DUPONT, 55 Voie des Bans 95102 Argenteuil.



CHARGE D'AGENT DE CHANGE
Paris
recherche

Responsable des relations avec les investisseurs institutionnels

Développement, négociation de blocs d'actions à haut niveau

Autonome, dynamique et entreprenant, le candidat sera assisté d'une équipe spécialisée pour le seconder. Il sera en contact à haut niveau avec les investisseurs institutionnels français et si possible étrangers.
Expérience indispensable.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. M7 à notre Conseil : RECOR - Département Recrutement Bancaire et Financier.

RECOR 37 rue d'Amsterdam - 75008 Paris - **stricte confidentialité assurée.**

SOURCES



BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

LA BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

est une banque nationalisée, de moyenne importance proposant des produits performants aux entreprises du BTP ainsi qu'aux organismes institutionnels financiers, elle recherche un (e)

JEUNE CADRE EN COMMUNICATION

Sa mission :
- participer au plan de communication de la banque avec prise en charge du journal interne de l'entreprise
- concevoir des brochures et dépliants destinés à la clientèle
- d'assurer le suivi des produits de communication en liaison avec les services de la banque et les fournisseurs extérieurs.

Son profil :
- une formation supérieure économique ou commerciale, si possible complétée par une formation spécialisée en communication, journalisme ou relations publiques,
- 3 à 4 années d'expérience (notamment dans la pratique des techniques de l'édition) sont indispensables
- les qualités requises pour la fonction : la créativité, le sens des contacts, une certaine aisance relationnelle jointe à des capacités d'organisation et de gestion.

Envoyez lettre manuscrite, CV + photo et prétentions sous réf. COMM 02 à ANNIE NOE, Banque du Bâtiment et des Travaux Publics - 253, Boulevard Pereire 75852 PARIS CEDEX 17.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Société française,
filiale d'un des leaders mondiaux en
AUTOMATISMES INDUSTRIELS,
recherche :

INGENIEURS EXPERIMENTES

pour participer au développement de systèmes de
VISION INDUSTRIELLE

Pour :
- développements applications,
- recherche en algorythmie,
- développement logiciels,
- développement HARD (micro-informatique, traitement d'image),
- assurance qualité fabrication.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 605 M à Solange MONTEIL.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Compagnie Européenne d'Accumulateurs

CONTROLEUR DE GESTION

EXPORT FILIALES EUROPENNES

Cette importante société (filiale du groupe CGE), spécialisée dans l'étude, la fabrication et la commercialisation de batteries de démarrage et de batteries industrielles, développe sa présence sur les marchés extérieurs.

Rattaché hiérarchiquement au Directeur Financier et en collaboration avec le Directeur des Affaires Internationales, le titulaire du poste à pour principale mission, la surveillance des comptes, le contrôle des budgets et des procédures administratives et le suivi de l'activité commerciale des quatres filiales européennes et des activités hors exagone.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un professionnel titulaire d'une première expérience significative, âgé d'au moins trente ans et de formation supérieure. Disponible pour des déplacements de courte durée, il possède une bonne pratique de l'anglais et de l'allemand.

Les conditions offertes et les possibilités d'évolution sont de nature à intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération en précisant la référence M 19/431 U, à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

INGENIEUR COMMERCIAL

Systèmes d'Automatismes

De petite taille, mais en forte expansion, cette société, filiale française d'un groupe américain, premier constructeur mondial en automatismes industriels, crée un nouveau poste d'Ingénieur commercial.

Basé à La Défense, épaulé par une équipe technique, vous aurez pour mission sur l'ensemble du territoire, de commercialiser des sytèmes d'automatismes à des Industriels dont vous vous attacherez d'abord à être le conseil en productique.

Ingénieur de formation, votre première expérience probante de la vente de systèmes aux industries, vous permettra de réussir dans cette fonction puis d'évoluer tout naturellement, à moyen terme, vers une responsablité de Chef d'Agence.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, à Jacques SCARINOFF, sous référence M 32/1379 A, à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

IMPORTANTE
MUTUELLE NATIONALE
recherche

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
CONFIRMES DPS 7 - DPS 8

Les candidats possèdent au moins **2 ans d'expérience.**

Ils sont autonomes et savent faire preuve d'initiative.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à Monsieur GRESTEAU

LOGICIEL ASSISTANCE
10, rue La Boëtie - 75008 PARIS

Grande Région Parisienne

RESPONSABLE DU SERVICE QUALITE

Filiale française d'un grand groupe international, cette Société de 3.500 Millions de C.A., 6.700 personnes est un des leaders des équipements mécaniques, hydrauliques et électrotechniques pour l'automobile.
Pour ses diverses unités de production d'équipements hydrauliques, elle recherche actuellement son responsable du service qualité.
Rattaché au Directeur de la plus importante des usines, ce collaborateur est responsable de façon globale du développement et de la coordination de l'ensemble des problèmes de Qualité des équipements produits par les 4 centres industriels du groupe.

Ce service (40 personnes) intervient auprès de la fabrication, des approvisionnements, du contrôle, etc... et, de façon externe, auprès des fournisseurs et des clients.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé électromécanicien, 35 ans environ, possédant une solide expérience, 5 ans minimum, de technicien et de gestionnaire d'un service qualité acquise au sein d'une société industrielle.
La pratique de l'anglais est indispensable.
Le poste, basé à Beauvais, suppose quelques déplacements de courte durée.

Merci d'adresser C.V. complet, lettre de candidature, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 5/544 C, à :

EGOR TECHNOLOGIE
Département Industrie
19, rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

Paris

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Filiale de la COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, la Société TRAILIGAZ est le leader mondial des équipements et des installations d'ozonation.
L'activité et l'évolution des produits l'amènent à rechercher son responsable des services techniques.
Répondant au Directeur Général, vous aurez à prendre en charge progressivement les activités de recherche et développement technologique, les études de conception et de réalisation des projets et le contrôle technique des réalisations.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé grande école (ESE, ENSIEG, HEI...), 35 ans environ, possédant une expérience de 6 ans minimum, dans la conception et la réalisation d'équipements et d'installations faisant appel principalement aux disciplines de l'électrotechnique.
Le poste est évolutif pour un candidat de valeur.
Merci d'adresser lettre de candidature, photo et rémunération, sous réf. M 5/1430 A, à :

EGOR TECHNOLOGIES
Département Industrie
19 rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

Creditman confirmé HF

La filiale française d'une grande banque américaine recherche un Creditman confirmé pour prendre en charge son Département du Crédit.

Parfaitement bilingue anglais, rompu aux techniques du crédit anglo-saxonnes, il devra apporter la preuve d'une expérience réussie dans un poste similaire.

Rigueur, méthode, capacités d'organisation et d'animation seront des qualités hautement appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3645 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris,
qui transmettra

SEMA·METRA

ORGANISATEUR/CHEF DE PROJET
assurances

L'un des départements de **SEMA METRA**, spécialisé dans la création de progiciels spécifiques, recherche un **organisateur/chef de projet** chargé de mettre en place son progiciel d'assurances dans les compagnies IARD.

Il sera responsable du pilotage et des développements spécifiques, depuis l'analyse des besoins jusqu'à la mise en place définitive. Cela implique aussi bien la maîtrise du management (animation des groupes d'utilisateurs) que des aspects techniques (encadrement des équipes de réalisation).

De formation ingénieur ou universitaire, il a une expérience d'environ 5 ans dans la conduite de projets.

Adressez votre candidature, en indiquant vos prétentions, sous réf. 10592/M, à Marie Christine Gilles, Département Recrutement : **CENTRE METRA 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

SEMA·METRA

MEMBRE DE SYNTEC

CONTROLEUR DE GESTION

[illegible] société mondiale de prestations de services informa[illegible] nous implantons dans la région parisienne.

[illegible] le contrôle financier de [illegible] société en France, vous [illegible] le service finances, [illegible] bilité, contrats, en [illegible] nisation et super[illegible] son équipe.

Titulai[illegible] quivalent vous avez quelques années d'expé[illegible] omaine, êtes bilingue français/anglais et savez travailler sur outil micro-informatique.

Votre dynamisme et votre esprit d'initiative sont indispensables pour réussir avec nous.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 9363 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

SEMA·METRA

INFORMATIQUE TECHNIQUE

La division **Ingénierie de Systèmes Techniques** de **SEMA-METRA** prend en charge de **vastes chantiers d'informatique technique** dans des domaines variés (simulateurs, dispatchings, gestion technique centralisée de bâtiment, nucléaire, systèmes militaires...). Elle souhaite renforcer ses équipes d'intervention par des

JEUNES INGENIEURS
réf. 10593/M

Diplômés d'une école d'ingénieur, ils ont de 1 à 3 ans d'expérience de réalisation de logiciels dans des domaines techniques ou scientifiques et maîtrisent parfaitement au moins l'un des langages suivants : FORTRAN, PASCAL, LTR, ASSEMBLEUR mini ou micro.

JEUNE INFORMATICIEN LOGICIEL
réf. 10594/M

Titulaire d'une maîtrise d'informatique, option compilation, il interviendra très rapidement sur un chantier pour lequel la nationalité française est exigée.

Si cette orientation de carrière vous intéresse, adressez un C.V., sous la référence choisie, à Marie Christine Gilles, Département Recrutement : **CENTRE METRA 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE,** *qui vous proposera une date pour une présentation détaillée des postes.*

SEMA·METRA

MEMBRE DE SYNTEC

JEUNE INGENIEUR TP GENIE CIVIL

Nous fabriquons et commercialisons un brevet exclusif à notre société, une structure nids d'abeilles thermo-plastiques destinés à l'industrie et au BTP. Encore peu nombreux, nous connaissons un fort développement. C'est auprès du D.G. que vous prendrez les directives pour exercer vos responsabilités : conception du cahier des charges pour les nouveaux produits, assistance technique aux commerciaux. En France, et à l'étranger.

Ingénieur TP - Génie Civil, vous avez acquis une excellente pratique des calculs de résistance en Bureau d'Etudes et, dans l'idéal, sur les chantiers (2 ans d'expérience minimum). La pratique de l'anglais serait évidemment un atout pour les fréquents contacts internationaux.

Ce poste, nécessairement évolutif, est basé à Rungis.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous réf. 473 à notre Conseil en Carrières :

UNILOG
Ethnos
9 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC informatique

DESSEIN

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

rech. Collaborateurs (trices) ambitieux et dynamiques souhaitant s'intégrer à une équipe de vente (pas de porte-à-porte).
SI !
- vous avez min. 23 ans,
- un bon niveau de culture générale,
- le goût des contacts humains.

Votre candidature nous intéresse.
Tél. au 538-66-73.

Organisme Professionnel
Porte Dauphine
SECTEUR DE LA SANTÉ
recherche pour
SON SERVICE EXPORTATION

UN ASSISTANT

Diplômé de l'enseignement supérieur, pharmacien apprécié.
- Quelques années d'expér. sur le terrain et connaissances des procédures administratives de l'exportation exigées.
- Anglais indispensable.
- Allemand et espagnol souhaités.

Adr. candidature nº M.90126 à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Société de Prévoyance
1 000 salariés recherche

PSYCHOLOGUE

pour recrutement de son personnel commercial. Intégration au sein d'un service existant. Basé à PARIS avec missions très fréquentes en province. Voiture indispensable.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à PRÉVOIR sous réf. nº 7021, 19, rue d'Aumale, 75009 PARIS.

Jeunes Diplômés

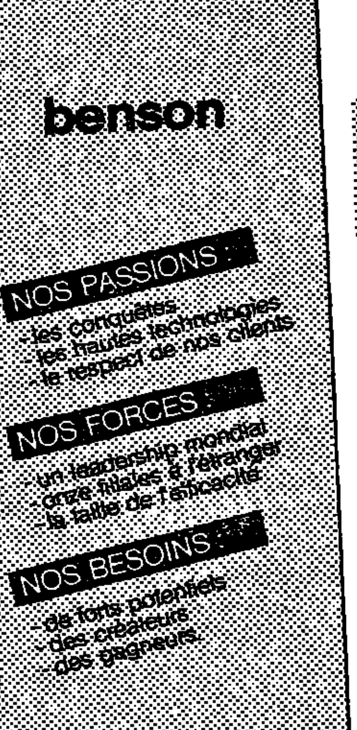
INGENIEURS DE MAINTENANCE : Matériel, Logiciel, Réseau

La compétence de nos ingénieurs techniques de maintenance assure la satisfaction de nos clients en les faisant profiter de notre expérience.
Aujourd'hui, nous vous offrons la possibilité de rejoindre une équipe technique de haut niveau.
Vous interviendrez sur des logiciels d'exploitation très performants et des matériels mettant en application les technologies les plus récentes dans le contexte de réseaux de systèmes complexes.
Vous avez déjà une formation technique solide (électronique, informatique, télécommunication...) et une bonne maîtrise de l'anglais.
Notre formation constructeur, débutant en Septembre vous permettra d'acquérir des connaissances spécifiques.
Intégrés rapidement dans nos unités opérationnelles, vous exercerez votre métier et bénéficierez d'une formation continue qui vous permettra d'évoluer avec nos produits.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV, sous réf. 237 M, en précisant la région de travail souhaitée,

Gérard POUEY
Cii Honeywell Bull
Tour Galliéni I
78/80, avenue Galliéni
93270 BAGNOLET

Bull



Leader international dans le domaine de l'informatique graphique, société française dynamique et filiale du groupe Schlumberger, BENSON développe son activité dans un marché en pleine expansion : traceurs, écrans graphiques, digitaliseurs... La Direction du Marketing recherche

Responsable ligne de produits

Product Manager (X, ESE, TELECOM, ECP + expérience 3/5 ans)

Réf. RL/4622

Votre mission :
Définir la stratégie de développement des produits de très haute technicité mis sous votre responsabilité.
Dans le cadre de cette mission, vous aurez à analyser les besoins à long et à moyen terme d'un marché très dynamique, définir votre gamme de produits et en garantir la compétitivité tant au niveau de ses performances techniques que de son prix de vente, assurer la coordination et le suivi des différentes phases de vie de ces produits.

Ingénieur promotion des ventes

Sales Support (X, ESE, TELECOM, ECP même débutant)

Réf. IP/4622

Votre mission :
Assurer le lancement et le développement commercial de produits à forte dominante technique.
Dans ce cadre, vous aurez à préparer les annonces des nouveaux produits mis sur le marché, soutenir un réseau commercial fortement implanté à l'étranger par des actions de formation et de motivation, surveiller les niveaux de vente et répondre rapidement aux actions d'un marché très évolutif.

Du fait de leur dimension internationale et des contacts étroits avec Benson North America, ces postes exigent la maîtrise parfaite de l'anglais.

Rejoignez nos équipes, jeunes et motivées par un métier passionnant et adressez rapidement lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence choisie à la Direction du Personnel, Benson, zone industrielle des Petites Haies, 1, rue Jean Lemoine, 94015 Créteil.

benson

INGENIERIE DE PROJETS INFORMATIQUES

La société qui a conçu et réalisé SOFTPEN 1er outil de CAO de logiciels commercialisé en FRANCE et bientôt aux U.S.A. :

RECHERCHE

Pour aider à la mise en place, chez ses clients, de ses produits :

SOFTPEN : outil d'aide à la conception, à la réalisation et à la documentation.

PERSPECTIVE : gestionnaire de projets, de versions et de configurations - Compilateurs croisés PASCAL pour micros 16 bits.

2 INGENIEURS SUPPORT "PRODUITS LOGICIELS"

ayant 5 ans d'expérience minimum dans la réalisation de projets de type :

- Systèmes Temps Réel à base de Microprocesseurs INTEL et/ou MOTOROLA.
- Système de Gestion avec utilisation réussie d'une méthodologie structurée : LCP-LCS, MERISE, AXIAL.

Merci d'adresser C.V. ou de téléphoner à :
I.P.I. 26, rue du Renard 75004 PARIS
Tél. : 274 32 11



SNECMA : LE DEFI TECHNIQUE

SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires.
Largement exportateur, notre GROUPE (26.000 personnes, dont 3.200 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

NOTRE DIRECTION FINANCIERE
recherche un

CHEF DE DEPARTEMENT

qui prendra en charge :
- le financement et le suivi des contrats exports
- les relations avec les organismes d'assistance à l'exportation
- le recouvrement des créances sur les clients étrangers.

Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une solide expérience des financements internationaux acquise, soit dans une banque, soit dans un groupe industriel tourné vers l'exportation.

Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser, sous référence 165/85, curriculum vitae et prétentions à SNECMA - Département Encadrement - 2, bd Victor 75724 Paris Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.85

UN POSTE A CREER

jeune contrôleur de gestion

Nous sommes un très important Groupe d'Etudes Français (1400 personnes). Notre métier : la réalisation de projets industriels complexes. Notre développement : ininterrompu depuis plusieurs années. Dans ce contexte motivant, notre Direction Financière recherche un jeune **Contrôleur de Gestion fort potentiel.**

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole de Gestion et vous avez une première expérience réussie de 3 à 5 ans. Vous souhaitez aujourd'hui approfondir vos compétences et participer à la vie quotidienne de grands projets industriels.

Le challenge que nous vous proposons : assurer le suivi global de la gestion de nos réalisations auprès des Directeurs de Projets et garantir la fiabilité des informations auprès de la Direction Financière. Vous participerez à la mise en place de notre outil de contrôle budgétaire et de nos projets informatiques en contrôle de gestion.

Merci de nous faire parvenir rapidement votre candidature, sous référence 85.38-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra (discrétion assurée).

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Rendez-vous avec... le marché des capitaux...

La Chambre Syndicale des Agents de Change a pour mission, entre autres, de centraliser et de gérer d'importantes liquidités. Pour seconder son Chef du Service Trésorerie-Emissions, elle recherche un jeune spécialiste

Trésorerie francs et devises

Responsable de la cellule TRESORERIE-DEVISES, il participera plus généralement à la politique de gestion des fonds et au montage des différentes opérations sur les marchés de capitaux, concevra et mettra en place un système de gestion informatisé.

De formation supérieure, ayant 2 ans minimum d'expérience, il devra bien connaître le Marché Monétaire et celui des Changes, posséder une bonne pratique des mathématiques financières. De bonnes notions d'anglais seraient appréciées.

René DAGIRAL, notre Conseiller, attend votre résumé de carrière, sous la référence CRD/TFD/LM qu'il traitera en toute discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Responsable personnel

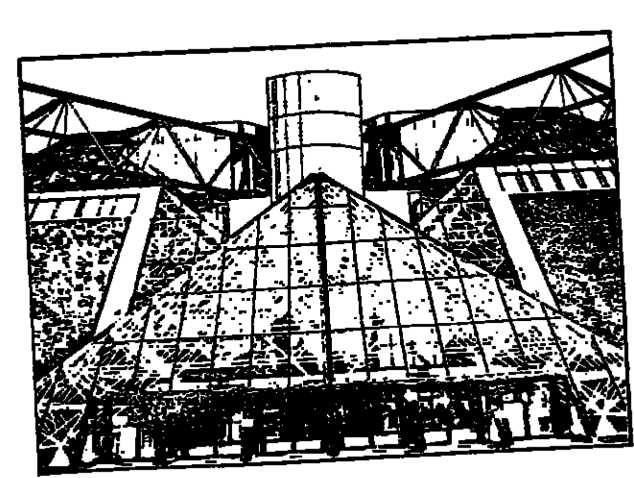
Paris - La division d'une très importante société française mondialement connue et en pleine expansion recherche le responsable du personnel de son siège. Il prendra en charge l'intégralité de la fonction sur tout l'établissement comptant plus de 1000 personnes (essentiellement ingénieurs). Il devra particulièrement développer la communication au sein des différentes directions. Ce poste s'adresse à un juriste diplômé (ou niveau équivalent) à fort potentiel pouvant justifier d'une expérience réussie dans la fonction personnel soit en qualité de responsable dans une unité plus petite, soit en qualité d'adjoint dans une plus importante. A terme, de réelles perspectives de carrière peuvent être envisagées. La rémunération tiendra compte des qualités personnelles du candidat retenu ; un ordre de grandeur de 280.000 francs peut être envisagé. Ecrire à M. FOBY à Villeurbanne en précisant la référence A/3894M

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

L'INGENIERIE SANS FRONTIERES



Palais Omnisports de Paris-Bercy
Architectes M.M. Andrault et Parat
Ingénierie OTH



Le groupe OTH (1000 collaborateurs) est au premier rang des bureaux d'études europeens dans le domaine de l'aménagement, de la construction et de l'infrastructure. Dans un environnement national et international difficile, nous avons misé avec succès sur les hommes et les outils de pointe (informatique, C.A.O., système expert, etc.) et nous avons su preserver notre rentabilité. Afin de poursuivre notre plan de développement, nous renforçons notre encadrement et recrutons nos

FUTURS DIRIGEANTS

X, Mines, Centrale, Ponts, ETP...

Vous avez exercé avec réussite vos talents dans le milieu du bâtiment (bureaux d'études, promoteurs privés ou publics, entreprises...). Selon votre expérience et vos compétences, vous prendrez soit la responsabilité d'une de nos agences (5 à 15 personnes), soit d'un département important d'une de nos filiales (coordination de projets, structures, fluides...).

Votre réussite sera liée à vos capacités d'agir avec autonomie et à votre savoir-faire.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 70M à Jacques Mimin, Directeur du Developpement, OTH 18, Bd de la Bastille 75579 Paris Cedex 12 ou téléphoner au 346.12.10.

LA HOLDING d'un important groupe à vocation tertiaire (2 milliards de C.A.) recherche

CONTROLEUR DE GESTION

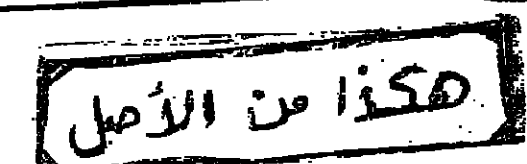
Intégré à une petite équipe, ce professionnel participe à l'information de la Direction Générale. Il analyse les budgets, les réalisations et les prévisions des filiales et dégage les tendances. Il conseille et assiste les directions financières des filiales dont il a la charge.
De plus, il développe, organise et fait fonctionner les systèmes d'informations de gestion.

Ce poste évolutif intéresse un diplômé de l'enseignement supérieur, enthousiaste et ayant une expérience réussie des techniques de contrôle de gestion (quelques années).

Il sait écouter mais aussi proposer et convaincre.

La connaissance et la pratique de l'outil micro-informatique (IBM PC) sont nécessaires.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 660 M à
VALENS CONSEIL - BP 359 - 75064 PARIS Cedex 02.



O.J. PERRIN
joailliers
PARIS GENÈVE

Jeune responsable marketing - produit HF

Base PARIS

Directement rattaché à la Direction Générale, il ou elle aura la responsabilité : • de la publicité, • de l'élaboration d'une stratégie marketing nouveaux produits (concurrence, produit, promotion, publicité, prévisions), • de faire des recommandations et de suivre leur développement. Expérience réussie de 3 ans minimum dans un poste de Chef de Produit de préférence dans le secteur des produits de luxe à forte notoriété sera à justifier. Formation supérieure marketing et parfaite maîtrise de l'anglais indispensables. D'une excellente présentation, le ou la candidat (e) devra faire preuve de qualités incontestables de créativité, d'analyse et de synthèse, savoir évoluer dans une petite équipe et être disponible pour voyager. La rémunération sera liée à l'acquis et aux compétences du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions, téléphone privé et éventuellement adresse de vacances (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous référence 25016-M.

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.



L'UN DES PREMIERS GROUPES PAPETIERS FRANÇAIS

recherche pour son

DÉPARTEMENT PAPIERS SURFINS "ARTS GRAPHIQUES"

chef de zone

(PARTIE FRANCE, PARTIE EUROPE)

Ayant une position de LEADER MONDIAL, dans le domaine des PAPIERS SURFINS – Velins d'Arches et de Rives –, le Département dans lequel il sera inséré joue un rôle de CONSEIL et VENTE auprès d'importants Distributeurs oeuvrant dans une clientèle d'ARTISTES, d'EDITEURS et d'IMPRIMEURS d'ART.

Rattaché au Directeur Commercial du Département, le rôle du titulaire du poste s'inscrira dans un budget, et le conduira à participer étroitement, tant à la définition des produits existants et des applications nouvelles qu'à la mise en place d'opérations promotionnelles. Il sera de plus l'interlocuteur privilégié des usines dans le suivi des commandes.

Ce poste représente une excellente opportunité pour un DIPLÔMÉ type ESC, École ESTIENNE... âgé de 28 ans minimum, possédant une première expérience commerciale de 2 à 5 ans. Une expérience de l'édition, de l'imprimerie ou de l'industrie papetière est un atout mais n'est pas indispensable. Le candidat sera motivé par les Arts Graphiques, parlera ANGLAIS couramment et ALLEMAND.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 3088 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

AGENTS DE CHANGE
MEESCHAERT-ROUSSELLE ET CIE
recherche pour son Département OBLIGATIONS

INGENIEUR DEBUTANT

(ECP, ENSAE...)

Après une période de formation et d'adaptation au poste, il participera au sein d'une équipe à la REALISATION et à la MAINTENANCE d'outils d'AIDE à la DECISION.

Il veillera tout particulièrement au contrôle, à la fiabilité, à l'optimisation de ces outils et à la satisfaction de la demande clientèle.

Ce poste exige des qualités de contacts commerciaux à haut niveau, des motivations pour le secteur ECONOMIQUE et BOURSIER.

Notre Société, leader de la profession boursière offre de nombreux avantages sociaux et financiers prévus dans le cadre conventionnel, des perspectives de carrière intéressantes pour un candidat motivé et performant.

Envoyer C.V. + photo et prétentions sous réf. : ID à
Bernard CEYROLLE
MEESCHAERT-ROUSSELLE ET CIE
16, bld Montmartre - 75009 PARIS.

Responsable du Département Etudes et Rémunérations

Dans le secteur très concurrentiel qui est le nôtre, et à la taille que nous avons aujourd'hui, la politique salariale est un élément essentiel de notre stratégie sociale. Le responsable du département études et rémunérations élabore cette politique salariale. Il évalue les tendances du marché, négocie les orientations avec le comité de direction, assure la cohérence avec l'Europe et les Etats-Unis. Il est également en charge des études de gestion du personnel, de la conception et de la mise en place de nouveaux avantages sociaux, de la politique des transferts internationaux.

Le profil idéal pour ce poste clé de Digital Equipment France, est celui d'un professionnel de la fonction Personnel, ayant une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine " études ", un niveau d'études supérieures de préférence en gestion, statistiques ou informatique. Il ou elle devra en outre faire la preuve de ses qualités individuelles de rigueur et de créativité.

Un bon niveau d'anglais est indispensable.

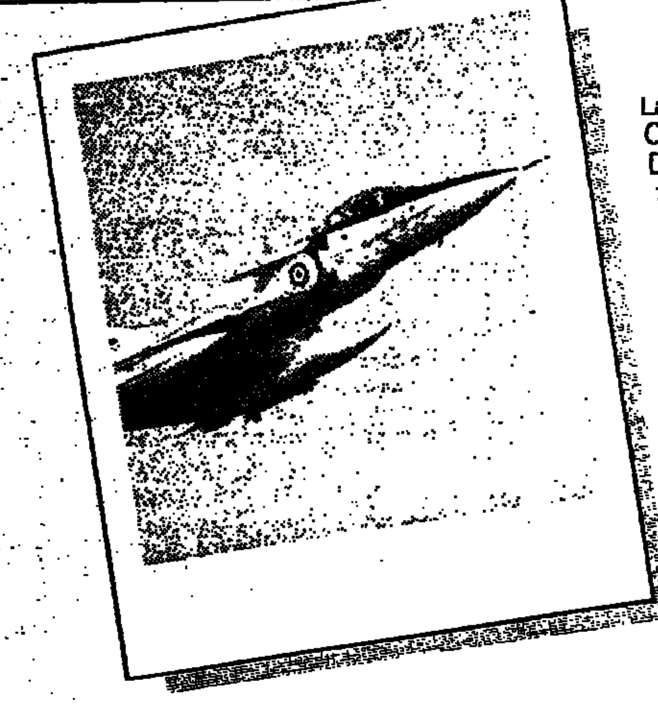
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. MON 076 à Anne CHEVALLIER, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, Service du Recrutement, 2, rue Gaston Crémieux BP [illegible] - 91004 EVRY cedex.

Curriculum

N° 2 mondial de l'informatique



AVION PASSION



La passion de l'avion, c'est toute notre raison d'être : C'est aussi notre raison d'agir.
Développer les techniques les plus évoluées, l'informatique la plus performante, c'est à cela que nous voulons vous associer.

Ingénieur
Intelligence Artificielle

Votre expérience ou vos bonnes notions des techniques de l'Intelligence Artificielle, vous permettent :

- de participer, dans un premier temps, à des projets d'application de ces techniques dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace,
- d'assurer, dans un deuxième temps, la responsabilité de la définition et de la réalisation de nouvelles applications dans le même domaine.

Ce poste est à pourvoir en Région Parisienne.

Merci de nous adresser votre CV (lettre manuscrite, photo)
Avions Marcel Dassault Bréguet Aviation
Direction du Personnel - 78, quai Carnot - BP 300
92214 Saint Cloud Cedex.



CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

AVIONS MARCEL DASSAULT – BREGUET AVIATION

CHEFS DE PRODUITS
Grandes Ecoles de Commerce

Vous avez une expérience de 2 ans minimum dans le Marketing de grande consommation, vous recherchez de réelles responsabilités, vous souhaitez un parcours évolutif pour vous préparer à devenir les managers dont nous aurons besoin demain.

Le Groupe LESIEUR vous offre cette opportunité au sein des équipes Marketing de ses filiales alimentaires, en vous confiant la responsabilité complète d'une ligne de produits dans un contexte humain dynamique, privilégiant la mobilité interfonctions et interfiliales.

Pour un premier contact, adressez-nous une lettre manuscrite, avec curriculum-vitae et photo :
Groupe LESIEUR - Recrutement Cadres - Référence 189 M
122, avenue du Général-Leclerc, 92100 Boulogne.

GROUPE LESIEUR

CONTESSE

Nous sommes une Société d'Ingénierie appartenant à un groupe français très important et recherchons, un

CHEF DE DEPARTEMENT ROBOTIQUE

PARTICIPER A LA DYNAMIQUE ROBOTIQUE

pour prendre en charge cette activité en pleine expansion : systèmes robotisés intégrant des aspects de mécanique, d'électronique, de traitement du signal, de contrôle-commande, de CAO.

Ingénieur Grande Ecole (X, AM, ENSTA), introduit dans les grandes entreprises et les administrations, votre expérience de la productique (ateliers, commande numérique, robots) et vos connaissances en informatique vous permettront d'assurer l'engagement et la gestion du budget, l'encadrement et l'animation d'une équipe de responsables techniques et commerciaux.

Ce poste implique une autonomie et un niveau de rémunération de nature à motiver un candidat entreprenant, doué pour les contacts humains.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil M. Quiniou, France Cadres, 22, rue Saint-Augustin, 75002 Paris qui les étudiera en toute confidentialité.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

Participez au développement de notre département études

Importante société de dimension internationale (65 % de chiffre d'affaires à l'export), orientée vers des secteurs de haute technologie recherche

Ingénieur

Débutant ou pouvant justifier d'une première expérience (1 à 2 ans), vous devez posséder une formation de type SUPELEC, ENSI ou équivalent et si possible de bonnes connaissances en traitement du signal.
Vous animerez une petite équipe chargée de réaliser des études de base en matière d'électronique mettant en jeu des aspects physiques.

Une rémunération tout à fait ouverte, de nombreux avantages sociaux sont de nature à motiver des candidats de valeur.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions ss réf. 13056 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

DEVENEZ NOS FUTURS CAMBISTES

De formation BAC + 2 ou ayant 3 ans d'études supérieures (Mathématiques – Informatique). Vous jonglez avec les chiffres, vous êtes dynamique, les responsabilités vous attirent et la mobilité géographique représente pour vous un atout supplémentaire.

Vous aimez travailler en équipe et souhaitez une formation pratique et active. Possibilité d'évolution pour candidat de valeur.

A VOUS DE FAIRE VOS PREUVES.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV) sous réf. 90465, à la Direction des Relations Sociales et du Personnel - Recrutement et Orientation - 25, rue du 4-Septembre, 75002 Paris.



HAVAS CONTACT



LA PUISSANCE DU GROUPE MATRA ET L'ALLIANCE TECHNOLOGIQUE AVEC NORSK DATA

Une gamme de produits informatiques ultra-performants et la confiance de nombreux clients dynamiques notamment dans les secteurs :
AERONAUTIQUE/ESPACE . RECHERCHE/EDUCATION . DEFENSE/ARMEMENT
INGENIEUR/INDUSTRIE . TRANSPORTS/TRAVAUX PUBLICS.

Pour la région parisienne, nous recherchons notamment des : H/F

Ingénieurs Commerciaux expérimentés

Au sein de notre agence de Paris, assisté par des ITC, vous prenez en charge le développement d'un ou plusieurs de ces grands comptes industriels.

De formation supérieure, une solide expérience de la vente de mini a confirmé vos qualités de négociateur. Le professionnalisme que vous avez acquis vous permet d'exiger des objectifs de CA et de pénétration de marché ambitieux. Il vous confère l'autonomie et l'autorité pour animer et encadrer des Ingénieurs Commerciaux Débutants à qui vous communiquerez votre passion du métier.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV et rémunération en indiquant la référence 38/M à DRRH
MATRA DATASYSTEME - BP 77 – 78391 BOIS D'ARCY CEDEX

PUBLICITÉS ANNONCES

MATRA DATASYSTEME
L'INFORMATIQUE POUR l'INDUSTRIE ET LA RECHERCHE

Organisme économique et financier (600 personnes) – Notre spécificité et notre importance nous placent au carrefour de la vie économique et financière. Notre direction des relations extérieures recherche un

ATTACHÉ DE PRESSE

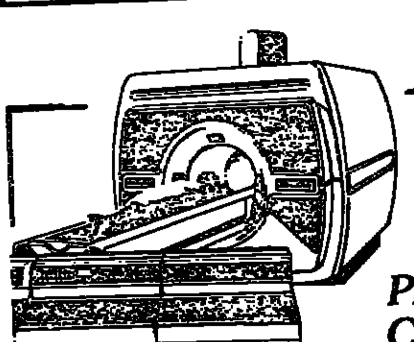
Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur avec une formation économique et financière type Sc.Po, éventuellement complétée par une formation littéraire. Vous avez déjà quelques années de vie professionnelle (3 à 5 ans) au sein d'une grande entreprise, d'une institution, d'un syndicat professionnel... ce qui vous a permis d'acquérir une expérience et une connaissance de la presse et de développer votre capacité rédactionnelle. Collaborateur de notre direction, et, en relation professionnelle directe avec notre Président, vous aurez, dans le cadre de l'objectif général de promotion de notre organisme, les deux missions suivantes : – développer des relations actives et efficaces avec la presse (écrite, parlée et télévisée). – participer à différentes actions de relations publiques menées par notre direction des relations extérieures.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux sous réf. 5895 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO MANAGEMENT
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11
MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs



THOMSON-CGR

PROFESSIONNELS DES ACHATS, CHOISISSEZ VOTRE CHALLENGE

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'**IMAGERIE MÉDICALE**. Dans un secteur stratégique, nous creons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie, au service de la santé. L'optimisation de nos coûts, dans un environnement international très concurrentiel est la clé de notre réussite et passe par une MAITRISE DYNAMIQUE de nos ACHATS (2 milliards de Francs).*

Réussir avec notre équipe, dans votre spécialité, voilà votre challenge.

RESPONSABLE ACHATS ÉTUDES

Ingénieur Grande École, vous avez une expérience d'achats de haute technologie (électronique, informatique).
Vous êtes responsable d'un service Achats à deux composantes :
*– **Production :** essentiellement électronique.*
*– **Études :** vous êtes l'interface Achats avec des Ingénieurs à fort potentiel.*
Anglais courant indispensable. Autre langue appréciée. *(Réf. B.10)*

RESPONSABLE ACHATS LOGISTIQUE

De formation Ingénieur, vous possédez déjà une solide expérience dans le domaine des Achats en petites quantités et dans des délais rapides. Forte personnalité nécessaire. Anglais souhaité. *(Réf. LP.40)*

RESPONSABLE ACHATS SOUS-TRAITANCE

Ingénieur, vous avez acquis une expérience dans les Achats de Sous-Traitance (interne et externe) de pièces mécaniques mais aussi de sous-ensembles entièrement contrôlés prêts à être intégrés. Vous avez des qualités d'animation et de communication que vous exercez autant au sein de votre équipe qu'à l'extérieur. *(Réf. S.3)*

RESPONSABLE ACHATS GÉNÉRAUX

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction Achat : vous aidez à déterminer et à proposer à la Direction Générale les actions destinées à réduire les coûts des Achats de matériels et prestations nécessaires aux activités des diverses Directions de THOMSON-CGR (ex. : contrats d'entretien, de gardiennage, etc.). *(Réf. S.20)*

JEUNES DIPLÔMÉS D'ÉCOLES D'INGÉNIEURS ET/OU DE COMMERCE MOTIVÉS PAR LA FONCTION ACHAT

Nous vous offrons la possibilité de devenir un professionnel des Achats. Après une première collaboration au sein de notre équipe dans des domaines variés (électronique, informatique, sous-traitance, investissements), vous pourrez éventuellement compléter votre formation dans un environnement multinational dans le cadre d'une affectation d'un an au sein du Service Achats de nos filiales étrangères : U.S.A... – Anglais indispensable. *(Réf. I.40)*

Suivant les cas, les postes sont à pourvoir à STAINS (93), ISSY-LES-MOULINEAUX (92), BUC (78).

*Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à la Direction du Personnel et des Affaires Sociales – Gestion des Cadres – **THOMSON-CGR** – Tour Montparnasse – B.P. 50 – 75755 PARIS CEDEX 15.*



HAVAS CONTACT



La SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS, C.A. 2,8 milliards, effectifs 3000 personnes, recherche pour une de ses unités de production :

Jeune diplômé d'école de commerce

option : finances comptabilité

pour lui confier, après une période de formation théorique et pratique, un poste de responsabilité dans les domaines de la gestion administrative, la gestion du personnel, le contrôle de la gestion usine.

Ce poste doit conduire à la fonction de Responsable du Service Administration Gestion, directement rattaché au Directeur de l'usine, et dont la mission est d'assurer la bonne exécution des tâches précédemment citées et plus particulièrement de :

- veiller au respect des procédures comptables, juridiques, fiscales et informatiques.
- participer aux développements, modifications, mises au point des applications informatiques de gestion centralisées et décentralisées.
- promouvoir le contrôle de gestion en usine et effectuer les études économiques nécessaires.

Nos divers établissements étant répartis sur l'ensemble du Territoire Métropolitain, ce poste implique une disponibilité géograhique. Des missions à l'étranger étant possibles, une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

Une réussite dans cette fonction peut ouvrir de très intéressantes perspectives de carrière au sein du groupe.

Lieu de travail en province.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 73785 M à Madame CLERE, Tour Chenonceaux - 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX

CENTRAUX EN ENVIRONNEMENT MICRO-INFORMATIQUE

Bull Systèmes recherche pour compléter ses équipes de développement MICRO-MAINFRAME-LINK des

INGENIEURS LOGICIELS CONFIRMES

De formation Grandes Ecoles (ou équivalents) ils auront 2 ans d'expérience de développement en Informatique et/ou en micro-informatique **(UNIX + C, MS-DOS)**. Ils devront témoigner d'une aptitude certaine au travail en équipe et aux projets avancés. Lieu de travail : Le Chesnay (78).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 102 M à

Bertrand Simon
Cii Honeywell Bull
PC 1L009D
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

UM TOURNAY/ASSCOM

Société développant des techniques de pointe (800 personnes), filiale d'un puissant groupe industriel, recherche un

CADRE AFFAIRES SOCIALES

pour seconder son Responsable du Personnel dans l'ensemble de ses fonctions et en particulier pour les aspects emploi et formation.

A terme, le groupe offrira des opportunités très ouvertes au sein d'une équipe de haut niveau. La sélection sera rigoureuse car les enjeux sont importants.

Le choix se portera sur un candidat de formation supérieure, prêt à s'impliquer fortement dans l'action. Une expérience professionnelle de 5 ans est nécessaire.

Poste basé : Paris, proche banlieue Sud.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous réf. 81615/LM à notre conseil MILO MRH, 43 bis, boulevard Victor-Hugo, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, qui l'étudiera en toute discrétion.

MILO M.R.H

HAVAS CONTACT

Cabinet Conseil en COMMUNICATION recherche

ATTACHÉ(E) DE PRESSE

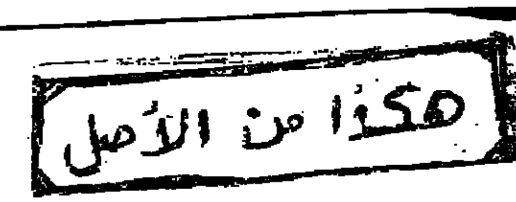
pour assurer relations presse écrite et audiovisuelle des sociétés clientes : secteur industrie/financier et artistique.

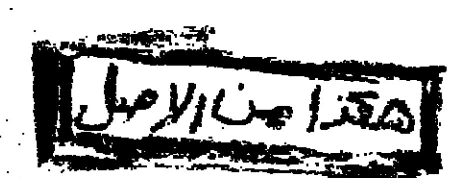
CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

pour réaliser études d'image institutionnelle.

Expérience prof. 5 ans min. ds agence ou grde entreprise. Formation univers. socio-éco. Bonne capacité rédaction. Anglais courant indisp.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à F. HUGUENIN, 49, rue Kléber, 75116 PARIS.





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



PME, leader sur son marché, intégrée à un groupe solide et en développement, recherche le responsable de son unité de production.

Directement rattaché au Président du groupe, il aura pour mission essentielle de conserver à ses produits l'avance technologique et la fiabilité qui font leur succès. Il assumera personnellement, avec le bureau d'études, la recherche et la mise au point des produits. Il sera en relation permanente avec les clients les plus importants pour bien connaître leurs besoins et répondre à leurs attentes.

Ingénieur diplômé, il maîtrise bien la petite mécanique et l'électromécanique. Il possède l'imagination et la créativité indispensables pour innover et aussi la rigueur pour gérer.

5 années d'expérience professionnelle lui ont permis d'acquérir l'autorité et l'autonomie nécessaires pour diriger un établissement.

Une bonne connaissance de l'anglais est exigée.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 501.098 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC PARIS–NEW YORK

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris



LA PUISSANCE DU GROUPE MATRA ET L'ALLIANCE TECHNOLOGIQUE AVEC NORSK DATA

Une gamme de produits informatiques ultra-performants et la confiance de nombreux clients dynamiques.

Pour développer notre réseau international nous créons un poste H/F

Responsable Zone Export
(Area Manager)

Vous êtes chargé de mettre sur pied un réseau de distributeurs et/ou filiales à l'étranger. Vous prospectez notamment sur l'Europe du Sud, l'Afrique et le Moyent-Orient.

A partir du budget imparti, vous fixez les objectifs de vente et entreprenez les démarches et contacts nécessaires (actions promotionnelles, négociations, suivi) pour les atteindre.

De formation supérieure commerciale ou scientifique, plusieurs années passées dans la vente de minis au niveau international ont aiguisé votre sens de la négociation et vous permettent de maîtriser la technologie des produits.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV et rémunération en indiquant la référence 40/M à DRRH
MATRA DATASYSTEME - BP 77 – 78391 BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA DATASYSTEME
L'INFORMATIQUE POUR L'INDUSTRIE ET LA RECHERCHE

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Première société mondiale de prestations de services informatiques nous nous implantons dans la région parisienne et nous recherchons notre Responsable des Ressources Humaines.
Vos qualités humaines et vos connaissances techniques vous permettront d'organiser et de développer tous les services de la fonction personnel : relations sociales, formation, recrutement, paie, gestion des ressources humaines.
Diplômé en Droit du travail, vous êtes bilingue français/anglais et avez acquis au moins 3 ans d'expérience dans la fonction.
D'importantes facultés d'adaptation, le dynamisme, l'initiative et la volonté d'évoluer avec une société performante, feront de vous notre «homme-personnel».
Pour nous rejoindre,
Adressez votre candidature lettre + CV + prétentions sous la réf. 9362 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris.



recherche

INGENIEURS
DEBUTANTS OU CONFIRMES

Diplôme d'Ingénieur Electronique

Les équipes d'ingénieurs de CIMATEL sont chargées de transférer la technologie avancée d'INTEL Corporation en France pour la conception et le design de produits VLSI sur les marchés de l'informatique, des télécommunications et de l'automatisme.

A CIMATEL, vous aurez accès aux méthodes et aux équipements de pointe développés par INTEL, à des échanges techniques fréquents avec les équipes américaines, à un environnement et à un système de management internationaux.

Pour ces postes une formation aux techniques d'INTEL est assurée en France ou aux Etats-Unis.
Possibilité d'évolution pour candidats fortement motivés.

Envoyez lettre manuscrite avec curriculum vitae à la Direction du Personnel – CIMATEL «Les Quadrants» 3, avenue du Centre 78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

une technologie avancée • un environnement passionnant

AXIAL publicité

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche en raison de son développement

adjoint chef du service juridique
(Réf. 50222)

Les responsabilités confiées à ce collaborateur nécessitent une certaine expérience et une base théorique (Maîtrise de Droit Privé ou des Affaires ou des Assurances).

adjoint chef du personnel
(Réf. 50223)

30 ans minimum

Les tâches assurées seront principalement : la collaboration à l'élaboration de la politique du personnel, les prévisions de dépenses, la paye des cadres (50 personnes), la préparation des C.E., les congés payés, etc...

Diplôme de gestion du personnel nécessaire.

Lieu de travail : N.O. PARIS très proche autoroute A15.

Cabinet Leconte
4, rue Amiral Courbet
75116 PARIS

L'AVENIR A SES METIERS

Nos produits et services anticipent les besoins de traitement de l'information de l'entreprise : besoins économiques, scientifiques, techniques...
Leur commercialisation, c'est la mission que nous souhaitons confier à une équipe :

l'ingénieur commercial
Représentant la Compagnie auprès des administrations et entreprises, vous établissez des contacts au plus haut niveau.
Vous avez la responsabilité commerciale, administrative et financière d'un territoire géographique ou spécialisé par branche d'activité.

l'ingénieur technico-commercial
Conseiller des utilisateurs, vous les aidez à mettre en œuvre nos systèmes et nos applications.
Responsable des études et des solutions techniques, vous assurez l'aide à la vente, le suivi de la formation, l'assistance technique.

Ces deux métiers d'avenir s'adressent à de

JEUNES DIPLÔMÉ(E)S GRANDES ECOLES D'INGENIEURS OU DE COMMERCE ET GESTION

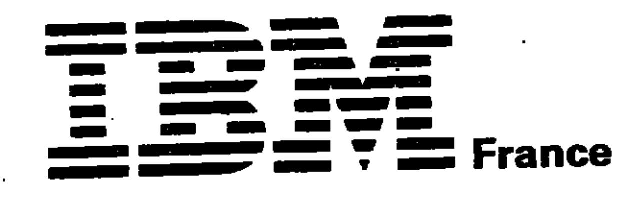
(Bac + 4 minimum), débutants ou ayant une courte expérience, parlant l'anglais et acceptant la mobilité géographique.

Notre formation rémunérée, théorique et pratique, aidera les diplômés d'écoles de commerce à acquérir les connaissances techniques nécessaires et les ingénieurs à développer leurs qualités commerciales.

Faites acte de candidature dès maintenant. Nous vous recevrons pendant ou après vos vacances suivant vos disponibilités ou les nôtres et en fonction des exigences et de la variété des postes à pourvoir.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à IBM France (référence ICTC-M1/7) - Département Recrutement - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS.

Nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.



Organisation et Publicité

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE BANCAIRE PARIS
recherche

JEUNE DIPLOME HF

HEC - ESSEC - Sup. de Co. Paris - IEP Paris (Eco. Fi.)

pour son département **Crédit - bail immobilier**

Le candidat sera notamment chargé de la prospection, de l'étude et de la mise en place d'opérations de crédit - bail immobilier interressant les entreprises industrielles et commerciales.

Adresser C.V., photo, prétentions sous réf. 38962
à COFAP - 40, rue de Chabrol - 75010 Paris

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

PARIS-BANLIEUE SUD-OUEST

La filiale française d'un groupe international, spécialisée dans la distribution de produits et d'équipements destinés à l'industrie des arts graphiques, recherche son **RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS.**

Connaissant une expansion rapide, elle réalise un chiffre d'affaires de 150 millions de francs, et emploie plus de 60 personnes.

Au sein de l'équipe de direction générale, vous superviserez les fonctions suivantes :

- La fonction logistique, qui comprend la gestion des stocks et l'ensemble des approvisionnements et des livraisons, tant pour le siège que pour les trois agences ;
- La fonction administrative, comptable et financière ;
- La fonction informatique (IBM 34);
- La fonction personnel.

Vous avez entre 28 et 35 ans.
Vous parlez couramment l'anglais.
Vous avez une bonne formation type école de gestion (DECS souhaité).
Vous avez l'expérience de l'audit dans un cabinet anglo-saxon et/ou une expérience de gestion administrative et comptable dans une PME.

La rémunération de départ pourra atteindre 260 000 F par an **pour un candidat de valeur.**

Ecrire sous nº 7 492 le Monde Pub., service annonces classées. 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

UHDE

UHDE S.A. Société d'ingénierie - filiale française du groupe HOECHST
recrute

2 INGENIEURS

débutants ou ayant une première expérience industrielle.
Vous serez détachés pour environ 2 ans en R.F.A. et intégrés dans les départements techniques de la maison-mère.
Après le séjour en R.F.A. vous rejoindrez notre équipe parisienne pour évoluer de la Technique au Management de contrats relatifs à la réalisation de complexes industriels en France et à l'etranger.
Profil souhaité :
- âgé de moins de 30 ans,
- *formation d'Ingénieur en Génie Chimique ou en Mécanique,*
- stages effectués en Production Chimique ou en Raffinerie,
- connaissances de base de l'allemand.

Adresser C.V. détaillé, copie de vos diplômes et photo à : UHDE S.A., 71, quai de Dion-Bouton, 92806 Puteaux cedex.

CONTESSE

Juriste
affaires internationales

Nous sommes un puissant Groupe diversifié à vocation internationale ; nous recherchons, pour renforcer notre équipe juridique, un **JURISTE AFFAIRES INTERNATIONALES.**

Vous serez responsable de la rédaction de contrats et accords, de leur négociation, du suivi juridique d'une partie des activités et de l'assistance juridique aux directeurs et responsables opérationnels.

Titulaire d'un diplôme de 3e cycle, capable d'utiliser couramment les langues anglaise et espagnole, vous avez, de préférence, acquis une expérience d'au moins 3 ans dans un contexte d'activité internationale.

L'aptitude à communiquer et à travailler en équipe multidisciplinaire est un atout nécessaire pour réussir.

De réelles possibilités d'évolution seront offertes à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 3643/LM à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

La fonction Achats, Tremplin de votre carrière.

Nous sommes un Groupe International du Secteur Electronique.- Notre politique d'achats est un élément-clé de notre stratégie industrielle.
Nous recherchons des

INGENIEURS D'ACHATS

Leur mission s'étend de la définition à l'application d'une politique Achats par grande ligne de produits, dans une optique prospective et de gestion efficace de la relation fournisseur-client.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs de formation (SUPELEC, CENTRALE, A et M. ...), complétée de préférence par un cycle de Gestion, et pouvant se prévaloir d'une expérience opérationnelle réussie dans les secteurs Production et/ou Achats.
Anglais indispensable.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 412/M à Lévi Tournay/Asscom - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Filiale Française d'un important Groupe Multinational, nous recherchons notre

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION COMMERCIALE

SA MISSION :
il sera
- correspondant informatique des services commerciaux
- responsable du service gestion des commandes
- chargé de la mise en place des tableaux de bord de gestion.

SON PROFIL :
nous retiendrons un homme de contact âgé de 35 ans environ; de formation commerciale supérieure, il aura au moins 3 ans d'expérience dans une fonction similaire et une bonne maîtrise de l'anglais.

Le poste est basé à La Défense.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions N. 4660
PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra

FILIALE DU PREMIER GROUPE D'AMEUBLEMENT FRANCAIS
recherche
pour ses SERVICES TECHNIQUES

INGENIEUR
INSA ou A & M

5 ans expérience minimum.
Sous la responsabilité du Directeur Technique Adjoint, il aura pour mission :
- l'élaboration des cahiers des charges machines et le suivi des plans d'investissements
- *la participation à l'élaboration des projets techniques usine*
- l'élaboration technique des dossiers de subvention
- le suivi et la mise en œuvre des plans d'hygiène et de sécurité.

Il sera à ce titre INGENIEUR SECURITE d'une usine de 1200 personnes.

Le poste est à pourvoir dans L'EST DE LA FRANCE.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 1148 M à Lévi Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cédex 02 qui transmettra

Lévi Tournay/Asscom

Corporate Finance
PARIS

Une banque d'affaires internationale de grande renommée, dont l'activité s'exerce dans le domaine des fusions-acquisitions, le montage de financements et le conseil financier, recherche un collaborateur pour renforcer son bureau de Paris.

Sa tâche consistera dans un premier temps à seconder les responsables en charge de projets, avant d'assumer ultérieurement la gestion d'une clientèle.

Ce poste s'adresse à un candidat d'une trentaine d'années, de formation supérieure (HEC, MBA), possédant 4 ou 5 ans d'expérience acquise dans une banque d'affaires ou dans un cabinet de consultants.

Une connaissance parfaite de l'anglais est indispensable.

Envoyer c.v. à RÉGIE-PRESSE sous réf. 307 801 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

AUDIT et COMMISSARIAT AUX COMPTES
FRINAULT FIDUCIAIRE
recherche
CHEFS DE MISSION
HEC - ESSEC - ESC - IEP

- une pratique de 4 ans minimum dans un cabinet *est une condition indispensable*
- la connaissance de l'Anglais est appréciée, certaines missions se situant dans l'environnement du groupe international K.M.G.

Envoyez lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à Yves GALTIER
FRINAULT FIDUCIAIRE, 8, rue Bellini 75016 PARIS

GROUPE D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES (banlieue Paris-Sud)
recherche

JEUNE INGÉNIEUR DES VENTES

Débutant ou quelques années d'expérience.

Anglais indispensable.

Pour relations technico-commerciales entre clients français et usines européennes.

Ecrire à Mme TEMMERMAN
M.A.I. - B.P 137, 91160 LONGJUMEAU.

Trésorier Adjoint

Le **Groupe BSN** (37 000 personnes, 28 Md de F de CA dont 31 % réalisés à l'étranger) poursuit son développement international. Pour y faire face, la Direction Générale des Affaires Financières du Groupe étoffe son service trésorerie.

L'Adjoint du Trésorier assistera celui-ci dans l'ensemble de ses responsabilités qui recouvrent notamment la gestion de trésorerie et les financements bancaires, l'animation des procédures de "reporting", la mise en application des techniques de gestion de trésorerie les plus performantes.
Dans ce cadre, il sera plus spécialement chargé des problèmes de gestion de trésorerie "devises" et du suivi des filiales étrangères.

Il s'agit d'un poste à responsabilités étendues au sein d'une petite équipe.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'études supérieures de commerce (HEC, ESSEC, ESCP, Sc. Po. ...) ayant acquis une première expérience dans un service de trésorerie ou de financement international au sein d'une banque ou d'un grand groupe industriel.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F 14 M, en précisant rémunération actuelle à: BSN Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

INGENIEUR D'ETUDES

Importante société de dimension internationale, recherche pour son département Etudes, un **Ingénieur de formation Grande Ecole (type AM, INSA)** avec une spécialisation mécanique ou électromécanique, complétée par de solides notions d'informatique industrielle.

Une expérience de 2 à 4 ans vous permettra de prendre la responsabilité d'une petite équipe, chargée de développer des produits nouveaux dans le domaine des terminaux transactionnels.

Avantages sociaux et rémunération motivante pour un candidat performant.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 13055 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 250 10 40



MATTEL FRANCE S.A.
Filiale du premier groupe mondial de jouets au chiffre d'affaires de plus de 300 MF
recherche

ANALYSTE FINANCIER

— 25-30 ans
— Formation supérieure exigée, niveau DECS
— Anglais courant exigé
— Bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne souhaitée.

Fonctions : Reporting U.S.A., hebdomadaire, mensuel, trimestriel, annuel + budget
Contrôle comptable
Suivi de la trésorerie
Déclarations fiscales

Adresser C.V., photo et prétentions à M. le Directeur des Relations Humaines 10 bis, rue des Oliviers - Orly senia 333 94537 RUNGIS Cédex

PLURIAL

norelec
PARIS - BETHUNE
INGENIEURS D'AFFAIRES

Notre entreprise, spécialisée dans le domaine de l'électricité, de l'instrumentation et de l'automatisme, réalise, avec 1 500 personnes un chiffre d'affaires de 500 millions de francs. Elle est implantée dans la moitié Nord de la France ainsi qu'en Guyanne et aux Antilles. *Son développement et sa restructuration l'amènent à rechercher des Ingénieurs d'Affaires.*

Ils génèrent un courant d'affaires auprès des Maîtres d'Ouvrages publics et privés, font les études de prix relatives aux appels d'offres ou aux marchés traités de gré à gré.
Ces postes concernent des ingénieurs d'affaires dans le domaine des travaux d'électricité dont l'expérience professionnelle est supérieure à 5 ans.

Ils sont à pourvoir dans les régions parisiennes et Nord, mais le développement de *l'entreprise autorise des postulants d'autres régions à faire acte de candidature.*

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle en précisant sur l'enveloppe la réf. LM 9464, à Media-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

IMPORTANTE BANQUE NATIONALISÉE

Juriste HF

Ce poste demande une expérience de quelques années en Droit bancaire et une connaissance de l'Exploitation bancaire.

Au sein d'une équipe, il assurera deux fonctions dans l'immédiat: renseigner et conseiller les exploitants; confectionner les instructions pour l'ensemble du réseau *après analyse des textes législatifs et réglementaires.*
Poste évolutif pour un candidat jeune et dynamique.

Ecrire sous réf. 571 à CEPIAD, 135, avenue de Wagram 75017 Paris.
Monsieur A. Dannenberger vous assure la discrétion.

ANNE PIERRE CASSEIL

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

Juriste d'entreprise
bilingue allemand

Avec un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de francs et 700 personnes, nous distribuons en France les produits du premier groupe chimique européen dont nous sommes la filiale à part entière.

Le Juriste confirmé que nous recherchons doit posséder au moins la Maîtrise de Droit et avoir l'expérience de cette fonction depuis plus de 5 ans.

Nous le souhaitons ouvert et rigoureux, polyvalent (droit des sociétés, assurances, contentieux...). La maîtrise de la langue allemande est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence AP/DRH, à Compagnie Française BASF - 140, rue Jules-Guesde - 92300 LEVALLOIS-PERRET.

BASF

MEDIA BA



VULCANIC
Division Électrothermie
Industrielle de Métanic S.A.

RESPONSABLE HF
relations humaines

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans diplômé de l'enseignement supérieur.
Rattaché directement à la Direction Générale, il aura pour responsabilités :
- Les opérations de recherche et de recrutement du personnel.
- Le développement d'une politique de gestion des ressources humaines basées, sur l'information, la coopération, la concertation (cercles de qualité, journal d'entreprise, formation, etc...).

Adresser C.V., photo et prétentions à :
VULCANIC Direction Générale
48, rue Louis Ampère - 93330 NEUILLY-SUR-MARNE
(Discrétion assurée)

FIDUCIAIRE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE
FIDAL recherche pour sa clientèle de Sociétés Parisiennes

Conseil Financier

- Formation universitaire, maîtrise de la comptabilité.
- Expérience des entreprises et des relations avec les banques.
- Très bonne connaissance des diverses sources de financement.

Belle situation pour personnalité ayant l'envergure voulue.

Ecrire avec C.V. et prétentions à FIDAL PARIS - 18 bis, rue de Villiers 92300 LEVALLOIS-PERRET

Société Industrielle
banlieue Nord-Ouest de Paris
recherche

EMPLOYE DE LABORATOIRE

Titulaire du Baccalauréat Technique avec connaissances en électricité et électronique.
Anglais lu et écrit.
Libéré obligations militaires.
Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions sous réf. 54804 à PROJETS - 12, rue des Pyramides 75001 PARIS
qui transmettra.

Société de consultants en aménagement et développement recherche

INGENIEUR OU ECONOMISTE

diplômé(e) de grande école scientifique ou économique, jeune ou débutant, capable de s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire d'études et de conseils.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous-réf. 9472 à
VALENS CONSEIL - BP 359
75064 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

SYNDICAT NATIONAL DES FABRICANTS DU LUMINAIRE
(115 adhérents) cherche un

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Il sera chargé de préparer et suivre les dossiers (salons, expos, export) et coordonner les actions des divers partenaires (président, vice-présidents, adhérents, syndicats professionnels, administrations).
Agé de 30 ans, Sc. Po ou équivalent, ayant 3 ans d'expérience dans une fonction séculaire, c'est un homme de dialogue et un coordinateur efficace. Anglais courant.

Envoyer lettre manuscr., C.V. + photo à
ALPHAGRAPHE - 27, rue de Meaux, 75019 PARIS.
(Réf. LS 250.)

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES
150 000 F/an

Pour un organisme (400 personnes) spécialisé dans le domaine économique et social, implanté à l'échelon national.
Sous l'autorité du chef de projet, il(elle) sera chargé(e) de réaliser ou de mettre à jour des études, enquêtes, documents de vulgarisation ayant trait au domaine de l'emploi, à l'étude de qualifications, dans l'entreprise et leur évolution sous différentes influences : économiques, sociales, technologiques.

Cette offre s'adresse à une personne de formation supérieure : Economie, Droit, Gestion, Sciences Po, etc., ayant quelques années d'expérience qui lui auront permis d'acquérir :
- la maîtrise des méthodologies les plus couramment utilisées dans l'activité études : enquêtes, interviews, échantillonnage, analyse statistique, analyse de contenu quantitative...
- la connaissance de l'entreprise, des différentes fonctions qui y sont exercées, de son environnement institutionnel, professionnel...

Le poste requiert un esprit d'analyse et de synthèse, une aptitude rédactionnelle, une rigueur intellectuelle dans l'exposé, ainsi qu'une grande capacité à rechercher et obtenir des informations internes et externes.
Poste situé à Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V., s/réf. 15206 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

CAISSE DE RETRAITE PARIS
recherche

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Formation supérieure.
Connaissances financières ou actuarielles appréciées.
Expérience 2 à 3 ans système moyen
(Bull-61 DPS 2 ou 4, si possible).
Pour fonctionnement et développement futur gestion temps réel 80 000 rentes par capitalisation.
Env. c.v., photo et montant salaire actuel s/nº 246 à R.B. CARRIÈRES, 18, rue Fourcroy, 75017 Paris, qui trans.

BUREAU D'ÉTUDES
grande banlieue Ouest
recherche

JEUNE INGÉNIEUR NUMÉRICIEN

(Connaissances en électromagnétisme appréciées).
Adr. C.V. + prét. + photo à : NETA PUB. 19, rue Bergère 75009 PARIS (qui transmettra s/réf. ER/0107).

CENTRE FRANÇAIS DU COMMERCE EXTÉRIEUR rech.

ATTACHÉ SECTORIEL

MATÉRIELS ET MATÉRIAUX B.T.P.
Ecole supérieure de commerce + expérience 3-4 ans à l'exportation de ces produits.
Anglais courant indispensable.
Env. lettre et C.V. à CFCE, Service du Personnel, 10, av. d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16.

VILLE DE SARTROUVILLE
(Yvelines)
48.000 habitants
à 15 km de PARIS-ST-LAZARE
recrute
pour le service
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

UN ATTACHÉ

de 2e classe inscrit sur liste d'aptitude.
Les candidatures avec C.V. seront adressées à M. le Maire, Secrétariat Général, B.P. 75, 78502 SARTROUVILLE CEDEX.

CLUB DE PRÉVENTION
recherche
DIRECTEUR
de Niveau 1 ou

CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF

disponible rapidement.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo au S.A.N., Commission JEUNESSE, 5, place de l'Arche-Guédon, 77207 MARNE-LA-VALLÉE, Cedex 2. Tél. : 005-92-24, poste 430.

Société internationale de formation, recrute un

CONSULTANT FORMATEUR EN MARKETING BANCAIRE

Alliant une première expérience dans un poste similaire à des qualités d'animation, de rigueur et d'autonomie.
Anglais courant apprécié.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 06 523 à Catherine BUBIN, BAC PERSONNEL CONSEIL 88, rue de Lille, Paris-7e.

Recherche

COMPTABLE

BEP COMPTABILITÉ
Déclarations sociales et fiscales
1 an d'expérience mini.
Se prés. GARAGE DE LA GARE
71, rue de Bezons
92400 - COURBEVOIE
(10' gare Saint-Lazare)
ou tél. 333-45-79.

IMMOBILIER 7e

recherche I NEGO H. ou F. très compétent, qualités morales et réf. exigées, 30-40 ans fixe + % + exclusivités.
Débutants s'abstenir.
T.T.I. 705-69-69, p. 12.

Clinique « LA MONTAGNE »
12, rue de la Montagne
92400 COURBEVOIE rech.

UN RESPONSABLE

(H.-F.)
du service
« Accueil-Admissions »
(6 personnes)
Statut agent de maîtrise.
- Relations avec la clientèle ;
- connaissance tiers payant et informatique ;
- expérience similaire souhaitée (env. 5 ans).

Env. lettre, C.V. et prétent. en précisant votre disponibilité.

FRÈRES DES HOMMES
(secrétariat permanent)
recherche

UN(E) RESPONSABLE COMMUNICATION INTERNE DOCUMENTATION

Exp. associative de préférence dans le domaine de la coopération internationale (bilingue angl.). Bonne culture générale. Dactylo, esprit méthodique.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à CHARLES CONDAMINES au Secrétariat Permanent, FRÈRES DES HOMMES, 20, rue du Refuge, 78100 VERSAILLES.

Particulier vend VILLA, quartier résidentiel « La Tronche », 38700, près Grenoble.
140 m² habitable. Rez-de-ch. : chambre, salle de bains, gde pièce vitrée. A l'étage : living + salon, cheminée, 2 gdes chambres + 1 petite, s. de bains, w.-c. Terrain 2 000 m² env., garage 2 voit.
Ecrire ou téléphoner (76) 42-55-60 M. Perret, 38, chemin de la Concorde, La Tronche 38700. Prix : 1 700 000 F.

SOCIÉTÉ DE SERVICES INFORMATIQUE
très dynamique, 100 pers., quartier de l'Etoile, rech. pour une durée de 6 mois une personne titulaire d'une

MAITRISE

(gestion, sciences économiques, ou diplômée d'une école de commerce) débutant.
Il lui sera confié un poste d'ATTACHÉ (E) COMMERCIAL (E) chargé de développer un portefeuille de clientèle déjà constitué des plus grands groupes industriels et coloux français.
Merci de nous adresser votre C.V. sous réf. 309.318 M à RÉGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy
75007 PARIS
qui transmettra.

SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
quartier SAINT-LAZARE rech.

URGENT
1 INGÉNIEUR

formation mécanique et génie civil (arts et métiers, ENSI ou équivalent).
Débutant ou de préférence 1 à 2 ans d'expérience dans ingénierie ou distribution pétrolière.
Bonnes connaissances anglais, 2e langue appréciée.
Expatriation prévue à court terme.
Env. c.v., photo et prétent. à nº 30 551 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 2e.

Etablissement d'enseignement supérieur
recherche

PROFESSEUR DE MARKETING
ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ DANS LA GRANDE DISTRIBUTION

Ecrire à D.V.L., 4, bd de Bellerive 92500 Rueil-Malmaison en transmettant C.V. et prétentions.

capitaux propositions commerciales

Compagnie suisse, fabricant d'une nouveauté électronique révolutionnaire dans le secteur du sport alpin cherche un AGENT en France pour la représentation commerciale et ev. technique auprès des sociétés funiculaires, gdes écoles de ski. Les compagnies intéressées s'adressent à :
ESS Electronic Surveillance Systems Ltd
Baarerstr. 69, CH-6300 ZUG
Tél. : 042-21-85-49
Télex : 86-88-53.

Société dynamique
recherche
DIRECTEUR COMMERCIAL ASSOCIÉ - SALARIÉ
Avec apport capitaux
Adresser offre sa réf. 2341
COGER 3, place Séverine
93310 LE PRÉ-ST-GERVAIS.

Ingénieur AM, 34 ans, très bonne connais. gestion PME disposant 800.000 F cherche reprise ou association active dans entreprise fabrication ou services région parisienne.
Ecrire sous le nº 307812 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée. MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09. PARIS CEDEX 09.

NOUVELLES CRÉATIONS
Laque fait main, coloris à la demande
HALL'HOGÈNE 51, rue St-Honoré 75001 PARIS.

automobiles
ventes
de 5 à 7 C.V.

Vends R. 14 TS 1980 88.000 km, bon état général peinture et sellerie à revoir Prix 16.000 F sous Argus Tél. après 18 h : 588-11-83.

A VENDRE
FORD ESCORT 1800 GL
gris métallisé, 4 portes
boîte 5 vitesses, 6 CV
avril 82. 30.000 F.
Téléphone : 781-83-46
à partir de 18 heures.

divers

Vends camping-car Transit 100 11 CV essence. Novembre 83 Cellule Aristocrat-Montana blanc, 4 places, été/hiver w.-c., radio-cassettes. 12.500 km. Première main. 98.000 F.
M. GÉRARD (1) 509-40-75.

secrétaires

Nous sommes une société distributrice de logiciels américains super-performants.
Nous recherchons

UNE SECRÉTAIRE

qui sait s'impliquer, à qui il sera proposé rapidement de prendre des initiatives.
Elle définira elle-même les limites de sa fonction. Bien entendu, elle parle anglais et a des notions de comptabilité.
Merci de nous faire parvenir lettre manuscrite + C.V. + prétentions :
Turnkey Software,
38 bis, avenue René-Coty, 75014 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL
HEC, 38 ans

OFFRE

- Expérience de gestion et de direction de PME :
CA 50 M de francs dans les secteurs presse/édition/publicité.
- Les missions de restructuration qui m'ont été confiées comme DAF puis DG ont permis un rapide rééquilibrage des comptes des deux sociétés dont j'ai eu la responsabilité.
- La sortie du « rouge » s'est accompagnée d'un fort développement des ventes appuyé sur VPC, forces de vente et réseau revendeurs.
- Expérience d'environnements professionnels variés : secteurs parapublic, associatif, actuellement secteur privé, ce qui m'a permis de développer d'excellentes facultés d'adaptation.

CHERCHE

Poste de direction dans un secteur d'activité particulièrement stimulant intellectuellement, au sein d'un groupe offrant de réelles perspectives de développement.

Ecrire sous nº 7 485 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

23 ans. Diplômé de l'enseignement supérieur, 100 % bilingue (études en France et en Angleterre)
recherche
à Paris dans le secteur international bancaire, juridique ou commercial

Poste à caractère administratif
ou de contacts.

2 ans d'expérience professionnelle avec références.

Ecrire sous nº 6777, *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

EXPERT-COMPTABLE

36 ans. Expérience : 3 ans cabinet, 5 ans entreprise, 5 ans société internationale. Italien courant. Libre octobre 1985.
Etudierais toutes propositions cabinet ou entreprise. Région indifférente.
M. CHAOUCHE - Via Breganzona 10. 6900 LUGANO (Suisse).

- Homme 38 ans.
- Expérience responsabil. imprimerie après stage ASFORED, souhaiterait emploi

TECHNICIEN FABRICATION
dans MAISON d'ÉDITION.

Ecrire : D.L. JOUBERT, 73, rue Vergniaud, 75013 PARIS. Tél. : 589-03-54.

URGENT

- Jeune homme 19 ans.
- Etudiant 2e année droit.
- Sérieux.
- Cherche emploi pour mois de JUILLET

Tél. : 531-44-79

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CONDUCTEUR DE TRAVAUX. – 28 ans. Anglais, arabe parlé. 5 ans labo (autoroutes A 10 et A 11). 5 ans C.T. au Maroc (concassage, enrobés, terrassement, revêtements, V.R.D).
RECHERCHE : poste conducteur travaux ou aide C.T. France ou étranger. (Section BC/JV 693.)

DIRECTEUR COMMERCIAL. – 56 ans. Ingénieur diplômé I.F.G. Formation micro-informatique. Expérience prof. technico-commerciale et gestionnaire en industrie du cuir et chaussure. Anglais courant.
PROPOSE : services à PME/PMI secteur d'activité : cuir, textile, agro-alimentaire, micro-informatique. France, étranger. (Section BCO/MS 694.)

INGÉNIEUR ECP 48. – Anglais, espagnol. 35 ans expérience technico-commercial et manager d'opérations avec Cie de services pétroliers multinationale. France et étranger. Homme de terrain.
RECHERCHE : position équivalente consultant, marketing ou management. Paris, R.P. (Section BCO/AT 695.)

GESTION DIRECTION REDRESSEMENT PMI-PME. – 55 ans. Formation de base juridique et IAE. 30 ans expérience secteurs divers (métallurgie, transformation des plastiques, agro-alimentaire, biens d'équipement et de consommation). France et Afrique francophone. Profil de gestionnaire rigoureux, dynamique, meneur d'homme, sens commercial développé.
RECHERCHE : poste haut niveau PMI-PME ou grande entreprise. Paris, R.P. ou Afrique francophone. (Section BCO/MS 696.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

Spécialisé dans les trois domaines nécessaires à la réussite de l'entreprise :
- Gestion des ressources humaines ;
- Cercles de qualité ;
- Informatique.

Deux ans d'expérience de formateur-animateur. Etudie toutes propositions.
Ecr. s/nº 2646 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme 24 ans, D.U.T. jusqu'au bilan. Libre immédiat. Tél. : 014-04-53.

J.F. 37 ans, parf. bilingue anglais, notions hébreu, esp., all., maîtrise, DEA, Sc. humaines. Libre voyager, cherche travail correspondant. Beaulieu, 357-98-71.

Etud. 25 a., lic. angl., esp., ch. trav. juill.-sept. Perm. de cond. Tél. : 237-31-71.

JOUEZ GAGNANT !

Ing. polyvalent 40 ans, 15 ans exp. divers dom. indust. dont 5 ans export ds grand groupe multinat. Electronic. de formation, angl., esp., ital. et port. parfaits, bonnes connaiss. all., cherche poste stable lui permettant donner toute sa mesure. Conseil, transferts techno, innovation, export, composants électroniques.
Ecr. s/nº 2632 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 25 ans, niveau BTS, technicien B.E. (projeteur électronique, mécanique) + animateur globe-trotter, bilingue anglais, polyvalent et motivé, recherche poste évolutif de

TECHNICO-CCIAL EXPORT

et/ou France, dans secteur technologique de pointe : informatique appliquée, CFAO, aéronautique, robotique, télématique, etc. Maurice RIVIÈRE : (1) 589-39-67.

J.F. 32 ans, doctorat Lettres modernes, étudie toute proposition de collaboration (communication, édition, secrétariat de rédaction, documentation, traduction : persan-français ; enseignement : français ou persan, librairie, etc.).
Ecr. s/nº 2652 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ing. 30 ans, exp. industrie et informatique, gestion, bonne culture, cherche emploi à temps partiel ; anglais-allemand. Etud. tte proposition.
Ecr. s/nº 7482 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MAGISTRAT
Exp. adm., ens., rech.
Etudie ttes propositions.
Ecr. s/nº 7491 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme ayant organisé expositions (peintres, illustrateurs, photographes) et Salons importants à Paris, cherche emploi similaire dans société spécialisée dans l'organisation de manifestations.
Ecr. s/nº 7499 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Prof. angl., russe, rech. poste, réf., rég. indif. T. : 557-19-17, 10 h-12 h, 19 h-21 h.

Secrétaire parfait. bilingue franç.-angl. Très bon niv., excell. présentat. Poss. remplacement. Ecrire s/nº 9390/M, Parfrance, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS.

Ch. avant départ service national empl. collaborateur administratif durée 6-8 mois à partir sept. 85. Bac G2, option informatique, gestion et comptab., permis C. Paris ou banlieue. Tél. : 413-20-79.

J.F. exigeante cherche boss remuant à la recherche d'une collaboratrice polyvalente, futée, net penchant vers l'écriture, bilingue américain, habituée changements fuseaux horaires pour job digne d'intérêt et d'investissement. Faire intellec. de préférence.
Ecrire sous le nº 79.606
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 27 ans agrégée d'hist., Normale Sup., 4 ans d'exp. collège, lycée, université, ch. emploi dans enseign., documentation, administration, communication ou associat., rég. lyonnaise de préf.
L. BISCARRAT, 11, rue Nicolas-Roland, 51100 REIMS.

JOURNALISTE INDÉPENDANT

8 ans d'expérience, haut niveau, économie, social + informatique scientifique (télécommunications) recherche :
tous travaux conception et collaboration rédactionnelles (journaux d'entreprises, pub...) Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous le nº 69.804
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DEUXIÈME PHASE

ESCP, 30 ans, expérience PME, contrôle de gestion, recherche poste opérationnel et responsabilité en PME ou société de conseil.
Ecr. s/nº 7490 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DESSINATEUR PROJETEUR
Mécanique, charpente, tôlerie, install. usines, relations clients, fournisseurs, 39 ans, 20 ans bur. études, nat. franç., rech. poste pour TUNIS. Examinerait ttes prop. techniques technico-commerciales.
Ecrire sous le nº 308.992
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Documentaliste/secrétaire parfaitement bilingue anglais, connaiss. allemand, notions esp., cherche travail en anglais, contacts humains essentiels. C.V. + photo en téléphonant au 763-68-25.

Fem. 36 a. att. direct., Sup. de Co, internat., trl. angl., all., ch. poste resp. export.
Ecrire Maison de la P.A., 304, B.P. 2355, 69216 LYON CEDEX 02.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

STAGES-FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Département d'éducation permanente de l'Université de Paris-Dauphine

vous propose une formation préparant à la

MAITRISE DE SCIENCES ET TECHNIQUES DE GESTION ET ANIMATION DES SYSTEMES DE FORMATION

Cette action de formation continue, en alternance, échelonnée sur deux années s'adresse :
- à des formateurs en exercice,
- à des personnes appelées à exercer des responsabilités dans les Services Formation des Entreprises ou des Organismes spécialisés.

Conditions d'accès :
- Expérience professionnelle de trois années.
- Diplôme de fin de 1er Cycle Universitaire ou équivalent.

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE département d'éducation permanente

Pour tous renseignements, contacter Géraldine LENOBLE
tél. (1) 505.14.10 poste 24.77
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16

SOURCES

FORMATION INFORMATIQUE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets
de 5 à 12 mois
Assistance et Conseil
INTERNATIONAL en Logiciel
38, Rue Bassano - PARIS 8e
Mº George V
Tél : 723.55.18

FORMATION PROFESSIONNELLE D'ANALYSTE PROGRAMMEUR
en 7 mois = 1 000 H
sur 30 micros et gros système IBM.
Assistance au placement.
Entretien et sélection sur R.D.V.
Crédit étudiant 100 %
Centre agréé par OLIVETTI et ERICSSON
FRANCACIP
Centre International d'Etudes et Formation Professionnelle en Informatique
ciefpi 11, r. de la Gare - 94230 CACHAN
Tél. (1) 740 12 22
Mo Arcueil-Cachan - 10' des Halles

STAGE 3



INSTITUT D'INFORMATIQUE

forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS DE GESTION
Crédit étudiant 100% après acceptation du dossier.
Aide assurée à l'emploi.
Nombreux autres stages :
Initiation, langages BASIC ou COBOL.
26, rue Bergère Paris 9ème Mº Montmartre / R.E.R. Auber.
824.45.25 +

D.E.A.

Transport (Paris I — ENPC — Paris XII), sciences et techniques du bâtiment (Paris VI, ENPC, ECP), techniques et gestion de l'environnement (Paris XII, ENPC, ENGREF). Tél. : ENPC, G. Guinard, 260-34-13, postes 1 150-1 146.

DEA TRANSPORT
PARIS I, ENPC, PARIS XII
Tél. : ENPC, G. Guinard, 260-34-13
Postes 1150-1146

enseignement

MATH CONTACT
STAGES INTENSIFS EN JUILLET
MATH/PHYSIQUE
7 ÉLÈVES MAX. PAR CLASSE.
17, rue du Mail, 75002 PARIS.
Tél. : 236-31-63. Mº Sentier.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

FORMATION PROFESSIONNELLE D'ANALYSTE PROGRAMMEUR
en 7 mois = 1 000 H
sur 30 micros et gros système IBM.
Assistance au placement.
Entretien et sélection sur R.D.V.
Crédit étudiant 100 %
après acceptation du dossier.
Centre agréé par OLIVETTI et ERICSSON
Tél. : (1) 632 71 26 ciefpi

Le Monde
Emplois Cadres
CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ × 7 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09
Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

PROFESSION : INFORMATICIEN

Si vous êtes diplômé du 2e Cycle Universitaire, d'une Grande École ou si vous êtes un jeune cadre, devenez les professionnels que l'industrie informatique s'arrache déjà.

Pour maîtriser votre avenir, inscrivez notre Institut dans vos projets.

sélection le 17 juillet 1985
pour une formation à temps plein de

CONCEPTEUR DE SYSTÈMES INFORMATIQUES DE GESTION

entre octobre 1985 et juillet 1986

INSTITUT NATIONAL D'INFORMATIQUE DE GESTION
Établissement privé d'Enseignement Supérieur créé en 1970
37 quai de Grenelle 75738 Paris Cedex 15 - ☎ (1) 578.61.52

DEMANDEURS D'EMPLOIS
PERSONNES EN CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION
Niveau BAC + expérience professionnelle de 3 ans

I.U.T. SCEAUX

propose des stages de 1 an préparant un :
- D.U.T. Gestion des entreprises finances-comptabilité (novembre 1985).
- D.U.T. Techniques de commercialisation internationale (décembre 1985).
- D.E.C.S. épreuves 6 à 12 (septembre 85 ou janvier 86).

Présélection sur dossier + tests.
Renseignements : téléphone 660-19-77.

INSTITUT PORTUAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE DU HAVRE



Certificat d'Etudes Supérieures de transport international
niveau 3ème cycle
du 7 Octobre 1985 au 30 Juin 1986
ouvert aux Titulaires d'un diplôme de deuxième cycle universitaire ou équivalent, ou d'une expérience professionnelle de plusieurs années.

Inscriptions :
I.P.E.R. 1, rue E. Zola 76090 LE HAVRE CEDEX.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCT. GD LUXE
Livraison immédiate
Reste 1 appt de 5 P., 116 m²
Vis. témoin ts jours, 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

PROX. ST-SULPICE
Vds 130 m² caractère, achète 200 m² R. gauche. 703-32-44.

7e arrdt

ESTRÉES DUQUESNE
165 m², ét. élevé. 703-32-31.

13e arrdt

TOLBIAC, rue calme, 6 P. 165 m², 2 entrée. Vue dégagée Tél. 633-29-17 - 577-38-38.

GOBELINS
Liv. + 2 chbres bns, 95 m². Imm. pierre. 1.100.000 F. Téléphone : 526-99-04.

CHEVALERET, stand., ét. élevé vue, liv. + 2 chbres. 720.000 F et liv. + 3/4 chbres. 920.000 F. parking, cave. 605-10-05.

14e arrdt

DENFERT-ROCHEREAU
Imm. 1935, tt confort. CALME BEAU 3 P., entrée, cuis., bains 72 m². 750.000 F. 577-74-38.

15e arrdt

BOUCICAULT, rue calme, 3 P. Imm. anc., ascenseur. 765.000 Tél. 633-29-17 - 577-38-38.

16e arrdt

JASMIN
Dans voie privée, 4e ét., asc., calme, soleil. 4 P., 85 m², par fait état. 1.300.000 F. 228-34-39.

Mº PORTE-DE-ST-CLOUD GRAND STUDIO, CFT, 35 m² 250.000 F. - Tél. 526-99-04.

RUE DE LA FAISANDERIE
TRÈS BEAU STUDIO 50 m² ÉTAGE ÉLEVÉ LUXUEUX 790.000 F. GARBI - 567-22-88.

ERLANGER
IMM. RÉCENT. Séjour + 2 chbres, 103 m² + BALCON 1.800.000 F. EXCLUSIVITÉ EMBASSY. Tél. : 562-16-40.

94 Val-de-Marne

AV. FOCH
FONTENAY-SS-BOIS, lim. Vincennes, pr. bois et RER, tr. belle résid. 6 coprop, beau 2 p., cuis. tt cft, balc., jard. privat., box, cave, chf ind. gaz. 575.000. MAS IMMOBILIER. 345-88-53.

IVRY, proximité métro, RER, 4 p. en duplex ds pt immeuble neuf. 800.000 F park. compris. P.C. SEMI, 672-41-39.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine
75008 PARIS
Pour clientèle française étrangère et diplomates
APPTS HAUT DE GAMME et Hôtels Particuliers
562-16-40.

RECHERCHE 1 à 3 P. PARIS préfère Rive gauche avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft
Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
TÉL. 252-01-82.

Métro VOLTAIRE
2 PIÈCES. 182.000 F
IMMO MARCADET. 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F, selon confort et quartier. Egalement échanges possibles. Nous ne somme ni agence, ni marchand de listes, mais une Association sans but lucratif. Ecrire : APPEL 75, BP 114 75463 PARIS CEDEX 10. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

Région parisienne

OUEST RÉSIDENT RER
Belles villas et gds appts avec jardin privatif. Libres à la rentrée. Téléphone : 504-56-29.

ROSNY - Propriétaire loue appt 3 pièces 68 m² + 6 m² de loggia, cuisine équipée, gd séjour, 2 chambres, salle de bains, w.-c., nombreux rangements, cave, garage. 7e étage avec ascenseur. 3.500 F + charges. Tél. : 661-61-13.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés déplacés
IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS 2 à 8 PCES STUDIO, VILLAS, PARIS ET ENVIRONS - 504-48-21.

URGENT
Enseignante cherche appt F 2 à louer ESSONNE environs Montléry, à partir de juillet Téléphone : 451-79-58.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour cadres. (1) 889-89-66 — 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STAND. pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES
Téléphone : 562-78-99.

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 Paie comptant, 15e, 7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

pavillons

BOURG-LA-REINE
5' Mº, beau pav. récent, 5 P. + grenier aménageable, jard. 1.300.000 F. Tél. 661-32-11.

proprietes

LOIR-ET-CHER
Vends belle gentilhommière 8 ha. de parc, région de Montoire, avec maison de gardiens. Communs et bois, gdes caves dans colline
S'adresser Mº Roger Laboureix
Téléphone : (1) 261-56-60.

Proche NIMES. Demeure 18e ayant conservé tt son caractère 10 P. exp. plein Sud. Chem., pet. parc plein de charme Prix 1.300.000 F
Cabinet Jacques DIDIER
20, bd Gambetta, NIMES
Téléphone : (66) 67-53-37.

PROVENCE
RARE et EXCEPTIONNEL
Dans parc, arbres centenaires piscine, tennis. Vds MAS restauré, mitoyen, 220 m²
Valeur : 1.200.000 F, sacrifié 950.000 F avec 300.000 compt + prêts 13 %. (91) 37-05-21.

MIMET - Entre AIX et MARSEILLE, alt. 600 m, GRANDE VILLA, 2 appts T 4 + T 3, 300 m² habitables, garage
Prestations luxueuses
Terrain 5.000 m²
PRIX : 1.400.000 F.
AGENCE FORBIN-GARDANNE
Téléphone : (42) 58-29-98.

MANDELIEU - LANAPOULE
part. vend mas provençal vue ESTEREL 225 m² sur 2 niveaux, tt cft, terrain 2.200 m² planté, piscine garage. 2.800.000 F.
Téléphone : 747-70-72.

ARDÈCHE DU SUD
A vendre maison de plein-pied, 150 m² habitables, sur 3 700 m², 5 chbres, salon, salle à manger, bureau, sanitaire complet, vue imprenable, arbres fruitiers + garage 40 m². Prix : 400.000 F. Téléphone : (75) 36-80-09, après 20 h 30. Libre début sept.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
fondé en 1876
5, rue Greffulhe, 75008 Paris
Téléphone : 16 (1) 266-46-40.

villas

A SANNOIS (95) 300 m de la gare, Mais. 6 pces sur 2 étages, intér. refait à neuf, sur sous-sol total + jardin. Px : 580.000 F. Tél. : 747-12-40, poste 3440 h.b. ou 980-88-36 après 19 h.

LION-SUR-MER (14)
VILLA 1980, 300 m mer. Terrain 700 m² paysagé, terrasse, sous-sol 120 m² : garage, cuisine été, atelier, cave. 1er étage : 90 m², 4 chbres, bains, chauff. centr. gaz. 885.000 F, poss. reprise prêt 290.000 F. Visites sur place 29 juin de 14 h à 18 h, dimanche 9 h à 12 h. Impasse des Frégates, LION-SUR-MER. Agences s'abstenir.
Renseignements : COEURET 28160 BROU. (37) 47-03-82.

viagers

ETUDE LODEL 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX, SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
(sans frais honoraire
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

16e
domiciliation, siège social constitut. sté, secrét. tril. location bur., télex. 651-28-77.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de société démarches, secrétariat, etc.
ACTE S.A. 359-77-55.

SIÈGE SOCIAL A PARIS
Bureau ou domiciliation + services (1) 346-00-55.

locaux commerciaux

Ventes

LIMITE PARIS-NORD
600 m² MURS LIBRES
bail, terrain. 387-71-55.

Vend ou loue libre PARIS 2.000 m² park. + 1.200 m burx à 500 m Nation. Tél. 387-67-14.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : en baisse, à 9,22 F

En baisse dès les premières heures de la matinée à Tokyo, le cours du dollar a continué à reculer sur les places européennes le 1er juillet. A Paris, la devise américaine s'est traitée à 9,22 F environ en fin de matinée (contre 9,3170 F le vendredi précédent en séance officielle). Le même mouvement était constaté à Francfort où le billet vert se traitait à 3,0280/0300 DM (contre 3,0310/0535 DM) et à Zurich, à 2,5360/5370 FS (contre 2,5325/5375 FS). Les informations relatives au *déficit commercial* américain (il a atteint 12,7 milliards de dollars en mai) et à la progression de l'indice des indicateurs composites pour le même mois (0,7 % alors que l'on escomptait 0,8 % à 1 %) ont pesé sur le *cours du dollar*.

Automobile : 4,5 % de hausse des prix en moyenne le 1er juillet

Les prix des voitures françaises neuves augmentent en moyenne de 4,5 % à partir du 1er juillet. Cette *hausse fait suite à la libération* des prix annoncée en avril, et intervient à la date traditionnelle du changement de *millésime*. Ce *relèvement* moyen des prix de Renault et Peugeot-Citroën implique des augmentations différentes selon les modèles.

Hôtellerie : retour au contrôle des prix

Le ministère des finances a décidé de revenir sur la liberté des prix consentie à certains hôteliers. Selon M. Bérégovoy, l'accord du 7 février 1985 passé entre les syndicats de l'hôtellerie et la direction de la concurrence et de la consommation, admettant la liberté des prix pour les hôtels trois étoiles et pour une partie des *chambres dans les hôtels d'autres catégories, « n'est pas respecté, alors que les syndicats s'étaient engagés à la modération »*.

« Aucun rattrapage ne se justifie dans un secteur où les prix ont augmenté depuis 1980 de 10 % par rapport au coût de la vie », affirme le ministre (60 % au lieu de 48 %). Selon M. Bérégovoy, 55 % des établissements auraient augmenté leurs tarifs de plus de 12 %, *« certaines hausses atteignant 30 % et plus »*.

La hausse moyenne pour 1985 des tarifs hôteliers — chambres, pensions, demi-pensions — est dorénavant plafonnée à 4,5 %, sauf pour les hôtels quatre étoiles, qui continuent à bénéficier du régime de liberté.

ÉTRANGER

ALORS QUE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE NE CESSE DE SE DÉGRADER

Le gouvernement israélien adopte un rigoureux plan d'assainissement

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est une véritable reprise en main aussi bien politique qu'économique qu'a entreprise M. Shimon Pérès avec l'adoption lundi 1er juillet d'un nouveau plan global d'assainissement. Politique, car cela faisait des semaines que, de toute part, on reprochait à M. Pérès de ne pas imposer son autorité sur ses ministres en prenant les mesures attendues, en fait, depuis la mise en place, il y a dix mois, du gouvernement d'union nationale. Economique, car la situation n'a cessé de se détériorer : les réserves en devises étrangères d'Israël ont atteint la cote d'alerte de 2 milliards de dollars et le taux d'inflation dépasse déjà depuis le début de l'année les 250 %, malgré les différents pactes sociaux conclus avec la centrale syndicale Histadrout, et le patronat, pour stabiliser les prix.

Réuni dimanche 30 juin en une sorte de conclave, le gouvernement a siégé toute la nuit et a fini par approuver lundi matin 1er juillet par quinze voix contre sept (tous ministres du Likoud) l'ensemble des mesures mises *préalablement* au point par M. Shimon Pérès et son ministre des finances, M. Itzhak Modaï. Il faut dire que le chef du gouvernement avait mis en jeu son prestige, menaçant de démissionner si le plan d'assainissement n'était pas *adopté* et mettant en demeure ses ministres d'abandonner leur poste s'ils n'étaient pas prêts à y souscrire.

Ce plan d'assainissement est rigoureux mais « classique ».

Pour la partie budgétaire, les compressions adoptées par le gouvernement s'élèvent à 750 millions de dollars. Elles impliquent notamment le licenciement de quelque dix mille employés dans la fonction publique et la suppression des allocations familiales pour le premier enfant.

La réaction des syndicats

Les risques de dérapage sont énormes. Au cours des deux prochains mois, l'indice des prix devrait encore augmenter de plus de 20 % ; ce n'est qu'ensuite que les effets du plan devraient se faire sentir et provoquer une chute du taux d'inflation. Cependant, à la Banque d'Israël, on redoute déjà une poursuite de la flambée des prix. On estime, en effet, que le gouvernement n'a pas pris la seule mesure capable véritablement de juguler l'inflation : une compression sérieuse des dépenses publiques.

Mais le danger le plus immédiat pour le gouvernement est d'être confronté à une épreuve de force avec la centrale syndicale Histadrout. Son secrétaire général, M. Israël Kessar, s'élève contre le fait que ce sont les salariés qui font principalement les frais du plan. Dès lors, va-t-on assister à une vague d'agitation contre « *les atteintes aux conventions collectives par le biais de décrets d'urgence* » ?

Il n'implique aucune réforme radicale. Les mesures adoptées doivent, en principe, rester en vigueur pendant trois mois. Certaines mesures seront appliquées par « décrets d'urgence », des décrets qui mettent fin à la politique de concertation avec la centrale syndicale. Ainsi, les conventions collectives et les accords d'indexation des salaires sur les prix sont suspendus. Les salaires sont bloqués pendant trois mois et devraient baisser, après une compensation de 12 % accordée par le gouvernement. Cependant, la diminution du pouvoir d'achat que ces mesures vont entraîner est généralement estimée à plus de 20 %.

En ce qui concerne les prix, les denrées de base subventionnées augmentent de 60 %, les carburants de 27 %, les transports en commun de 100 % et les autres articles de 17 %. Ces nouveaux prix seront bloqués pendant trois mois.

Sur le plan monétaire, le shekel est dévalué de 18,8 %. Les Israéliens sont désormais autorisés à déposer en banque 2 000 dollars, ce qui est une manière pour le gouvernement de « récupérer » une partie de l'argent « noir » estimé à plusieurs milliards de dollars.

Tout le problème est de savoir si les Israéliens suivront les mots d'ordre de la Histadrout dans cette bataille contre les mesures prises par le gouvernement ou si, au contraire, comme l'affirmait récemment M. Itzhak Modaï « *les Israéliens sont prêts depuis longtemps à accepter un plan draconien d'assainissement. Mais ce sont les ministres qui n'étaient pas prêts à adopter un tel plan* ».

(Intérim.)

CHILI

○ 1 milliard de dollars de nouveaux prêts. — Le gouvernement chilien et les banques étrangères créancières du Chili ont annoncé à la fin de la semaine dernière un accord prévoyant l'attribution de 1.085 millions de dollars de nouveaux prêts, dont 150 millions garantis par la Banque mondiale.

Cet accord porte également sur le rééchelonnement des échéances de la dette chilienne de 1985 à 1987, et une extension jusqu'à 1987 des facilités existantes de crédit commercial accordées au Chili.

AFFAIRES

La CGE négocie parallèlement avec ATT et des groupes européens

CIT-Alcatel, filiale de la Compagnie générale d'électricité (CGE), *absorbe officiellement* le 1er juillet les activités de télécommunications civiles de Thomson. L'accord des deux groupes nationalisés, conclu en septembre 1983, prend effet, au terme d'un long processus qui a vu l'Etat intervenir financièrement beaucoup plus que prévu (*le Monde* daté 14-15 avril). Thomson n'est *donc plus dans l'industrie du téléphone* et se concentre en revanche *sur les activités électroniques militaires*, grand public, médicales et sur les composants. La CGE obtient un quasi-monopole avec 45 000 salariés et 25 milliards de francs de chiffre d'affaires dans ce secteur ; les commandes des PTT de centraux, *pour 84 % seront destinées à* l'ensemble Alcatel-Thomson. Le reste, *soit 16 %, est fabriqué par la* Compagnie générale de construction téléphonique (la CGCT, qui est une ex-filiale d'ITT nationalisée), sous licence Alcatel.

Si la structure de l'industrie des télécom est clarifiée, son avenir *reste incertain*. M. Fabius, lorsqu'il était ministre de l'industrie, avait en effet donné son accord à la fusion, mais en précisant que la CGE devait se trouver un partenaire étranger afin de renforcer la puissance du nouvel ensemble à l'exportation. Or, pour l'heure, rien n'est conclu, loin de là.

M. Pebereau, *PDG de la CGE*, estime que le marché le plus prometteur est celui des Etats-Unis (environ 40 % des commandes mondiales). Il entend y faire porter tous ses efforts et y jouer son va-tout (*le Monde* du 20 mars). Après avoir *négocié* successivement des alliances avec le britannique Plessey présent *outre-Atlantique* au travers de sa filiale Stromberg Carlson, puis avec les américains General *Telephone* and Electronics (GTE) et ITT, le tout sans succès, il a noué des contacts avec ATT sur une triple base :

— La création d'une société commune, à majorité française, avec ATT-Philips Telecommunications (APT, filiale créée à 50/50 entre les *deux groupes en 1983*), *regroupant* les activités de faisceaux hertziens de la CGE et de TRT, filiale française de Philips. ATT abandonnerait ses propres fabrications déficitaires et achèterait ses équipements au pôle ainsi constitué (on parle de 100 millions de dollars entre 1987 et 1990).

— ATT aiderait la CGE à adapter son central E 10 S aux normes américaines, le proposerait *dans son* catalogue et en assurerait la maintenance. Le groupe américain ne dispose pas d'un tel petit central d'une capacité inférieure à 10 000 lignes.

— *En compensation*, ATT obtiendrait la part du marché français de la CGCT.

Hésitations

Rien n'est encore conclu entre la CGE, ATT et APT, les négociations sont très difficiles. Au sein du groupe américain on indiquait *récemment* qu'« *il* n'était pas question d'accepter de mettre les E 10 S au catalogue ». En effet ATT, développe un petit central qui devrait être prêt vers 1987. Il faudrait l'abandonner. Le E 10 S ne présente, en sus, guère d'avantage aux *yeux d'une partie des gens* d'ATT puisqu'il ne sera pas aux normes américaines avant cette date.

D'autre part, ATT entend adopter une position ferme, se souvenant « *des déclarations critiques de M. Mitterrand lors de l'accord avec Philips* » (à Figeac en septembre 1982). Le groupe américain veut donc des assurances sur la part de la CGCT... laquelle n'appartient pas à la CGE. La négociation est donc renvoyée au niveau supérieur des autorités françaises, M. Mitterrand *devant donner lui-même son aval in fine*.

Le gouvernement hésite devant cet « *accord américain* » négocié par la CGE au moment où la France *souhaite construire* l'Europe des technologies avec Eurêka. Il a donc *souhaité que M. Pebereau signe également* un accord avec les européens Siemens, Italtel et Plessey (lequel est réticent) pour développer en commun la nouvelle génération de centraux à l'horizon 1990. Ainsi présenterait-on l'accord avec ATT *comme « commercial »* et celui avec les européens comme « *technologique* », c'est-à-dire *plus* fondamental.

Rien n'est donc conclu ni au niveau des firmes ni au niveau politique, tant l'opération présente de gros risques. Elle donne une part ferme à ATT contre une « *mise en catalogue* » dont les résultats sont aléatoires. Un accord semblable avait été conclu par ATT avec ITT en 1979 qui... n'a rien donné. Quel sera le sort de la CGCT ? Surtout, l'accord entre les européens est difficile à conclure. Indispensable pour préserver les chances de la techologie *française à long terme, et pour* éviter une « *fuite en avant* » de la CGE bloquée actuellement dans une impasse, il faudrait qu'il soit signé le premier.

ÉRIC LE BOUCHER.

Vingt-six pays européens s'efforcent d'harmoniser leurs normes techniques de télécommunications

De notre envoyé spécial

Nice. — Au moment où les chefs d'Etat et de gouvernement essayent *d'accélérer la construction de* l'Europe de la technologie, l'Europe des télécommunications n'avance, elle, qu'aux pas comptés des lourdes administrations. Le téléphone et la poste, premiers outils de la communication, fonctionnent encore trop avec des caractéristiques strictement nationales. Les prises téléphoniques ne sont pas harmonisées ; les circuits électriques non plus. Allemands, Britanniques et Français *ont* choisi des systèmes non compatibles de vidéotex (*Minitel*). Même les tonalités sont différentes.

La France, qui vient de présider pendant trois ans la Conférence européenne des postes et télécommunications (CEPT), organisme créé en 1959, qui regroupe vingt-six pays *européens, s'est pourtant évertuée* à faire progresser les normalisations communes. M. Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications françaises, qui présidait la CEPT, s'est félicité des premiers résultats de cette politique « pragmatique ». Clôturant le 28 juin une session de travail de quinze jours à Nice, M. Dondoux a annoncé plusieurs mesures :

● La mise à l'étude de l'utilisation de l'ECU comme unité de compte entre les membres pour les problèmes de compensation et de répartition des coûts ;

● Le lancement par la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse du colis rapide (euro-colis) destiné à faire face à la concurrence des transporteurs internationaux ;

● L'extension du chèque de voyage (post-chèque) à la Belgique et au Japon. Ce système fonctionne déjà en France, au Danemark, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suisse ;

● La normalisation avant dix ans des tonalités et des numéros d'accès *aux divers services* ; avant 1985, de la télécopie et du télétex, et, avant fin 1987, de la *radiotéléphonie* mobile ;

● La création d'un secrétariat permanent destiné à harmoniser les procédures d'agrément. Un matériel agréé en France devra l'être automatiquement en Italie, par exemple.

M. Dondoux a *ajouté que* la CEE et l'AELE (Association européenne de libre-échange) avaient confié à la CEPT la mission de définir les spécifications des réseaux des années 90 (les réseaux numériques à intégration de services - RNIS) dans le cadre du projet communautaire de recherches sur les télécommunications (RACE). La CEPT remettra ses conclusions dans dix-huit mois. *Ainsi « c'est un véritable système de normes européennes qui est en train de se constituer »*, estime M. Dondoux, qui sera remplacé, et pour une durée de deux ans, à la présidence de la CEPT le 1er juillet par M. Hans Würtzen, directeur des postes et télécommunications du Danemark.

Les *administrations des postes et* des télécommunications commencent donc à sortir de leur léthargie. Il aura fallu les menaces de la CEE qui a indiqué, le 7 juin, qu'elle se substituerait à la CEPT si celle-ci n'accélérait pas ses travaux de normalisation. Mais trop d'outils sont encore disparates. Trop de pays, la RFA notamment, sont encore hésitants, comme s'ils ignoraient la vague de *déréglementation* et de privatisation qui menace l'existence *des monopoles des administrations* des PTT. L'Europe des technologies, n'existera pas si les PTT n'avancent pas au même rythme que les industriels mobilisés par Eurêka.

E.L.B.

ENTREPRISES

● Unilever et Nestlé regroupent leurs filiales françaises de produits laitiers frais.

En 1986, la Roche aux Fées, filiale d'Unilever par l'intermédiaire d'Astra-Calvé, et Chambourcy, filiale de Nestlé, formeront une société unique dans laquelle Nestlé sera majoritaire. Les deux entreprises étaient respectivement troisième et quatrième rangs dans le secteur des produits laitiers frais, surtout le yaourt, derrière BSN et *Sodima-Yoplait, et devant Nova*. Leur *regroupement* — les usines et les bassins de collecte étant complémentaires — en fera le numéro *deux du yaourt, avec 2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires*, à peu près à égalité avec Yoplait (25 % du marché). La concentration commerciale, l'ampleur des investissements *publicitaires* et, *pour* Unilever, le fait que le groupe ne soit réellement implanté dans les produits laitiers frais qu'en France, expliquent cette fusion.

● Elf investit dans les semences aux Etats-Unis.

Sanofi, filiale d'Elf, va prendre le contrôle de la société Dahlgren, qui réalise dans le Minnesota *un chiffre d'affaires* de 24 millions de dollars dans les semences *de tournesol. Cette* acquisition confirme l'intérêt du groupe Elf, déjà présent dans le secteur semencier depuis 1980 en France, pour ce marché stratégique. Avec la filiale française, Rustica-Semences, et la société américaine, Sanofi souhaite devenir leader mondial dans les hybrides de tournesol. D'autres sociétés, notamment Rhône-*Poulenc, sont déjà très présentes* sur ce marché très convoité *parce que « juteux ». A l'excep*tion de participations financières dans des boutiques de biotechnologies Dahlgren constitue la première acquisition américaine du groupe pétrolier français dans le domaine des semences.

● *Carrefour change de banque pour son crédit à la consommation.*

La société de distribution Carrefour abandonne la CREG, filiale de la Société Générale qui gérait depuis quatre ans son système de cartes de crédit (plus de 210 000 cartes, baptisées Pass). Carrefour, en revanche, a choisi de développer cette activité en la *confiant* au CETELEM, *filiale spécialisée dans les crédits* aux particuliers de la Compagnie bancaire. Il semble que ce changement de partenaire s'explique par la volonté de Carrefour d'assurer de façon plus autonome la gestion de ce service de crédit.

● AMRO se propose de racheter l'European Banking Company.

La grande banque néerlandaise AMRO Bank (Amsterdam-Rotterdam Bank) va, sous *réserve de l'approbation des* autorités, acquérir entièrement *l'European Banking Company* (EBC). Spécialisée dans les opérations en eurodevises, l'EBC emploie 180 personnes et dispose de 652 millions de livres d'actifs. Elle a pour actionnaires, outre AMRO, la Société Générale, la Deutschebank, la Midland, la Société générale de Banque *(belge)*, la Banca Commerciale et une banque *autrichienne. Cette transaction* coûtera 26 millions de livres à *l'AMRO, qui les versera à la Mid*land. Cette dernière, en contrepartie, transférera à cinq de ses six partenaires l'essentiel des intérêts qu'elle possède dans une autre filiale commune, l'European American Bank. La Société Générale verra ainsi sa participation dans l'EAB passer de 20 % à 23 %.

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. Roger Fauroux, PDG de Saint-Gobain, n'envisage pas de démissionner en cas de dénationalisation

« *Il ne me viendrait pas un instant à l'idée* [en cas de dénationalisation] *de quitter le navire, sauf si l'on me jetait par dessus bord, parce que Saint-Gobain aurait changé d'actionnaire.* » M. Roger Fauroux, président de Saint-Gobain, qui était dans l'entreprise avant la nationalisation de février 1982, est clair : si on le lui demande, il restera. C'est que cet inspecteur des finances ancien normalien sépare clairement entreprise et actionnariat.

L'entreprise ne va pas mal. Même si — et M. Fauroux le reconnaît — les pertes françaises sont compensées par les gains ailleurs dans le monde. D'abord en France, les coûts salariaux et sociaux sont élevés ; le PDG de Saint-Gobain a les moyen d'une comparaison puisque son groupe est implanté « *dans une quinzaine de pays* ». « *Si le coût d'un ouvrier y est de 100, il est de 97 en Allemagne.* (...) *En Belgique, il doit être à peu près du même niveau, disons 93, il est de 76 en Espagne et de 85 en Italie.* »

De plus, il est plus difficile qu'ailleurs d'adapter les effectifs à la conjoncture : « (...) *entre le moment où vous décidez de faire ce qu'on appelle pudiquement le plan social, c'est-à-dire de réduire les effectifs et le moment où la dernière personne qui doit partir est partie, il s'écoule entre deux ou trois ans* ». Cela n'empêche pourtant pas Saint-Gobain d'avoir en France même des sociétés performantes, dynamiques, qui gagnent de l'argent.

L'actionnaire, c'est l'actionnaire, et qu'il soit familial, comme à Pont-à-Mousson, financier comme Suez chez Saint-Gobain avant la nationalisation, ou que ce soit l'État, « *chaque système a ses contraintes : cela ne vous gratte pas au même endroit* ».

Avec l'État, « *sur le plan de la gestion, nous sommes vraiment très libres* », en revanche il pèse sur la stratégie ; pour faire sortir le groupe de l'électronique (« *Avec les 33 % d'Olivetti nous aurions eu* [en 1984] *un milliard de bénéfice consolidé au lieu de 500 millions* ») ou pour empêcher le groupe de prendre le contrôle de la Compagnie générale des eaux. Mais M. Fauroux trouve cela « *assez normal* » « *Quel est le rôle d'un actionnaire ? C'est d'apprécier la stratégie que lui propose son groupe industriel.* »

Pour l'État actionnaire, Saint-Gobain n'aura pas coûté très cher : « *Depuis que nous sommes nationalisés, nous n'avons pas demandé un sou à l'État* ». (...) *Nous lui avons versé régulièrement des dividendes.* » Voilà qui ne change guère d'avant puisque « *les familles* [actionnaires de Pont-à-Mousson qui a fusionné avec Saint-Gobain] *étaient des gens très honorables, mais il ne fallait surtout pas leur parler d'augmentation de capital* ».

ÉNERGIE

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE L'AGENCE POUR LA MAITRISE DE L'ÉNERGIE

Nous n'avons pas les moyens financiers de poursuivre efficacement notre politique

nous déclare M. Michel Rolant

La maîtrise de l'énergie, pivot de la politique énergétique de la gauche, est sur la sellette. Menacée par la rigueur budgétaire, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) a fait l'objet d'un rapport de l'inspection des finances, critiquant sa gestion, mais proposant de poursuivre cette politique en la recentrant. M. Michel Rolant, président de l'AFME depuis mai 1982, répond ici à ces critiques.

« La politique de maîtrise de l'énergie est-elle toujours une priorité ?

— Je n'ai pas de raison de penser le contraire. Si elle avait changé, j'imagine qu'on me l'aurait dit puisque je suis chargé de sa mise en œuvre. Sur le fond, elle continue de s'imposer avec la même vigueur que depuis le premier choc pétrolier. L'illusion de pléthore entretenue par le discours quotidien des producteurs d'énergie ne doit pas conduire à un relâchement des efforts. Si l'énergie est provisoirement abondante, elle reste un produit cher.

— Estimez-vous avoir les moyens de poursuivre cette politique ?

— Cette année, nous ne les avons pas. Nous sommes nettement en dessous de ce qui est nécessaire pour maintenir l'effort. Sans doute parce qu'ici et là certains pensent que l'important est d'écouler notre production énergétique, ne serait-ce que pour équilibrer les comptes des grandes entreprises nationales du secteur.

— Peut-on toujours prêcher la parcimonie dans une société d'abondance, où le principal producteur d'énergie, EDF, est incité à placer à tout prix son courant pour utiliser le parc nucléaire ?

— Vous n'achetez pas tous les matins 25 kilos de pain sous prétexte que c'est abondant et pas cher ! On peut à la fois améliorer les performances de l'appareil économique, le confort des logements ou la sécurité des voitures tout en réduisant la consommation ou en utilisant plus rationnellement les ressources. Ne pas le faire serait stupide. Les aides de l'Agence ont contribué en deux ans à placer 1 milliard de kilowatts/heure d'électricité, à la place d'une autre source, dans l'industrie, en accord avec EDF.

— Si on continue ainsi, pourra-t-on atteindre les objectifs fixés par le Plan ?

— Avec les moyens dont nous disposons actuellement, c'est hors de question. Avec 2,5 milliards de francs et une plus grande stabilité de nos ressources, nous pouvons maintenir ou même améliorer les résultats actuels. Si on descend beaucoup en dessous, certains objectifs sautent. Si on maintient seulement notre budget ordinaire, toute l'aide à l'investissement s'arrête et même la plupart des opérations de démonstration dans le secteur industriel.

» Il y aurait alors abandon de la politique de maîtrise de l'énergie. Car il faut maintenir un système d'aide publique pour que les investissements de maîtrise de l'énergie se réalisent. Ainsi, après l'arrêt en 1981 et en 1982 des aides financières, les investissements ont « dégringolé » en 1982 et en 1983.

» Pourquoi ? Nous vivons encore sur un modèle culturel de la période de gaspillage. Les entreprises paient l'énergie au prix fort et elles réservent les financements pour d'autres gains de productivité traditionnels comme les économies de main-d'œuvre ou la modernisation et l'augmentation des capacités de production. Pourtant l'investissement de maîtrise de l'énergie est le seul qui ait un intérêt national. Mais, s'il n'y a pas un dispositif public, il ne passe pas.

Au Japon, en Corée, au Mexique...

» C'est un thème de débat avec le ministère des finances. Les fonctionnaires assurent que les investissements se seraient faits quand même sans aide publique. Telle entreprise gagne de l'argent, disent-ils, ce n'est pas la peine de l'aider. Telle autre en perd, il ne faut surtout pas lui donner de subventions car elle va s'effondrer. On en est là. Voilà le type de blocage provoqué par le ministère des finances.

» Nos partenaires, eux, sont convaincus, alors qu'au début ils étaient sceptiques. Progressivement, la file d'attente s'allonge aux guichets de l'AFME. Actuellement, nous avons 850 collectivités locales, 50 hôpitaux, 23 projets de réseaux de chaleur, qui, après avoir fait des études, attendent des aides. La demande se consolide même techniquement. Et c'est à ce moment-là qu'on interrompt les procédures les unes après les autres. L'Agence est devenue un opérateur économique respecté et attendu. Il ne reste qu'un noyau d'irréductibles rue de Rivoli.

— Cette politique est-elle réellement menacée ?

— Je ne suis pas en état de faire des pronostics sur les positions du gouvernement. J'espère qu'il confirmera, en dépit des craintes de certains fonctionnaires, la ligne adoptée depuis 1981. Quand on est lucide, il vaut mieux être un peu pessimiste. Mais je ne pense pas qu'il y ait de raison valable pour abandonner cette politique.

» Partout, au Japon, en Corée, au Mexique, etc, cette politique entre dans les mœurs. Il y a même eu depuis quelques semaines deux retournements spectaculaires : celui de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole, qui pense l'après-pétrole en termes de maîtrise de la consommation, et celui de Mme Thatcher, qui, en dépit d'une politique ultralibérale, lance un programme d'économies en Grande-Bretagne.

— Un rapport récent de l'inspection des finances a été consacré à l'AFME...

— Je souhaiterais avoir officiellement communication de ce rapport. Je l'ai demandé et je regrette de ne pas disposer de ce document.

— Il suggère de poursuivre la politique de maîtrise de l'énergie. Est-ce une des raisons pour lesquelles il a connu jusqu'ici une diffusion confidentielle ?

— On peut le craindre...

— Vous souhaitez donc qu'il soit publié ?

— Tout à fait. Si j'ai demandé qu'on vienne voir cette maison de l'extérieur — non à un audit privé mais à un audit public, venant de l'administration des finances, dont on connaît la rigueur et les traditions, — c'est pour que les choses soient sur la table ; et pour qu'on ne puisse pas continuer à répéter dans les dîners en ville qu'une entreprise publique dirigée par un syndicaliste (1) est naturellement mal gérée, ce qui est faux ; pour qu'on ne puisse pas non plus continuer à dire que cette politique n'est pas efficace. Il y a naturellement des améliorations à apporter.

» J'ai tout intérêt à ce que ces choses se sachent, et à ce qu'on mette en même temps sur la table les éléments positifs de la gestion de cette politique.

Les véhicules électriques

— L'inspection des finances critique votre efficacité. On vous reproche un certain manque de rigueur. Combien coûtez-vous par franc distribué et combien cela rapporte-t-il en devises ?

— Si on fait un ratio un peu simpliste, pour 1 F d'intervention il y a 7 centimes de frais de fonctionnement. Cela ne me paraît pas excessif. C'est tout à fait comparable à l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche). Quant à notre structure sociale, nous sommes en dessous des coûts du secteur privé.

» Pour 1 F d'aide à l'investissement il y a 1,50 F d'économie en devises pendant toute la durée d'utilisation des biens, c'est-à-dire huit à dix ans pour l'industrie et vingt ans pour l'habitat et le secteur tertiaire. Les économies de charges ou de compte d'exploitation sont du même ordre. Depuis 1983, nous avons nettement amélioré ce rendement par une baisse des taux de subvention, que nous avons nous-mêmes proposée. Il ne faut pas qu'on nous dise maintenant qu'on a mal géré nos affaires !

» Depuis deux ans et demi, l'AFME a constamment fait des propositions pour améliorer l'efficacité des procédures. Il est donc clair qu'on peut faire encore plus avec moins d'argent, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas d'argent du tout. Mais pour faire mieux, il faut absolument assurer à ce dispositif la stabilité suffisante pour être réellement efficace, jusqu'à l'épuisement du gisement d'économie d'énergie, que nous chiffrons à plus de 30 millions de tonnes, équivalent pétrole.

» J'ajoute qu'il faudrait que les prix des produits pétroliers soient divisés par deux ou par trois dans certains cas pour que nos actions cessent d'être rentables. Il est toujours plus utile d'économiser une tonne d'équivalent pétrole que d'en produire une.

— Le rapport suggère de revoir votre stratégie en limitant les actions à tout ce qui permet d'économiser les devises. Etes-vous d'accord ?

— Non seulement nous y sommes prêts, mais nous l'avons proposé. Rappelons que l'autonomie de l'Agence est extrêmement faible. Nous regrettons par exemple de n'avoir pas assez de moyens pour soutenir le secteur des transports, où on pourrait faire beaucoup de choses, par exemple le développement de véhicules électriques. C'est une utilisation intelligente de l'électricité de nuit. Nous sommes prêts. Le principal obstacle est la situation difficile de l'industrie automobile.

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS.

(1) M. Rolant était, jusqu'à sa nomination à l'AFME, secrétaire national, membre de la commission exécutive de la CFDT.

CONJONCTURE

Les nouveaux taux d'intérêt d'épargne et de crédits applicables au 1er juillet 1985

	Nouveaux (en %)	Anciens (en %)
Taux créditeurs (dépôts) :		
— Livrets A et B, livrets « bleus » (Crédit mutuel)	6	6,50
Livrets d'épargne entreprise, Codivi	7	7,50
— Livrets d'épargne populaire (LEP)	7,50	9
— Plans d'épargne logement	5,50	6,50
— Comptes d'épargne logement	10,50	12
— Bons du Trésor et assimilés		
Taux débiteurs (crédits):		
1) *Logement :*		
— Prêts locatifs aidés	6,10	6,60
— Prêts liés au plan d'épargne logement	6,50	7
— Prêts liés au compte épargne logement	4,75	4,75
— Prêts d'accession à la propriété	10,17	10,17
2) *Collectivés locales :*	10 à 11,75	10,50 à 12,25
— Taux fixes	9,50	10
— Taux variables		
3) Industrie :		
— *Prêts FIM (Fonds industriel de modernisation)*	8,75	9,25

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. −	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. −	SIX MOIS
$ E-U.	9,2200	9,2230	+ 205	+ 220	+ 390	+ 415	+1 110	+1 210
$ can.	6,7914	6,7961	+ 46	+ 67	+ 87	+ 120	+ 295	+ 393
Yen (100)	3,7128	3,7155	+ 132	+ 141	+ 246	+ 261	+ 735	+ 784
DM	3,0474	3,0494	+ 125	+ 136	+ 241	+ 254	+ 713	+ 758
Florin	2,7027	2,7044	+ 81	+ 88	+ 157	+ 168	+ 484	+ 522
F.B. (100)	15,1272	15,1370	+ 200	+ 249	+ 366	+ 444	+1 071	+1 334
F.S.	3,6356	3,6383	+ 156	+ 170	+ 298	+ 317	+ 878	+ 941
L (1 000)	4,7760	4,7800	− 177	− 154	− 314	− 284	− 911	− 827
£	12,1381	12,1513	− 285	− 237	− 496	− 426	−1 049	− 863

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 3/4	8	7 5/8	7 3/4	7 11/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16
DM	5 3/8	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 3/8
Florin	6 3/4	7	6 11/16	6 13/16	6 5/8	6 3/4	6 5/8	6 3/4
F.B. (100)	8	9	8 9/16	8 13/16	8 11/16	8 15/16	8 15/16	9 3/16
F.S.	1 1/2	2 1/2	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/4	5 3/8
L (1 000)	13	14	13 3/4	14 3/4	13 5/8	14 1/8	14	14 3/8
£	10 1/16	10 5/16	12 11/16	12 13/16	12 9/16	12 11/16	12 5/16	12 7/16
F. franç.	10	10 1/4	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 3/4	11

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

La CSMF et la FMF approuvent le projet de convention médicale

Les deux organisations représentatives de médecins, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et la Fédération des médecins de France (FMF) ont approuvé la nouvelle convention médicale. Celle-ci, qui avait déjà été adoptée par les trois caisses d'assurance-maladie, doit encore être entérinée — ce qui ne fait aucun doute — par le gouvernement avant le 5 juillet. L'assemblée générale de la CSMF a pris la décision d'approuver la convention, le 30 juin, par 66,75 % des suffrages exprimés contre 33,10 % et 0,14 % d'abstentions.

A l'ouverture de l'assemblée, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, avait apporté dans une lettre des réponses favorables à certaines revendications de la CSMF, confirmant, à condition que la convention soit signée, une revalorisation de 1,2 % au niveau de certains actes (indemnités de déplacement, actes techniques, chirurgicaux et de radiologistes) au 15 février 1986 (et non en janvier, comme prévu initialement).

Quant à l'assemblée générale de la FMF, elle a approuvé la convention par 87,2 % des voix. Elle a donné mandat à son président de *« négocier et apprécier l'opportunité de signer l'avenant tarifaire »*. Enfin, la Fédération nationale de la mutualité française a également décidé, malgré ses réserves, d'approuver la convention médicale.

***Bis repetita* ? La nouvelle convention entre les caisses nationales d'assurance-maladie et les médecins libéraux aura-t-elle les mêmes effets que la précédente, dont elle reprend les principes essentiels, sous une rédaction et une présentation différentes (*le Monde* du 19 juin) ?**

Le système conventionnel a eu pour objectif premier d'apporter aux assurés sociaux l'égalité devant la médecine. Cet objectif a été atteint : la quasi-totalité des médecins sont aujourd'hui conventionnés — comme la quasi-totalité de la population est couverte par l'assurance-maladie.

Mais cette dernière a vu ses charges croître. Du coup s'est ajouté un deuxième objectif : améliorer le rendement du système de soins *« ambulatoires »*, maîtriser l'évolution des dépenses. Avec la crise économique, ce souci est devenu plus pressant.

D'autre part, pour faire entrer tous les médecins dans la convention on a apporté quelques correctifs au principe du tarif unique. D'abord en autorisant certains, en raison de leurs titres, de leur expérience ou de leur notoriété, à demander des honoraires plus élevés. Ce *« dépassement permanent »* a été bloqué en 1980, mais ceux qui le pratiquaient ont pu en conserver le bénéfice : 7 % environ des médecins aujourd'hui essentiellement des spécialistes, contre 9 % en 1980. Il faudra une vingtaine d'années avant que les derniers prennent leur retraite. En même temps, on a offert aux médecins la possibilité de fixer librement leurs honoraires (avec *« tact et mesure »*), s'ils acceptaient en échange des cotisations sociales plus élevées et un régime fiscal légèrement moins favorable que ceux des autres conventionnés. Un choix qu'ont fait jusqu'à présent 11 % des praticiens.

Ces assouplissements avaient été accordés en échange d'une certaine autodiscipline individuelle et collective. Les différents systèmes mis en place n'ont pas empêché le nombre d'actes médicaux, le montant des honoraires et celui des prescriptions d'augmenter plus (en volume) que le nombre de médecins.

La gauche politique et syndicale ayant condamné avec vigueur la convention de 1980.

On peut être surpris de voir aujourd'hui le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), où les syndicats de salariés détiennent 16 sièges sur 24, approuver à une majorité un peu élargie (1) une convention très proche de la précédente, et comportant même certaines dispositions plus favorables aux médecins, en matière de sanctions ou d'activité. Les pouvoirs publics eux-mêmes, toujours très actifs dans la coulisse, ne sont intervenus que pour préserver les prérogatives gouvernementales sur les modifications de la nomenclature des actes médicaux.

Les contraintes de la rigueur

Comment expliquer ce retournement ? En fait, le choix avait été fait dès décembre 1983, lorsque le gouvernement a décidé de proroger telle quelle la convention de 1980 annulée par le Conseil d'Etat pour vice de forme. Il n'escomptait pas se concilier un corps médical qui, traditionnellement, penche à droite, mais il voulait éviter d'ouvrir un nouveau front. A la CNAMTS c'est la volonté de travailler avec le corps médical et de le faire évoluer de l'intérieur qui a poussé à une attitude de conciliation : on a accepté d'assouplir le système de sanctions parce que celles-ci ne touchent que les déviants et ne modifient pas le comportement de la masse des praticiens ; pour faire évoluer ceux-ci, on croit davantage à l'efficacité d'une politique contractuelle.

Mais les difficultés économiques et la politique de rigueur qu'elles ont imposées ont limité considérablement la marge de manœuvre des uns et des autres. Pour envisager une véritable transformation du système, il fallait pouvoir offrir aux médecins conventionnés de meilleurs perspectives. La nécessité de freiner les rémunérations des prestations de services comme celles des salariés ne le permettait pas. On ne pouvait donc éviter de maintenir une « soupape », comme le *« deuxième secteur »* à *« honoraires libres »* qui permet aux médecins de gagner autant en travaillant moins ou de gagner davantage sans travailler plus.

La médiocrité des revalorisations des tarifs va-t-elle accroître sensiblement le nombre de médecins choisissant les *« honoraires libres »* ? C'est l'un des principaux enjeux de la convention. Un tel accroissement aboutirait à rendre plus coûteux, l'accès à certaines spécialités, donc à le limiter : déjà 30 % des spécialistes peuvent demander des honoraires supérieurs aux tarifs conventionnels, par le biais du *« DP »* ou des *« honoraires libres »*, la proportion approche 39 % pour l'oto-rhino-laryngologie, atteint 43,7 % pour la neuropsychiatrie, 49 % pour la chirurgie, et 66,5 % pour une spécialité pointue comme l'urologie.

Le pire cependant n'est pas toujours sûr : en 1970, ne prévoyait-on pas une augmentation considérable des *« dépassements permanents »* ? En 1980, n'annonçait-on pas le passage de près d'un tiers des médecins dans le *« deuxième secteur »* ? Aujourd'hui, la concurrence accrue provoquée par l'accroissement du nombre des médecins risque de freiner les tentations. C'est, en tout, l'analyse des caisses d'assurance-maladie comme celle du gouvernement.

On espère aussi que l'idée d'une modération de l'activité et des prescriptions va faire son chemin. Au ministère des affaires sociales, on croit discerner une telle évolution : la perspective d'une revalorisation spécifique des rémunérations en échange d'une telle modération rencontrerait un meilleur accueil qu'il y a deux mois...

Ces calculs laissent un peu sceptique : en 1980, les syndicalistes médicaux parlaient plus nettement qu'aujourd'hui de maîtriser le coût des soins. En 1985, qui proposerait de réduire d'un point la progression annuelle des dépenses, comme le faisait, il y a cinq ans, le docteur Monier, alors président de la Confédération des syndicats médicaux français (2) ? L'idée de maîtrise des coûts a plutôt reculé dans les discours et n'a guère avancé dans les faits.

GUY HERZLICH.

(1) La CGT, la CFDT et la FEN ont cependant voté contre le projet de convention.

(2) Dans *le Monde* du 30 avril 1980.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINA

OPA

GROUPE
DES ASSURANC
GÉNÉRALES DE F

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OPA
de la Mutuelle assurance artisanale de France sur la Banque hypothécaire européenne

La banque STERN, présentateur de l'OPA de la MAAF sur la BHE, est amenée, en raison de certaines informations parues dans la presse, à donner les précisions suivantes :

1) L'OPA en cours a un caractère irrévocable. Elle sera conduite jusqu'à son terme avec la ferme volonté et de bonnes chances de réussir.

2) La MAAF déplore que la Société générale ait fait connaître à cette occasion son intention de prendre, *de facto*, le contrôle de la BHE. Elle s'étonne que, contrairement aux stipulations de la décision générale de la COB du 25 juillet 1978, son action n'ait pas pris la forme d'une offre publique concurrente.

3) Les précisions apportées tout récemment par les dirigeants de la MAAF concernaient la proposition de la Société générale sur une prise de contrôle conjointe de la BHE dans laquelle la MAAF n'aurait eu qu'une position minoritaire. Elles avaient pour seul objet de confirmer que la MAAF a pour objectif de prendre le contrôle majoritaire de la BHE.

COMPAGNIE OPTORG

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin 1985, a approuvé les comptes de l'exercice 1984 qui se soldent par un bénéfice net de 12 892 308 F.

Elle a décidé la distribution d'un dividende global de 9 F par action, représenté par un dividende net distribué de 6 F auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 3 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 15 juillet 1985.



GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES DES SOCIÉTÉS AGF-VIE AGF-IART ET DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES AGF

Le collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale ordinaire s'est réuni le vendredi 28 juin 1985 sous la présidence de M. Raymond Janot, conseiller d'Etat, pour examiner et approuver les comptes de l'exercice 1984.

AGF-VIE

Après un ralentissement en 1983, le chiffre d'affaires enregistre en 1984 une progression de 17,4 % contre 10,9 % en 1983, et atteint 6 813 millions de francs.

L'année a été marquée par le développement très satisfaisant de l'ensemble du portefeuille Vie individuelle, capitalisation et groupe, et plus particulièrement du contrat « Retraite AGF » ainsi que par l'évolution favorable du coût d'acquisition et de gestion par rapport au chiffre d'affaires.

Les provisions mathématiques en France atteignent 24 293 millions de francs ; leur progression de 19,4 % sur l'exercice précédent représente un accroissement net de 3 937 millions de francs.

Les participations attribuées aux assurés en France représentent 1 961 millions de francs, en augmentation de 25,6 % sur l'exercice précédent.

Compte tenu d'importantes plus-values réalisées sur des cessions de valeurs mobilières, les résultats de l'exercice 1984 se soldent par un bénéfice de 548,6 millions de francs contre 107,4 millions de francs en 1983.

Ce résultat permet de distribuer à la société centrale des AGF, qui détient la totalité des actions de la société AGF-Vie, un dividende de 125,25 millions de francs, soit compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (62,63 millions) un revenu global de 187,88 millions de francs (contre 67 millions en 1983).

AGF-IART

Le chiffre d'affaires mondial n'enregistre qu'une progression de 7 %, contre 15,9 % en 1983, en raison, notamment, de la modération des hausses tarifaires appliquées pendant l'exercice et de la poursuite des opérations de sélection du portefeuille d'affaires directes.

Le redressement important des résultats de l'incendie et la nouvelle amélioration de ceux de l'automobile et de la responsabilité civile se traduisent au niveau du compte de pertes et profits par un bénéfice de 325 millions contre 101 millions en 1983, après prise en compte des plus-values nettes sur cessions de valeurs réalisées pendant l'exercice, et de l'impôt sur les sociétés qui augmente très fortement.

Ce bénéfice permet de distribuer un dividende de 71,4 millions de francs qui, augmenté de l'impôt déjà payé au Trésor (35,7 millions de francs), forme un revenu global de 107,1 millions de francs.

Le dividende de 71,4 millions de francs sera versé à raison de :

– 61,57 millions de francs à AGF-Vie, qui détient 733 000 actions des AGF-IART (soit 86,24 %) ;

– 9,83 millions de francs à la société centrale des AGF, qui détient 117 000 actions des AGF-IART (soit 13,76 %).

DIVIDENDE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES AGF

Au cours de la présente année, la société doit répartir, conformément à son objet, les dividendes qu'elle doit recevoir au titre de l'exercice 1984 de ses deux filiales, soit : 135,08 millions de francs, dont 9,83 millions de francs proviennent d'AGF-IART et 125,25 millions de francs d'AGF-Vie.

Chacune des 2 200 000 actions de 185 F de valeur nominale composant le capital social au 31 décembre 1984 recevra donc : dividende, 61,40 F ; avoir fiscal, 30,70 F ; dividende global, 92,10 F.

IL EST RAPPELÉ QUE CHAQUE ACTION AGF AVAIT REÇU :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	AVOIR FISCAL	REVENU GLOBAL	Nbre D'ACTIONS RÉMUNÉRÉES	VALEUR NOMINALE
1981	19,50	9,75	29,25	2 200 000	185
1982	20,90	10,45	31,35	2 200 000	185
1983	21,90	10,95	32,85	1 200 000	185

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE GROUPE DES AGF
(en millions de francs)

	1983	1984	VARIATION (en %)
Chiffre d'affaires mondial consolidé	16 706	18 411	+ 10,2
Chiffre d'affaires mondial (AGF-Vie + AGF-IART)	14 045	15 630	+ 11,3
Portefeuille de placements en France	32 049	37 624	+ 17,4
Revenus en France	3 437	3 987	+ 16 %

Les effectifs s'élèvent à 11 848 personnes, dont : 7 345 membres du personnel administratif ; 4 503 producteurs salariés.

Allocution du président Michel Albert

L'exercice 1984 marque une évolution contrastée des chiffres d'affaires enregistrés par chacune des sociétés du groupe : AGF-IART et AGF-VIE.

Alors que les cotisations émises par les AFG-IART progressent de 7 %, contre 15,9 % en 1983, les AGF-VIE enregistrent une progression des primes émises de 17,4 %, contre 10,9 % l'année précédente.

Cette évolution différente reflète assez fidèlement les tendances du marché de l'assurance dans notre pays.

Le ralentissement du secteur du bâtiment, la diminution des immatriculations de voitures neuves ainsi que l'augmentation du nombre de défaillances d'entreprises sont autant de facteurs qui contribuent à limiter la matière assurable en « dommages ». Il convient, bien sûr, d'y ajouter une donnée positive : la décélaration de l'inflation ralentit les évolutions nominales.

Au contraire, une prise de conscience de la nécessité de compléter les régimes obligatoires de prévoyance et de retraite élargit le champ d'intervention des assurances de personnes, soit à titre individuel, soit par accord d'entreprise.

Par ailleurs, les performances commerciales des sociétés d'assurances restent fortement influencées par l'environnement concurrentiel.

Dans le domaine de l'assurance-vie, le cercle des intervenants offrant des produits d'assurance, de prévoyance et d'épargne s'accroît : banques, établissements financiers, comptables publics, organismes de prévoyance, caisses de retraite et ventes directes par correspondance sont parties prenantes du marché, tandis qu'en assurance « dommages » et surtout en assurance « automobile » les mutuelles sans intermédiaires qui seront bientôt suivies par la grande distribution (hypermarchés et chaînes de magasins spécialisés) restent extrêmement actives.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'apprécier les résultats des sociétés du groupe.

En effet, si le résultat global des deux sociétés IART et Vie, qui se soldent par un bénéfice d'exploitation de 470,6 millions de francs et qui marque au compte de pertes et profits un solde positif de 873,6 millions de francs, est nettement supérieur à celui des exercices précédents, il convient de souligner qu'il ne représente que 3 % (pour le compte d'exploitation) et 5,6 % (pour le compte de pertes et profits) du chiffre d'affaires mondial réalisé (15 630 millions de francs).

Ces résultats traduisent pour partie la qualité de notre portefeuille d'affaires et la prudence des politiques tarifaires mises en œuvre ces dernières années. Mais la caractéristique principale de l'exercice est la convergence de facteurs favorables tant au plan de la sinistralité qu'au plan financier.

Les résultats de 1984 ne doivent donc pas dissimuler que nos positions commerciales se sont dégradées et que, par ailleurs, des tendances lourdes, génératrices de pertes importantes, ont subsisté cette année :

- *Hausse continue des coûts moyens des réparations automobiles dont les conséquences ne pourront pas être indéfiniment atténuées par la diminution du nombre d'accidents ;*
- *Persistance de la forte sinistralité de l'assurance vol ;*

Aussi les résultats positifs devront-ils contribuer par priorité à la mise en œuvre d'une politique de reconquête mesurée et sélective de nos parts de marché, par :

– L'adaptation de nos produits à l'évolution des besoins de la clientèle ;

– L'attribution de participation AGF aux contrats d'assurances de personnes à un niveau le plus élevé possible ;

– Le renforcement de la formation de nos réseaux de distribution pour améliorer leur professionnalisme et leur permettre de mieux faire face, pour le service de nos clients, aux nouvelles formes de distribution ;

– L'alimentation de notre marge de solvabilité afin d'être en mesure de poursuivre notre développement tant en France que sur les marchés étrangers.

Enfin, je voudrais conclure en rendant hommage à deux de nos directeurs généraux adjoints, MM. Bonnet et de Valon, qui ont demandé à faire valoir leurs droits à la retraite après avoir depuis plus de quarante années, mis leurs qualités d'intelligence et d'animation et leur compétence professionnelle au service de notre entreprise.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



L'assemblée générale ordinaire de la société DUMEZ s'est réunie le jeudi 27 juin 1985 sous la présidence de M. André Chaufour, président du conseil de surveillance.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1984, qui dégagent un bénéfice net de 179,5 millions de francs. L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 24,50 F (c'est-à-dire une rémunération globale de 36,75 F) aux 2 625 000 actions composant désormais le capital depuis l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour six anciennes en février 1985. Ce dividende sera mis en paiement le 15 juillet prochain.

Le rapport du directoire précise que le chiffre d'affaires du groupe en 1984 a été de 9 286 millions de francs T.T.C. et de 9 037 millions hors taxes, le bénéfice net consolidé a atteint 380 millions de francs, soit 4,2 % du chiffre d'affaires. Les amortissements et dépréciations représentant 602 millions (6,7 %), la marge brute d'autofinancement ressort ainsi à 982 millions, soit 10,9 % du chiffre d'affaires.

Les travaux restant à exécuter à fin 1984 représentaient 12 milliards de francs, dont 17 % en France et 83 % à l'étranger, répartis en 21 % en Amérique, 35 % en Afrique et 27 % au Moyen-Orient et Extrême-Orient. Ce carnet de commandes correspond à environ seize mois d'activité au rythme de 1984 avec une rentabilité satisfaisante.

La proportion de travaux restant à exécuter en France est en augmentation et entraînera naturellement un accroissement de l'activité du groupe DUMEZ en métropole.

Une assemblée générale extraordinaire a autorisé le directoire à consentir des options d'achat d'actions de la société à certains de ses cadres supérieurs permettant de les associer au développement du groupe.

Parallèlement, l'assemblée générale ordinaire a approuvé des dispositions visant à favoriser l'achat d'actions de la société par son personnel.

SOCIÉTÉ NAVALE ET COMMERCIALE DELMAS-VIELJEUX

(Anciennement Société Navale Chargeurs Delmas-Vieljeux)

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 26 juin 1985 réunie sous la présidence de M. Tristan Vieljeux

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1984, se soldant par un bénéfice net de 65 millions de F., après dotation aux amortissements (flotte, conteneurs et divers matériels) de 297 millions de F., dont 197 millions constitués par des amortissements dérogatoires sur navires, pratiqués en complément de l'amortissement de dépréciation linéaire sur 8 ans.

Ce bénéfice est en progression de 14 % sur celui de l'exercice précédent.

(en millions de F)

	1984	1983	VARIATION (en %)
Bénéfice net	65	57	+ 14
Excédent brut d'exploitation	179	157	+ 14
Marge brute d'autofinancement	345	325	+ 6

Sur le plan du groupe (activités maritimes et portuaires de la société et de ses filiales), le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé en 1984 à 2 487 millions de francs, contre 2 313 millions en 1983, en augmentation de 8 % environ.

DIVIDENDE

Compte tenu du report à nouveau antérieur bénéficiaire de 18,641 millions, le montant distribuable, soit 83,709 millions, a été réparti comme suit :

- Dividende : 36,550 millions
- Réserves : 20,703 millions
- Report à nouveau : 26,456 millions

Le dividende net par action ressort ainsi à 20 F., soit un revenu global de 30 F, compte tenu de l'avoir fiscal de 10 F. Il sera mis en paiement à compter du 4 juillet 1985.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

L'assemblé, statuant à titre extraordinaire, a approuvé la modification de la dénomination de la société, devenue Société navale et commerciale Delmas-Vieljeux, ainsi que l'adoption d'un objet social élargi, ces changements marquant la volonté de la société de poursuivre la diversification de ses activités.

Par ailleurs, les status ont été mis à jour, afin de tenir compte des nouvelles dispositions légales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée a ratifié la cooptation de deux nouveaux administrateurs :

- La Compagnie du Midi (groupe AGP), représentée par son président, M. Bernard Pagezy ;
- et M. Alain Wils, directeur général de la société.

NOUVELLES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En 1984, la société a accru de 2,45 % sa participation dans le capital de la Compagnie française de l'Afrique Occidentale (CFAO), ainsi portée à 11,77 %, et acquis une participation de 10 % dans la Société de transports de vÉhicules automobiles (STVA).

Au mois de juillet 1985, pour renforcer son réseau d'agences portuaires, elle implantera à Marseille une nouvelle filiale de consignation, transit et manutention sous le nom d'« Agence Marseillaise Delmas-Vieljeux ».

PERSPECTIVES DE L'EXERCICE

Le résultat d'exploitation du premier trimestre 1985 est en progression sensible sur celui de la période correspondante de 1984 du fait d'une activité plus soutenue et des gains de productivité dégagés par les nouveaux moyens navals mis en ligne par la société.

Sur l'ensemble de l'exercice en cours, le résultat d'exploitation devrait connaître une progression par rapport à 1984, si le niveau d'activité constaté au cours des premiers mois se maintient au deuxième semestre 1985.

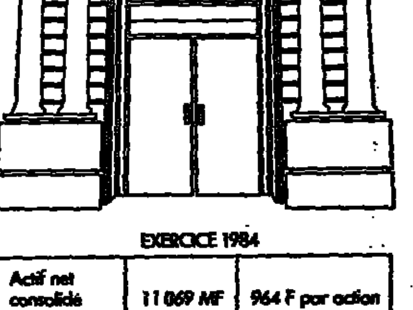
Cette progression devrait compenser, en 1985, la diminution prévisible du résultat exceptionnel, liée au report des ventes de navires volontairement différées sur des exercices ultérieurs.

CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT DE LA COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ :

PARTICIPEZ AU CAPITAL EN BONNE COMPAGNIE.

Mise en vente le 4 juillet 1985 de 970 000 certificats d'investissement privilégiés, jouissance du 1er juillet 1985.





Le prix d'offre minimum s'élève à 580 francs par certificat.

Les certificats d'investissement privilégiés de la Compagnie Financière de Suez bénéficient d'un dividende prioritaire au moins égal à 60 % du résultat net de gestion par titre, majoré de 12 francs. Le minimum garanti ressort à 24 francs plus avoir fiscal.

EXERCICE 1984

Actif net consolidé	11 069 MF	964 F par action
Résultat consolidé*	1 040 MF	90 F par action
Résultat net de gestion	253 MF	22 F par action

* Courant et sur opérations en capital.

Les ordres d'achat seront reçus jusqu'au 3 juillet 1985 auprès des banques et des agents de change.

L'avis d'admission à la Cote Officielle de la Bourse de Paris est paru le 19 juin 1985.

Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 85-174 en date du 11 juin 1985 est tenue à la disposition du public. BALO au 17 juin 1985.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ
LE DÉVELOPPEMENT EN BONNE COMPAGNIE

Béghin Say EXERCICE 1984

Activité 1984:

Branche sucre

Production: 1196 724 t contre 1046 327 t en 83/84 soit 30,2 % de la production métropolitaine et 9,8 % de celle de la Communauté.

Tonnages vendus: 1283 882 t (– 14,2 %). Cette baisse correspond à celle des exportations dont le tonnage est passé de 70 % à 64,3 %.

Branche papier, cartons et papiers domestiques

Papier de presse: Amélioration de la production de 12,7 % par rapport à 1983. Livraison de 299 362 t (+ 11,14 %) pour un chiffre d'affaires (HT) de 1 642 MF (+ 26 %).

Papiers domestiques: Relative stagnation de l'activité en raison de la mauvaise conjoncture du marché et d'une forte concurrence.
Production de tissu ouaté: 107 000 t.
Production d'articles transformés: 140 000 t.

Cartons et emballages: Activité soutenue. Année record quant aux volumes fabriqués et commercialisés, et satisfaisante pour les résultats d'exploitation.

Allocution de Monsieur Jean-Marc VERNES, Président, prononcée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 1985.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous l'avez constaté par la lecture du rapport du Conseil d'Administration, l'exercice écoulé a été difficile pour notre Société et plus particulièrement encore dans le secteur sucrier. Tout d'abord les conditions atmosphériques ont entraîné une tare élevée occasionnant des frais de transport supplémentaires et grevant ainsi nos prix de revient. La hausse du fuel n'a été que partiellement compensée par les hausses de prix. Mais la raison essentielle réside en la faiblesse des cours mondiaux qui se situent à des niveaux si bas qu'ils nous conduisent à envisager d'abandonner la production de sucres C, hors quota, qui doivent être écoulés sur le marché mondial.

Béghin Say — 1er Groupe européen de l'industrie sucrière

La situation se résume en un mot, le cours communautaire quota A est de 3 F 70 le kilo alors que celui du cours mondial n'est que de 70 centimes environ le kilo.

Il est évident que dans ces conditions, aucun pays n'est à même de produire du sucre au cours mondial sans aide communautaire ou nationale.

Devant une telle situation il faut réduire en France la production sucrière et trouver très rapidement de nouveaux débouchés pour les sucres excédentaires ; nous voulons instaurer en France la production d'éthanol qui serait vendu aux pétroliers et incorporé dans le carburant à hauteur de 7 % environ. Cette solution a en outre l'avantage de résoudre l'essentiel problème de l'essence sans plomb. Nous menons des négociations tant auprès de la Communauté Européenne que du Gouvernement Français, en accord avec nos Associés pour faire avancer ce dossier vital.

Aux États-Unis nous participons à hauteur de 20 % du capital à la création de MISSISSIPI RIVER ALCOHOL (MISSALCO), Société qui produira de l'éthanol destiné à être incorporé dans le carburant en vue de réduire la pollution atmosphérique, en substituant l'éthanol au plomb. Sa production sera livrée aux grandes compagnies pétrolières américaines.

Son installation est réalisée par la Société française SPEICHIM. Ce projet représente un investissement de l'ordre de 70 millions de dollars. Cet exemple de la Louisiane se passe de tout commentaire, aussi je vous confirme que nous mettrons tout en œuvre pour faire aboutir en France, en association avec les producteurs de betteraves et de céréales, l'implantation d'usines d'éthanol.

Malgré cela il nous faudra également envisager une restructuration de notre outil industriel de façon à réaliser les concentrations nécessaires.

Dans le secteur du papier presse l'année a été satisfaisante et nous devrions produire en 1985 environ 300.000 tonnes de papier couché.

Le département papiers domestiques a connu une année, pour la première fois difficile, du fait d'une concurrence excessive entraînant des baisses de prix inutiles mais, fort heureusement, depuis le début de cette année, ce secteur s'est redressé et a retrouvé ses meilleurs niveaux de résultats qui nous permettent d'espérer une année record.

Béghin Say — 1er Groupe français de papiers domestiques

Comme je l'ai annoncé le 18 juin dernier, nous avons conclu un accord avec le Groupe américain JOHNSON & JOHNSON en vue de développer en commun sur le marché français, la promotion et la commercialisation d'une importante gamme de produits d'hygiène et de parapharmacie. Nous détenons 80 % du capital de la Société BEGHIN-SAY-JOHNSON & JOHNSON et formons de grands espoirs sur cette association qui nous permettra de bénéficier du niveau technologique et de la capacité novatrice de cet important groupe qui dépense plus de 400 millions de dollars par an en recherche et développement.

La Gérance de BEGHIN-SAY-JOHNSON & JOHNSON est statutairement confiée à BEGHIN-SAY.

Il y a longtemps que nous cherchions à nous rapprocher d'un grand groupe américain mais nos pourparlers avaient toujours échoué du fait de notre volonté de conserver pour BEGHIN-SAY la majorité du capital de toute Société créée en commun.

Le fait que le choix de JOHNSON & JOHNSON se soit arrêté sur BEGHIN-SAY est pour nous une preuve de la notoriété et de la place que nous tenons dans ce secteur.

Béghin Say — 1er Producteur français de papier couché pour la presse

En vue d'assurer nos approvisionnements pour la papeterie de CORBEHEM, nous mettons au point l'implantation d'une scierie à DECIZE dans la Nièvre, qui traiterait 300.000 m³ de bois par an.

Nous réaliserions cet important investissement de l'ordre de 200 millions de francs avec un capital de 40 millions dont nous détiendrions la majorité et avec des financements intéressants mis à notre disposition tant par le Fonds Forestier National que par les Pouvoirs Publics.

Comme vous pouvez le constater, nous ne restons pas inactifs, les secteurs papier de presse, papiers domestiques, sont aujourd'hui en bonne situation. Tout notre effort se porte sur le secteur du sucre et toutes les mesures nécessaires seront prises. Nous avons deux objectifs à atteindre : produire de l'éthanol et restructurer, en accord avec les planteurs de betteraves, cette industrie car cela sera indispensable.

Il faudra prendre les dispositions nécessaires à la survie de cette industrie si l'on veut qu'elle ne rentre pas dans la catégorie des industries sinistrées ; aussi chacun devra comprendre nos difficultés et faire les sacrifices indispensables qui s'imposent.

Grâce à ces mesures et à l'effort de chacun, je pense ou plutôt je suis sûr que notre Société continuera sa route en permettant de donner satisfaction tant à ceux qui y travaillent qu'à ses Actionnaires.

Jean-Marc VERNES

Résultats 1984:

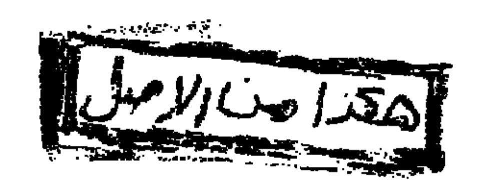
Chiffre d'affaires HT: 10 964,3 MF (+ 4,4 % sur 1983).

Marge brute d'autofinancement: 239,5 MF (compte tenu des amortissements hors réévaluation de 381,6 MF), contre 471,6 MF en 1983.

Bénéfice net: 21,1 MF (contre 125,7 MF en 1983):
- *après provision pour impôt de 0,6 MF contre 57,2 MF en 1983,*
- *après constitution d'une provision pour hausse des prix de 212,8 MF et la reprise d'une provision pour hausse des prix de 376 MF.*

Aucun dividende n'est distribué au titre de l'exercice 1984.

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

NOUVEAU RÉGIME DE COUVERTURE DES RISQUES BANCAIRES

Le *Journal officiel* du 30 juin publie le nouveau régime de couverture des risques bancaires (ratios de solvabilité) approuvé le 28 juin 1985 par le Comité de réglementation bancaire. Selon la Banque de France, qui est à l'origine de cette réglementation, le nouveau dispositif vise à la fois à « étendre » l'application du régime instauré en 1979 *« à l'ensemble des établissements de crédit »* (application directe de la nouvelle loi bancaire du 24 janvier 1984 *« à mieux contrôler leur solvabilité »*.

Négociée avec la profession, la principale réforme porte sur l'importance de l'effort réclamé aux établissements qui ne présente pas encore un ratio de 5 % (entre le montant de leurs fonds propres nets et celui de l'ensemble des risques encourus dans leurs opérations).

Désormais, au lieu de disposer d'un régime progressif, *« ils devront accroître leurs fonds propres nets à hauteur de 6 % de la progression de leurs risques jusqu'à ce que leur rapport de couverture soit de 5 % »*, selon la Banque de France.

Le régime général qui reconduit *« très largement les dispositions antérieures »* comporte également *« divers aménagements »* :

– *« la norme qui devait être respectée une fois tous les trois ans, doit maintenant l'être tous les ans, de façon que les établissements ne puissent prendre un retard difficile à rattraper »* ;

– *« l'usage de la consolodition des comptes, de facultatif, devient obligatoire conformément aux directives européennes »* ;

– *« les taux de pondération, appliqués aux différents types de risques, trop complexes, ont été simplifiés »*.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984	21 juin	28 juin
Valeurs franç. à revenu variable	123,7	122,9
Valeurs industrielles	118,1	116,5
Valeurs étrangères	103,9	104,2
Pétroles-Energie	98,3	93,8
Chimie	124,8	127,6
Métallurgie, mécanique	144,8	139
Electricité, électronique	129,7	127,8
Bâtiment et matériaux	135,4	132,8
Ind. de consommation non alimentaire	114,8	112,7
Agro-alimentaire	107,1	110,9
Distribution	122,7	119,6
Transports, loisirs, services	122	124,4
Assurances	132,2	139,4
Crédit banque	132,6	131,3
Siconi	114,5	113,6
Immobilier et foncier	122,9	124,3
Investissement et portefeuille	158,4	157,4
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	102,9	102,8
Emprunts d'Etat	102,6	102,6
Emprunts garantis et assimilés	103,1	102,9
Sociétés	102,8	102,6
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1921,2	1919,6
Valeurs étrangères	3283,2	3421
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	278,8	277
Valeurs étrangères	444,1	445,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	113	112,9
Emprunt d'Etat	112,9	112,9
Emprunts garantis et assimilés	112,9	112,7
Sociétés	114,2	113,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	225,6	224
Produits de base	179,9	176,4
Construction	161,9	159
Biens d'équipement	225,9	218,6
Biens de consom. durables	226	230,6
Biens de consom. non durables	305,5	297,8
Biens de consom. alimentaires	261,9	260,7
Services	195,7	198,3
Sociétés financières	305,8	307,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	217,5	211,4
Valeurs industrielles	218,3	214,4
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	195,3	195

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BSN AU LONDON EXCHANGE. – L'action du groupe BSN a fait ses débuts le 1er juillet 1985 à la Bourse de Londres dans le cadre d'une introduction conduite par la banque Lazard Brothers et par la firme de courtage Hoare Govett. Ce titre est déjà coté, outre Paris, à Bruxelles, Zurich, Bâle et Genève. Cette décision qui *« reflète le désir de la compagnie d'accroître ses activités et sa réputation internationale »*, doit permettre à BSN *« de poursuivre sa stratégie, qui a fait ses preuves, de développement de produits, et d'expansion internationale grâce, en grande partie, à des acquisitions. »*

L'EMPRUNT EN EURO-FRANCS DE MICHELIN. – Les modalités de l'emprunt en euro-francs convertibles de la Compagnie française des établissements Michelin sont à présent connues (voir l'article de Christopher Hugues « Le retour de Bibendum » (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet). Il est à noter que cette émission de 500 millions de francs lancée par la société holding du groupe de Clermont-Ferrand constitue le premier emprunt convertible en actions émis sur le marché de l'euro-franc.

SAINT-GOBAIN N'ENVISAGE PAS DE CÉDER SA PARTICIPATION DANS LA GÉNÉRALE DES EAUX. – *« Les gens de Pont-à-Mousson pensaient à la Compagnie générale des eaux depuis 1926 »*, a rappelé M. Roger Fauroux, président de Saint-Gobain au cours de l'émission « RTL-le *Monde* ». A cette occasion, il a écarté l'idée de céder la participation (un peu plus de 20 %) que détient son groupe dans la Générale des eaux, laquelle représente *« un élément constitutif du fonds de commerce de Saint-Gobain »*.

ELF-FRANCE AURA 35 % DE LA NOUVELLE FILIALE ROUTIÈRE DE SGE-SB. – Après la fusion des deux filiales routières de SGE-SB, Cochery-Bourdin et Chaussé, ELF-France (groupe ELF-Aquitaine) détiendra 35 % du capital de la nouvelle société (présidée par M. Alain Minc, futur directeur général de SGE-SB) à l'issue d'une augmentation de capital en numéraire. De son côté, la SGE-SB conserver 61 % du capital du nouvel ensemble ainsi constitué.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	27 juin	28 juin
Valeurs françaises	121,7	121,3
Valeurs étrangères	104	104,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 juin	28 juin
Indice général	225,7	

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er juillet .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 juin	1er juillet
1 dollar (en yens)	248,95	248,25

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 JUIN

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1810	1882 d
BAFIP	535	556 d
Calberson	335	342
Cap Gemini Sogeti	1051	1040
C.D.M.E.	715	715
C. Equip. Elect.	300	284 50 c
C. Occid. Forestière	149	150
Delsa	253	252
Dauphin O.T.A.	1960	1959
Elect. S. Dassault	800	795
Filipacchi	565	565
Guy Degrenne	712	708 c
Merlin Immobilier	349	350
Métallurg. Minière	250 10	260 10
M.M.B	412	408
Navale-Delmas	423	423
Om. Gest. Fin.	310	305
Petit Bateau	337	322
Petrofigaz	665	691
Pochet	1719	1885
Poron	324	329
S.C.G.P.M.	308	309
S.E.P.	820	806
Sofibus	238	240
Sovac	929	925

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	295
Cochery	55 50	56
Coparex	456	455
Rorento N.V.	127 10	128 10
S.P.R.	124	123
Thann et Mulhouse	105	105 10
Ufinex	352	375

SICAV 28/6

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1604	4,5 % 1973	1600	1672	1580	– 1 25	210	Elf-Aquitaine	212	200 40	202 c	[illegible]
1031	B.N.P.	1031	1031	1031	....	205	– (certific.)	213	200 40	200 40 c	[illegible]
970	C.C.F.	974	976	978	+ 0 41	1530	Epeda-B-Faure	1425	1430	1430 c	[illegible]
4238	C.N.E. 3 %	4269	4251	4251	– 0 42	2420	Essilor	2480	2470	2470	[illegible]
1510	Electricité T.P.	1481	1488	1488	+ 0 47	520	Euro S.A.F.	508	515	517	[illegible]
1070	Renault T.P.	1083	1083	1083	....	1510	Eurafrance	1510	1502	1502	[illegible]
1679	Rhone-Poul. T.P.	1665	1660	1660	– 0 30	970	Eurocom	940	925	920	[illegible]

[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
425	Ford Motors	428	430 10	430 50	+ 1 05	171	T.D.K.	181 20	181 90	181 90	+ 0 38
255	Free State	246	238	240 50	– 2 23	13 50	Toshiba Corp.	14 30	14 05	14 30	....
152	Gencor	144 10	145 40	145 80	+ 1 17	980	Unilever	994	992	992	– 0 20
285	Gén. Belgique	288	283	283	– 1 73	395	Unit. Techn.	395	400 50	400 50	+ 1 39
586	Gén. Electr.	604	607	607	+ 0 49	880	Vaal Reefs	885	883	883	– 0 22
680	Gen. Motors	695	696	696	+ 0 14	260	Volvo	271	267 80	267 80	– 1 18
66	Goldfields	63	63 10	63 10	+ 0 15	440	West Deep	436	433 50	434 80	– 0 27
36	GdMetropolitain	34 60	34 80	34 80	+ 0 57	295	West Hold.	300	294	294 50	– 1 83
133	Harmony	132 50	131 50	131 50	– 0 75	485	Xerox Corp.	510	519	519	+ 1 76
27	Hitachi	29 10	28 95	28 90	– 0 68	1 70	Zambia Corp.	1 81	1 79	1 82	+ 0 55
725	Hoechst Akt.	720	728	728	+ 1 11						

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 327	9 317	9	9 650
ECU	6 852	6 854	....	....
Allemagne (100 DM)	304 710	304 850	296	310
Belgique (100 F)	15 141	15 144	14 700	15 600
Pays Bas (100 fL)	270 380	270 570	260	280
Danemark (100 krd)	85	85 040	80	88
Norvège (100 k)	105 900	105 790	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 075	12 068	11 650	12 400
Grèce (100 drachmes)	6 852	6 856	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 777	4 787	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	364 100	363 650	3 540	3 710
Suède (100 krs)	105 900	105 930	101	108
Autriche (100 sch)	43 370	43 350	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 329	5 335	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	5 300	5 290	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 836	6 834	6 650	7
Japon (100 yens)	3 742	3 742	3 640	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/6
Or fin (kilo en barre)	94300	94200
Or fin (en lingot)	94050	94300
Pièce française (20 fr)	548	547
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	546	547
Pièce latine (20 fr)	540	542
Souverain	684	682
Pièce de 20 dollars	3945	3960
Pièce de 10 dollars	2150	2247 50
Pièce de 5 dollars	1478 25	.....
Pièce de 50 pesos	3505	3506
Pièce de 10 florins	565	565

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *L'Église excommuniera les médecins qui pratiquent des avortements.* — L'Église espagnole a décidé samedi 30 juin d'excommunier les médecins qui pratiquent des avortements. La Conférence épiscopale a pris cette décision à l'issue d'une réunion de plusieurs jours à Madrid, spécialement consacrée aux *« attitudes morales et chrétiennes face à la dépénalisation de l'avortement »*.

Le numéro du « Monde » daté 30 juin-1er juillet 1985 a été tiré à 405 452 exemplaires

A B C D E F G

M. Marc Augé, président de l'Ecole des hautes études

M. Marc Augé, professeur d'anthropologie, a été élu, samedi 29 juin, président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, par cent vingt-cinq voix sur cent quarante-six votants.

Il y a eu vingt et un bulletins blancs ou nuls. Il succède à M. François Furet, qui ne souhaitait pas aller au terme de son second mandat. Cette très forte majorité illustre le consensus qui règne traditionnellement dans cette institution. Elle est d'autant plus significative que, pour la première fois, l'Ecole n'est plus dirigée par un historien, ce qui marque un tournant important de son histoire.

Après le départ des pères fondateurs, la recherche d'un nouveau souffle

Un anthropologue à la tête de l'Ecole! On n'a pas fini de s'en étonner dans la maison de verre du boulevard Raspail, élevée sur l'emplacement de la prison du Cherche-Midi. Pour la première fois depuis la création de l'Ecole des hautes études en sciences sociales en 1974 — mais aussi depuis la fondation en 1948 de la sixième section de l'Ecole pratique qui en fut la matrice, — la direction n'est plus assurée par un historien. La liste des anciens présidents est impressionnante : Lucien Febvre, 1948-1956; Fernand Braudel, 1956-1972; Jacques Le Goff, 1972-1977; François Furet, 1977-1985. De grands noms, mais aussi une filiation unique. Celle de la prestigieuse Ecole des annales, incarnée depuis une quarantaine d'années par la figure tutélaire de Fernand Braudel. L'Ecole, comme la Maison des sciences de l'homme qui l'abrite, c'est son œuvre. C'est lui qui l'a conçue, construite, animée, dirigée. Et qui ensuite l'a remise entre les mains de ses fidèles disciples.

Mais les années ont passé, et la relève n'est plus assurée. Lorsque François Furet a fait savoir qu'il se retirerait quand les nouveaux statuts de l'Ecole seraient publiés — ce qui a été fait dans le *Journal officiel* du 16 avril, — deux candidats se sont fait connaître : l'anthropologue Marc Augé et le sociologue Alain Touraine (qui dut bientôt renoncer pour des raisons personnelles). Aucun historien ne s'est levé pour prendre le relais.

Manque de goût pour des tâches administratives qui tiennent éloigné de la recherche ? Peut-être. Mais ce retrait devant les responsabilités du pouvoir reflète aussi le doute d'une école de pensée qui, après avoir tenu le haut du pavé pendant plusieurs décennies, est maintenant à la recherche d'un nouveau souffle. Beaucoup se demandent, à l'intérieur même de la profession, si les chemins novateurs explorés par les pionniers des Annales, en direction de l'anthropologie, de l'étude des mentalités, de l'histoire sociale profonde, ne se transforment pas en impasses et si le moment n'est pas venu de réorienter la recherche dans d'autres directions — en particulier vers l'histoire et la philosophie politiques et la période contemporaine. *« On ne peut pas gérer éternellement le capital des Annales »*, reconnaît François Furet, pour qui le poids de cette tradition devient stérilisant.

Mais ce problème de la relève ne concerne pas que les historiens. C'est l'ensemble de l'institution qui se trouve confronté à un vaste problème de renouvellement. Dans toutes les disciplines, les pères fondateurs ont pris leur retraite (Claude Lévi-Strauss ou Louis Dumont en anthropologie, Jean-Pierre Vernant, Pierre Goubert, ou Pierre Vilar en histoire, Paul-Henri Chombart de Lauwe ou Henri Desroches en sociologie, Charles Bettelheim, Jean Fourastié ou Charles Morazé en économie...) ou vont la prendre prochainement. Trente directeurs d'études — sur quatre-vingt-cinq — quitteront l'Ecole dans les sept prochaines années. Autant dire que dans dix ans l'Ecole aura entièrement changé de visage.

Face à cette hémorragie massive, est-on sûr que les forces vives seront suffisantes pour maintenir la production scientifique au niveau qui fut le sien ? Ou que les responsables auront l'autorité et l'imagination nécessaires pour faire venir de l'extérieur le sang neuf qui apportera le dynamisme et l'invention nécessaires ?

Ces questions de fond, nombreux étaient ceux qui les avaient présentes à l'esprit lorsqu'il s'est agi de désigner un nouveau président. Conscient de l'importance de l'enjeu, Marc Augé insiste sur la nécessité de *« bien gérer le tournant difficile qui s'annonce »*, en préparant l'avenir sans brusquerie.

« Il faut rester ce qu'on est, mais le mériter », explique-t-il. Il croit en la nécessité d'être à l'écoute des nombreuses potentialités existant dans l'Ecole pour faire éclore les talents qui — peut-être en raison de l'ombre excessive que leur portaient les grands anciens — n'ont pas encore donné leur pleine mesure. Il souhaite aussi que se développe les recherches interdisciplinaires qui ont fait la spécificité et le renom de l'Ecole.

S'il avait pu maintenir sa candidature, Alain Touraine aurait sans doute tenu un langage plus volontariste, lui qui regrette que l'Ecole ne fasse pas davantage d'efforts pour accueillir les disciplines les plus actives et qui se développent en dehors d'elle, comme la science politique, la linguistique, l'économie ou la psychologie.

Mais si les interrogations sur l'avenir sont si insistantes, c'est que l'héritage est lourd et que, par son dynamisme et la qualité de ses travaux, l'École s'est acquis une solide réputation nationale et internationale (qui lui vaut, aussi, bien des jalousies dans le milieu universitaire).

Cette réputation, elle la doit à la notoriété de ses chercheurs, à la situation de monopole qu'elle occupe dans certaines disciplines (l'anthropologie par exemple), à ses nombreux liens avec le CNRS et le Collège de France (1), à l'intensité de ses relations avec les pays étrangers (les pays anglo-saxons notamment, mais aussi l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, la Pologne, l'Amérique latine). De nombreuses initiatives ont été prises pour lancer des recherches nouvelles dans des secteurs de pointe (comme l'économétrie), ou insuffisamment explorés, comme l'islam, l'histoire du judaïsme, le Japon ou l'Amérique du Nord (où le retard est considérable). En même temps, la direction de l'Ecole n'hésite pas à fermer des centres qui, souvent par suite du départ de leur directeur, ne pouvaient plus progresser.

L'Ecole ne manque pas d'atouts pour envisager l'avenir. Et pour le président sortant, l'un des plus déterminants sont précisément les nouveaux statuts pour lesquels il s'est beaucoup battu. Ceux-ci font en effet de l'École un *« grand établissement »* et non plus une université dérogatoire, comme c'était le cas précédemment.

Cela signifie en particulier que les enseignants sont élus par *« l'assemblée des enseignants-chercheurs »* (qui réunit l'ensemble des directeurs d'études et des maîtres-assistants), les candidatures étant sélectionnées par une commission tirée au sort, sous l'autorité du président et du bureau et non par des commissions de spécialistes par disciplines, comme c'est le cas dans les universités.

Pour François Furet, cela veut dire que le président et le bureau ont en fait la maîtrise des candidatures et peuvent donc avoir une politique de recrutement indépendante des groupes de pression des disciplines. *« D'une façon générale*, explique-t-il, *si le président sait bien défendre ses choix, l'assemblée suit ses recommandations. Il peut arriver qu'il soit battu, mais cela est rare. Si cela devait se reproduire trop souvent, il devrait en tirer les conséquences et démissionner... »*

Ce pouvoir — qui demande évidemment à être manié avec doigté — sera sûrement utile au nouveau président. Le hardi petit anthropologue qui devra régner sur les puissants barons de l'hHistoire...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Ce lien se trouve symbolisé par le nouveau président dont l'épouse, Mme Françoise Héritier-Augé est à la fois directeur d'étude à l'École et professeur au Collège de France.

[Né en 1935 à Poitiers, M. Marc Augé est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de lettres classiques. Il a été professeur au lycée Paul-Valéry à Paris en 1963-1964, puis détaché à l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer de 1965 à 1970), ce qui lui permet de faire un long séjour en Côte-d'Ivoire. Il entre à l'Ecole pratique des hautes études, en 1970, et soutient, en 1973, sa thèse d'Etat sur la « théorie des pouvoirs et idéologie » qui sera publiée en 1975 chez Hermann. Il est l'auteur de *Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort* (Flammarion, 1977), *Symbole, fonction, histoire* (Hachette, 1979), *Génie du paganisme* (Gallimard, 1982), *le Sens du mal* (en collaboration avec Claudine Herzlich, les Editions des archives contemporaines, 1983).]

L'INSTITUT RAYMOND-ARON

Le dernier-né des instituts de l'Ecole des hautes études est l'Institut Raymond-Aron, créé en 1984, qui se propose d'abriter, de classer et de cataloguer les manuscrits du philosophe, légués par sa fille, Mme dominique Schnapper, et d'organiser des recherches d'histoire et de philosophie politique. Dirigé par François Furet, il regroupera ses activités autour de trois axes principaux : l'histoire du sujet ; l'étude des fondements philosophiques et historiques de la démocratie moderne ; l'histoire politique de la Révolution française.

Un séminaire sera organisé dès l'année prochaine sur « Les interprétations de la Révolution française, 1789-1815 », qui aboutira à un livre sur : *la Révolution française et la pensée européenne*.

Il sera logé dans les locaux du rectorat, rue Jean-Calvin, dans le cinquième arrondissement.

Un « grand établissement »

L'École des hautes études et sciences sociales est un *« grand établissement d'enseignement supérieur dont la vocation est la recherche et la formation à la recherche »*. Elle prépare les étudiants à un mémoire qui lui est propre et aux diplômes de troisième cycle (diplôme d'études approfondies, doctorats de troisième cycle et d'État). Elle est composée de directions d'études et de centres de recherche réunis en quatre divisions : histoire (qui représente 40 % de l'activité de l'école) ; sociologie, psychologie, anthropologie sociale ; aires culturelles ; économie. Elle compte 550 personnes (chercheurs et administratifs) plus 250 rattachés au CNRS et 1 500 étudiants.

L'École a trois centres régionaux : à Lyon (histoire et archéologie médiévales) ; à Toulouse (anthropologie des sociétés rurales) et à Marseille (sociologie des arts et de la culture).

Elle est dirigée par un président élu par l'assemblée des enseignants-chercheurs pour cinq ans, renouvelable une fois, assisté d'un bureau de quatre membres élus sur proposition du président. Elle est administrée par un conseil d'administration de trente-cinq membres et comprend un conseil scientifique de vingt-sept membres.

— *Sur le vif* —

Restez chez vous

Vous partez en vacances vous ? Vous êtes déjà partis ? Vous êtes complètement timbrés ! C'est de la folie. Vous ne lisez pas les journaux ou quoi ? Ils ne parlent que de ça cette semaine : le stress des vacances. SOS vacances. Comment les affronter. Comment les supporter. Comment les surmonter. Pas question de les prendre comme ça, à la légère. Il faut d'abord passer par l'hôpital, subir des batteries de tests et d'examens, consulter un tas de spécialistes, des dermatos, des stomatos, des oto-rhinos, des ophtalmos, sans oublier les psys.

Très important, les psys, pour savoir exactement à quel type de comportement vous répondez. Si vous êtes A, vous n'avez pas le droit à la maison avec piscine dans le Roussillon, ça vous porterait sur les nerfs. Si vous êtes C, fuyez les club med, les discos et les planches à voile, ça risquerait de vous fatiguer.

C'est d'ailleurs le principal danger qui vous guette, l'épuisante fatigue de ces longues semaines de repos. La fatigue et les maladies. Alors là, il y a les vilaines maladies, ça c'est les MST, celles qu'on dit sexuellement transmissibles. Je vous en ai déjà parlé, près de deux millions de nouveaux cas chaque année. Et les longues et douloureuses maladies, ça c'est le cancer. De la peau en particulier.

Et c'est pas tout. Evitez de vous allonger dans le sable, c'est pas propre. Dans l'herbe, c'est plein de vipères et d'aoûtats. Sur une chaise longue, elles attirent les abeilles, les guêpes et les frelons. N'allez pas dans la mer, c'est plein de méduses. Et ne sortez jamais à la lumière de l'été sans lunettes noires et sans canne blanche, c'est plein d'ultraviolets.

Où j'en suis là ? Voyons, récapitulons. Sont interdites absolument : la campagne, elle pique ; la mer, elle noie ; la montagne, elle tue. Sont déconseillés : le sexe, dangereux ; le soleil, idem, et le sport, sauf à s'interrompre toutes les huit minutes pour prendre une douche froide, humidifier son chapeau et boire 180 grammes d'un liquide énergétique. Ne jamais terminer une partie de tennis ou de ping-pong sans s'accroupir, tête baissée sur les genoux. Sinon, gare à l'infarctus !

Alors, je vais vous dire, moi, les vacances, je les passerai ici, à Paris, dans le métro, sur la ligne Vincennes-Neuilly. Ça me fera voyager, ça me changera les idées, ça me coûtera le prix de ma carte orange. Et c'est quand même drôlement moins mauvais pour la santé.

CLAUDE SARRAUTE.

L'Irak annonce la fin de la trêve dans la « guerre des villes »

Bagdad (AFP). — Bagdad a annoncé dimanche 30 juin en début de soirée la fin de la trêve que l'Irak observait pour la quinzième journée consécutive dans la *« guerre des villes »*.

Un porte-parole du commandement général des forces armées irakiennes a déclaré, en évoquant les *« provocations »* et les *« menaces »* iraniennes, que l'Irak *« reprendra le bombardement d'objectifs sélectionnés en profondeur du territoire iranien »*. Il n'a pas indiqué, toutefois, l'heure précise à laquelle expire le cessez-le-feu décidé unilatéralement par l'Irak le 15 juin dernier pour une durée de quinze jours.

Le porte-parole a indiqué que la reprise des bombardements durera jusqu'à l'établissement d'une paix *« juste et honorable »* dans la guerre avec l'Iran qui va entrer en septembre prochain dans sa sixième année.

Il a rappelé à cette occasion les conditions d'un accord de paix énoncées à plusieurs reprises par le président Saddam Hussein : cessez-le-feu général, retrait des forces armées aux frontières internationales, échange de tous les prisonniers et négociations directes.

Rejetant sur l'Iran la responsabilité de la fin de la trêve, le porte-parole a indiqué que l'aviation irakienne va désormais *« détruire tout ce qui permet aux dirigeants iraniens de poursuivre la guerre »*.

